

LETTRES

DE

SAINT JÉRÔME,

TRADUITES

EN FRANÇAIS AVEC LE TEXTE EN REGARD,

par

D. J. Grégoire et F. Z. Collombet.

Le recueil des Lettres de saint Jérôme est un des monuments les plus curieux de la littérature des Pères.

CHATEAUBRIAND. Génie du Christian.

TOME SECOND.



LIBRAIRIE CATHOLIQUE DE PERISSE FRÈRES.

Lyon,

GRANDE RUE MERCIÈRE,
N. 33.



Paris,

RUE DU POT-DE-FER-
ST-SULPICE, N. 8.



IMPRIMERIE D'ANT. PERISSE,
IMPRIMEUR DE L'ARCHEVÊCHÉ DE LYON.

1837.



Bibliothèque Saint Libère

<http://www.liberius.net>

© Bibliothèque Saint Libère 2009.

Toute reproduction à but non lucratif est autorisée.

SAINTE JÉRÔME.

II.

SUITE

DE LA

DEUXIÈME CLASSE,

COMPRENANT

LES LETTRES ÉCRITES A ROME,

DEPUIS L'AN DU CHRIST 380 JUSQUA L'ANNÉE 385.

SANCTI HIERONYMI

EPISTOLÆ.

LETTRÉ XXV.

AD MARCELLAM.

Post priorem Epistolam, in qua de hebræis verbis pauca perstrinxeram, ad me repente perlatum est quosdam homunculos mihi studiose detrahere: cur adversum auctoritatem veterum, et totius mundi opinionem, aliqua in Evangeliiis emendare tentaverim. Quos ego cum possem meo jure contemnere, asino quippe lyra superflue canit, tamen ne nos superbiæ, ut facere solent, arguant, ita responsum habeant, non adeo me hebetis fuisse cordis, et tam crassæ rusticitatis, quam illi solam pro sanctitate habent, piscatorum se discipulos asserentes, quasi idcirco sancti sint si nihil scierint, ut aliquid de dominicis verbis, aut corrigendum putaverimus, aut non

SAINT JÉRÔME.

LETTRES.

LETTRE XXV.

A MARCELLA.

Depuis ma dernière lettre, dans laquelle je vous expliquais quelques mots hébreux, j'ai appris soudainement que certaines personnes s'acharnent à me décrier, et se plaignent de ce que, au mépris de l'autorité des anciens et de l'opinion générale, j'ai eu la témérité de corriger quelques endroits dans les Evangiles. Je pourrais fort bien mépriser ces sortes de gens, car il est inutile de jouer de la lyre devant un âne; mais, de peur que, suivant leur coutume, ils ne m'accusent d'orgueil, je répondrai que je ne suis ni assez inepte, ni assez stupide (eux font consister toute leur sainteté dans la sottise et l'ignorance, disant qu'ils sont disciples des pêcheurs, comme s'ils étaient saints parce qu'ils ne savent rien), pour croire, ou qu'il y a quelque chose à corriger dans les paroles du Seigneur, ou

divinitus inspiratum ; sed latinorum codicum vitiositatem , quæ ex diversitate librorum omnium comprobatur , ad græcam originem , unde et ipsi translata non denegant , voluisse revocare. Quibus si displicet fontis unda purissimi , cœnosa rivulos bibant ; et diligentiam qua avium sylvas , et concharum gurgites norunt , in Scripturis legendis abjiciant , sintque in hac re tantum simplices , ut Christi verba existiment rusticana , in quibus per tanta jam secula , tantorum ingenia sudaverunt , ut rationem verbi uniuscujusque magis opinati sint quam expresserint , Apostolum arguant imperitiæ , qui ob multas litteras insanire dicatur ¹.

Scio te , cum ista legeris , rugare frontem , et libertatem meam rursus seminarium timere rixarum , ac meum , si fieri potest , os digito velle comprimere , ne audeam dicere quæ alii facere non erubescunt. Rogo , quid a nobis libere dictum est ? Numquid , in lancibus idola cælata descripsi ? Numquid inter epulas christianas , virginalibus oculis Baccharum Satyrorumque complexus innexui ; aut unquam aliquem amarior sermo pulsavit ? Numquid ex mendicis divites fieri dolumus ? Numquid reprehendi hæreditarias sepulturas ? Unum miser locutus , quod virgines

(1) Act. XXVI. 24.

que tout n'est pas inspiré dans les Evangiles. J'ai voulu seulement, d'après l'original grec, sur lequel mes censeurs eux-mêmes avouent que les versions ont été faites, corriger les exemplaires latins qui sont altérés, comme cela se prouve par les différences que l'on voit dans tous les livres. Si mes adversaires dédaignent de puiser à une source très-pure, qu'ils boivent l'eau bourbeuse des ruisseaux; qu'ils n'apportent pas, dans la lecture des Livres saints, l'attention spéciale qu'ils mettent à savoir en quelles forêts se trouvent les oiseaux les plus délicats, sur quel rivage l'on pêche les meilleures huîtres; qu'ils ne montrent de la simplicité que pour dire que les paroles du Christ sont impolies, et que tant de sublimes esprits qui ont travaillé, depuis tant de siècles, à chercher le véritable sens de chaque parole, l'ont deviné bien plus qu'ils ne l'ont expliqué; qu'ils accusent d'ignorance l'Apôtre, lui à qui l'on disait que son grand savoir lui faisait perdre le sens.

Je n'ignore point qu'en lisant ces lignes, vous froncerez le sourcil; que vous craindrez que ma liberté d'expression ne devienne un nouveau sujet de querelles, et que vous voudriez, s'il était possible, mettre votre doigt sur ma bouche, pour m'empêcher de dire ce que les autres ne rougissent pas de faire. Je le demande, que m'est-il donc échappé de trop libre? Ai-je fait graver dans des bassins les images des faux dieux? Parmi des convives chrétiens, ai-je exposé aux yeux des vierges les embrassements des Bacchantes et des Satyres? Ai-je parlé jamais de quelqu'un avec trop d'aigreur? Ai-je déclamé contre ceux qui, de pauvres, sont devenus riches? Ai-je blâmé ces héritages pris sur la mort? Malheureux! j'ai dit seulement que les vier-

sæpius deberent cum mulieribus esse quam cum masculis, totius oculos urbis offendi, cunctorum digitis notor. *Multiplicati sunt super capillos capitis mei qui oderunt me gratis, — et factus sum eis in parabolam* ², et tu putas me aliquid deinceps locuturum?

Verum, ne Flaccus de nobis rideat :

Amphora cæpit

Institui; currente rota, cur urceus exit?

HORAT. *Epist. ad Pisones.*

revertimur ad nostros bipedes asellos, et illorum in aure buccina magis quam cithara concrepamus. Illi legant : *Spe gaudentes, temporiservientes*; nos legamus : *Spe gaudentes, Domino servientes* ¹. Illi adversus presbyterum accusationem omnino putent recipiendam; nos legamus : *Adversus presbyterum accusationem ne receperis, nisi sub duobus, aut tribus testibus*; — *peccantes autem coram omnibus argue* ². Illis placeat : *Humanus sermo et omni deceptione dignus*; nos cum Græcis, id est, cum Apostolo, qui græce locutus est, erremus : *Fidelis sermo et omni acceptione dignus* ³. Ad extremum illi gaudeant gallicis cantheriis; nos solutus vinculis et in Salvatoris ministerium præparatus Zachariæ

(1) Ps. LXVIII, 5.—(2) Rom. XII. 12.—(3) I. Tim. V. 19. 20.
—(4) Ibid. I. 15.

ges devraient être plutôt avec des femmes qu'avec des hommes, et voilà que j'ai encouru l'indignation de toute la ville, voilà que tous me montrent au doigt. *Ils sont plus nombreux que les cheveux de ma tête, ceux qui me haïssent sans motifs, — et je suis devenu pour eux un sujet de risée, et vous pensez que je dirai quelque chose encore ?*

Mais, de peur que Flaccus n'aille rire de moi, et dire :

Tu promis une coupe, ignorant ouvrier,
Et ta roue, en tournant, donne un vase grossier,

TRAD. DE DARU.

revenons à nos ânes bipèdes, et, au lieu de jouer de la harpe devant eux, sonnons de la trompette à leurs oreilles. Qu'ils s'obstinent à lire : *Réjouissez-vous dans votre espérance, accommodez-vous au temps; pour nous, lisons : Réjouissez-vous dans votre espérance, servez le Seigneur.* Qu'ils disent que l'on doit recevoir les accusations contre un prêtre; pour nous, lisons : *Ne recevez d'accusation contre un prêtre que sur la déposition de deux ou trois témoins. — Reprenez devant tout le monde ceux qui pèchent.* Qu'ils approuvent cette leçon : *C'est un discours humain et digne d'être reçu avec une soumission parfaite; pour nous, dussions-nous errer, attachons-nous aux exemplaires grecs et à l'Apôtre, qui a dit en grec : C'est une vérité certaine et digne d'être reçue avec toute la soumission possible.* Enfin, qu'ils se plaisent à soutenir que le Christ monta sur un de ces chevaux qui viennent des Gaules; quant à nous, aimons à dire qu'il prit cet ânon dégagé de tout lien, préparé, suivant Zacharie, pour le Sauveur, et

asellus ille delectet ; qui , postquam Domino terga præbuit , cœpit Isaiaë consonare vaticinio: *Beatus qui seminat secus omnem aquam , ubi bos et asinus calcant* ⁴ !

EPISTOLA XXVI.

AD MARCELLAM.

De Onaso.

Medici , quos vocant chirurgicos , crudeles putantur , et miseri sunt. Annon est miseria alienis non dolere vulneribus , et mortuas carnes inclementi secare ferro ; non horrere curantem quod horret ipse qui patitur , et inimicum putari ? Ita se natura habet ut amara sit veritas , blanda vitia existimentur. Isaias , in exemplum captivitatis futuræ , nudus non erubescit incedere. Jeremias de media Jerusalem ad Euphratem , fluvium Mesopotamiæ , mittitur , ut inter inimicas gentes , ubi est Assyrius , et castra sunt Chaldæorum , ponat *περίζωμα* corrumpendum ¹.

(1) Is. XXXII. 20.—(2) Jerem. XIII. 14.

qui, en servant de monture au Christ, justifia cette prophétie d'Isaïe : *Heureux celui qui sème sur les bords de toutes les eaux, où travaillent le bœuf et l'âne !*

LETTRE XXVI.

A MARCELLA.

Au sujet d'Onasus.

Les médecins, que l'on nomme chirurgiens, passent pour des gens cruels; moi, je les trouve malheureux. N'est-ce pas être malheureux, en effet, que de toucher sans miséricorde les blessures d'autrui, et de porter un fer impitoyable sur des chairs mortes; de traiter de sang-froid une chose que le malade lui-même ne peut regarder sans horreur, et de passer pour un ennemi? Tel est le caractère de l'homme : la vérité lui semble amère, et le vice a des attraits pour lui. Isaïe, pour figurer la captivité à venir, n'a pas honte de marcher nu. Jérémie est envoyé du sein de Jérusalem vers l'Euphrate, fleuve de Mésopotamie, afin de cacher, au milieu de peuples ennemis, chez l'Assyrien et dans le camp du Chaldéen, sa ceinture, et l'y laisser pourrir. Ezéchiel reçoit ordre de man-

Ezechiel stercore primum humano, deinde bubulo, panem de omni semente conspersum edere jubetur, et uxoris interitum siccis oculis videt ². Amos de Samaria pellitur ³. Cur, quæso? Nempe ideo pellitur quia chirurgici spirituales, secantes vitia peccatorum, ad pœnitentiam cohortantur. Paulus Apostolus: *Inimicus*, inquit, *vobis factus sum, verum dicens* ¹. Et, quia Salvatoris dura videbantur eloquia, plurimi discipulorum retrorsum abierunt.

Unde non mirum est si et nos ipsi, vitiis detrahentes, offendimus plurimos. Disposui nasum secare fœtentem, timeat qui strumosus est. Volo corniculæ detrahere garrienti, rancidulam se intelligat cornix. Numquid unus in urbe romana est qui habeat truncas inhonesto vulnere nares? Numquid solus Onasus Segestanus cava verba, et in modum vesicarum tumentia, buccis trutinatur inflatis? Dico quosdam scelere, perjurio, falsitate, ad dignitatem, nescio quam, pervenisse. Quid ad te, qui te intelligis innocentem? Rideo advocatum, qui patrono egeat; quadrante dignam eloquentiam nare subsanno; quid ad te, qui disertus es? Volo in nummarios invehi sacerdotes; tu, qui non dives es, quid irasceris? Clausum cupio suis ignibus ardere Vulcanum. Numquid hospes ejus es, aut vici-

(1) Ezech. IV. 12.—(2) Amos. VII. 12.—(3) Galat. IV. 16.

ger un pain , cuit d'abord sous des excréments humains, puis sous de la bouse, et composé de plusieurs espèces de grains. Il voit , d'un oeil sec, mourir sa femme. Amos est chassé de Samarie. Pourquoi, je le demande ? Si ce prophète est banni, c'est que les chirurgiens spirituels, qui emploient le fer pour guérir les plaies faites par le péché, exhortent à la pénitence. L'apôtre Paul a dit : *Je suis devenu votre ennemi, parce que je vous ai dit la vérité.* Et comme les discours du Sauveur semblaient trop durs à ses disciples, plusieurs d'entre eux l'abandonnèrent.

Il n'y a donc pas lieu de s'étonner, si, déclamant contre le vice, j'offense beaucoup de gens. Je veux couper un nez qui sent mauvais ; c'est à ceux qui ont les écrouelles de trembler. Je veux rabattre le caquet de la corneille ; que la corneille reconnaisse qu'elle n'est qu'une babillarde. N'y a-t-il dans Rome qu'un seul homme à qui l'on ait coupé le nez et défiguré le visage ? N'y a-t-il que le seul Onasus de Ségeste qui, d'une voix emphatique, pèse gravement comme dans une balance, des mots sonores et enflés outre mesure ? Je dis que certaines gens, à l'aide du crime, du parjure et du mensonge, sont parvenus à je ne sais quelles dignités. Que te fait cela, toi qui te sens innocent ? Je ris d'un avocat qui a besoin de patron ; je me moque de son éloquence de bas aloi ; que te fait cela, toi qui es disert ? Je veux m'élever contre des prêtres amis de l'or ; toi qui n'es pas riche, quel sujet as-tu de te fâcher ? Je veux enfermer Vulcain, et le consumer dans ses propres feux ; es-tu son hôte ou son voisin, toi qui t'efforces d'écarter l'incendie des temples de l'idole ? Il me plaît à moi de tourner en dérision les larves, le

nus, quod a delubris idoli niteris incendium sub-
 movere? Placet mihi de larvis, de noctua, de
 bubone, de Niliacis ridere portentis. Quidquid
 dictum fuerit in te dictum putas. In quod-
 cumque vitium styli mei mucro contorquetur,
 te clamitas designari. Conserta manu in jus vo-
 cas, et satyricum scriptorem in prosa stulte
 arguis. An ideo tibi bellus videris, quia fausto
 vocaris nomine? quasi non et lucus ideo dica-
 tur quod minime luceat: et *Parcæ*, quod ne-
 quaquam parcant; et *Eumenides*, furiaë, quod
 non sint benignæ; et vulgo *Æthiopes* vocentur
 argentei? Quod si in descriptione fœdorum sem-
 per irasceris, jam tibi cum Persio cantabo:

Optent te generum rex et regina, puellæ
 Te rapiant; quidquid calcaveris hoc rosa fiat.

SAT. II. 37. 38.

Dabo tamen consilium, quibus absconditis,
 possis pulchrior apparere. Nasus non videatur in
 facie; sermo non sonet ad loquendum, atque
 ita et formosus et disertus videri poteris.

chat-huant , le hibou et les monstres du Nil ; tout ce que je dis , tu crois qu'on te l'applique. Dès que ma plume s'efforce de stigmatiser un vice , tu vas criant que c'est à toi qu'on en veut. Là-dessus , tu me prends à partie , et tu m'accuses sottement de faire des satires en prose. Te semble-t-il que tu sois beau parce que tu as un nom qui porte quelque chose d'heureux ? Comme si l'on ne donnait pas à un bois le nom de *lucus*, parce que la lumière ne peut y pénétrer ; aux déesses qui président à la vie , le nom de *Parca* , justement parce qu'elles n'épargnent personne ; aux furies , celui d'*Euménides* , parce qu'elles sont loin d'être bienveillantes ; aux Ethiopiens , celui d'*hommes argentés* ! Que si toujours tu te fâches , quand on décrit des objets hideux , je te dirai avec Perse :

« Puissent un roi et une reine désirer de t'avoir pour gendre ! Puis-
 » sent les jeunes filles se disputer ta main ! Que les roses naissent en
 » foule sous tes pas ! »

SAT. II. 37. 38.

Je te donnerai néanmoins un conseil , et te dirai ce qu'il faut que tu caches , afin de paraître plus beau. Que l'on ne voie pas ton nez au milieu de ton visage ; que l'on n'entende pas le son de ta voix ; tu pourras sembler alors et beau et éloquent.

EPISTOLA XXVII.

AD MARCELLAM.

Testimonia de Johannis Evangelio congregata tibi quidam Montani sectator ingessit, in quibus Salvator noster se ad Patrem iturum missurumque Paracletum pollicetur. Quæ in quod promissa sint tempus, et quo completa sint tempore, Apostolorum *Acta* testantur. Decima die dixit post ascensum Domini, hoc est quinquagesima post resurrectionem Spiritum Sanctum descendisse, linguasque credentium esse divisas, ita ut unusquisque omnium gentium sermone loqueretur, quando quidam adhuc parum credentium musto eos ebrios asserebant; et Petrus stans in medio Apostolorum omnisque conventus, ait: *Viri Judæi, et omnes qui habitatis in Jerusalem, hoc vobis notum sit, et auribus percipite verba mea. — Non enim sicut vos existimatis hi ebrii sunt; — nam est hora dici tertia; — sed hoc est quod dictum est per Joel prophetam: — In novissimis diebus, dicit Do-*

LETTRE XXVII.**A MARCELLA.**

Un certain sectateur de Montanus a voulu vous objecter des passages de l'Évangile de Jean, dans lesquels notre Sauveur parle de retourner vers son Père, et promet d'envoyer le Paraclet. Pour quel temps a été faite cette promesse, en quel temps elle a été accomplie, c'est ce que nous apprennent les *Actes* des Apôtres. Il est raconté que dix jours après l'ascension du Seigneur, c'est-à-dire, cinquante jours après sa résurrection, le Saint-Esprit descendit, et que les croyants parlèrent diverses langues, en sorte que chacun d'eux s'exprimait dans la langue de tous les peuples. Alors, quelques hommes d'une foi encore faible prétendaient qu'ils étaient ivres de vin nouveau, mais Pierre, se levant au milieu des Apôtres et de toute l'assemblée, dit : *Hommes de la Judée, et vous tous qui habitez Jérusalem, considérez ceci, et prêtez l'oreille à mes paroles ; — car, ceux-ci ne sont pas ivres, comme vous pensez, puisqu'il n'est que la troisième heure du jour. — Mais c'est ce qui a été dit par le prophète Joël : — Il arrivera dans les derniers jours, dit le Seigneur : Je répandrai mon esprit sur toute chair, et vos fils et vos filles prophétise-*

minus , effundam de spiritu meo in omnem carnem , et prophetabunt filii et filiae eorum ; et juvenes visiones videbunt , et seniores somnia somniabunt , — et quidem in servos meos et ancillas meas effundam de spiritu meo ¹.

Si igitur apostolus Petrus , super quem Dominus fundavit Ecclesiam , et prophetiam et promissionem Domini illo tempore completam memoravit , quomodo possumus nobis aliud tempus vendicare ? Quod si voluerint respondere et Philippi deinceps quatuor filias prophetasse , et prophetam Agabum reperiri , et in divisionibus spiritus inter apostolos et doctores , prophetas quoque, Apostolo scribente, formatos ; ipsumque Paulum apostolum multa de futuris hæresibus et de fine seculi prophetasse , sciant a nobis non tam prophetiam repelli , quæ Domini est signata passione , quam eos non recipi qui cum Scripturæ Veteris et Novæ auctoritate non congruant. Primum in fidei regula discrepamus. Nos Patrem et Filium et Spiritum Sanctum in sua unumquemque persona ponimus , licet substantia copulemus ; illi, Sabellii dogma sectantes, Trinitatem in unius personæ angustias cogunt.

Nos secundas nuptias non tam appetimus quam concedimus , Paulo jubente ut viduæ adolescentulæ nubant ; illi in tantum putant sce-

(1) Joel, II. 28 ; Act. II. 44. 48.

ront , et vos jeunes gens verront des visions , et vos vieillards auront des songes. — En ces jours-là , je répandrai mon-esprit sur mes serviteurs et-sur mes servantes.

Si donc l'apôtre Pierre , sur qui le Seigneur a fondé l'Eglise , affirme que la prophétie et la promesse du Seigneur ont eu leur accomplissement en ce temps-là, comment pouvons-nous assigner un autre temps ? Mais si les montanistes veulent répondre que les quatre filles de Philippe ont prophétisé ensuite , — qu'il s'est trouvé un prophète Agabus, — que , dans le dénombrement des dons de l'Esprit , Paul a placé aussi des prophètes parmi les apôtres et les docteurs , — que lui-même a prédit beaucoup de choses touchant les hérésies futures et la fin du siècle ; si les montanistes nous objectent cela , qu'ils sachent que nous ne rejetons pas une prophétie scellée par la passion du Seigneur , mais que nous n'avons point de communion avec ceux qui refusent de se rendre à l'autorité de l'ancienne et de la nouvelle Ecriture. D'abord , nous différons quant aux règles de la foi. Nous disons que le Père , le Fils et le Saint-Esprit sont des personnes distinctes , toutj en n'ayant qu'une même substance ; mais les montanistes , suivant la doctrine de Sabellius , resserrent la Trinité dans les bornes étroites d'une seule personne.

Nous permettons les secondes noces , plutôt que nous ne les autorisons , selon le précepte de Paul qui veut que les jeunes veuves se remarient ; eux , au contraire , regardent les secondes noces comme quel-

lerata conjugia iterata, ut quicumque hoc fecerit adulter habeatur. Nos unam quadragesimam, secundum traditionem apostolorum, toto nobis orbe congruo, jejunamus. Illi tres in anno faciunt quadragesimas, quasi tres passi sint Salvatores. Non quo et per totum annum, excepta Pentecoste, jejunare non liceat, sed quod aliud sit necessitate, aliud voluntate munus offerre.

Apud nos apostolorum locum episcopi tenent; apud eos episcopus tertius est. Habent enim primos de Pepusa Phrygiæ patriarchas. Secundos, quos appellant *Cenonas*; atque ita in tertium, id est pene ultimum locum episcopi devolvuntur, quasi exinde ambitiosior religio fiat, si quod apud nos primum est, apud illos novissimum sit.

Illi ad omne pene delictum Ecclesiæ obserant fores, nos quotidie legimus: *Malo pœnitentiam peccatoris, quam mortem*¹. Et: *Numquid qui cadit non resurget*², dicit Dominus? Et: *Convertimini ad me, filii convertentes, et ego curabo contritiones vestras*³. Rigidi autem sunt, non quo et ipsi pejora non peccent; sed hoc inter nos et illos interest, quod illi erubescunt confiteri peccata quasi justis; nos, dum pœnitentiam agimus, facilius veniam promeremur.

Prætermitto scelerata mysteria, quæ dicuntur de lactente puero, et de victuro martyre confar-

(1) Ezech. XVIII. 23.—(2) Jerem. VIII. 4.—(3) Ibid. III. 22.

que chose de si criminel qu'ils traitent d'adultère qui-conque se marie une seconde fois. Nous ne jeûnons , avec tout l'univers chrétien , qu'un seul carême , suivant la tradition des Apôtres ; les montanistes font trois carêmes par an, comme si trois Sauveurs avaient souffert. Ce n'est pas qu'il ne soit permis de jeûner pendant toute l'année , excepté les jours de la Pentecôte ; mais autre chose est d'offrir un présent par nécessité , autre chose de l'offrir de son propre mouvement.

Chez nous , les évêques tiennent le rang des apôtres ; chez les montanistes , l'évêque n'occupe que la troisième place. Ils mettent au premier rang leurs patriarches de Pépusa en Phrygie ; au second , ceux qu'ils appellent *Cenonas* , et dès lors , les évêques sont relégués au troisième , c'est-à-dire , presque au dernier rang , comme s'ils relevaient l'éclat de leur religion , en rejetant chez eux à la dernière place ceux qui chez nous occupent la première.

Ils ferment les portes de l'Eglise , presque pour chaque faute ; nous autres , nous lisons chaque jour : *J'aime mieux la pénitence du pécheur que sa mort ; et encore : Celui qui tombe ne se relèvera-t-il pas , dit le Seigneur ? et encore : Revenez à moi , enfants rebelles , et je guérirai vos plaies.* S'ils sont rigides , ce n'est pas qu'ils ne pèchent plus grièvement eux-mêmes ; la différence entre nous et eux , c'est qu'ils rougissent de confesser leurs péchés , comme se croyant justes ; tandis que nous , en faisant pénitence , nous obtenons plus facilement le pardon.

Je ne dis rien de ces mystères criminels où ils emploient le sang d'un enfant à la mamelle , qui doit

rata. Malo, inquam, non credere; sit falsum omne quod sanguinis est. Aperta est convincenda blasphemia dicentium Deum primum voluisse, in veteri Testamento, per Moysen et prophetas salvare mundum; sed, quia non potuerit explere, corpus sumpsisse de Virgine, et in Christo sub specie Filii prædicantem, mortem obiisse pro nobis; et quia per duos gradus mundum salvare nequiverit, ad extremum per Spiritum sanctum in Montanum, Priscam et Maximillam, insanas feminas, descendisse, et plenitudinem quam Paulus non habuerit, dicens: *Ex parte cognoscimus, et ex parte prophetamus; et: Nunc videntur per speculum in ænigmate*¹, abscissum et semivirum habuisse Montanum. Hæc sunt quæ coargutione non indigent; perfidiam eorum exposuisse superasse est. Nec necesse est ut singula deliramenta quæ proferunt brevior epistolæ sermo subvertat, cum et tu ipsas Scripturas apprime tenens, non tam ad eorum mota sis quæstiones, quam quid sentirem a me volueris sciscitari.

(1) I. Cor. XIII. 9. 12.

être regardé comme un martyr. Oui , j'aime mieux n'y pas croire; tenons pour faux tout ce qui est sanguinaire. Ce que nous devons confondre , c'est le blasphème qui leur fait dire ouvertement que Dieu avait voulu d'abord, dans l'Ancien Testament , sauver le monde par Moïse et les prophètes ; mais , que n'ayant pu le faire , il a pris un corps dans le sein de la Vierge , qu'il a prêché, qu'il est mort pour nous dans le Christ , sous la figure du Fils ; que , n'ayant pu sauver le monde par ces deux degrés , il est descendu enfin par l'Esprit saint dans Montanus , Prisca et Maximilla , ces deux femmes insensées , et que Montanus , cet efféminé , ce demi-homme, a reçu la plénitude que Paul n'a pas eue, puisqu'il dit : *Nous ne connaissons , nous ne prophétisons qu'en partie ;* et encore : *Nous voyons maintenant comme en un miroir , et en énigme.* Voilà des choses qui n'ont pas besoin d'être relevées ; c'est confondre leurs erreurs , que de les dévoiler. Il n'est pas nécessaire non plus , dans une courte lettre , de chercher à détruire toutes les rêveries qu'ils débitent , puisque , possédant très - bien les Ecritures , vous n'avez pas été ébranlée par leurs arguments, et que vous avez simplement voulu me demander ce que j'en pense.

EPISTOLA XXVIII.

AD ASELLAM.

Si tibi putem gr̄atias a me referri posse, non sapiam. Potens est Deus super persona mea sanctæ animæ tuæ restituere quod meretur. Ego enim indignus, nec æstimare unquam potui, nec optare ut mihi tantum in Christo largireris affectum. Et, licet me sceleratum quidam putent, et omnibus flagitiis obrutum, et, pro peccatis meis, etiam hæc parva sint, tamen tu bene facis, quod ex tua mente etiam malos bonos putas. Periculosum quippe est *de servo alterius judicare* ¹, et non facilis venia prava dixisse de r̄ectis. Veniet, veniet illa dies in qua et mecum dolebis ardere non paucos.

Ego probrosus, ego versipellis et lubricus, ego mendax et Satanæ arte decipiens. Quid enim est tutius hæc vel credidisse, vel finxisse de inson-tibus, an etiam de noxiis credere noluisse? Oscu-labantur mihi manus quidam, et ore vipereo de-

(1) XIV. 4.

LÉTTRE XXVIII.

A ASELLA.

Si je croyais pouvoir me reconnaître envers vous , je serais un insensé. Dieu seul est capable de rendre à votre sainte ame ce qu'elle mérite. Indigne que je suis de votre affection , je n'ai jamais dû penser , ni espérer de votre part une si grande amitié en Jésus-Christ. Et , quoique certaines gens me prennent pour un scélérat , pour un homme plongé dans tous les crimes , ce qui est fort peu de chose encore en comparaison de mes péchés , vous faites bien toutefois de juger bons eux-mêmes qui sont méchants dans votre pensée ; car il est dangereux de *condamner le serviteur d'autrui* , et l'on obtient difficilement le pardon , quand on parle mal des gens de bien. Viendra , viendra le jour où nous gémirons tous deux de ce que tant de personnes brûleront dans les feux.

Je suis un infâme , un fourbe et un artificieux , un menteur et un homme qui trompe avec l'art de Satan. Lequel est préférable , d'avoir cru cela , ou de l'avoir imaginé contre des innocents , ou même de ne l'avoir pas voulu croire touchant des coupables ? Quelques-uns me baisaient les mains , et déchiraient ma réputation avec leurs langues de vipère ; ils me plaignaient

trahebant, et dolebant labiis, corde gaudebant. Videbat Dominus et subsannabat illos, et miserum me, servum suum, futuro cum eis iudicio reservabat. Alius incessum meum calumniabatur et risum, ille vultui detrahebat, hic in simplicitate aliud suspicabatur. Pene certe triennium cum eis vixi. Multa me virginum crebro turba circumdedit. Divinos libros, ut potui, nonnullis sæpe disserui. Lectio assiduitatem, assiduitas familiaritatem, familiaritas fiduciam fecerat. Dicant quid unquam in me aliter senserint quam christianum decebat. Pecuniam cujusquam accepi? Munera, vel parva, vel magna, non sprevi? In manu mea æs alicujus insonuit? Obliquus sermo, oculus petulans fuit? Nihil mihi aliud objicitur nisi sexus meus, et hoc nunquam objicitur, nisi cum Jerosolyman Paula proficiscitur. Isti crediderunt mentienti; cur non credunt neganti? Idem est homo ipse qui fuerat; fatetur insontem, qui dudum noxium loquebatur, et certe veritatem magis exprimunt tormenta quam risus, nisi quod facilius creditur quod aut fictum libenter auditur, aut non fictum ut fingatur impellitur.

Antequam domum sanctæ Paulæ nossem, totius in me urbis studia consonabant. Omnium pene iudicio, dignus summo sacerdotio decernerbar. Beatæ memoriæ Damasus meus sermo

des lèvres , et se réjouissaient au fond du cœur. Le Seigneur les voyait et se riait d'eux , et moi , son pauvre serviteur , il me réservait avec eux pour son jugement futur. Celui-ci calomniait ma démarche et mon rire , celui-là médissait de mon visage , et cet autre suspectait ma simplicité. J'ai vécu de la sorte près de trois ans avec eux. Souvent un cercle nombreux de vierges m'entourait. J'expliquais souvent les livres divins à quelques-unes , le mieux qu'il m'était possible. Cette étude avait occasionné l'assiduité , l'assiduité donnait lieu à la familiarité , la familiarité avait fait naître la confiance. Qu'elles disent si jamais elles ont observé en moi quelque chose qui ne fût pas digne d'un chrétien. Ai-je reçu de l'argent de l'une d'elles ? Les dons , soit grands , soit petits , ne les ai-je pas dédaignés ? L'or d'autrui a-t-il jamais retenti dans mes mains ? mes discours ont-ils été équivoques ? mon regard a-t-il été passionné ? On ne m'objecte que mon sexe , et encore ne me l'objecte-t-on que lorsque Paula se rend à Jérusalem. Soit : ils ont ajouté foi à la calomnie ; pourquoi n'en croiraient-ils pas à la dénégation ? C'est le même homme que d'abord ; il avoue mon innocence , lui qui depuis long-temps me disait criminel ; et certes , la vérité se trouve bien mieux dans les tortures que dans les plaisanteries ; mais peut-être croit-on plus facilement des impostures , parce qu'il y a plus de plaisir à les entendre , et qu'on force les autres à les débiter.

Avant que je connusse la maison de la sainte Paula , Rome entière m'avait en haute estime. Au jugement de presque tout le monde , j'étais regardé comme digne du souverain sacerdoce. Damasus , de bienheureuse

erat. Dicebar sanctus , dicebar humilis et disertus. Numquid domum alicujus lascivioris ingressus sum? Numquid me vestes sericæ, nitentes gemmæ, picta facies, auri rapuit ambitio? Nulla fuit alia Romæ matronarum, quæ meam posset edomare mentem, nisi lugens atque jejunans, squalens sordibus, fletibus pene cæcata, quam continuis noctibus misericordiam Domini deprecantem sol sæpe deprehendit; cujus canticum psalmi, sermo Evangelium, delitiæ continentia, vita jejunium? Nulla me potuit alia delectare, nisi illa quam manducantem nunquam vidi? Sed postquam eam, pro suæ merito castitatis, venerari, colere, suspicere cœpi, omnes me illico deseruere virtutes?

O invidia primum mordax tui! O Satanæ caliditas semper sancta persequens! Nullæ aliæ romanæ urbi fabulam præbuerunt, nisi Paula et Melania, quæ, contemptis facultatibus, pignoribusque desertis, crucem Domini, quasi quoddam pietatis levavere vexillum. Si Baias peterent, unguenta eligerent, divitias et viduitatem, haberent materiem luxuriæ et libertatis, dominæ vocarentur et sanctæ. Nunc in sacco et cinere formosæ volunt videri, et in gehennam ignis cum jejuniis et pædore descendere; videlicet non eis licet applaudente populo perire cum turbis. Si

mémoire , faisait le sujet de mes discours. On me disait saint , on me disait humble et disert. Suis-je entré dans la demeure de quelque femme peu régulière ? Est-ce que des vêtements soyeux , des pierreries éclatantes , un visage fardé , l'amour de l'or ont pu m'entraîner et me séduire ? N'y avait-il donc , parmi les matrones romaines , d'autre femme capable de subjuguier mon cœur qu'une femme pénitente et mortifiée , négligée dans son extérieur , presque aveuglée par les larmes ; une femme qui passait les nuits à fléchir la miséricorde du Seigneur , et que le soleil trouva plus d'une fois en prière ; une femme qui n'avait pour toute chanson que les psaumes , pour tout entretien que l'Évangile , pour tout plaisir que la continence , pour toute nourriture que le jeûne ? Nulle autre femme ne pouvait-elle me séduire , que celle que je ne vis jamais manger ? Ravi de sa chasteté merveilleuse , à peine avais-je commencé de lui vouer mon respect , mon admiration , que toutes mes vertus m'abandonnèrent !

O envie , qui toujours te déchires toi-même la première ! O astuce de Satan , qui attaques toujours la sainteté ! De toutes les matrones romaines , les seules qui soient devenues la fable de la ville , c'est Paula et Mélanie , elles qui , méprisant leurs richesses , abandonnant leurs enfants , ont arboré la croix du Seigneur comme une sorte d'étendard de piété. Si elles allaient à Baies , si elles usaient de parfums exquis , si elles se faisaient de leur opulence et de leur veuvage un moyen de luxe et de liberté , on leur prodiguerait les titres de respect , on les appellerait saintes. Mais elles veulent , dit-on , paraître belles sous le sac et la cendre , et descendre dans la géhenne avec leurs jeûnes

gentiles hanc vitam carperent, si Judæi, haberent solatium non placendi eis quibus displicet Christus. Nunc vero, proh! nefas, nomine christiani, prætermissa domorum suarum cura, et proprii oculi trabe neglecta, in alieno oculo festucam quærunt. Lacerant sanctum propositum, et remedium pœnæ suæ arbitrantur si nemo sit sanctus, si omnibus detrahatur, si turba sit pereuntium, si multitudo peccantium.

Tibi placet lavare quotidie; alius has mundities sordes putat. Tu attagenem ructas, et de comeso acipensere gloriaris; ego faba ventrem impleo. Te delectant cachinnantium greges; me Paula Melaniaque plangentes. Tu aliena desideras; illæ contemnunt sua. Te delibuta melle vina delectant, illæ putant aquam frigidam suaviorem. Tu te perdere existimas quidquid in præsentibus non habueris, comederis, devoraveris; illæ futura desiderant, et credunt vera esse quæ scripta sunt. Esto inepte et inaniter, quibus resurrectio corporum persuasit, quid ad te? Nobis e contrario tua vita displicet. Bono tuo crassus sis, me macies delectat et pallor. Tu tales miseros arbitraris, nos te miserabiliorem putamus. Par pari refertur, et invicem nobis videmur insanire. Hæc,

et leurs mortifications ; apparemment elles ne peuvent se perdre en même temps que la foule , au milieu des applaudissements publics. Si des Gentils , si des Juifs condamnaient ce genre de vie , elles auraient la consolation de ne déplaire qu'à ceux à qui le Christ ne plaît pas. Mais , ô crime , ce sont des chrétiens qui , négligeant de soigner leurs propres affaires , et d'arracher une poutre de leurs yeux , cherchent une paille dans l'œil d'autrui , blâment un projet de vie religieuse , et s'imaginent que c'est un remède à leurs maux , s'il n'y a personne de saint , si l'on calomnie tout le monde , si la foule de ceux qui se perdent se grossit , si la multitude de ceux qui péchent va s'augmentant.

Vous aimez à prendre le bain chaque jour ; un autre regarde comme quelque chose de sale cette sorte de propreté. Vous êtes rassasié de francolins , et vous vous faites gloire d'avoir mangé de l'esturgeon ; moi , c'est de fèves que je me nourris. Vous vous plaisez au milieu des rires d'un cercle de bouffons ; ce qui m'enchanté , moi , ce sont les larmes de Paula et de Mélanie. Vous désirez ce qui est à autrui ; elles méprisent ce qui est à elles. Vous savourez les vins mêlés de miel ; elles trouvent l'eau froide plus agréable. Vous croyez perdre tout ce que vous ne possédez pas , tout ce que vous ne mangez pas , tout ce que vous ne dévorez pas dès à présent ; elles désirent les biens futurs , et regardent comme vrai ce qui est écrit. Je le veux : qu'elle soit ridicule et vaine , cette conduite , fondée sur l'espérance de la résurrection des corps ; que vous importe ? Pour nous , au contraire , votre vie nous déplaît. Soyez donc rempli d'embonpoint ; ce qui me

mi domina Asella, cum jam navem conscenderem, raptim flens dolensque conscripsi, et gratias ago Deo meo, quod dignus sim quem mundus oderit. Ora autem ut de Babylone Jerosolyamam regrediar, ne mihi dominetur Nabuchodonosor, sed Jesus, filius Josedech; veniat Ezras et reducat me in patriam meam. Stultus ego qui volebam cantare canticum Domini in terra aliena, et, deserto monte Sina, Ægypti auxilium flagitabam. Non recordabar Evangelii, quia qui de Jerusalem egreditur, statim incidit in latrones, spoliatur, vulneratur, occiditur. Sed licet sacerdos despiciat atque levites, Samaritanus ille misericors est, cui cum diceretur: *Samaritanus es, et dæmonium habes* ¹, dæmonium renuens, Samaritum se non negavit. Quia quem nos *custodem*, Hebræi *Samaritem* vocant. Maleficum quidam me garriunt, titulum fidei servus agnosco. Magum vocant et Judæi Dominum meum. Seductor et Apostolus dictus est. Tentatio me non apprehendat, nisi humana ². Quotam partem angustiarum perpeusus sum, qui cruci milito? Infamiam falsi criminis imputarunt. Sed scio per bonam et malam famam perveniri ad regna cælorum.

(1) Joann. XX.—(2) I. Cor. X.

charme , c'est la maigreur et la pâleur. Vous vous persuadez que de tels gens sont malheureux ; nous vous croyons bien plus malheureux encore. Nous nous rendons la pareille , et nous nous traitons l'un l'autre d'insensés. Ceci, noble Asella, je vous l'écris à la hâte, triste et les yeux pleins de larmes, au moment de m'embarquer ; je rends grâces à mon Dieu d'avoir été digne d'être haï par le monde. Obtenez-moi par vos prières que je puisse retourner de Babylone à Jérusalem , et avoir pour maître, non point Nabuchodonosor, mais Jésus, fils de Josédéch. Vienne Ezras , et qu'il me reconduise en ma patrie. Insensé ! je voulais chanter le cantique du Seigneur sur une terre étrangère, et, abandonnant le mont Sinai, je mendiais le secours de l'Égypte. Je ne me rappelais pas l'Évangile , qui nous apprend qu'au sortir de Jérusalem , on tombe aussitôt dans les mains des voleurs , on est dépouillé , blessé , tué. Mais, bien que le prêtre et le lévite me méprisent, il reste ce miséricordieux Samaritain qui , lorsqu'on lui disait : *Vous êtes Samaritain, vous êtes possédé du démon*, rejeta le nom de possédé, et ne refusa pas celui de Samaritain ; car ce qui est appelé *gardien* chez nous, est appelé *Samaritain* par les Hébreux.— Quelques-uns m'accusent de magie ; serviteur du Christ , je reconnais le titre de ma foi. Les Juifs donnent à mon maître le nom de magicien ; l'Apôtre, lui aussi, a été traité de séducteur. Dieu veuille que je ne sois exposé qu'à des tentations humaines et ordinaires ! Quelle part ai-je encore prise aux angoisses du Christ, moi qui combats sous l'étendard de la croix ? On a jeté sur moi la honte d'un faux crime ; mais je sais qu'à travers la bonne et la mauvaise renommée, on arrive également au royaume des cieux.

Saluta Paulam et Eustochium, velit, nolit mundus, in Christo meas. Saluta matrem Albinam, sororemque Marcellam, Marcellinam quoque et sanctam Felicitatem, et dic eis: Ante tribunal Christi simul stabimus, ibi apparebit qua mente quis vixerit. Memento mei, exemplum pudicitiae et virginitatis insigne, fluctusque maris tuis precibus mitiga.

EPISTOLA XXIX.

AD DAMASUM, PAPAM.

Marcum Terentium Varronem miratur antiquitas, quod apud Latinos tam innumerabiles libros scripserit. Græci Chalcenterum miris esse runt laudibus, quod tantos libros composuerit, quantos quivis nostrum alienos sua manu describere non possit. Et, quia nunc otiosum est apud Latinos græcorum voluminum indicem texere, de eo qui latine scripsit aliqua commemorabo, ut intelligamus nos Epimenidis dormire somnum, et studium quod illi posuerunt in eruditione secularium scripturarum nos in congregandis opibus ponere.

Saluez Paula et Eustochium , qui sont toujours , en dépit du monde , mes sœurs dans le Christ. Saluez notre mère Albina , notre sœur Marcella , ainsi que Marcellina et la sainte Félicité ; dites-leur : Nous serons tous un jour devant le tribunal du Christ , où chacun montrera la conscience qu'il eut pendant sa vie. Souvenez-vous de moi , ô modèle admirable de pudeur et de virginité , et , par vos prières , apaisez les flots sur ma route.

LETTRE XXIX.

A PAULA.

L'antiquité admire Marcus Térentius Varro , parce qu'il a doté les Latins d'un nombre si prodigieux d'écrits. Les Grecs prodiguent les plus grands éloges à Chalcentèrus , pour avoir composé plus de livres que nul de nous ne pourrait , de sa main , en copier d'un autre auteur. Comme il serait assez inutile , chez des Latins , de donner un catalogue d'ouvrages grecs , je dirai quelques mots de l'auteur qui a écrit en latin ; nous comprendrons alors que nous dormons le sommeil d'Épiménide , et que ce qu'ils mirent de zèle à s'instruire dans les lettres profanes¹ , nous le mettons , nous , à amasser des richesses.

Scriptis itaque Varro quadraginta quinque libros Antiquitatum ; quatuor de Vita populi romani,...

Quorsum Varronis et Chalcenteri mentio facta sit quæritis ? videlicet ut ad Adamantium nostrumque Chalcenterum veniamus , qui tanto studio in sanctarum Scripturarum labore sudavit ut juste Adamantii nomen acceperit. Vultis nosse quanta ingenii sui reliquerit monumenta ? Sequens titulus ostendit. Scripsit :

In Genesim libros tredecim.

Mysticarum Homiliarum libros duos.

In Exodum excerpta.

In Leviticum excerpta.

.

.

Item Monobiblia.

Περὶ ἀρχῶν libros quatuor.

De Resurrectione libros duos.

Et alios de Resurrectione dialogos duos.

.

.

Videtis-ne et Græcos pariter et Latinos unius labore superatos ? quis enim unquam tanta legere potuit quanta ipse conscripsit ? Porro hoc sudore quid accepit pretii ? Damnatur a Demetrio episcopo , exceptis Palestinae , et Arabiae , et Pheni-

Or, Varro a écrit quarante-cinq livres sur les Antiquités, quatre livres sur la Vie du peuple romain. . .

Mais à quoi bon parler de Varro et de Chalcentérus ? C'est pour en venir à Adamantius, notre Chalcentérus, qui a étudié les saintes Ecritures avec tant de courage et d'ardeur, qu'il a reçu bien justement le nom d'Adamantius. Voulez-vous savoir combien il a laissé de monuments de son génie ? La liste suivante vous l'apprendra. Il a écrit :

Sur la *Genèse* treize livres.

De mystiques Homélies deux livres.

Sur l'*Exode* des fragments.

Sur le *Lévitique* des fragments.

.

Plus des *Monobiblia*.

Περὶ αρχῶν quatre livres.

Sur la Résurrection deux livres.

Encore sur la Résurrection douze dialogues.

.

Voyez-vous et les Grecs et les Latins surpassés par un seul écrivain ? Car, où est l'homme qui ait pu jamais autant lire que celui-là a écrit ? Or, pour de semblables travaux, quelle récompense reçut-il ? Il est condamné par l'évêque Démétrius, quoique défendu par

cis atque Achaiaë sacerdotibus. In damnationem ejus consentit urbs Romana ; ipsa contra hunc cogit senatum , non propter dogmatum novitatem , non propter hæresim , ut tunc adversus eum rabidi canes simulant , sed quia gloriam eloquentiæ ejus et scientiæ ferre non poterant , et , illo dicente , omnes muti putabantur.

Hæc quare scripserim et ad pauperis lucernæ igniculum , cito sermone , sed non cauto , dictaverim , potestis intelligere , si Epicuros et Aristippos cogitetis.

EPISTOLA XXX.

AD PAMMACHIUM.

Hieronymi pro libris adversus Jovinianum apologia ad Pammachium.

Quod ad te huc usque non scripsi causa fuit silentium tuum. Verebar enim ne , si tacenti scriberem , molestum me magis quam officiosum putares. Nunc autem provocatus dulcissimis litteris tuis, et hujuscemodi litteris, quæ me ad phi-

les prêtres de Palestine , d'Arabie , de Phénicie et d'Achaïe. La ville de Rome souscrit à cette condamnation ; elle suscite le sénat contre lui , non point à cause de quelque dogme nouveau , non point à cause d'une hérésie , comme le prétendent aujourd'hui les ebïens qui aboient contre lui , mais parce qu'on ne lui pardonnait pas l'éclat de son éloquence et de son savoir ; et que , devant sa parole , tous paraissaient muets.

Comment il s'est fait que j'aie écrit ces lignes , à la faible lueur d'une modeste lampe , et avec plus de rapidité que de circonspection , c'est ce que vous pourrez comprendre , si vous songez aux Epicure et aux Aristippe.

LETTRE XXX.

A PAMMACHIUS.

Apologétique de Jérôme , prêtre , à Pammachius , pour les livres contre Jovinianus.

Si j'ai différé jusqu'à présent de vous écrire , votre silence en a été cause ; car je craignais , en l'interrompant , de vous causer plus d'importunité que de plaisir. Maintenant , prévenu par votre douce lettre , par une lettre qui m'invite à philosopher sur un de nos dogmes , je reçois à bras ouverts , comme on dit , un

losophiam nostri dogmatis provocarent , et condiscipulum quondam , et sodalem , et amicum , obviis , ut aiunt , manibus excipio , defensoremque meorum opusculorum paro , ita tamen si ante te placatum iudicem habuero ; imo si oratorem meum super omnibus quæ in me arguuntur instruxero . Hoc enim et Tullius tuus , et ante illum in brevi et solo volumine , scripsit Antonius : « Pri- » mam causæ esse victoriam diligenter causam , » pro qua dicturus es , discere . »

Reprehendunt me quidam quod in libris , quos adversus Jovinianum scripsi , nimius fuerim , vel in laude virginum , vel in suggillatione nuptiarum , et aiunt condemnationem quodammodo esse matrimonii in tantum pudicitiam prædicare ut nulla videatur inter uxorem et virginem comparatio derelinqui . Ego , si bene problematis memini , inter Jovinianum et nos ista contentio est quod ille exæquet virginitati nuptias , nos subjiciamus ; ille vel parum vel nihil , nos multum interesse dicamus . Denique idcirco , te post Dominum faciente , damnatus est , quod ausus sit perpetuæ castitati matrimonium comparare . Aut si idipsum virgo putatur , et nupta cur piaculum vocis hujus Roma audire non potuit ? Virgo a viro , non vir a virgine generatur . Medium esse nihil potest ; aut mea sententia sequenda est , aut Joviniani . Si reprehendor quod nuptias virginitati subjicio , laudetur ipse qui comparat .

ancien condisciple , mon camarade et mon ami. Je cherche à faire de vous le défenseur de mes faibles ouvrages ; mais auparavant je voudrais en vous fléchir mon juge , ou plutôt instruire mon avocat de tous les griefs dont on me charge ; car , ainsi que le dit Tullius , votre compatriote , et que l'avait déjà dit Antonius , dans un petit ouvrage , le seul qu'il ait composé : « Le » premier moyen d'assurer le gain d'une cause , c'est » de l'étudier avec soin. »

Quelques-uns donc me blâment d'avoir , dans les livres contre Jovinianus , trop élevé la virginité , et trop abaissé le mariage. Ils disent que c'est , en quelque façon , condamner le mariage que de louer si fort la chasteté , de manière à mettre une énorme différence entre une vierge et une femme mariée. S'il m'en souvient bien , le sujet de mes débats avec Jovinianus consiste en ce qu'il égale le mariage à la virginité , tandis que je mets la virginité au-dessus du mariage ; qu'il trouve peu de différence ou qu'il n'en trouve point , tandis que j'en trouve une très-grande entre l'un et l'autre état. Enfin , et c'est de quoi nous vous sommes redevables , à vous , après le Seigneur , il n'a été condamné que pour avoir osé égaler le mariage à la virginité perpétuelle. Mais , s'il n'y a point de différence entre une vierge et une femme mariée , pourquoi donc Rome n'a-t-elle pu entendre professer une doctrine aussi impie ? L'homme engendre les vierges , mais les vierges n'engendrent pas l'homme. Point de milieu : il faut être , ou de mon sentiment ou de celui de Jovinianus. Si l'on me blâme de mettre le mariage au-dessous de la virginité , on doit

Si autem damnatus est qui æquales putabat , damnatio ejus mei operis testimonium sit. Si seculi homines indignantur in minori gradu se esse quam virgines , miror clericos , et monachos et continentes id non laudare quod faciunt. Castant se ab uxoribus suis , ut imitentur virginum castitatem , et id ipsum volunt esse maritatas quod virgines ? Aut jungantur itaque uxoribus suis quibus renunciaverant ; aut , si se abstinuerint , etiam tacentes confitebuntur melius esse quod nuptiarum operi prætulere.

An ego rudis in Scripturis , et nunc primum sacra volumina legens , lineam et , ut ita dicam , tenue dicendi filum inter virginitatem et nuptias servare non potui ? Videlicet nesciebam dictum : *Noli esse justus multum* ¹ , et , dum unum latus protego , in altero vulneratus sum ; atque , ut manifestius loquar , dum contra Jovinianum presso gradu pugno , a Manichæo terga mea confossa sunt. Nonne , quæso , statim in principio operis mei ista præfatus sum ? « Neque enim nos , Mar-
 » cionis et Manichæi dogma sectantes , nuptiis
 » detrahimus. Nec Tatiani , principis enkratita-
 » rum , errore decepti , omnem coitum spurcum
 » putamus , qui non solum nuptias , sed cibos
 » quoque , quos Deus creavit ad utendum , dam-

(1) Eccl. VII. 17.

le louer de les mettre sur le même rang ; mais puisqu'il a été condamné pour cela , sa condamnation doit autoriser mon ouvrage. Si les gens du monde ne peuvent souffrir qu'on les place dans un rang inférieur à celui des vierges, je m'étonne que des clercs, des moines et des hommes voués à la continence ne fassent pas l'éloge de la profession qu'ils ont embrassée. Ces derniers s'abstiennent de leurs épouses pour garder la chasteté comme les vierges , et cependant ils ne mettent aucune différence entre les femmes mariées et les vierges. Qu'ils reprennent donc leurs femmes qu'ils avaient abandonnées ; ou, s'ils persistent à s'en tenir éloignés, leur silence même fera bien connaître que l'état qu'ils préfèrent au mariage est le meilleur.

Suis-je si peu versé dans les Écritures , et si novice dans les pages sacrées , que je n'aie pu suivre une ligne , et le plus faible enchaînement de paroles entre la virginité et le mariage ? Sans doute , j'ignorais qu'il est écrit : *Ne sois pas trop juste* ; et , en me tenant en garde d'un côté , je me suis laissé blesser à l'autre. Je m'explique : est-ce que , par hasard , en combattant de pied ferme contre Jovinianus , je me suis laissé blesser par derrière au manichéen ? Dès le commencement du livre , n'ai-je pas dit : « Je ne vais point , à l'exemple de » Marcion et du manichéen , déclamer contre le ma- » riage , ni regarder comme impure toute union des » deux sexes , me laissant prendre aux erreurs de Ta- » tianus chef des encratites, qui condamne et réprouve, » non-seulement le mariage , mais encore les viandes » que Dieu a créées pour l'usage des hommes. Nous » savons que , dans une grande maison , il se trouve , » non-seulement des vases d'or et d'argent , mais aussi

» nat et reprobat. Scimus in domo magna non
 » solum vasa aurea et argentea esse, sed et lig-
 » nea et fictilia ¹, et super fundamentum Chris-
 » ti, quod Paulus architectus posuit, alius su-
 » perædificat aurum, argentum, lapides pretio-
 » sos; alius, e contrario, fœnum, ligna, stipu-
 » lam ². Non ignoramus honorabiles nuptias, et
 » cubile immaculatum. Legimus primam Dei
 » sententiam: *Crescite, et multiplicamini, et*
 » *replete terram* ³. Sed ita nuptias recipimus ut
 » virginitatem, quæ de nuptiis nascitur, præfera-
 » mus. Numquid argentum non erit argentum,
 » si aurum argento pretiosius est? Aut arboris
 » et segetis contumelia est, si radici et foliis,
 » culmo et aristis, poma præferantur et fructus?
 » Ut poma ex arbore, frumentum ex stipula, ita
 » virginitas ex nuptiis. Centesimus et sexagesi-
 » mus et tricesimus fructus, quamquam de una
 » terra, et de una semente nascatur, tamen mul-
 » tum differt in numero. Triginta referuntur ad
 » nuptias, quia et ipsa digitorum conjunctio,
 » quasi molli osculo se complexans et fœderans,
 » maritum pingit et conjugem. Sexaginta vero
 » ad viduas, eo quod in angustia et tribulatio-
 » ne sint positæ. Unde et superiori digito de-
 » primuntur, quia quanto major est difficultas
 » expertæ quondam voluptatis illecebris absti-

(1) II. Tim. II. 20.—(2) I. Cor. III. 10. 12.—(3) Gen. I. 28.

» *des vases de bois et d'argile ; et , sur les fondements du*
» *Christ , fondements que l'architecte Paul a jetés , les*
» *uns bâtissent avec de l'or , de l'argent et des pierres*
» *précieuses , les autres , au contraire , avec du foin , du*
» *bois et de la paille. Nous n'ignorons point que le ma-*
» *riage est chose respectable , et que la couche nuptiale*
» *est sans tache. Nous avons lu le premier comman-*
» *dement de Dieu : Croissez , multipliez , et remplissez la*
» *terre. Mais si nous approuvons le mariage , nous lui*
» *préférons néanmoins la virginité , qui en est le fruit.*
» *Est - ce que l'argent cessera d'être argent , parce*
» *qu'il est moins précieux que l'or ? Est-ce faire injure*
» *à l'arbre et au blé que de préférer les fruits à la ra-*
» *cine et aux feuilles , le froment à la tige et à l'épi ?*
» *De même que les fruits proviennent de l'arbre , le*
» *froment de la tige , de même la virginité est produite*
» *par le mariage. Le grain qui donne cent pour un ,*
» *celui qui donne soixante , celui qui donne trente ,*
» *ne laisse pas , quoiqu'il provienne d'une même terre ,*
» *d'une même semence , de différer beaucoup en nom-*
» *bre. Le nombre trente a rapport au mariage ; car*
» *l'union même des doigts , qui s'enlacent et s'allient*
» *comme en une sorte de doux baiser , représente*
» *l'union du mari et de la femme. Le nombre soixante*
» *se rapporte aux veuves , et on le désigne en mettant*
» *un doigt sur un autre ; car elles sont dans les angois-*
» *ses et les tribulations ; mais plus il leur est pénible*
» *d'être privés d'un plaisir qu'elles goûtèrent jadis ,*
» *plus aussi leur récompense sera grande. Pour le*
» *nombre cent , — faites bien attention à ceci , lecteur ,*
» *— on passe de la main gauche à la droite , puis , avec*
» *les mêmes doigts dont , à la main gauche , on s'é-*

» nere, tanto majus et præmium. Porro nume-
 » rus centesimus, quæso diligenter lector at-
 » tende, de sinistra transfertur ad dexteram, et
 » iisdem quidem digitis, sed non eadem manu
 » quibus in læva, nuptæ significantur et viduæ,
 » circulum faciens, exprimit virginitatis coro-
 » nam. »

Oro te, qui hæc loquitur damnat nuptias?
 Aurum virginitatem, argentum diximus matri-
 monium. Centesimum et sexagesimum et tri-
 cesimum fructum de una terra exposuimus, et
 de una semente generari, licet multum differat
 in numero. Et quis unquam tam iniquus lector
 erit ut non ex meis dictis, sed ex suo me sensu
 judicet? Et certe multo clementiores erga conju-
 gia fuimus omnibus pene latinis et græcis tracta-
 toribus, qui centesimum numerum ad martyres
 referunt, sexagesimum ad virgines, tricesimum
 ad viduas; atque ita fit, juxta illorum sententiam
 ut de bona terra, et de patrisfamilias semine
 excludantur mariti. Verum ne, in principio
 cautus, in reliquis forsitan improvidus fuerim,
 nonne post partitionem opusculi, cum ad quæs-
 tiones venirem, statim intuli: « Vos, quæso,
 » utriusque sexus virgines et continentes, mariti
 » quoque et digami, ut conatus meos orationi-
 » bus adjuvetis. Cunctorum in commune Jovi-
 » nianus hostis est. » Quorum ego orationibus

» tait servi pour désigner l'état des personnes mariées
» et des veuves , on forme un cercle qui représente
» la couronne de la virginité. »

Or, je vous prie , parler de la sorte est-ce condamner le mariage ? Nous avons comparé la virginité à l'or, le mariage à l'argent. Nous avons dit que les grains , dont les uns rendent cent pour un , les autres soixante et les autres trente , sont produits de la même terre et de la même semence , bien qu'ils diffèrent beaucoup en nombre. Et quel lecteur sera donc assez peu équitable pour me condamner, non point d'après mes paroles , mais d'après sa propre pensée ? Assurément , nous avons été , à l'égard du mariage , beaucoup plus indulgents que la plupart des docteurs grecs et latins, qui appliquent aux martyrs le nombre cent , aux vierges le nombre soixante , aux veuves le nombre trente , et qui , par là , excluent le mariage de la bonne terre et du champ que le père de famille a ensemencé. Mais , afin qu'il ne semblât pas que , après avoir été réservé dans le commencement de mon livre , je ne gardais plus de bornes par la suite , n'ai-je pas eu soin , une fois les divisions établies , et prêt à entrer en matière , de dire aussitôt : « Je vous en conjure , vierges de l'un et de » l'autre sexe , et vous qui vivez dans la continence , » et vous qui êtes engagés dans le mariage ou même » dans de secondes noces , aidez mes efforts par vos » prières ; c'est de vous tous que Jovinianus est l'en-

indigeo, et quos adjuutores mei operis precor, eos possum Manichæi errore damnare?

Curramus ad reliqua, neque enim epistolæ brevitatis patitur diutius in singulis immorari. Interpretantes illud Apostoli testimonium: *Uxor proprii corporis sui non habet potestatem, sed vir; similiter et vir corporis sui non habet potestatem, sed uxor*¹, hoc subjunximus: « Omnis » hæc quæstio de his est qui in matrimonio sunt, » aneis liceat uxores dimittere, quod et Dominus, » in Evangelio, prohibuit. Unde et Apostolus: « *Bonum est, ait, homini uxorem vel mulierem* » *non tangere*², quasi in tactu ejus periculum sit, » quasi qui eam tetigerit non evadat. Unde et » Joseph, quia illum tangere volebat Ægyptia, » fugiens de manibus ejus, pallium abjecit. Sed » quia qui semel duxit uxorem, nisi ex consensu » se non valet abstinere, nec dare repudium non » peccanti, reddat conjugii debitum, quia sponte » se alligavit ut reddere cogeretur. » Qui Domini dicit esse præceptum, ne dimittantur uxores, et absque consensu, *quod Deus conjunxit homo non separet*³, hic potest dici nuptias condemnare?

Rursum in sequentibus: *Sed unusquisque, ait, habet proprium donum ex Deo. Alius quidem*

(1) I. Cor. VII. 4.—(2) Ibid. 4.—(3) Matth. XIX. 7.

» nemi. » Ceux dont les prières me sont nécessaires , que je réclame pour soutiens de mon œuvre ; ai-je pu , me laissant aller aux erreurs des manichéens , condamner leur profession ?

Poursuivons , car les bornes étroites d'une lettre ne me permettent pas de m'arrêter long-temps à chaque chose l'une après l'autre. En expliquant ce passage de Paul : *Le corps de la femme n'est point à elle , mais à son mari ; de même le corps du mari n'est point à lui , mais à sa femme* , nous avons ajouté : « Toute cette question » ne regarde que les hommes engagés dans le mariage , » et il s'agit de savoir s'il leur est permis de renvoyer » leur femme , ce que le Seigneur a défendu dans l'É- » vangile. C'est pour cela que l'Apôtre dit : *Il est avan- » tageux à l'homme de ne s'approcher d'aucune femme , » comme s'il y avait du danger à toucher une femme , » et que l'on pût s'en approcher sans se perdre. De là » vient que Joseph , lorsque cette Égyptienne voulait » le toucher , s'échappa de ses mains et lui abandonna » son manteau. Mais , comme celui qui s'est une fois » marié ne peut , sans le consentement de sa femme , » vivre dans la continence , ni la répudier sans motif , » il faut qu'il lui rende le devoir conjugal , parce qu'il » s'est engagé volontairement à être obligé de le lui » rendre. » Celui qui dit que c'est un précepte du Sei- gneur de ne pas répudier une femme , et que l'homme ne doit pas , sans un mutuel consentement , *séparer ce que Dieu a uni* , peut-on dire que celui-là condamne le mariage ?*

L'Apôtre dit ensuite : *Mais chacun a son don particulier , selon qu'il le reçoit de Dieu , celui-ci d'une manière , celui-là d'une autre.* En expliquant ce passage , nous

sic ; alius autem sic ¹. Quam sententiam nos exponentes , hæc intulimus : « Quid , inquit , velim perspicuum est. Sed quoniam in Ecclesia diversa sunt dona , concedo et nuptias , ne videar damnare naturam. Simulque consideranda quod aliud donum virginitatis sit , aliud nuptiarum. Si enim eadem esset merces nuptiarum et virginum , nequaquam dixisset post præceptum continentiae : *Sed unusquisque proprium habet donum ex Deo , alius quidem sic , alius autem sic*. Ubi proprietas singulorum est , ibi altrinsecus diversitas. Concedo et nuptias esse donum Dei , sed inter donum et donum magna diversitas est. Denique et Apostolus de quodam post incestum pœnitente : *E contrario , inquit , donate ei et consolamini*. — *Et si cui quid donastis , et ego* ². Ac , ne putarem donum hominis contemnendum , addidit : *Nam et ego quod donavi , si quid donavi , propter vos coram Christo* ³. Diversa sunt dona Christi. Unde et Joseph in typo ejus variam habebat tunicam. Et in psalmo quadragesimo quarto legimus » : *Astitit regina a dextris tuis in vestitu deaurato , circumdata varietate* ⁴. Et Petrus apostolus : *Sicut cohæredes , ait , multiplicis gratiæ Dei* ⁵. Quod significantius græce dicitur *ποικιλῆς* , id est , varix.

(1) I. Cor. VII. — (2) II. Cor. II. 7. 40. — (3) Ibid.

(4) Ps. XLIV. 40. — (5) Petr. III. 7.

avons ajouté : « Il est facile , dit l'Apôtre , de voir ce » que je demande. Mais , comme dans l'Eglise , les » dons sont divers , je permets le mariage , pour qu'il » ne semble pas que je condamne la nature. Remar- » quez encorc ceci : Autre est le don de la virginité , » autre celui du mariage ; car , si la récompense du » mariage et de la virginité était la même , l'Apôtre , » après avoir conseillé de garder la continence , n'eût » point ajouté : *Mais chacun a son don particulier, selon » qu'il le reçoit de Dieu, celui-ci d'une manière, celui-là » d'une autre.* Là où chacun a son don spécial , là se » trouve diversité de dons. J'avoue que le mariage est » aussi un don de Dieu , mais entre un don et un don » il y a une grande différence. Enfin , l'Apôtre , par- » lant d'un incestueux qui faisait pénitence : *Pardon- » nez-lui plutôt , dit-il , et tâchez de le consoler.—Ce que » vous lui accorderez , je l'accorde aussi.* Et , de peur » que nous ne pensions que l'on puisse faire cas d'un » don qui vient de l'homme , il ajoute : *Car, si j'ai ac- » cordé quelque chose , je l'ai accordé à cause de vous , » et devant Jésus-Christ.* Les dons du Christ ne sont » pas tous de même nature. Voilà pourquoi Joseph , » qui était le type du Sauveur , avait une robe de cou- » leurs diverses. Nous lisons aussi dans le psaume qua- » rante-quatrième : *La reine est restée debout à votre » droite, ayant un habit enrichi d'or , et étant couverte » de ses divers ornements.* L'apôtre saint Pierre dit en- » core : *Comme cohéritiers de la grâce infinie de Dieu,* » ce que le grec exprime d'une manière plus forte et » plus énergique , par le mot *ποικιλής* , qui signifie *va- » rié.* »

Rogo , quæ est ista contentio claudere oculos , nec apertissimum lumen aspicere ? In Ecclesia diximus esse dona diversa , et aliud donum virginitatis , et aliud nuptiarum . Et post paululum : Concedo et nuptias esse donum Dei . Sed inter donum et donum magna diversitas est . Et quod Dei donum voce apertissima pronuntiamus , damnare dicimur ? Porro si Joseph in typo Domini accipitur , tunica ejus varia atque distincta in virginibus , viduis , continentibus ac maritalis est . Et potest videri quasi alienus , qui de tunica Christi est , cum et ipsam reginam , hoc est , Ecclesiam Salvatoris in vestitu deaurato , eadem varietate circumdatam dixerimus ? Sed et in consequentibus , de conjugio disputantes , eundem sensum secuti sumus . « Illic locus ad præsentem » controversiam non pertinet ; docet enim , juxta » sententiam Domini , uxorem , excepta causa » fornicationis , non repudiandam , et repudiatam » vivo marito alteri non nubere , aut certe viro » suo deber ereconciliari . Necnon et in alio lo- » co : *Mulier , alligata est , quanto tempore » vir ejus vivit . Quod si dormierit vir ejus , » liberata est a lege viri . Cui vult nubat , tan- » tum in Domino* ¹ , id est , christiano . Qui se- » cundas nuptias tertiasque concedit in Domino , » primas cum ethnico prohibet . » Aperiant , quæ-

(1) I. Cor. VII. 39.

Je vous le demande , quelle opiniâtreté n'est-ce pas de ne vouloir point ouvrir les yeux à la plus éclatante lumière ? Nous avons dit qu'il est , dans l'Eglise , plusieurs sortes de dons , que le don de la virginité diffère de celui du mariage ; nous avons ajouté un peu après : Oui , le mariage est un don de Dieu ; mais entre un don et un don il y a une grande différence. Et ce que je proclame à haute voix , comme un don de Dieu , l'on m'accuse de le condamner ? Or , si Joseph est le type du Seigneur , cette robe de couleurs diverses dont il était revêtu nous représente aussi les divers états des vierges , des veuves , de ceux qui vivent dans la continence ou qui sont engagés dans le mariage. Puis - je donc avoir regardé comme profanes ceux qui appartiennent à la tunique du Christ , surtout quand j'ai dit que la reine elle-même , c'est-à-dire , l'Eglise du Seigneur , qui est revêtue d'un habit d'or , est aussi environnée de divers ornements ? Parlant ensuite du mariage , toujours nous avons professé la même opinion. « Cet » endroit , avons-nous dit , ne fait rien à notre sujet ; » car saint Paul nous apprend par là , suivant les enseignements du Sauveur , qu'un mari ne doit point , » hors le cas de fornication , répudier sa femme , et » qu'une femme répudiée ne peut , du vivant de son » mari , épouser un autre homme ; mais qu'elle doit , » au contraire , se réconcilier avec son époux. Et dans » un autre endroit : *La femme est liée à la loi du mariage , tant que son mari est vivant ; mais si son mari meurt , elle est affranchie de cette loi : qu'elle se marie à qui elle voudra , pourvu que ce soit selon le Seigneur , c'est-à-dire , qu'elle se marie à un chrétien. Celui qui permet les secondes et les troisièmes noccs , pourvu*

so, aures obtretractores mei, et videant me secundas et tertias nuptias concessisse in Domino. Qui secundas et tertias non damnavi, primum potui damnare matrimonium?

In eo quoque loco, ubi interpretamur capitulum Apostoli: *Circumcisisus aliquis vocatus est? non adducat præputium. In præputio vocatus est? non circumcidatur*¹, licet quidam prudentissimi interpretes Scripturarum hoc de circumcissione et servitute legis dictum esse contendant, nonne apertissime fœdera servamus nuptiarum? Diximus enim: « *Si in præputio quis vocatus* »
 » *est, non circumcidatur.* Habebas, inquit, uxorem, cum credidisti; noli fidem Christi causam
 » putare dissidii, quia in pace nos vocavit Deus.
 » *Circumcisio nihil est, et præputium nihil est,*
 » *sed observatio mandatorum Dei* Nihil enim
 » prodest absque operibus cœlibatus et nuptiæ,
 » cum etiam fides, quæ proprie christianorum
 » est, si opera non habuerit, mortua esse dicitur.
 » Et hac lege virgines quoque Vestæ et Junonis univiræ in sanctarum queant ordine numerari. Et post paululum: *Servus vocatus est,*
 » *non sit tibi curæ, sed etsi potes fieri liber,*
 » *magis utere*³. Etiamsi habes, inquit, uxorem,

(1) I Cor. VII. 18.—(2) Ibid. 19 —(3) Ibid. 21.

« qu'elles se fassent dans le Seigneur, défend-il les premières noces avec un païen? » Que mes détracteurs ouvrent les oreilles, je les en conjure, et qu'ils voient que j'ai permis les secondes et les troisièmes noces, pourvu qu'elles se fassent dans le Seigneur. Moi, qui n'ai pas condamné les secondes, ni les troisièmes, ai-je donc pu condamner les premières?

Lorsque j'ai expliqué ce passage de l'Apôtre: *Un homme est-il appelé à la foi, étant incirconcis, qu'il n'affecte point de paraître incirconcis. Un autre y est-il appelé, n'étant pas circoncis, qu'il ne se fasse point circoncire*, alors, quoique certains interprètes, fort versés dans les Ecritures, prétendent que ceci doit s'appliquer à la circoncision et à la servitude de la loi, n'en ai-je pas fait clairement l'application au mariage, et n'ai-je pas dit: « *Si un homme est appelé à la foi, étant incirconcis, qu'il ne se fasse pas circoncire*. En d'autres termes, vous aviez une épouse quand vous fûtes appelé à la foi, ne croyez pas que la foi du Christ soit pour vous un motif de séparation. *Ce n'est rien d'être circoncis ou d'être incirconcis, mais observer les commandements de Dieu c'est tout*. Le célibat, comme le mariage, ne sert à rien, sans les œuvres, puisque la foi même, apanage particulier des chrétiens, est une foi morte, si elle n'est soutenue par les œuvres; autrement, l'on pourrait mettre au nombre des saintes et les vierges de Vesta, et les femmes qui, après un premier mariage, se consacraient à Junon. Et un peu plus loin, il dit: *Avez-vous été appelé à la foi, étant esclave? que cela ne vous trouble point; mais faites-en un bon usage, quand même vous pourriez être*

» rem , et illi alligatus es , et solvis debitum ,
 » et non habes tui corporis potestatem , atque ,
 » ut manifestius loquar , servus uxoris es , noli
 » propter hoc habere tristitiam , nec de amissa
 » virginitate suspires. Sed etiamsi potes causas
 » aliquas invenire dissidii , ut libertate pudicitiae
 » perfruaris , noli salutem tuam cum alterius
 » interitu quærere. Habeto paulisper uxorem ,
 » nec præcurras morantem. Expecta dum sequi-
 » tur : Si egeris patienter , conjux mutabitur in
 » sorore. »

In eo quoque loco ubi tractavimus cur dixisset Paulus : *De virginibus autem Domini præceptum non habeo ; consilium autem do , tanquam misericordiam consecutus a Domino , ut sim fidelis* ¹ , ita virginitatem prætulimus ut nuptiarum ordinem servaremus. « Si virginitatem Dominus imperasset , videbatur nuptias
 » condemnare , et hominum auferre seminarium ,
 » unde et ipsa virginitas nascitur. Si præcidisset radicem , quomodo fruges quæreret ? Nisi
 » ante fundamenta jecisset , qua ratione ædificium exstrueret , et operturum cuncta desuper
 » culmen imponeret ? » Si radicem nuptias , si virginitatem diximus fructus ; si fundamentum matrimonium , et ædificium vel culmen perpetuam castitatem , quis vel tam invidus , vel

(1) I. Cor. VII. 25.

» *libre*. En d'autres termes , si vous êtes marié et attaché à une femme ; si vous lui rendez le devoir conjugal , parce que votre cœur n'est pas en votre puissance ; ou , pour mieux dire , si vous êtes esclave de votre femme , ne vous attristez point pour cela , et ne regrettez pas la perte de votre virginité. Et quand même vous pourriez trouver quelque motif de séparation , afin de vivre librement en continence , ne compromettez pas le salut de votre épouse pour faciliter le vôtre ; gardez encore un peu votre épouse , ne la devancez pas , attendez qu'elle vous suive ; et si vous montrez quelque patience , votre épouse deviendra votre sœur. »

Dans cet endroit aussi où nous avons expliqué ce passage de Paul : *Quant aux vierges, je n'ai point reçu de commandement du Seigneur, mais voici le conseil que je donne, comme ayant reçu de Dieu la grâce d'être son fidèle ministre, nous avons préféré la virginité en conservant la prérogative du mariage.* « Si le Seigneur , disions-nous , eût fait un précepte de la virginité , il aurait semblé condamner le mariage et détruire cette source de génération qui produit les vierges elles-mêmes. S'il avait coupé la racine de l'arbre , comment pourrait-il cueillir des fruits ? S'il n'eût d'abord jeté les bases , comment élèverait-il l'édifice et y mettrait-il le comble ? » Puisque j'ai dit que le mariage c'est la racine , que la virginité ce sont les fruits ; que le mariage c'est le fondement , et que la chasteté perpétuelle c'est l'édifice ou le comble , qui sera donc assez rongé par l'envie , assez aveuglé par le désir de décrier , pour ne pas vouloir , là où il se trouve un édifice

tam cæcus obtrektor mei erit, ut in eadem domo ædificium vel culmen videat et fundamentum quod ædificium et culmen portat, ignoret?

Porro et in alio loco proponentes Apostoli testimonium, in quo ait : *Alligatus es uxori, noli quærerere solutionem. Solutus es ab uxore, noli quærerere uxorem* ¹, illico hæc subjecimus :
 « Habet unusquisque nostrum terminos suos,
 » redde mihi meum, et tu tene tuum. Si alligatus es uxori tuæ, ne illi des repudium. Si solutus sum ab uxore, non quæram uxorem.
 » Ut ego non solvo conjugia, si semel ligata sunt, ita tu non liges quod solutum est.

Sed et in alio testimonio, quid de virginitate et nuptiis senserimus manifestissime declaratur. « Non imponit nobis Apostolus laqueum, nec cogit esse quod nolumus, sed suadet quod honestum est et decorum : et intente facit servire Domino, et semper esse sollicitos, et expectare paratam Domini voluntatem, ut cum quid imperaverit, quasi strenuus et armatus miles, statim impleat quod præceptum est, et hoc faciat sine ulla distentione, quæ data est, secundum Ecclesiasten, hominibus hujus mundi, ut distendantur in ea. »

In fine quoque comparationis nuptiarum et virginum, disputationem nostram hoc sermone

(1) I, Cor. VII. 27.

ou un comble , reconnaître qu'il y a un fondement qui supporte le tout ?

Après avoir, en un autre endroit , cité ce passage de l'Apôtre : *Etes-vous lié avec une femme ? ne cherchez point à vous délier. N'avez-vous point de femme ? ne cherchez pas à vous marier*, nous avons aussitôt ajouté : « Chacun de vous a ses limites ; rendez-moi ce qui » m'appartient , et gardez ce qui est à vous. Si vous » êtes lié avec une femme , ne la répudiez pas ; si vous » ne l'êtes pas , n'en cherchez point une autre. Comme » je ne prétends pas , moi , délier ceux qui sont unis » par les liens du mariage , n'entreprenez pas non plus » de lier ceux qui sont dégagés de tout lien. »

J'ai déclaré aussi dans un autre endroit , et de la manière la plus formelle , ce que je pense de la virginité et du mariage. « L'Apôtre , ai-je dit , ne veut pas nous » surprendre ni forcer nos inclinations ; mais il nous » conseille ce qu'il y a d'honnête et de saint , nous exhorte à servir Dieu du fond de notre ame , à considérer attentivement ce qu'il exige de nous , à être toujours prêts à faire sa volonté , afin que , s'il nous ordonne quelque chose , nous l'exécutions sur-le-champ : pareils , à des soldats généreux , qui sont toujours sous les armes , et que nous ne nous embarquions pas de ces frivoles soins qui , suivant l'Écclésiaste , font la seule occupation des gens du monde. »

Après avoir comparé l'état des vierges avec celui des personnes mariées , nous avons fini par ces mots : « Là » où il est un bon et un meilleur état , il ne saurait y » avoir une même récompense pour chacun de ces » états. Or , si la récompense ne peut être la même , il

conclusimus : « Ubi bonum et melius est , ibi »
 » boni et melioris non unum est præmium ; et »
 » ubi non est unum præmium , ibi utique dona »
 » diversa. Tantum igitur interest inter nuptias »
 » et virginitatem , quantum inter non peccare »
 » et benefacere ; imo , ut levius dicam , quantum »
 » inter bonum et melius. »

Porro in consequentibus , cum dicimus : « Fi- »
 » nita disputatione conjugiorum et virginitatis , »
 » ut inter utrumque cauto moderamine præcep- »
 » torum , nec ad sinistram , nec ad dexteram »
 » diverteret , sed via regia graderetur , et illud »
 » impleret : *Ne sis multum justus* ¹ , rursus mo- »
 » nogamiam digamiæ comparat ; et quomodo »
 » nuptias subdiderat virginitati , ita digamiam »
 » nuptiis subjicit » , nonne perspicue ostendi- »
 » mus quæ sit , in Scripturis sanctis , sinistra , quæ »
 » dextra , et quid significet : *Ne sis multum justus* ? »
 » Quod videlicet sinistra sit si Judæorum et gen- »
 » tilium sequamur libidinem , et semper æstuemus »
 » ad coitum. Dextra , si Manicheorum sequamur »
 » errorem , et , simulata pudicitia , impuditiæ re- »
 » tibus implicemur. Via autem regia sit ita appe- »
 » tere virginitatem , ne nuptiæ condemnentur.

Præterea quis tam iniquus meorum opuscu-
 lorum judex erit ut prima matrimonia damnare

(1) Eccl. VII. 17.

» faut bien que les dons soient différents aussi. Il y a
 » donc autant de différence entre le mariage et la vir-
 » ginité qu'il y en a entre ne pas pécher et faire le bien,
 » ou , tout au moins , entre ce qui est bon et ce qui est
 » meilleur. »

Et dans la suite , lorsque nous disons : « L'Apôtre ,
 » après avoir achevé d'examiner la question du ma-
 » riage et de la virginité avec une telle sagesse , une
 » telle réserve dans les préceptes , qu'il ne s'écarte ni
 » à droite ni à gauche , mais qu'il marche par la voie
 » royale , et suit le conseil du Sage : *Ne sois pas juste*
 » *à l'excès* , l'Apôtre compare de nouveau la monoga-
 » mie à la digamie , et de même qu'il avait préféré la
 » virginité au mariage , de même il préfère les pre-
 » mières noces aux secondes , » ne montrons - nous
 pas clairement ce que c'est , dans les saintes Écritu-
 res , que la gauche , ce que c'est que la droite , et ce
 qu'il faut entendre par ces mots : *Ne sois pas juste à*
l'excès ? En effet , c'est aller à gauche que de s'abandon-
 ner , comme les Juifs et les Gentils , à la fougue de la
 passion , et de soupirer toujours pour de honteux plai-
 sirs. C'est aller à droite que de suivre les erreurs des
 manichéens , et , sous le voile d'une chasteté simulée ,
 de se laisser prendre aux filets de l'impureté. C'est al-
 ler par la voie royale que d'aspirer à la virginité , sans
 condamner le mariage.

En outre , qui donc jugera mes faibles écrits d'une
 manière assez peu équitable pour prétendre que je
 condamne les premières noces , moi surtout qui , par-
 lant des secondes , ai dit en termes formels : « L'Apô-

me dicat, cum etiam de secundis dixisse me legerit : « Concedit Apostolus secundas nuptias , » sed volentibus , sed his quæ se continere non » possunt : *Ne, luxuriatæ in Christo, nubere ve-* » *lint , habentes damnationem quod primam* » *fidem irritam fecerint* ¹ ? Et hoc concedit , » quia multæ abierunt retrorsum post Satanam. » — *Cæterum beatiores erunt , si sic permanse-* » *rint* ². Continuoque subjungit apostolicam auc- » toritatem : *Secundum consilium meum*. Porro ne » auctoritas Apostoli, quasi hominis, levior videretur , addidit : *Puto autem quod et ego spiritum* » *Dei habeam* ³. Ubi ad continentiam provocat » ibi non hominis , sed spiritus Dei consilio usus » est. Ubi autem nubendi concedit veniam spi- » ritum Dei non nominat, sed prudentiæ librat » consilium , ita singulis relaxans , ut unusquis- » que ferre possit ? »

Propositis ergo testimoniis , in quibus Aposto- lus secundas concedit nuptias , statim subjecimus. « Quomodo virginibus, ob fornicationis pe- » riculum , concedit nuptias , et excusabile facit » quod per se non appetitur , ita , ob eandem » fornicationem , concedit viduis secunda matri- » monia. Melius est enim , licet alterum et ter- » tium unum virum nosse quam plurimos, id est,

(1) I. Cor. VII. 40.—(2) I. Tim. V. 11. 12.—(3) I. Cor. VII. 40.

» tre permet les secondes noccs, mais aux person-
 » nes qui veulent se marier, mais à celles qui ne
 » peuvent garder la continence, de peur que, après
 » avoir vécu avec mollesse, elles ne secouent le joug du
 » Christ, et ne veuillent se remarier, encourageant ainsi la
 » condamnation, parce qu'elles ont rendu vaine la foi
 » qu'elles lui avaient donnée, et s'il fait cette conces-
 » sion, c'est que beaucoup d'entre elles sont retour-
 » nées en arrière, et ont suivi Satan. — *Au reste, elles*
 » *seront plus heureuses, si elles demeurent veuves.* Et
 » aussitôt il s'appuie de l'autorité apostolique : *C'est ce*
 » *que je leur conseille.* Mais, dans la crainte que l'au-
 » torité de l'Apôtre, comme celle d'un homme ordi-
 » naire, ne semblât pas avoir assez de poids, il ajoute :
 » *Or, je crois que j'ai aussi l'Esprit de Dieu.* Lorsqu'il
 » exhorte à la continence, il donne un conseil qui vient,
 » non pas de l'homme, mais de l'esprit de Dieu ; et,
 » lorsqu'il permet de se marier une seconde fois, il n'en
 » appelle pas à l'esprit de Dieu, mais il use d'une pru-
 » dence merveilleuse, sachant proportionner les obli-
 » gations aux forces de chacun. »

Après donc avoir cité les passages dans lesquels l'Apôtre permet les secondes noccs, nous avons aussitôt ajouté : « De même qu'aux vierges il permet le mariage
 » comme une sauve-garde contre la fornication, et
 » rend excusable un état qui, de soi, ne leur offre au-
 » cun attrait, de même il permet aux veuves un second
 » mariage, comme un préservatif contre un danger
 » semblable; car il vaut mieux ne connaître qu'un hom-
 » me, quoique en secondes ou en troisièmes noccs,
 » que d'en connaître plusieurs, c'est-à-dire, qu'il est

» tolerabilius est uni homini prostitutam esse
» quam multis. »

Facessat calumnia. De secundo hic et de tertio et quarto , si libet , matrimonio disputavimus , non de primo. Sed , ne quis in eo quod diximus tolerabilius est uni homini prostitutam esse quam multis , ad primum matrimonium referat , cum omnis nobis quæstio de digamia et trigamia fuerit , denique digamiæ et trigamiæ disputationem hoc calce signavimus : « Omnia licent , sed »
» non omnia expediunt. Non damno digamos, imo »
» nec trigamos , et , si dici potest , octogamos. »
» Plus aliquid inferam , etiam scortatorem re- »
» cipio pœnitentem. Quidquid æqualiter licet »
» æquali lance pensandum est. »

Erubescat calumniator meus , dicens me prima damnare matrimonia, quando legit : « Non damno digamos, et trigamos, et si dici potest, octogamos. » Aliud est non damnare , aliud prædicare ; aliud est veniam concedere , aliud laudare virtutem. Si autem durus in eo videor, quia dixi : « Quidquid »
» æqualiter licet æquali lance pensandum est » , puto non me crudelem judicabit et rigidum , qui alia loca virginitati et nuptiis , alia trigamis et octogamis , et pœnitentibus legerit præparata.

Christum in carne virginem , in spiritu monogamum, quod unam haberet ecclesiam, noster in

» plus pardonnable de se prostituer à un seul homme
 » qu'à plusieurs.

Loin d'ici la calomnie. Nous avons, en cet endroit, parlé des secondes, des troisièmes, et même, si l'on veut, des quatrièmes noces, mais non pas des premières. Et, pour montrer que, lorsque nous avons dit qu'il est plus pardonnable de se prostituer à un seul homme qu'à plusieurs, nous n'avons point voulu parler des premières noces, puisqu'il ne s'agissait que des secondes et des troisièmes, voici comment nous avons terminé la question de la digamie et de la trigamie : « Tout est » permis, mais tout n'est pas expédient. Je ne con- » damne point ceux qui se marient deux fois, trois » fois, et même, si cela se peut, huit fois. Je dis plus » encore : Je suis loin de repousser un débauché qui » se repent. Il faut juger également de ce qui est éga- » lement permis. »

Qu'il rougisse donc mon détracteur, lui qui m'accuse de condamner les premières noces, qu'il rougisse en lisant ces mots : « Je ne condamne point ceux qui se » marient deux fois, trois fois, et même, si cela se » peut, huit fois. » Il y a de la différence entre ne pas condamner une chose et la louer, entre excuser des faiblesses et vanter des vertus. Si l'on me trouve trop sévère lorsque je dis « qu'il faut juger également de ce » qui est également permis », on ne me trouvera pas, je pense, cruel et rigide, quand on verra que j'assigne une place à la virginité et au mariage, une autre place à ceux qui se marient trois fois, ou même huit fois, une autre place enfin à ceux qui se repentent.

Notre langage a montré, dans les pages suivantes, que le Christ est vierge selon la chair, et, selon l'esprit, ma-

reliquis sermo testatus est, et crediti sumus nuptias condemnare? Damnare dicor nuptias, cujus hic sermo est: « Nullique dubium est sacerdotum de Aaron et Eleazar et Phinees stirpe generatos, qui cum et ipsi uxores habuerint, recte nobis opponerentur, si, errore Encratarum, contenderemus matrimonia reprobanda. » Tatianum Encratarum principem, qui abjicit matrimonia, reprehendimus, et ipsi nuptias condemnamus? Rursumque ubi virgines et viduas comparo, quid de nuptiis senserim, et quomodo tres gradus virginitatis viduitatisque, vel continentiae et conjugii fecerim, declarant ipsa quae scripta sunt. « Non nego beatas esse viduas, quae ita post baptismum manserint, nec illarum detraho merito, quae cum viris in castitate perdurant; sed, sicut hae majoris praemii apud Deum sunt, quam nuptiae conjugali officio servientes, ita et ipsae aequo patiantur animo virginitatem sibi praeferrari. »

« Ad Galatas quoque testimonium Apostoli proponentes: *Ex operibus legis non justificabitur omnis caro* ⁽¹⁾, hujuscemodi sensum intulimus: Opera legis et nuptiae sunt. Unde et male dicuntur in ea, quae non habent filios; quae, si

(1) Gal. II. 16.

rié une seule fois , puisqu'il n'a qu'une épouse , qui est l'Eglise ; puis , après cela , on nous accuse de condamner le mariage ? L'on prétend que je condamne le mariage , moi qui m'exprime en ces termes : « Nul doute » que les prêtres de l'ancienne loi ne soient descendus » d'Aaron , d'Eléazar et de Phinées ; or , comme ceux- » ci furent mariés , l'on pourrait avec raison se pré- » valoir contre nous de leur exemple , si , professant » l'erreur des Encratites , nous prétendions qu'il faut » condamner le mariage. » Quoi ! nous combattons Tatianus , chef des Encratites , qui rejette le mariage , et nous sommes censés nous-mêmes le rejeter aussi ! D'ailleurs , en comparant les vierges avec les veuves , je montre bien ce que je pense du mariage , et j'ai placé dans trois classes différentes les vierges , les veuves ou les personnes continentes , puis les personnes mariées ; e'est ce que prouvent assez les lignes suivantes : « Je ne » nie pas que les veuves ne soient heureuses , si , après » le baptême , elles demeurent dans leur état. Je ne » veux pas non plus diminuer le mérite des femmes » qui vivent chastement avec leurs maris. Toutefois , » comme les veuves sont , aux yeux de Dieu , plus di- » gnes de récompense que les femmes asservies au de- » voir conjugal , elles ne doivent pas trouver mauvais » que l'on préfère la virginité au veuvage. »

Ayant encore cité ces paroles de l'Apôtre aux Galates : *Nul homme ne sera justifié par les œuvres de la loi*, voici comment nous les avons expliquées : « Le mariage » est aussi une œuvre de la loi ; c'est pour cette raison » qu'elle maudit les femmes qui n'ont pas d'enfants. » Que si l'Evangile même permet le mariage , autre » chose est néanmoins de compatir à la faiblesse, autre

» conceduntur etiam in Evangelio, aliud tamen est
 » indulgentiam infirmitati tribuere, aliud est vir-
 » tutibus præmia polliceri. Ecce perspicue nup-
 » tias diximus concedi in Evangelio, sed tamen
 » easdem, in suo officio permanentes, præmia
 » castitatis capere non posse. » Quod si indigne
 accipiunt mariti, non mihi irascantur, sed Scrip-
 turis sanctis, imo episcopis et presbyteris et dia-
 conis, et universo choro sacerdotali et levitico,
 qui se noverunt hostias offerre non posse, si
 operi serviant conjugali. Sed et in eo loco ubi de
 Apocalypsi testimonium posuimus, nonne mani-
 festum est quid de virginibus et viduis et con-
 jugibus senserimus? *Hi sunt qui cantant canti-
 cum novum, quod nemo potest cantare, nisi qui
 virgo est. Hi sunt primitiæ Dei et agni, et sine
 macula* ¹. « Si virgines primitiæ Dei sunt, ergo
 » viduæ et in matrimonio continentis erunt
 » post primitias, hoc est, in secundo et tertio
 » gradu. In secundo et tertio gradu viduas po-
 » nimus et maritatas, et hæretico furore dicimur
 » damnare nuptias? »

Multa sunt quæ per omnem librum, cauto mo-
 deramine, de virginitate, de viduis, de nuptiis
 diximus. Sed brevitatis studio unum adhuc po-
 nam testimonium, cui non reor contradicturum,
 nisi cum qui aut se inimicum probare voluerit,

(x) Apoc. XIV. 4.

» chose de promettre des récompenses à la vertu. Ainsi,
 » nous avons dit clairement que la loi évangélique per-
 » met le mariage, mais cependant que les personnes
 » mariées, qui pourtant remplissent les devoirs de leur
 » état, ne peuvent obtenir la gloire due à la virginité. »
 Que si un tel sentiment révolte les gens mariés, ce n'est
 pas à moi qu'ils doivent s'en prendre, mais aux saintes
 Écritures, mais aux évêques, aux prêtres, aux diacres,
 à tout l'ordre sacerdotal et lévitique, parce que ceux-ci
 savent bien qu'ils ne peuvent offrir des sacrifices, et être
 en même temps asservis aux obligations conjugales. Et
 à l'occasion d'un passage de l'Apocalypse, que nous
 avons cité, n'avons-nous pas déclaré manifestement ce
 que nous pensons des vierges, des veuves et des per-
 sonnes mariées ? *Ce sont là ceux qui chantent ce canti-
 que nouveau, que nul ne peut chanter, s'il n'est vierge.
 Ce sont là les prémices de Dieu et de l'Agneau, et ils sont
 sans tache.* « Si les vierges sont les prémices que l'on
 » offre à Dieu, les veuves et ceux qui, dans le mariage,
 » gardent la continence, seront donc après les prémi-
 » ces, c'est-à-dire, au second et au troisième rang.
 » Nous mettons au second et au troisième rang les
 » veuves et les personnes mariées, et l'on dit que,
 » par une fureur d'hérétiques, je condamne le ma-
 » riage ? »

Il est, dans notre livre, beaucoup d'autres choses,
 que nous avons dites avec une sage réserve, touchant
 les vierges, les veuves et les personnes mariées. Ja-
 loux d'être bref, je ne rapporterai plus qu'un pas-
 sage; et il n'y a, je pense, qu'un ennemi déclaré ou
 un fou, qui puisse y trouver à redire. Ayant donc rap-
 pelé que le Seigneur s'était trouvé aux noces de Cana,

aut vecordem. Nam cum proposuissem quod Dominus isset ad nuptias in Cana Galilææ, post quædam etiam hæc addidi : « Qui enim semel » ivit ad nuptias, semel docuit esse nubendum, » et tunc virginitati posset officere si nuptias, » post virginitatem et viduitatis castimoniam, » non in gradu tertio poneremus. Nunc autem » cum hæreticorum sit damnare conjugia, et Dei » spernere conditionem, quidquid de laude dixerint nuptiarum libenter audimus. Ecclesia » enim non damnat matrimonia, sed subjicit; » nec abjicit, sed dispensat, sciens, sicut supra » diximus, *in domo magna, non solum esse vasa » aurea et argentea, sed et lignea et fictilia; » et alia esse in honorem, alia in contumeliam.* » — *Et quicumque se mundaverit, eum futurum » esse vas honorabile et necessarium, in omne » opus bonum præparatum* ¹ ». Quidquid, inquam, de laude dixerint nuptiarum libenter audimus. Laudari nuptias libenter audimus, et nuptias condemnamus? Ecclesia matrimonia non damnat, sed subjicit. Velitis nolitis, maritus subjicitur virginitati, et viduitati. Ecclesia nuptias, sed nuptias in suo opere permanentes, subjicit, non damnat; nec abjicit, sed dispensat. In potestate vestra est, si velitis secundum pudicitiaæ gradum

(1) II. Tim. II. 20. 21.

en Galilée, voici ce que j'ajoutai après quelques autres raisons : « Celui qui n'assista qu'une fois à des noces ,
 » enseigne qu'il ne faut non plus se marier qu'une fois.
 » Ce serait nuire peut-être au mérite de la virginité ,
 » que de ne pas mettre le mariage au troisième rang ,
 » c'est-à-dire , après la virginité , après la chasteté des
 » veuves. Mais comme il n'appartient qu'à des hérè-
 » tiques de condamner le mariage , et de mépriser ce
 » que Dieu lui-même a établi , tous les éloges que l'on
 » peut faire du mariage , nous les écoutons volontiers ,
 » car l'Eglise ne condamne pas le mariage , mais elle
 » lui préfère le veuvage et la virginité ; elle ne le re-
 » jette pas , mais elle le met au rang qui lui convient ,
 » persuadée , comme je l'ai dit , que dans *une grande*
 » *maison il n'y a pas seulement des vases d'or et d'ar-*
 » *gent, mais qu'il y en a aussi de bois et de terre, et les uns*
 » *sont pour des usages honorables, et les autres pour des*
 » *usages vils et honteux. — Celui qui se purifiera devien-*
 » *dra un vase d'honneur, un vase nécessaire, et propre*
 » *à toutes sortes de bonnes œuvres.* » Tous les éloges
 que l'on peut faire du mariage nous les écoutons donc
 volontiers. Nous entendons volontiers louer le mariage,
 et l'on nous accuse de le condamner ! L'Eglise ne con-
 damne pas le mariage , mais elle lui préfère le veuvage
 et la virginité ; que vous le vouliez , que vous ne le vou-
 liez pas , les personnes mariées sont au-dessous des vier-
 ges et des veuves. L'Eglise ne condamne pas le mariage ,
 quand il reste dans ses limites naturelles , mais elle lui
 préfère le veuvage et la virginité ; elle ne le rejette pas ,
 mais elle le met au rang qui lui convient. Il ne tient qu'à
 vous , si vous le voulez , de vous élever au second rang

scandere. Quid indignamini, si, in tertio stantes, nolitis ad superiora properare?

Igitur cum toties et tam crebro lectorem admonuerim, et per singula pene tractuum millia cautus viator incesserim, me ita recipere nuptias, ut eis continentes, viduas, virginesque præferrem, debuerat prudens et benignus lector, etiam ea quæ videntur dura, æstimare de cæteris, et non in uno atque eodem libro criminari me diversas sententias protulisse. Quis enim tam hebes, et sic in scribendo rudis est, ut idem laudet et damnet; ædificata destruat, et destructa ædificet; et, cum adversarium vicerit, suo novissime mucrone feriatur? Si rustici homines, et vel rhetoricæ, vel dialecticæ artis ignari detraherint mihi, tribuerem veniam imperitiæ: nec accusationem reprehenderem ubi non voluntatem in culpa cernebam, sed ignorantiam. Nunc vero cum disertis homines, et liberalibus studiis eruditi, magis velint lædere, quam intelligere, breviter a me responsum habeant corrigere eos debere peccata, non reprehendere. Patet campus, stat e contra acies, adversarii dogma manifestum est; et, ut Virgilianum aliquid inferam, illum aspice contra, qui vocat? Respondeant adversario. Aliter teneant modum in disputando, aliter virgam in docendo, et me

(1) *Æneid.* XI. 375.

de la chasteté ; pourquoi vous indigner de n'être qu'au troisième rang, si vous ne voulez pas monter plus haut ?

Donc , puisque j'ai marché , voyageur circonspect , avec tant de prudence , de l'un à l'autre mille du chemin , et que j'ai si souvent averti le lecteur que j'approuve le mariage , de manière cependant à lui préférer les personnes vouées à la continence , les veuves et les vierges , un lecteur sage et bienveillant aurait dû , par tout le reste , juger de ce qui lui semblait sévère , et ne pas m'accuser d'avoir professé , dans un même livre , des opinions contraires. Où trouver, en effet , un homme assez stupide , assez peu versé dans l'art d'écrire , pour louer et blâmer à la fois une même chose , pour abattre ce qu'il a élevé , pour élever ce qu'il a abattu , enfin , pour se blesser lui-même de sa propre épée , après avoir triomphé de son adversaire ? Si des hommes grossiers et sans aucune teinture de la rhétorique ou de la dialectique , déchiraient ma réputation , j'excuserais volontiers leur manque de savoir , et je ne m'irriterais pas d'une attaque où il y aurait plus d'ignorance que de méchanceté. Maintenant , puisque ce sont des hommes instruits et versés dans les belles-lettres , qui aiment mieux flétrir mes écrits que de se donner la peine de les comprendre , je leur réponds en deux mots qu'ils doivent apporter remède aux fautes , et non pas les blâmer seulement. Le champ est ouvert , l'ennemi est en présence ; la pensée de l'adversaire est manifeste ; et , pour me servir des paroles de Virgile , il faut regarder en face celui qui défie ; qu'ils viennent donc lui répondre , qu'ils se présentent dans la lice d'une manière convenable , et non pas la verge à la main , comme dans leurs écoles ; qu'ils me montrent

in libris suis, quid vel prætermiserim vel addiderim doceant. Reprehensores non audio, sequor magistros. Delicata doctrina est pugnanti ictus dictare de muro, et, cum ipse unguentis delibutus sis, cruentum militem accusare formidinis.

Nec hoc dicens statim jactantiæ reus sum quod, cæteris dormientibus, solus certaverim. Sed hoc dico, cautius eos posse pugnare, qui me viderint vulneratum. Nolo tale certamen adeas, in quo tantum te protegas, et, torpente dextra, sinistra clypeum circumferas. Aut feriendum tibi est, aut cadendum. Non possum te æstimare victorem, nisi adversarium videro trucidatum. Legimus, eruditissime vir, in scholis pariter, et Aristotelea illa vel de Gorgiæ fontibus manantia; simul didicimus, plura esse videlicet genera dicendi, et, inter cætera, aliud esse *γυμναστικῶς* scribere, aliud *δογματικῶς*. In priori vagam esse disputationem, et adversario respondentem nunc hæc, nunc illa proponere; argumentari ut libet, aliud loqui, aliud agere, panem, ut dicitur, ostendere, lapidem tenere¹. In sequenti autem aperta frons, et, ut ita dicam, ingenuitas necessaria est. Aliud est quærare, aliud definire; in altero pugnandum, in

(1) Plaut. *Aulularia*. Act. II. sect. II. 48.

ce que j'ai pu ajouter à leurs écrits , ou bien en retrancher. Je n'écoute pas des censeurs , je suis docile à des maîtres. C'est une manière d'enseigner molle et efféminée que de venir, du haut des remparts , apprendre au soldat qui combat comment il doit porter ses coups ; quand on est embaumé de parfums , on a mauvaise grâce à taxer de lâcheté un guerrier tout inondé de sang.

Et lorsque je parle de la sorte , je ne dois point être accusé de vanité , comme si je disais que j'ai combattu seul pendant que les autres dormaient. Je dis seulement que ceux - là peuvent combattre avec moins de péril qui m'ont vu couvert de blessures. Je ne veux pas vous voir dans un combat où vous n'ayez qu'à vous défendre , et où , laissant oisive la main droite , vous parez de la gauche , avec le bouclier , les coups de l'ennemi. Il faut ou frapper , ou mourir ; je ne puis vous proclamer vainqueur , si je ne vois votre adversaire étendu mort. Nous aussi , très-docte personnage , nous avons hanté les écoles ; nous aussi , nous nous sommes imbus de ces préceptes que l'on doit à Aristote , ou qui viennent de Gorgias , savoir , qu'il est plusieurs manières d'écrire , et que , dans ces manières diverses , autre chose est d'écrire d'un style déclamatoire , autre chose d'écrire d'un style dogmatique. Dans le premier cas , on parle d'une façon vague , et , en répondant à l'adversaire , l'on propose tantôt ceci , tantôt cela ; on raisonne comme l'on veut : on dit une chose , et l'on en fait une autre ; on présente du pain , comme dit le proverbe , et l'on tient une pierre. Dans le second cas , il faut de la droiture et de la bonne foi. Autre chose est de proposer une question , autre chose est de définir :

altero docendum est. Tu me stantem in prælio, et de vita periclitantem studiosus magister doceas? Noli ex obliquo, et unde non putaris, vulnus inferre. Directo percute gladio. « Turpe tibi » est hostem dolis ferire, non viribus. Quasi non » et hæc ars summa pugnantium sit alibi mi- » nari, alibi percutere. » Legite, obsecro vos, Demosthenem; legite Tullium, ac, ne forsitan rhetores vobis displiceant, quorum artis est verisimilia magis quam vera dicere, legite Platonem, Theophrastum, Xenophontem, Aristotelem et reliquos qui, de Socratis fonte manantes, diversis cucurrere rivulis: quid in illis apertum, quid simplex est? Quæ verba non sensuum? Qui sensus non victoriæ? Origenes, Methodius, Eusebius, Apollinaris, multis versuum millibus, scribunt adversus Celsum et Porphyrium. Considerate quibus argumentis, et quam lubricis problematibus diaboli spiritu contexta subvertant. Et, quia interdum coguntur loqui, non quod sentiunt, sed quod necesse est, dicunt adversus ea quæ dicunt gentiles. Taceo de Latinis scriptoribus, Tertulliano, Cypriano, Minutio, Victorino, Lactantio, Hilario, ne non tam me defendisse, quam alios videar accusasse. Paulum apostolum proferam, quem quotiescumque lego, videor mihi non verba audire, sed tonitrua. Legite epistolas ejus, et maxime ad Romanos, ad Galatas, ad Ephesios, in quibus totus in certa-

d'un côté l'on attaque , de l'autre l'on instruit. Pendant que je suis aux prises , et que ma vie se trouve en danger , vous me dites avec l'empressement d'un maître officieux : « Ne porte pas tes coups obliquement et par où » l'on ne s'attend point à les recevoir ; frappe en avant ; » il est honteux pour toi de vaincre l'ennemi par le stratagème , et non point par la force. » — Comme si ce n'était point le comble de l'art, en combattant, de menacer un endroit, et de frapper à un autre. Lisez , je vous prie , Démosthène ; lisez Cicéron ; ou si les rhéteurs vous déplaisent , parce qu'ils s'appliquent à dire des choses vraisemblables plutôt que des choses vraies , lisez Platon , Théophraste , Xénophon , Aristote , et les autres philosophes qui sont sortis de l'école de Socrate , comme autant de ruisseaux venus d'une même source. Qu'y a-t-il chez eux qui respire la franchise et la simplicité ? Comme ils savent accommoder les paroles à leurs sentiments ! Comme ils savent leur donner un sens favorable ! Origène , Méthodius , Eusébius , Apollinaris ont beaucoup écrit contre Celse et Porphyre ; voyez de quels arguments , de quelles subtilités ils se servent pour combattre des erreurs inventées par l'esprit du démon ! Comme ils sont amenés quelquefois à dire non pas ce qu'ils pensent , mais ce qu'il faut dire ; ils parlent contre ceux que l'on nomme Gentils. Je ne dis rien des auteurs latins , de Tertullien , de Cyprien , de Minutius , de Victorinus , de Lactance , d'Hilaire , de peur qu'il ne semble que j'accuse les autres , au lieu de me défendre. Je citerai l'apôtre Paul ; car , toutes les fois que je le lis , je crois entendre , non pas des paroles , mais des coups de tonnerre. Lisez ses Épîtres , celles principalement qu'il adresse aux Romains ,

mine positus est , et videbitis eum in testimoniis quæ sumit de veteri testamento , quam artifex , quam prudens , quam dissimulator sit ejus quod agit. Videntur quædam verba simplicia , et quasi innocentis hominis ac rusticani , et qui nec facere nec declinare noverit insidias , sed quocumque respexeris , fulmina sunt. Hæret in caussa , capit omne quod tetigerit ; tergum vertit , ut superet ; fugam simulat , ut occidat. Calumniemur ergo illum , atque dicamus ei : Testimonia quibus contra Judæos vel cæteras hæreses usus es , aliter in suis locis , aliter in tuis epistolis sonant. Videmus exempla captiva ; servierunt tibi ad victoriam quæ suis in voluminibus non dimittant. Nonne nobis loquitur cum Salvatore : Aliter foris , aliter domi loquimur ? Turbæ parabolas , discipuli audiunt veritatem. Proponit pharisæis Dominus quæstiones , et non edisserit. Aliud est docere discipulum , aliud adversarium vincere. *Mysterium , inquit , meum mihi ; mysterium meum mihi et meis* ¹.

Indignamini mihi quod Jovinianum non docuerim , sed vicerim. Imo indignantur mihi qui illum anathematizatum dolent , et cum laudent

(1) Is. XXIV. 46.

aux Galates , aux Ephésiens , et dans lesquelles il est tout entier à la polémique ; vous verrez , dans les témoignages qu'il emprunte à l'ancien Testament , quelle habileté , quelle prudence , quelle finesse il met à déguiser le but qu'il se propose. Certaines paroles ont un air simple , et paraissent venir d'un homme sans malice et sans culture , qui est aussi inhabile à tendre des pièges qu'à éviter ceux qu'on lui tend ; mais , où que vous jetiez les yeux , vous apercevez la foudre. Il s'attache à son sujet , il s'empare de tout ce qu'il aborde , tourne le dos pour vaincre , et fait semblant de fuir pour tuer. Efforçons-nous donc de le calomnier , et disons-lui : Les passages dont vous vous êtes servi contre les Juifs et contre les hérétiques n'ont pas , dans les lieux d'où vous les tirez , le même sens que dans vos Epîtres. Nous trouvons des exemples réduits , pour ainsi dire , en captivité ; vous faites servir à votre triomphe des choses qui , dans les volumes où vous les puisez , sont inaptés au combat. — Cet Apôtre ne nous dit-il pas comme le Sauveur : Autre est mon langage avec les étrangers , autre avec ceux de la maison. La foule reçoit les paraboles , les disciples entendent la vérité. Le Seigneur propose des questions aux pharisiens , et ne les explique pas. Autre chose est d'instruire un disciple , autre chose de combattre un ennemi. *Mon secret est pour moi* , dit le Prophète ; *mon secret est pour moi et pour les miens.*

Vous vous irritez contre moi de ce que j'ai vaincu Jovinianus , et ne l'ai point instruit ; je veux dire qu'ils s'irritent ceux qui sont fâchés de le voir anathématisé , et qui , en vantant ce qu'ils sont , accusent ce qu'ils feignent d'être. Comme si j'avais dû le prier de me céder

quod sunt, accusant quod esse se simulant. Quasi vero rogandus fuerit ut mihi sederet, et non invitus ac repugnans, in veritatis vincula ducendus. Et hæc dicerem, si vincendi studio contra regulam Scripturarum quippiam locutus fuisset: et sicut viri fortes in controversiis solent facere, culpam præmio redimerem. Nunc vero cum interpretes magis Apostoli fuerim, quam dogmatistes et commentatoris sim usus officio quidquid durum videtur ei magis imputetur quem exposuimus, quam nobis qui exposuimus. Nisi forte ille aliter dixit, et nos simplicitatem verborum ejus, maligna interpretatione, detorsimus. Qui hoc arguit de ipsis Scripturis probet.

Diximus: « Si bonum est mulierem non tangere, malum ergo est tangere. nihil enim bono » contrarium est, nisi malum. Si autem malum » est et ignoscitur, ideo conceditur, ne malo quid » deterius fiat, » et cætera usque ad propositionem alterius capituli. Hoc ideo subjecimus, quia Apostolus dixerat: *Bonum est homini mulierem non tangere; propter fornicationem autem unusquisque uxorem suam habeat, et unaquæque suum virum habeat* ¹. In quo differunt verba mea a sensu Apostoli? Nisi forte in eo quod ille pronuntiat, ego dubito; ille definit, ego sciscitor; ille aperte dicit: *Bonum est homini mulierem*

(1) 1. Cor. VII. 1. 2.

la victoire ; comme si , malgré son opiniâtre résistance , je n'avais pas dû l'enchaîner dans les liens de la vérité ! C'est là ce que je dirais si , dans le désir de vaincre , je m'étais écarté , en quelque chose , du sens des Ecritures ; et , comme font d'ordinaire les hommes éminents , je contrebalancerais ma faute par mes services antérieurs. Mais , parce que je suis interprète de l'Apôtre , que je ne donne point mon opinion personnelle , et que je me borne à remplir les fonctions de commentateur , tout ce qui peut sembler trop sévère on doit l'attribuer à l'auteur que j'explique , plutôt qu'à moi qui le commente , à moins , par hasard , qu'il ne tienne un autre langage , et que , par une maligne interprétation , je n'aie altéré le sens naturel de ses paroles. Que celui qui m'accuse vienne me convaincre , les Ecritures à la main.

Nous avons dit : « S'il est bon de ne pas toucher de » femme , c'est donc mal d'en toucher quelqu'une , » car il n'y a d'opposé au bien que le mal ; or , si c'est » mal de toucher une femme , et si cela se pardonne , » on ne le passe que pour éviter quelque chose de » pire. » Ainsi de suite jusqu'au chapitre suivant. Nous nous sommes exprimé de la sorte , parce que l'Apôtre avait dit : *Il est avantageux à l'homme de ne s'approcher d'aucune femme ; néanmoins , pour éviter la fornication , que chaque homme vive avec sa femme et chaque femme avec son mari.* En quoi mes paroles diffèrent-elles du sens de l'Apôtre ? Peut-être en ce qu'il prononce , tandis que je doute ; en ce qu'il décide , tandis que je propose une question ; en ce qu'il dit formellement : *Il est avantageux à l'homme de ne s'approcher d'aucune femme ,* tandis que je demande avec ré-

non tangere, ego timide quæro, si bonum est mulierem non tangere. Si dubitantis est, non confirmantis. Ille dicit: Bonum est non tangere; ego quid bono contrarium esse possit adjungo. Statimque in consequentibus: « Animadvertenda » Apostoli prudentia. Non dixit: Bonum est homini uxorem non habere, sed bonum est mulierem non tangere, quasi et in tactu ejus periculum sit, quasi qui illam tetigerit non evadat. » Vides igitur non de conjugibus nos exponere, sed de coitu simpliciter disputare, quod ad comparationem pudicitiae et virginitatis, et angelicæ similitudinis, bonum est homini mulierem non tangere.

Vanitas vanitatum, et omnia vanitas, dicit Ecclesiastes ¹. Si omnes creaturæ bonæ, ut a bono creatore conditæ, quomodo universa vanitas? Si terra vanitas, numquid et cæli, et angeli, et throni, dominationes, potestates cæteræque virtutes? Sed quæ per se bona sunt, ut a bono creatore condita, ad comparationem meliorem vanitas appellantur. Verbi gratia, lucerna, lampadis comparatione, pro nihilo est; lampas, stellæ collatione, non lucet; stellam lunæ confer, cæca est. Lunam soli junge, non rutilat. Solem Christo confer, et tenebræ sunt. Ego sum,

(1) Eccl. I. 2.

serve s'il est avantageux à l'homme de ne s'approcher d'aucune femme. Le mot *si* est d'un homme qui doute , et non pas d'un homme qui affirme. L'Apôtre dit : *Il est avantageux de ne s'approcher d'aucune femme*; et moi je ne fais qu'ajouter ce qui peut être opposé à ce bien dont il parle. Je dis encore immédiatement après : « Il faut remarquer la prudence de l'Apôtre ; car il n'a pas dit : Il est bon que l'homme n'ait pas de femme , mais : *Il est bon de ne point toucher de femme* , comme s'il y avait du danger à en toucher une , et qu'on ne pût le faire sans se perdre. » Vous le voyez donc , j'ai voulu parler, non pas des personnes mariées, mais simplement des devoirs du mariage ; ce qui n'est autre chose que comparer le mariage lui-même avec la continence et la virginité , qui nous rendent semblables aux anges , et faire voir qu'il est bon à l'homme de ne toucher aucune femme.

Vanité des vanités , et tout est vanité , dit l'Ecclésiaste. Si toutes les créatures sont bonnes , en tant que sorties des mains d'un créateur qui est bon , comment tout n'est-il que vanité ? Si la terre est vanité , est-ce que les cieux , les anges , les trônes , les dominations , les puissances et les vertus le sont également ? — Les choses qui sont bonnes , en tant que sorties des mains d'un créateur qui est bon , sont appelées *vanité* , quand on les compare à des choses qui valent mieux : par exemple , comparée à un flambeau , une lampe n'est rien ; comparé à une étoile , un flambeau n'a point d'éclat ; une étoile , comparée à la lune , est obscure ; rapprochez la lune du soleil , elle n'aura pas de clarté ; mettez en parallèle le Christ et le soleil , celui-ci ne sera que ténèbres. *Je suis celui qui est* , dit le Seigneur ;

inquit, *qui sum* ¹. Omnem igitur creaturam si Deo contuleris, non subsistit. *Ne tradas*, inquit Esther, *hæreditatem tuam his qui non sunt* ², idolis scilicet et dæmonibus. Et certe erant idola et dæmones, quibus ne traderentur orabat. In *Job* quoque legimus a Baldad dictum de impio: *Avellatur de tabernaculo suo fiducia ejus, et calcet super eum quasi rex interitus*. — *Habitent in tabernaculo ejus socii ejus qui non est* ³; haud dubium quin diaboli, qui cum habeat, socios — non autem haberet nisi esset, — tamen quia Deo periit, non esse dicitur. Ergo secundum hunc comparisonis sensum, malum diximus mulierem tangere, licet uxoris nulla facta sit mentio, quia bonum est non tangere. Et subjecimus, virginitatem frumentum, nuptias hordeum, fornicationem stercus bubulum nuncupantes. Utique frumentum et hordeum creatura Dei est. Verum, in Evangelio, major turba hordeaceis panibus, minor frumentaceis pascitur; *Homines*, inquit, *et jumenta salvos facies, Domine* ⁴. Aliis verbis id ipsum locuti sumus, quando aurum virginitatem, argentum nuptias diximus; et centum quadraginta quatuor millia virginum signatorum, qui cum mulieribus non sunt coinquinati; in quo ostendi voluimus, om-

(1) Exod. III. 44.—(2) Hester. XIV. 44.—(3) Job. XVIII. 44.

(4) Psal. XXXV. 7.

toutes les créatures , comparées à Dieu , sont donc un pur néant. Seigneur , dit Esther , *ne livrez point votre héritage à ceux qui ne sont rien*, c'est-à-dire , aux idoles et aux démons. Cependant ils existaient ces démons et ces faux dieux auxquels Esther conjurait le Seigneur de ne pas livrer son peuple. Nous voyons aussi , dans *Job*, que Baldad, en parlant de l'impie, s'exprime en ces mots : *Que les choses dans lesquelles il mettait sa confiance soient arrachées de sa maison, et que la mort, comme un roi, le foule aux pieds ; — que ses compagnons habitent la demeure où il n'est plus*. Nul doute qu'il ne s'agisse du diable , qui , tout en ayant des compagnons , — et il n'en aurait point , s'il n'existait pas , — se trouve cependant considéré comme n'existant point , parce qu'il est , en quelque sorte , perdu pour Dieu. C'est dans ce sens que nous avons dit , sans néanmoins faire mention des femmes mariées , que c'est un mal de toucher une femme , parce que c'est un bien de ne point en toucher. Voilà pourquoi nous avons comparé ensuite la virginité au froment , les noces à l'orge , et la fornication au fumier. Sans doute , le froment et l'orge sont des créatures de Dieu ; néanmoins , dans l'Evangile , la foule la plus nombreuse est nourrie avec des pains d'orge , et la moins nombreuse avec des pains de froment. Seigneur , dit le Prophète , *vous sauverez les hommes et les animaux*. C'est là précisément ce que nous avons dit en d'autres termes , lorsque nous avons comparé la virginité à l'or , les noces à l'argent ; lorsque nous avons parlé des cent quarante - quatre mille vierges marqués du signe , lesquels ne se sont point souillés avec des femmes , et qu'ainsi nous avons voulu montrer que tous ceux qui ne sont pas demeu-

nes qui virgines non permanserint, ad comparisonem purissimæ et angelicæ castitatis, et ipsius Domini nostri Jesu Christi, esse pollutos.

Quod si cui asperum et reprehensione dignum videtur, tantam nos inter virginitatem et nuptias fecisse distantiam, quanta inter frumentum et hordeum est, legat sancti Ambrosii de viduis librum, et inveniet illum inter cætera quæ de virginitate et nuptiis disputavit, etiam hoc dixisse: « Neque ita conjugium prætulit Apostolus ut studia virginitatis extingueret, sed a continentiae persuasionem incipiens, ad incontinentiæ remedia descendit. Et cum bravium supernæ vocationis fortibus demonstrasset, deficere tamen in via neminem passus est, ita plaudens prioribus, ut non despiceret et sequentes. Didicerat enim et ipse, quia Dominus Jesus aliis panem hordeaceum, ne in via deficerent; aliis corpus suum, ut ad regnum tenderent, demonstravit. » Et in consequentibus: « Non ergo copula nuptialis quasi culpa vitanda, sed quasi necessitatis sarcina declinanda est. Lex enim astringit uxorem, ut in laboribus et tristitia filios generet; conversio ejus ad virum sit, ut ei ipse dominetur. Ergo laboribus et doloribus in generatione filiorum addicitur nupta, non vidua; et dominatui viri subditur copulata, non virgo. » Et in alio loco: *Prelio, inquit, emti estis; nolite fieri servi homi-*

rés vierges , sont , en quelque sorte , souillés , si l'on compare leur état à une vie pure et chaste comme celle des anges et de notre Seigneur Jésus-Christ.

Que si l'on trouve quelque chose de trop dur dans mes paroles, et si l'on me blâme d'avoir mis entre le mariage et la virginité autant de distance qu'il y en a entre le froment et l'orge , qu'on lise le livre de saint Ambroise, concernant les veuves, et l'on verra que, en parlant de la virginité et du mariage, il dit entre autres choses : « L'Apôtre ne loue pas tellement le » mariage qu'il étouffe dans les cœurs l'amour de la » virginité ; mais, conseillant d'abord de garder la con- » tinance, il donne ensuite des remèdes contre l'incon- » tinance. Après avoir montré aux forts quelle récom- » pense est réservée à leur vocation sublime, il ne » laisse néanmoins défaillir personne en route, et, s'il » applaudit ceux qui marchent les premiers, il ne » méprise pas ceux qui viennent ensuite ; car il avait » appris lui-même que le Seigneur Jésus donna aux » uns du pain d'orge , crainte qu'ils ne tombassent » de faiblesse dans le chemin, aux autres son corps, » afin qu'ils marchassent vers le royaume. » Et un peu après : « Il ne faut donc pas s'abstenir du mariage » comme d'une action criminelle, mais il faut l'éviter » comme un joug qui nous assujettit à de nombreuses » nécessités ; car la loi condamne la femme à enfanter » dans le travail et dans la tristesse, à se tourner » vers son mari, et à se soumettre à son empire. Ce » sont donc les femmes mariées, et non pas les veuves, » que la loi condamne à enfanter dans le travail et » dans la douleur ; ce sont les femmes mariées, et

num ¹. « Videtis quam evidens conjugalis sit de-
 » finitio servitutis. Et post pusillum : Si igitur
 » bonum conjugium , servitus malum quidem ,
 » quando nequeunt se invicem sanctificare , sed
 » perdere ². »

Universa quæ nos de virginitate ac nuptiis lato sermone diffudimus , ille brevi arctavit compendio , in paucis multa comprehendens. Virginitas ab eo persuasio continentia , nuptiæ remedia incontinentiæ prædicantur. Et significanter a majoribus ad minora descendens , virginibus brachium supernæ vocationis ostendit , nuptas ne in via deficiant , consolatur. Alios laudat , alios non despicit. Conjugium hordeo , virginitatem corpori Christi comparat. Et puto multo minorem distantiam inter frumentum esse et hordeum quam inter hordeum et corpus Christi. Denique nuptias dicit , quasi necessitatis sarcinam declinandam , et definitionem esse evidentissimæ servitutis. Et multa alia quæ tribus libellis de virginibus latissime prosecutus est.

Ex quibus universis perspicuum est me nihil

(1) I. Cor. VII. 2. 3. — (2) *De viduis*. 1. 13.

» non pas les vierges, qui doivent se soumettre à
 » l'empire d'un mari. » Dans un autre endroit, expli-
 quant ce passage de l'Apôtre : *Vous avez été achetés*
bien cher, n'allez pas vous rendre esclaves des hommes,
 il dit : « Vous voyez clairement que le mariage est une
 » servitude. » Puis un peu après : « Si donc le ma-
 » riage, quelque bon qu'il soit, n'est qu'une servitude,
 » que doit-ce être d'un mauvais mariage, où, loin
 » de se sanctifier mutuellement, l'on ne travaille qu'à
 » se perdre ? »

Tout ce que nous avons dit assez longuement sur la virginité et le mariage, Ambroise l'a resserré dans des bornes étroites, renfermant beaucoup de choses en peu de mots. Il appelle la virginité une exhortation à la chasteté, et le mariage un remède contre l'incontinence ; puis d'une manière significative, descendant des choses les plus élevées à celles qui le sont moins, il montre aux vierges quelle récompense est réservée à leur vocation sublime, et il console les femmes mariées, crainte qu'elles ne défaillent en route ; il loue les uns, sans mépriser les autres. Il compare le mariage à l'orge, et la virginité au corps de Jésus-Christ. Or, il y a, ce me semble, beaucoup moins de différence entre le froment et l'orge, qu'entre l'orge et le corps de Jésus-Christ. Enfin, il dit qu'il faut éviter le mariage comme un joug qui assujettit à de nombreuses nécessités, et qu'il est la définition d'une servitude manifeste. Il dit beaucoup d'autres choses, et assez au long dans ses trois livres concernant les vierges.

D'après cela, il est manifeste que je n'ai rien dit de nouveau touchant les vierges ou les femmes ma-

novi de virginibus nuptisque dixisse, sed majorum in omnibus secutum esse sententiam, tam hujus videlicet quam reliquorum, qui de ecclesiasticis dogmatibus disputarunt, *quorum æmulari exopto negligentiam potius quam aliorum obscuram diligentiam* ¹. Tumeant contra me mariti, quare dixerim: « Oro te, quale illud bonum » est quod orare prohibet, quod corpus Christi » accipere non permittit? quando impleo mariti » officium, non impleo continentis. Jubet idem » Apostolus in alio loco, ut semper oremus ². Si » semper orandum est, nunquam ergo conjugio » serviendum. Quoniam quotiescumque uxori » debitum reddo, orare non possum. » Hoc quare dixerim, perspicuum est, quia interpretabar illud Apostoli dictum: *Nolite fraudare invicem, nisi forte ex consensu ad tempus, ut vacetis orationi* ³. Paulus apostolus dicit quando coimus cum uxoribus; nos orare non posse. Si per coitum quod minus est impeditur, id est, orare, quanto plus quod majus est, id est, corpus Christi prohibetur accipere. Petrus ad continentiam hortatur, ne impediuntur orationes nostræ ⁴. Quod hic, quæso, peccatum meum est? Quid commerui? quid deliqui? Si turbidæ et nebulosæ aquæ fluunt, non est alvei culpa, sed fon-

(1) Terent. *Andria*. Prol. — (2) I. Thess. V. 17. — (3) I. Cor. VII. 5. — (4) I. Petr. III. 7.

riées , et que j'ai en tout suivi le sentiment des anciens, d'Ambroise comme des autres auteurs , qui ont développé les dogmes ecclésiastiques , et dont j'aime beaucoup mieux imiter l'heureuse négligence que l'exactitude obscure de certains rigoristes. Que les hommes mariés s'irritent contre moi parce que j'ai dit : « Comment , » je vous prie , peut-on appeler un bien ce qui nous » empêche de prier et de recevoir le corps du Christ? » Quand je remplis les devoirs d'un homme marié , » je ne remplis pas ceux d'un homme continent. Le » même Apôtre , dans un autre endroit, nous ordonne » de prier sans cesse. S'il faut prier toujours , il ne » faut donc jamais user du mariage , car , lorsque je » remplis le devoir conjugal , je ne saurais prier. » Il est évident que j'ai dit cela , parce que j'expliquais ce passage de l'Apôtre : *Ne vous refusez point l'un à l'autre le devoir conjugal , si ce n'est du consentement de l'un et de l'autre , pour un temps , afin de vaquer à la prière.* L'apôtre Paul assure que , lorsqu'on remplit le devoir conjugal , on ne saurait prier. Si donc l'usage du mariage nous empêche de vaquer à une chose moins importante , c'est-à-dire , de prier , à combien plus forte raison ne nous empêche-t-il point de vaquer à une chose plus importante , c'est-à-dire , de recevoir le corps du Christ? Pierre nous exhorte à la continence , afin que nos prières ne soient pas interrompues. Quel est en ce point , je vous prie , le péché que je commets? de quoi peut-on m'accuser? quelle est ma faute? Si les eaux d'une rivière sont troubles et bourbeuses , c'est la faute , non pas de la rivière , mais de la source. Mon crime est-il d'avoir osé ajouter de moi-même : « Comment peut-on appeler un bien ce

tis. An idcirco arguor, quod de meo ausus sum adjicere : Quale illud bonum est quod corpus Christi accipere non permittit? Ad hoc breviter respondebo : Quid est majus, orare, an corpus Christi accipere? Utique accipere corpus Christi. Si per coitum quod minus est impeditur, multo magis quod majus est.

Diximus, in eodem volumine, panes propositionis ex lege non potuisse comedere David et socios ejus ¹, nisi se triduo mundos a mulieribus respondissent; non utique a meretricibus, quod damnabatur a lege, sed ab uxoribus, quibus licite jungebantur. Populum quoque quando accepturus erat legem in monte Sina, tribus diebus jussum esse ab uxoribus abstinere ². Scio Romæ hanc esse consuetudinem ut fideles semper Christi corpus accipiant, quod nec reprehendo, nec probo, *unusquisque enim in suo sensu abundat* ³. Sed ipsorum conscientiam convenio, qui eodem die post coitum communicant, et, juxta Persium ⁴, noctem flumine purgant; quare ad martyres ire non audent? Quare non ingrediuntur ecclesias? An alius in publico, alius in domo Christus est? Quod in ecclesia non licet, nec domi licet. Nihil Deo clausum est, et tenebræ quoque lucent apud Deum. Probet se unusquis-

(1) 1. Reg. XXI. 5. — (2) Exod. XIX. 15. — (3) Rom. XIV. 5.

(4) Sat. II. 16.

» qui nous empêche de recevoir le corps du Christ? » A cela je répondrai en peu de mots : Qu'est-ce qui vaut le mieux , prier , ou recevoir le corps de Jésus-Christ ? Assurément c'est de recevoir le corps du Christ ? Si donc l'usage du mariage nous empêche de vaquer à ce qui est moins important , à plus forte raison nous empêche-t-il de vaquer à ce qui l'est davantage.

Nous avons dit dans le même traité , que David et ses compagnons n'auraient pu , suivant la loi , manger les pains de proposition , s'ils n'avaient répondu qu'ils n'avaient vu , depuis trois jours , aucune femme ; je n'entends pas des courtisanes , ce qui était défendu par la loi , mais je parle de leurs propres épouses , dont il leur était permis d'approcher. J'ai dit encore que , les Israélites étant près de recevoir la loi sur le mont Sinaï , il leur fut défendu d'approcher de leurs femmes durant trois jours. Je sais qu'il est d'usage , à Rome , que les fidèles reçoivent tous les jours le corps de Jésus-Christ , et je ne veux ni blâmer ni approuver cela , car *chacun abonde en son sens* ; mais j'en appelle à la conscience de ceux qui communient le jour même où ils ont usé du mariage , et qui , suivant l'expression de Perse : *Purifient leur nuit dans le courant des eaux*. Pourquoi n'osent-ils pas approcher des tombeaux des martyrs ? Pourquoi n'entrent-ils pas dans les églises ? Autre est donc le Christ qu'on adore en public , autre celui que l'on adore chez soi ? Ce qui n'est pas permis dans l'église , ne l'est pas non plus dans la maison. Rien n'est caché à Dieu , les ténèbres mêmes sont lumineuses pour lui. Que chacun donc s'éprouve et approche ainsi du corps de Jésus-Christ. Ce n'est pas

que, et sic ad corpus Christi accedat, non quod dilatæ communionis unus dies, aut biduum sanctiorem efficiat christianum, ut quod hodie non merui, cras vel perendie merear, sed quod dum doleo me non communicasse corpori Christi, abstineam me paulisper ab uxoris amplexu. Ut amori conjugis amorem Christi præferam. Durum est, non ferendum est. Quis hoc secularium sustinere potest? Qui potest sustinere, sustineat; qui non potest, ipse viderit. Nobis curæ est, non quid unusquisque possit aut velit, sed quid Scripturæ præcipiant, dicere.

Illud quoque in commentariolis meis ejusdem Apostoli carpitur, in quibus dixi: « Verum ne » quis putet ex eo quod sequitur, *ut vacetis orationi, et iterum ad idipsum revertimini*¹, » Apostolum hoc velle, et non propter majorem » ruinam concedere, statim infert, *ne tentet vos » Satanas propter incontinentiam vestram. Pulchra nimirum indulgentia, et iterum reverti- » mini ad idipsum*, quod erubescit suo vocare » nomine, quod tentationi præfert Satanæ, quod » causam habet incontinentiam. Laboramus quasi » obscurum disserere, cum exposuerit se ipse qui » scripsit: *Hoc autem dico juxta indulgentiam, » non secundum imperium*². Et mussitamus ad- » huc nuptias non vocare indulgentiam, sed præ-

(1) I. Cor. VII. 5.—(2) Ibid. 6.

que, en différant un ou deux jours de communier, on devienne meilleur chrétien, ni que, ce que je n'ai pas mérité aujourd'hui, je le mérite davantage demain ou après - demain ; mais il faut que la douleur que j'ai de n'avoir point participé au corps du Christ m'engage à me priver pour un temps de l'usage du mariage, et qu'à l'amour d'une femme je préfère celui du Christ. Cela est dur, cela n'est pas supportable, direz-vous ? Quel homme, dans le siècle, pourrait s'astreindre à cette loi ? Que celui qui peut le faire le fasse ; que celui qui ne le peut pas prenne le parti qu'il voudra. Je ne me soucie point de ce que chacun peut ou veut faire, mais je parle suivant ce qu'ordonnent les Ecritures.

On me blâme encore d'avoir dit, en mes commentaires sur le même Apôtre : « Mais, de peur que quel- » qu'un ne s'imagine que, par les paroles suivantes : » *Afin que vous puissiez vaquer à l'oraison, et ensuite » vivre ensemble comme auparavant.* L'Apôtre veut » qu'on use du mariage, tandis qu'il n'en permet » l'usage qu'afin de prévenir une plus grande ruine, » Paul ajoute aussitôt : *Crainte que Satan ne vous tente » à cause de votre incontinence.* Il dit après cela : *Vivez » ensemble comme auparavant.* La merveilleuse indul- » gence de permettre ce qu'on n'ose pas même nom- » mer, ce que l'on préfère aux tentations de Satan, » ce qui a pour cause l'incontinence. Nous nous don- » nons beaucoup de peine, comme pour expliquer » l'obscurité de ce passage, tandis que celui-là même » qui l'écrivit l'explique en ces termes : *Au reste ce que » je vous dis, c'est par condescendance, et je n'en fais » point un commandement.* Et nous hésitons encore à

» ceptum, quâsi non eodem modo; secunda et
 » tertia matrimonia concedantur», et reliqua.

Quid hic locutus sum, quod Apostolus non dixerit? Nimirum illud, « quod erubescit suo vocare nomine ». Ego arbitror quando dicit, *ad idipsum*, et rem ipsam tacet, non eum nominare palam coitum, sed verecunde ostendere. An quia sequitur, quod tentationi præfert Satanæ « quod » habet causam incontinentiam. » Nonne alio verborum ordine idipsum est, *ne tentet vos Satanas propter incontinentiam vestram?* An quia dixi: « Et mussitamus adhuc nuptias non vocare » indulgentiam, sed præceptum. » Quod si durum est, imputetur Apostolo, qui ait: *Hoc autem dico secundum indulgentiam, non secundum imperium, non mihi qui excepto præpostero ordine, nec sensum, nec verba mutavi.*

Transeamus ad reliqua, epistolari enim brevitate festinat oratio. *Dico*, inquit Apostolus, *innuptis et viduis bonum est eis, si sic permanserint ut ego.*—*Si autem se non continent, nubant, melius est enim nubere quam uri*¹. Quod capitulum nos sic interpretati sumus: « Postquam nuptis concesserat usum conjugii, et ostenderat ipse quid » vellet, quidve concederet, transit ad innuptas

(1) I. Cor. VII. 8. 9.

» dire que le mariage est une indulgence, et non pas
 » un précepte, comme si l'on ne permettait pas de
 » même les secondes et les troisièmes noces », et le
 reste.

Qu'ai-je dit ici que n'ait pas dit l'Apôtre? Est-ce donc ceci : « Il a honte de nommer ce qu'il permet? » Je pense, moi, que lorsqu'il dit : *Vivez comme auparavant*, sans parler de la chose même, il n'indique pas ouvertement l'usage du mariage, mais le désigne en des termes honnêtes. Seraient-ce les paroles suivantes : « Il préfère aux tentations de Satan ce qui a pour
 » cause l'incontinence? » Mais l'Apôtre ne dit-il pas la même chose en d'autres termes : *De peur que Satan ne vous tente à cause de votre incontinence?* Est-ce enfin parce que j'ai dit : « Et nous hésitons encore à dire
 » que le mariage est une indulgence, et non point un
 » précepte? » Si cela paraît trop dur, qu'on s'en prenne à l'Apôtre qui dit : *Je vous parle ainsi par indulgence, et ne vous fais point un commandement.* Et qu'on ne vienne pas m'accuser, moi qui, si j'ai renversé l'ordre des choses, n'ai rien changé au sens ni aux paroles.

Passons au reste, car je suis resserré dans les bornes étroites d'une lettre. Or, dit l'Apôtre, *je déclare aux personnes qui ne sont point mariées, ou qui sont veuves, qu'il leur est bon de rester dans cet état comme j'y reste moi-même. — Que si elles ne peuvent garder la continence, qu'elles se marient, car il vaut mieux se marier que de brûler.* Voici comment nous avons expliqué ce passage. « Après avoir accordé aux personnes mariées
 » l'usage du mariage, et leur avoir montré ce qu'il
 » exigeait, ou ce qu'il permettait, l'Apôtre en vient
 » aux célibataires et aux veuves, puis se propose lui-

» et viduas, et sui proponit exemplum, et felices
 » vocat, si sic permanserint; si autem se non
 » continent, nubant; idipsum, dicens quod su-
 » pra: Propter fornicationem autem, et *ne ten-*
 » *let vos Satanas propter incontinentiam ves-*
 » *tram.* Redditque causam cur dixerit: *Si se*
 » *non continent, nubant. Melius est nubere,*
 » *quam uri* ¹. Ideo melius est nubere, quia pe-
 » jus est uri. Tolle ardorem libidinis, et non di-
 » cet, quia melius est nubere. Melius semper ad
 » comparationem deterioris respicit, non ad sim-
 » plicitatem incomparabilis per se boni. Velut si
 » diceret: Melius est unum oculum habere
 » quam nullum. Et post paululum cum apos-
 » tropham fecissem ad Apostolum, intuli: Si
 » per se bonæ nuptiæ sunt, noli eas incendio
 » comparare, sed dic simpliciter, bonum est nu-
 » bere. Suspecta est mihi bonitas ejus rei, quam
 » magnitudo alterius mali, malum cogit esse in-
 » ferius. Ego autem non levius malum, sed sim-
 » plex per se bonum volo.»

Vult Apostolus innuptas et viduas absque coitu permanere, et ad exemplum sui provocat, et feliciores vocat, si sic permanserint. Si autem se continere non possunt, et ardorem libidinis, non tam continentia volunt quam fornicatione res-

(1) 1. Cor. VII. 8. 9.

» même pour exemple, et les appelle heureuses, si elles
 » peuvent persévérer en cet état. Mais, si elles ne
 » peuvent garder la continence, il leur ordonne de se
 » marier, répétant ce qu'il avait dit plus haut : A cause
 » de la fornication, et encore : *De peur que Satan ne*
 » *vienne à vous tenter, à cause de votre incontinence.*
 » Puis il expose le motif pour lequel il a dit : *Si elles*
 » *ne peuvent garder la continence, qu'elles se marient, car*
 » *il vaut mieux se marier que de brûler.* Il vaut mieux
 » se marier, parce que c'est un plus grand mal de
 » brûler. Eteignez les feux de la passion, et l'Apôtre
 » ne dira pas qu'il vaut mieux se marier. Quand on
 » dit qu'une chose est meilleure, c'est toujours par
 » rapport à une chose pire, et non point à une chose
 » absolument bonne d'elle-même. C'est comme si
 » l'Apôtre disait : Il vaut mieux n'avoir qu'un œil que
 » de n'en point avoir. » Ensuite, ayant adressé la
 parole à l'Apôtre, j'ai ajouté : « Si le mariage est bon
 » de lui-même, gardez-vous de le comparer à un
 » embrasement ; bornez-vous à dire : Il est bon de se
 » marier. Je me défie de la bonté d'une chose que la
 » grandeur d'un autre mal me contraint seule de re-
 » garder comme un moindre mal ; car, pour moi, je
 » veux, non point ce qui est moins mauvais, mais ce
 » qui est absolument bon. »

L'Apôtre veut que les célibataires et les veuves ne
 sortent pas de leur état ; il les exhorte à suivre son
 exemple, et les appelle heureuses si elles peuvent
 vivre de la sorte ; mais, si elles ne peuvent garder la
 continence et qu'elles veuillent éteindre les feux des
 désirs, moins par la continence que par la fornication,
 alors il vaut mieux pour elles se marier que de brûler.

tinguere, melius est nubere quam uri. Ad quod nos intulimus: « Ideo melius est nubere, quia » pejus est uri; » non nostram sententiam proferentes, sed interpretantes illud Apostoli, *melius est nubere quam uri*, id est, melius est maritum ducere quam fornicari. Si uri vel fornicari bonum esse docueris, tunc bono melius præferatur. Si autem nubere melius est, quod malo præfertur non est germanæ et puræ integritatis, nec ejus beatitudinis, quæ angelis comparatur. Si dixerò: Melius est virginem esse quam nuptam, bono melius prætuli. Si autem alterum gradum fecero, melius est nubere quam fornicari, ibi non bono melius, sed malo bonum prætuli. Multa diversitas est inter id melius quod nuptiis, et inter id quod fornicationi anteponitur.

Obsecro te, quid in hac dissertatione peccavi? Propositum mihi erat non ad meam voluntatem Scripturas trahere, sed id dicere quod Scripturas velle intelligebam. Commentatoris officium est non quid ipse velit, sed quid sentiat ille quem interpretatur, exponere. Alioqui si contraria dixerit, non tam interpret erit quam adversarius ejus quem nititur explanare. Certe ubicumque Scripturas non interpreto, et libere de meo sensu loquor, arguat me, cui libet, durum quid dixisse contra nuptias. Quod si non repe-

À cela nous avons ajouté : « Il vaut mieux se marier, » parce que c'est quelque chose de moins mauvais » que de brûler ; » ne donnant pas mon propre sentiment , mais interprétant ces paroles de l'Apôtre : *Il vaut mieux se marier que de brûler*, c'est-à-dire , il vaut mieux prendre un mari que de se livrer à la fornication. Si vous me faites voir que c'est bien de brûler ou de forniquer , alors ce que l'on aura préféré à ce bien sera quelque chose de meilleur ; mais si le mariage ne passe pour meilleur que par rapport à ce qui est mauvais , il ne saurait égaler cette pureté chaste et sainte , qui nous rend semblables aux anges. Si je dis que la virginité est préférable au mariage , alors je préfère ce qui est meilleur à ce qui est bon ; mais si je viens à dire ensuite : Le mariage est préférable à la fornication , alors je ne préfère pas ce qui est meilleur à ce qui est bon , mais ce qui est bon à ce qui est mauvais. Il y a une grande différence entre ce qui est meilleur par rapport au mariage , et ce qui est meilleur par rapport à l'impureté.

Or , je vous prie , qu'y a-t-il à reprendre dans cette explication ? Mon dessein était , non pas de plier les Ecritures à ma pensée , mais de développer le sens que je voyais dans les Ecritures. Le devoir du commentateur , c'est d'exposer , non point ce qu'il pense , lui , mais ce que pense l'auteur qu'il interprète. Le faire parler autrement qu'il n'a pensé , c'est être bien moins l'interprète que l'adversaire de celui que l'on s'efforce d'interpéter. Oui , lorsque je n'explique pas les Ecritures , mais que je parle en toute liberté , d'après ma pensée , que l'on me fasse voir que j'ai dit quelque chose contre le mariage ; mais , si l'on ne peut le prou-

rerit quidquid vel austerum esse videtur vel durum, id scriptoris auctoritati, non interpretis officio, deputet.

Illud vero ferre quis posset quod in me reprehenditur, quare exponens capitulum Apostoli, in quo de conjugibus scripsit: *Tribulationem carnis habebunt hujusmodi* ¹, dixerim: « Nos, ignari rerum, putabamus nuptias saltem carnis habere lætitiā. Si autem nubentibus et in carne tribulatio est, in qua sola videbantur habere delicias, quid erit reliquum propter quod nubant, cum et in spiritu et in anima, et in ipsa carne tribulatio sit? » Quæ hæc condemnatio matrimonii est, si infantum vagitus, filiorum mortes, abortia, damna domus, et cætera hujusmodi tribulationem diximus nuptiarum?

Dum adhuc viveret sanctæ memoriæ Damasus, librum contra Helvidium de beatæ Mariæ virginitate perpetua scripsimus, in quo necesse fuit nobis, ad virginitatis beatitudinem prædicandam, multa de molestiis dicere nuptiarum. Num vir egregius et eruditus in Scripturis, et virgo Ecclesiæ virginis doctor, aliquid in illo sermone reprehendit? In libro quoque ad Eüstochium, multo duriora de nuptiis diximus, et nemo super hac re læsus est. Amator quippe castitatis,

(1) I Cor. VII. 28.

ver , alors ce que l'on trouvera de trop austère et de trop dur en mes livres , qu'on l'attribue à l'écrivain sacré et non pas à son interprète.

Qui donc pourrait souffrir que l'on me blâme de ce que , en expliquant le chapitre où l'Apôtre parle ainsi des gens mariés : *Ces personnes-là souffriront , dans leur chair , des peines et des afflictions* , — j'ai dit : « Igno-
 » rants que nous sommes , nous nous imaginons que ,
 » dans le mariage , on goûte du moins les plaisirs qui
 » peuvent flatter la chair ; mais si les gens mariés ont
 » à souffrir des tribulations dans les plaisirs mêmes qui
 » semblent faire tout le bonheur de leur état , quel at-
 » trait le mariage pourra-t-il encore avoir pour eux ,
 » puisque l'esprit , le cœur et la chair y trouvent leur
 » torture ? » Est-ce condamner le mariage que de dire que les vagissements et la mort des enfants , que les fausses couches , que les malheurs domestiques et diverses calamités sont des peines inséparables du mariage ?

Lorsque vivait Damasc , de sainte mémoire , nous écrivîmes contre Helvidius un traité sur la virginité perpétuelle de la bienheureuse Marie , dans lequel nous fûmes obligés , pour relever le bonheur des vierges , de dire beaucoup de choses touchant les maux et les chagrins du mariage. Cet homme distingué , cet homme habile dans les Ecritures , et qui était vierge et docteur de l'Eglise vierge , trouva-t-il rien à reprendre dans notre ouvrage ? En un livre adressé à Eustochium , nous avons écrit sur le mariage des choses beaucoup plus dures , et personne n'en a été choqué. Ami de la chasteté , Damasc en écoutait attentivement l'éloge. Lisez

præconium pudicitiae intenta aure captabat. Lege Tertullianum, lege Cyprianum, lege Ambrosium, et cum illis me vel accusa, vel libera. Inventæ sunt Plautinae familiae, et scioli tantum ad detrahendum, qui in eo se doctos ostentare velint, si omnium dicta lacerent, et in una atque eadem causa, utrumque, id est, et me et adversarium reprehendant, et, cum e duobus alterum necesse sit vincere, ambos victos esse contendunt.

Porro ubi, de digamis et trigamis disserentes, diximus: « Melius est, licet alterum et tertium, » unum virum nosse, quam plurimos, id est, » tolerabilius est uni homini prostitutam esse » quam multis, » nonne statim cur hoc dixerim subjecimus? « Siquidem et illa in Evangelio » Samaritana, sextum maritum habere se dice- » cens, arguitur a Domino quod non sit vir » ejus: » Ego etiam nunc libera voce proclamo non damnari in Ecclesia digamiam, imo nec trigamiam, et ita licere quinto et sexto et ultra, quomodo et secundo marito nubere; sed quomodo non damnantur istae nuptiae, ita nec prædicantur. Solatia miseriae sunt, non laudes continentiae. Unde et in alio loco dixi: « Ubi unus maritus exceditur, nihil refert secundus an tertius sit, quia desinit esse monogamus. *Omnia licent, sed non omnia expediunt* ¹. Non damno

(1) I. Cor. VI. 12.

Tertullien, lisez Cyprien, lisez Ambroise, et condamnez-moi ou justifiez-moi avec eux. Il s'est rencontré des gens de la famille de ceux que Plaute met en scène, gens qui sont habiles seulement à médire des autres, qui font consister leur science à décrier les ouvrages de tout le monde, et qui, nous enveloppant, mon adversaire et moi, dans une même condamnation, prétendent que nous avons tort l'un et l'autre, bien qu'il soit nécessaire que l'un des deux ait raison.

Lorsque, parlant de ceux qui se marient en secondes et en troisièmes noces, nous avons dit : « Il vaut mieux » ne connaître qu'un seul homme, même en secondes » et en troisièmes noces, que d'en connaître plusieurs, » c'est-à-dire, il est plus pardonnable de s'abandonner à un seul homme que de se prostituer à plusieurs. » Ne nous sommes-nous point expliqué aussitôt, quand nous avons ajouté : « En effet, à cette » Samaritaine qui, dans l'Évangile, dit qu'elle compte » son sixième mari, le Seigneur prouve que cet homme » n'est point son mari véritable ? » Je le déclare hautement encore, l'Église ne condamne ni les secondes ni les troisièmes noces, et ainsi elle permet d'épouser un cinquième, un sixième mari et plus encore, de même qu'elle permet d'en épouser un second ; mais comme on ne condamne pas ces sortes de mariages, aussi ne veut-on pas les approuver. Ils sont un allègement pour notre faiblesse, mais ils ne font point honneur à la continence. Voilà pourquoi j'ai dit ailleurs : « Quand » on se marie plus d'une fois, il importe peu qu'on » aille aux secondes et aux troisièmes noces, puisqu'il

» digamos, imo nec trigamos, et, si dici po-
 » test, octogamos; habeat, cui libet, octavum
 » maritum, et esse desinat prostituta.»

Veniam et ad illum locum in quo arguor
 quare dixèrim : « Duntaxat juxta hebraicam veri-
 » tatem, in die secundo non additum, sicut in
 » primo et in tertio et reliquis : *Vidit Deus quia*
 » *bonum est*, statimque subjecerim, nobis intel-
 » ligentiam derelinqui; non esse bonum dupli-
 » cem numerum, qui ab unione dividat, et præ-
 » figuret fœdera nuptiarum. Unde et in arca
 » Noe, omnia animalia, quæcumque bina ingre-
 » diuntur, immunda sunt. Impar numerus est
 » mundus.»

In hoc nescio quid reprehendatur interim de
 secunda die, utrum quia scriptum est, et scrip-
 tum non esse diximus, an quia etiam si scriptum
 est, nos aliter intelleximus quam Scripturæ sim-
 plicitas patitur.

Scriptum non esse in secundo die : *Vidit Deus*
quia bonum est, non meum accipiant testimonium,
 sed cunctorum Hebræorum et aliorum interpre-
 tum, Aquilæ videlicet et Symmachi et Thedotio-
 nis. Si autem scriptum non est, cum in cæteris
 diebus scriptum sit, aut reddant aliam probabi-
 liorem causam quare non scriptum sit; aut, si

» n'y a plus monogamie. *Tout est permis, mais tout*
 » *n'est pas avantageux.* Je ne condamne ni les secondes,
 » ni les troisièmes, ni même, si cela peut se dire, les
 » huitièmes nocces; qu'une femme donc épouse, si elle
 » veut, un huitième mari, plutôt que de vivre dans le
 » libertinage. »

Venons au reproche que l'on me fait d'avoir écrit
 que, « dans le texte hébreu, il n'est pas dit du second
 » jour de la création comme du premier, du troisième
 » et des autres : *Dieu vit que cela était bon*, puis d'avoir
 » ajouté que l'Écriture nous donne ainsi à entendre
 » que le nombre deux n'est pas bon, parce qu'il dé-
 » truit l'unité et qu'il est la figure du mariage; que
 » c'est la raison pour laquelle les animaux impurs en-
 » trèrent par couples dans l'arche de Noé, les animaux
 » purs étant en nombre impair. »

Quant à ce que j'ai dit du second jour, je ne vois
 pas ce que l'on peut y reprendre. Me blâme-t-on de
 n'avoir pas dit que les paroles citées se trouvent dans
 l'Écriture; ou, si j'ai dit qu'elles s'y trouvent, de les
 avoir expliquées autrement que ne le permet la sim-
 plicité de l'Écriture?

Non, il n'est pas dit du second jour : *Dieu vit que*
cela était bon; que l'on s'en rapporte là-dessus, non point
 à mon témoignage, mais à celui de tous les Hébreux
 et des autres interprètes, j'entends aux témoignages
 d'Aquila, de Symmaque, de Théodotion. Que si cela
 ne se trouve point dit du second jour, tandis qu'il en
 est autrement pour les autres, que l'on m'apporte une
 meilleure raison de ce silence, ou bien, si l'on n'en a

non repererint, ingratis suscipiant quod a nobis dictum est.

Porro si in arca Noe omnia animalia, quæ bina ingrediuntur, immunda sunt, et impar numerus mundus est, et hoc scriptum esse nemo dubitat, quare scriptum sit edisserant. Si autem non edisserunt, quod a me expositum est, velint, nolint, suscipient. Aut profer meliores epulas, et me conviva utere, aut qualicumque nostra cœnula contentus esto. Scilicet nunc enumerandum mihi est qui ecclesiasticorum de impari numero disputarint, Clemens, Hippolytus, Origenes, Dionysius, Eusebius, Didymus, nostrorumque Tertullianus, Cyprianus, Victorinus, Lactantius, Hilarius, quorum Cyprianus de septenario, id est, impari numero disserens, quæ et quanta dixerit ad Fortunatum, liber illius testimonio est. An forsitan Pythagoram et Architam Tarentinum et Publium Scipionem in sexto de republica, de impari numero proferam disputantes? Et si hos audire noluerint obtrectatores mei, grammaticorum scholas eis faciam conclamare :

Numero Deus impare gaudet

VIRGIL. *Ecl.* VIII, 59.

Grande piaculum ! eversæ sunt Ecclesiæ, orbis audire non potest, si mundiorem virginitatem diximus esse quam nuptias ; si parem nu-

aucune, que l'on se rende, bon gré, mal gré, à celle que j'ai donnée.

Et quant aux animaux qui furent dans l'arche de Noé, si ceux qui entraient par couples étaient impurs, tandis que ceux qui entraient en nombre pair étaient des animaux purs, et tout le monde convient que cela est écrit, alors que l'on nous dise pourquoi; si on ne le fait pas, alors il faut que l'on reçoive, bon gré, mal gré, la raison que j'en ai donnée. Ou servez de meilleurs mets et recevez-moi pour convive, ou bien soyez content de ma table, quelque frugale qu'elle soit. Me faut-il énumérer tous les auteurs ecclésiastiques qui ont écrit sur le nombre impair, Clément, Hippolyte, Origènes, Dionysius, Eusébius, Didymus, et parmi les nôtres Tertullien, Cyprien, Victorinus, Lactance, Hilaire. Quant à Cyprien, en quels termes, avec quelle étendue il a parlé du nombre sept, je veux dire du nombre impair, c'est ce que l'on voit assez par son livre adressé à Fortunatus. Faut-il, par hasard, citer ici tout ce que Pythagore, Architas de Tarente et Publius Scipion, au sixième livre de la république, disent du nombre impair? Si mes détracteurs ne veulent pas écouter ces illustres personnages, je leur ferai crier par les écoles des grammairiens :

Du nombre impair les dieux sont réjouis.

TRAD. DE DELILLE.

Crime affreux! les églises sont renversées, l'univers est indigné, si nous disons que la virginité est quelque chose de plus pur que le mariage; si nous présè-

merum impari subjecimus, et veteris testamenti typos evangelicæ veritati profecisse monstravimus.

Cætera, quæ in libro nostro reprehensa sunt, vel leviora puto, vel ad eundem sensum pertinentia; unde ad ea respondere nolui, ne et libelli excederem magnitudinem, et tuo viderer ingenio diffidere, quem patronum causæ meæ ante habui quam rogarem. Igitur hoc extrema voce protestor me nec damnasse nuptias, nec damnare, respondisse adversario, non meorum insidias formidasse. Virginitatem autem in cœlum fero, non quia habeam, sed quia magis mirer quod non habeo. Ingenua et verecunda confessio est quo ipse carcas id in aliis prædicare. Numquid quia gravi corpore terræ hæreo, avium non miror volatus, nec columbam prædico quod

Radit iter liquidum, celeres neque commovet alas.

ÆNEID. 217.

Nullus se decipiat, nemo blando adulatore se præcipitet. Prima est virginitas, a prima nativitate; secunda virginitas, a secunda nativitate. Non est meus sermo, antiqua sententia est: *Nemo potest duobus dominis servire*¹, carni et

(1) Matth. VI. 24.

rons le nombre impair au nombre pair ; si nous montrons que les figures de l'ancien Testament ont servi à la vérité évangélique.

Tout ce que l'on trouve encore de répréhensible dans mon livre, je le crois peu important, ou bien analogue aux explications déjà données ; c'est pourquoi je n'ai pas voulu y répondre, crainte de dépasser les bornes d'une lettre, crainte aussi de paraître n'avoir pas assez foi en vos talents, vous en qui j'ai trouvé le défenseur de ma cause, avant même que je vous priasse de l'être. Donc, en finissant, je proteste que je n'ai pas condamné le mariage et que je ne le condamne pas, mais que j'ai voulu répondre à un adversaire, sans appréhender les embûches des miens. Si j'élève jusqu'aux cieux la virginité, ce n'est pas que je l'aie conservée, mais je suis pénétré d'une admiration plus grande pour un bien que je ne possède plus. Il y a de l'ingénuité et de la candeur à louer dans les autres ce que l'on n'a plus soi-même. Parce que le poids de mon corps me retient attaché à la terre, est-ce donc que je n'admirerai pas le vol des oiseaux, que je ne vanterai pas la colombe

Qui nage mollement, et, dans un air tranquile,
Soutient l'agilité de son vol immobile.

TRAD. DE DELILLE.

Que nul ne se trompe lui-même, ou ne se jette dans le précipice creusé par un insidieux louangeur. La première virginité date de la première naissance ; la seconde virginité date de la seconde naissance. Ce n'est pas moi qui dit cela ; il y a long-temps qu'il est écrit : *Personne ne peut servir deux maîtres, la chair et l'esprit.*

spiritui. *Caro concupiscit adversus spiritum , spiritus autem adversus carnem ; hæc invicem sibi adversantur, ut non quæ volumus illa faciamus* ¹.

Quando aliquid tibi asperum videtur in nostro opusculo , non ad mea verba respicias , sed ad Scripturam , unde mea tracta sunt verba. Christus virgo , mater virginis nostri virgo perpetua , mater et virgo. Jesus enim clausis ingressus est ostiis , et in sepulcro ejus , quod novum et in petra durissima fuerat excisum , nec antea quis , nec postea positus est. *Hortus conclusus , fons signatus* ² , de quo fonte ille fluvius manat , juxta Joel ³ , qui irrigat torrentem , vel *funium* ⁴ , vel *spinarum* ⁵ , — *funium* peccatorum , quibus ante alligabantur ; — *spinarum* , quæ suffocabant sementem patrisfamilias. Hæc est porta orientalis , ut ait Ezechiel , semper clausa et lucida ⁶ , et operiens in se vel ex se proferens Sancta sanctorum , per quam sol justitiæ et pontifex noster secundum ordinem Melchisedech ingreditur et egreditur. Respondeant mihi , quomodo Jesus ingressus est , clausis ostiis , cum palpandas manus , et latus considerandum , et ossa carnemque monstraverit , ne veritas corporis phantasma putaretur , et ego respondebo quomodo sancta Maria sit et mater et virgo. Virgo post partum , mater ante quam nupta.

(1) Gal. V. 17. — (2) Cant. IV. 12. — (3) Joel. III. 18. — (4) *Suivant les Septante* — (5) *Suivant l'hébreu*. — (6) Ezech. XLIV. 44.

La chair a des désirs contraires à ceux de l'esprit , l'esprit en a de contraires à ceux de la chair ; ils sont opposés l'un à l'autre , en sorte que nous ne faisons pas ce que nous voudrions faire.

Lorsque vous trouvez , dans mon ouvrage , quelque chose de trop sévère , prenez-vous-en , non point à mes paroles , mais à l'Écriture , d'où elles sont tirées. Le Christ est vierge ; la mère du Dieu vierge fut vierge toujours , mère et vierge tout à la fois. Jésus entra , les portes étant fermées ; puis , dans son sépulcre , qui était neuf et taillé dans le roc vif , personne n'a été déposé , ni avant ni après lui. Il est ce *jardin fermé* , cette *fontaine scellée* , et d'où , selon Joël , tire sa source le fleuve qui arrose le torrent des *liens* ou des *épines* : — des *liens* du péché qui jadis nous tenaient captifs ; — des *épines* qui étouffent la semence du père de famille. Il est cette porte orientale , dont parlait Ezéchiel , cette porte toujours fermée , toujours brillante , qui cache ou dévoile le Saint des saints , et par laquelle entre et sort le soleil de justice , notre pontife suivant l'ordre de Melchisédech. Que l'on me dise comment Jésus entra , les portes étant fermées , lorsqu'il présenta ses mains à toucher , son côté à examiner , qu'il montra ses os et sa chair , afin que l'on ne prît pas un corps réel pour une ombre , et moi je dirai comment la sainte Marie est tout à la fois mère et vierge , vierge après l'enfantement , et mère avant le mariage.

Igitur, ut dicere cœperamus, Christus virgo, virgo Maria, utrique sexui virginitatis dedicavere principia. Apostoli, vel virgines, vel post nuptias continentes, episcopi, presbyteri, diaconi, aut virgines eliguntur, aut vidui, aut certe post sacerdotium in æternum pudici. Quid nobismetipsis illudimus, et irascimur si, subantibus semper ad coitum, præmia pudicitiae denequentur? Volumus opipare, comedere, uxorum adhærere complexibus, et in numero virginum et viduarum regnare cum Christo. Idem ergo habebit fames præmium et ingluvies, sordes et munditiæ, saccus et sericum. Lazarus recepit mala in vita sua ¹, et dives ille purpuratus, crassus et nitidus, fruitus est carnis bonis dum ad viveret, sed diversa post mortem tenent loca; miseriæ deliciis et deliciæ miseriis commutantur. In nostro arbitrio est vel Lazarum sequi, vel divitem.

(1) Luc. XVI. 25.

Ainsi, comme nous avons commencé de le dire, le Christ vierge, Marie vierge ont consacré la virginité dans l'un et dans l'autre sexe. Les Apôtres furent vierges, ou gardèrent la continence dans le mariage. Les évêques, les prêtres, les diacres doivent être, lors de leur élection, ou vierges ou veufs; du moins faut-il que, après leur ordination, ils se vouent à une éternelle chasteté. Pourquoi nous faisons-nous illusion à nous-mêmes et trouvons nous mauvais que, si nous brûlons toujours de feux impurs, l'on nous refuse les récompenses destinées à la chasteté? Nous voulons user de mets somptueux et recherchés, nous délecter aux embrassements de nos épouses, et, après cela, régner avec le Christ parmi les vierges et les veuves! La même récompense attend-elle donc la faim et la bonne chère, le vêtement négligé et le vêtement pompeux, le rude sac et la soie moelleuse? Lazare a reçu les souffrances pendant sa vie, et ce riche, couvert de pourpre, toujours plongé dans l'opulence et la splendeur, a joui, pendant sa vie, de tous les biens de la chair; mais, après leur mort, ils occupent l'un et l'autre une place bien différente; la misère est échangée contre les plaisirs, et les plaisirs contre la misère. Il est en notre pouvoir de suivre ou Lazare, ou le riche.

TROISIÈME CLASSE.

SANCTI HIERONYMI

EPISTOLÆ.

EPISTOLA XXXI.

AD PAMMACHIUM.

Pro libris suis , contra Jovinianum.

Christiani interdum pudoris est etiam apud amicos tacere , et humilitatem suam magis silentio consolari quam , retractando veteres amicitias , ambitionis crimen incurrere. Quamdiu tacuisti , tacui , nec expostulare unquam super hac re volui ; ne non amicum quærere , sed potentiorum viderer expetere. Nunc autem , provocatus officio litterarum , primas semper partes habere tentabo , et non tam rescribere quam scribere , ut et verecunde huc usque tacuisse , et verecundius loqui cœpisse cognoscar.

SAINT JÉRÔME.

LETTRES.

LETTRE XXXI.

A PAMMACHIUS.

Pour ses livres , contre Jovinianus.

Il est quelquefois de la modestie chrétienne de ne pas écrire même à ses amis , et de se renfermer en soi-même par un humble silence , plutôt que de se rendre suspect d'ambition , en renouvelant une ancienne amitié. Tant que tu as gardé le silence , je l'ai gardé aussi , et jamais je n'ai voulu te forcer à le rompre , dans la crainte de paraître bien moins rechercher un ami , que ménager un puissant patron. Maintenant que je suis prévenu par des lettres si obligeantes , je tâcherai désormais de te prévenir moi-même , et de t'envoyer non pas des réponses , mais des lettres , afin qu'il soit manifeste que si j'ai gardé le silence jusqu'à ce jour , c'est par modestie ; et que si j'ai commencé de le rompre , c'est par une modestie plus grande encore.

De opusculis meis contra Jovinianum, quod et prudenter et amanter feceris exemplaria subtrahendo, optime novi. Sed nihil profuit ista diligentia, cum aliquanti ex urbe venientes, mihi eadem lectitarent, quæ se Romæ excepisse referrebant. In hac quoque provincia jam libri fuerant divulgati, et, ut ipse legisti:

Nescit vox missa reverti.

HORAT. *Epist. ad Pisones.* 390.

Non sum tantæ felicitatis, quantæ plerique hujus temporis tractatores, ut nugas meas quando voluerim emendare possim. Statim ut aliquid scripsero, aut amatores mei, aut invidi, diverso quidem studio, sed pari certamine, in vulgus nostra disseminant, et vel in laude, vel in vituperatione nimii sunt; non meritum styli, sed suum stomachum sequentes. Itaque quod solum facere potui, ἀπολογητικόν ipsius operis tibi misi, quem προσεφώνησα. Quem cum legeris, ipse pro nobis cæteris satisfacies, aut si tu quoque narem contraxeris, illam apostoli περιεπην, in qua de virginitate et nuptiis disputat, aliter disscreare compelleris. Nec hoc dico, quod te ad scribendum provocem, cujus in sacris Literis studium mihi præfero; sed ut alios, qui nos lacerant, hoc facere compellas. Norunt litteras, videntur sibi scioli; possunt me non reprehenden-

Quant à mes traités contre Jovinianus, c'est par pudeur et par amitié, je le sais très-bien, que tu en as retiré les exemplaires. Mais cette précaution n'a servi de rien, puisque certaines personnes venues de la Ville, m'en ont lu des extraits, qu'elles disaient avoir faits à Rome. Dans cette province même, on avait déjà divulgué mes livres; et, tu ne l'ignores point,

La parole une fois lâchée ne revient jamais.

HORACE.

Je n'ai pas le bonheur, comme la plupart des écrivains d'aujourd'hui, de pouvoir, quand je le veux, corriger les bagatelles dont je m'occupe. A peine ai-je fait quelque ouvrage, que mes amis ou mes envieux se hâtent de le propager dans le public, avec des motifs bien différents sans doute, mais avec un empressement égal. Outrés dans les louanges comme dans les reproches, ils ont égard non point au plus ou moins de mérite du style, mais à leurs dispositions envers moi. Ainsi, la seule chose que j'aie pu faire, c'est de t'adresser l'apologie de l'ouvrage. Quand tu l'auras lue, tu répondras à ce que l'on objecte contre moi; ou, si tu ne goûtes pas mes raisons, tu seras forcé d'expliquer autrement que moi, le passage de l'Apôtre sur la virginité et le mariage. Et, je ne dis pas cela pour t'engager à écrire, puisque tu apportes plus d'ardeur que moi à l'étude des saintes Lettres; mais, ce que je souhaite, c'est que tu forces mes censeurs à me répondre. Ils sont gens de lettres, ils se piquent d'érudition; ils peuvent m'instruire et non me critiquer. S'ils publient quelque chose, mon ouvrage ne tardera pas à tomber devant le leur. Lis,

dere, sed docere. Si quid scripserint, magis ex operis eorum comparatione mea interpretatio negligetur. Lege, quæso te, et diligenter Apostoli verba considera, et tunc videbis me propter calumniam declinandam multo plus quam ille voluit in maritos fuisse clementem. Origenes, Dionysius, Pierius, Eusebius Cæsariensis, Didymus, Apollinaris latissime hanc epistolam interpretati sunt; quorum Pierius, cum sensum Apostoli ventilaret atque edissereret, et proposuisset illud exponere: *Volo autem omnes esse sicut me ipsum* ¹, adjecit ταυτα λεγων Παυλος αντικρυς αγαμιαν κηρυσσει. Quod hic, quæso, peccatum meum est, quæ duritia? Universa quæ scripsi, huic sententiæ comparata, lenissima sunt. Revolve omnium quos supra memoravi commentarios, et Ecclesiarum bibliothecis fructu, et magis concito gradu ad optata cœptaque pervenies.

Audio totius in te urbis studia concitata; audio pontificis et populi voluntatem pari mente congruere. Minus est tenere sacerdotium quam mereri. Libros sedecim prophetarum, quos in Latinum de Hebræo sermone verti, si legeris, et delectari te hoc opere comperero, provocabis nos etiam cætera clausa armario non tenere. Trans tuli nuper Job in linguam nostram, cujus exemplar a sancta Marcella, consobrina tua, poteris mu-

(1) I. Cor. VII. 7.

je te prie, et considère attentivement le passage de l'Apôtre, et alors tu verras que, pour me soustraire à la censure et à la calomnie, j'ai parlé du mariage avec beaucoup plus de ménagement que lui. Origènes, Dionysius, Pierius, Eusèbe de Césarée, Didymus et Apollinaris ont commenté fort au long cette épître. Pierius voulant éclaircir, développer le sens de l'Apôtre, et expliquer ces paroles : *Je voudrais que vous fussiez tous en l'état où je suis moi-même*, ajoute aussitôt : *Paul se déclare ici ouvertement en faveur du célibat.* Quel est donc mon crime ? en quoi donc ai-je fait preuve. Tout ce que j'ai écrit, comparé à ce passage de l'Apôtre, est encore bien doux. Parcours les commentaires de tous les auteurs que je viens de citer, fouille dans les bibliothèques des églises, et tu arriveras beaucoup plus vite à reconnaître ce que je dis.

J'apprends que tu es universellement estimé dans Rome ; j'apprends que le pontife et le peuple, d'un commun accord, jettent les yeux sur toi. Il vaut mieux mériter la dignité du sacerdoce, que de la posséder. Si tu veux lire les seize livres des Prophètes, que j'ai traduits de l'hébreu en latin, et s'il me revient que cet ouvrage est de ton goût, cela m'engagera à tirer de mon portefeuille mes autres écrits. J'ai traduit aussi depuis peu en latin le livre de Job ; tu pourras en emprunter un exemplaire à la sainte Marcella, ta cousine. Tâche de le lire en grec et en latin ; compare l'ancienne édition avec ma traduction, et tu verras clairement

tuari. Lege eundem Græcum et Latinum, et veterem editionem nostræ translationi compara, et liquido pervidebis quantum distet inter veritatem et mendacium. Miseram quædam των υπομνηματων in prophetas duodecim, sancto patri Domnioni, Samuelem quoque et Malachim, id est, quatuor *Regum* libros. Quæ si legere volueris, probabis quantæ difficultatis sit divinam Scripturam, et maxime prophetas intelligere, et interpretum vitio quæ apud suos purissimo cursu orationis labuntur, apud nos scaterere vitiis. Porro eloquentiam, quam pro Christo in Cicerone contemnis, in parvulis ne requiras. Ecclesiastica interpretatio etiamsi habet eloquii venustatem, dissimulare eam debet et fugere, ut non otiosis philosophorum scholis paucisque discipulis, sed universo loquatur hominum generi.

EPISTOLA XXXII.

AD DOMNION APOLOGETICUM.

Litteræ tuæ et amorem pariter sonant et querelam; amorem tuum, quo sedulo monens, etiam quæ tuta sunt in nobis pertimescis; querelam co-

quelle différence il y a entre la vérité et le mensonge. J'avais envoyé au saint évêque Domnion quelques-uns de mes commentaires sur les douze Prophètes , et sur les quatre livres des *Rois*. Si tu veux les lire , tu verras combien il est difficile d'entendre la divine Ecriture et surtout les Prophètes ; tu verras aussi que des passages très-purs dans l'original , fournissent d'erreurs dans la traduction , par la faute des traducteurs. Au reste , cette éloquence que tu méprises dans Cicéron pour l'amour du Christ , ne va pas la chercher dans un aussi mince auteur que moi. Un auteur ecclésiastique , possédât-il toutes les grâces du langage , doit les cacher et les dédaigner , afin de parler non point aux écoles oisives des philosophes , ou à un petit nombre de disciples , mais à tous les hommes en général.

LETTRE XXXII.

A DOMNION, APOLOGÉTIQUE.

Il y a dans ta lettre de l'amitié et des reproches tout à la fois : amitié de ta part , puisque tes avis empressés font voir que tu crains pour moi là même où il n'y a

rum qui non amant, et, quærentes occasionem in peccatis, *garrunt adversus fratrem suum et contra filium matris suæ ponunt scandalum* ¹. Scribis enim eos, imo nescio quem de trivio, de compitis, de plateis circumforaneum monachum, rumigerulum, rabulam, vafrum tantum ad detrahendum, qui per trabem oculi sui festucam alterius nitatur eruere, concionari adversum me, et libros quos contra Jovinianum scripsi, canino dente rodere, lacerare, convellere. Hunc dialecticum urbis vestræ et Plautinæ familiæ columen, non legisse quidem *κατηγορίας* Aristotelis, non *περί ερμηνείας*, non *αναλυτικά*, non saltem Ciceronis *τοπους*, sed per imperitorum circulos muliercularumque *συμποσια*, syllogismos *ασυλλογιστους* texere, et quasi sophismata nostra callida argumentatione dissolvere. Stultus ego qui me putaverim hæc absque philosophis scire non posse, qui meliorem styli partem eam legerim quæ deleret, quam quæ scriberet. Frustra ergo Alexandri verti commentarios; nequiquam me doctus magister per *εισαγωγήν* introduxit ad logicam; et, ut humana contemnam, sine causa Gregorium Nazianzenum et Didymum in Scripturis sanctis catechistas habui, nihil mihi profuit Hebræorum eruditio, et ab adolescentia usque hanc ætatem quotidiana in lege, prophetis, evangelis, apostolisque meditatio.

(1) Psal. XLIX.

rien à craindre ; reproches de la part de mes ennemis, et de ceux qui , toujours attentifs aux fautes de leur prochain , *parlent contre leur frère et tendent des pièges au fils de leur mère*. Tu m'apprends , en effet , que ces hommes-là , ou plutôt je ne sais quel moine occupé sans cesse dans les carrefours , dans les marchés et sur les places à colporter des nouvelles , à débiter des sonnettes , à médire de l'un et de l'autre , et qui , à travers la poutre de son œil , s'efforce d'arracher la paille qu'il voit dans l'œil d'autrui , déclame contre moi , et qu'il déchire impitoyablement les livres que j'ai publiés au sujet de Jovinianus. Tu ajoutes que ce grand dialecticien de votre ville , cet appui de la famille de Plautc , n'a pas même lu les *catégories* d'Aristote , ni son livre de *l'interprétation* , ni ses *lieux communs* , ni même ceux de Cicéron , et que dans une société d'ignorants , ou à table , au milieu d'un cercle de femmes , il arrange des syllogismes qui ne prouvent rien , et réfute , par la subtilité de son argumentation , mes prétendus sophismes. J'étais bien simple de m'imaginer qu'il est impossible d'apprendre tout cela sans le secours des philosophes , et qu'il vaut mieux savoir effacer que savoir écrire. En vain donc ai-je traduit les commentaires d'Alexandre ; en vain un habile maître m'a-t-il introduit à l'étude de la logique , et , pour ne rien dire des sciences profanes , en vain ai-je appris les saintes Ecritures à l'école de Grégoire de Nazianze et de Didyme ; en vain ai-je appelé à mon aide l'érudition des hébreux , et me suis-je appliqué , depuis ma jeunesse jusques à présent , à méditer chaque jour la loi , les prophètes , les Evangiles et les Apôtres.

Inventus est homo absque præceptore perfectus πνευματοφορος , και αυτοδιδακτος , qui eloquentia Tullium , argumentis Aristotelem , prudentia Platonem , eruditione Aristarchum , multitudine librorum Chalcenterum , Didymum scientia Scripturarum , omnesque sui temporis vincat tractatores. Denique dicitur materiam poscere , et Carneadis aliquid referens , in utramque partem , hoc est , et pro justitia et contra justitiam disputare. Liberatus est mundus a periculo , et hæreditariæ vel centumvirales causæ de barathro erutæ , quod hic forum negligens , se ad Ecclesiam transtulit. Quis hoc nolente fuisset innoxius? Quem criminis non hujus servasset oratio , cum cœpisset in digitis partiri causam , et syllogismorum suorum retia tendere? Nam si apploisset pedem , intendisset oculos , rugasset frontem , jactasset manum , verba tornasset , tenebras illico ob oculos effudisset judicibus. Nec mirum si me et absentem jamdiu et absque usu latinæ linguæ , semigræculum , barbarumque , homo latinissimus et facundissimus superet , cum præsentem Jovinianum , Jesu bone ! qualem et quantum virum , cujus nemo scripta intelligeret , qui sibi caneret tantum et musis , eloquentiæ suæ mole oppresserit.

Il s'est trouvé un homme parvenu au comble du savoir sans le secours d'un maître, plein d'un esprit surnaturel, qui tient de lui-même tout ce qu'il sait; un homme plus éloquent que Cicéron, plus subtil qu'Aristote, plus sage que Platon, plus érudit qu'Aristarque, plus laborieux qu'Origènes, plus versé que Didyme dans la science des Ecritures, supérieur à tous les écrivains de son siècle; un homme enfin qui, dit-on, sur quelque sujet que vous lui proposiez, se vante de pouvoir, à la manière de Carnéades, soutenir l'affirmative et la négative, c'est-à-dire parler pour et contre la justice. Le monde est à l'abri de tout danger, et les causes pour succession, ou bien celles qui vont au tribunal des Centumvirs sont enfin délivrées des gouffres de la chicane, puisque ce grand homme, dédaignant le barreau, a passé dans l'Eglise. Qui donc, s'il eût soutenu le contraire, aurait pu être innocent? Quel est le criminel que son éloquence n'eût pas sauvé, dès qu'il aurait commencé à marquer sur ses doigts la division de son discours, et à tendre les filets de ses syllogismes? Car, en frappant du pied, en regardant fixément ses auditeurs, en ridant le front, en faisant un geste, en arrondissant ses périodes, il n'aurait pas manqué d'étourdir ses juges et de leur faire aussitôt illusion. Et quoi de merveilleux, si un homme possédant à fond la langue latine, connaissant tous les secrets de l'éloquence, l'emporte sur moi, qui suis éloigné de Rome depuis long-temps, qui n'ai aucun usage de la langue latine, qui suis à demi grec, à demi barbare? N'a-t-il pas, dans une controverse, écrasé du poids de son éloquence, Jovinianus, ce redoutable adversaire, ce sublime génie, dont personne n'entend les écrits, et qui écrit seulement pour lui et pour les Muses?

Quæso igitur, pater carissime, ut moneas eum, ne loquatur contra propositum suum, ne castitatem habitu pollicens, verbis destruat, ne virgo vel continens, ipse enim viderit quid esse se jactet, maritatas virginibus comparet, et frustra adversus hominem disertissimum, tanto tempore digladiatus sit. Audio præterea eum libenter virginum et viduarum cellulas circumire, et adducto supercilio, de sacris inter eas litteris philosophari. Quid in secreto, quid in cubiculo mulierculas docet? Ut hoc sciant esse virgines quod maritatæ, ut florem ætatis non negligant, ut comedant et bibant, et balneas adcant, munditias appetant, unguenta non spernant? An magis pudicitiam et jejunia et illuviem corporis? Utique illa præcepit quæ plena virtutis sunt. Fateatur ergo publice quod domi loquitur. Aut si et domi eadem docet quæ et publice, a puellarum consortio separandus est. Miror autem non erubescere juvenem et monachum, ut sibi videtur disertum, cujus de ore veneres fluunt, qui tantæ in sermocinando elegantia est ut comico sale ac lepore conspersus sit, lustrare nobilium domos, hæere salutationibus matronarum, religioni nostræ pugnam facere, et fidem Christi contentione torquere verborum, atque inter hæc fratri suo detrudere. Utique si errare me arbitratus est, — *in multis enim offendimus omnes, et si quis in*

Je te prie donc, très-cher père, de l'avertir qu'il cesse de parler contre un état qu'il a embrassé ; de combattre par ses discours la chasteté dont il fait profession par ses vêtements ; de comparer aux vierges les femmes mariées , lui qui est vierge ou qui vit à présent dans la continence (car , c'est à lui de voir ce qu'il en est), puis de ne pas se mesurer si long-temps en vain avec un adversaire d'une éloquence redoutable. J'apprends encore qu'il rend volontiers de fréquentes visites aux vierges et aux veuves dans leurs cellules , et que , fronçant le sourcil , il discute au milieu d'elles sur les saintes lettres. Que peut-il enseigner à ces femmes , dans le secret de leur demeure ? A ne mettre aucune différence entre les vierges et les femmes mariées , à profiter des beaux jours de la jeunesse ; à manger , à boire , à fréquenter les bains , à rechercher une propreté affectée , à ne point dédaigner les parfums ? Ou bien leur enseigne-t-il à conserver la chasteté , à jeûner , et à mortifier leur corps ? Assurément il ne leur donne que des leçons de vertu. Qu'il tienne donc en public le même langage qu'il leur tient en particulier. Ou , s'il enseigne en particulier ce qu'il enseigne en public , il faut le séparer de la compagnie des jeunes filles. Au reste , je suis étonné qu'un jeune homme , qu'un moine disert , comme il croit l'être ; de la bouche duquel les grâces semblent couler ; qui met tant d'élégance , tant de sel et de finesse dans sa conversation , ne rougisse pas de hanter les maisons des nobles , de s'empresser auprès des matrones , de combattre notre religion , de torturer la foi du Christ dans des batailles de mots , et , au milieu de tout cela , de calomnier son frère. Si donc il est persuadé que je suis

verbo non peccat, hic perfectus est vir. ¹), debuit vel arguere, vel interrogare per litteras, quod vir eruditus et nobilis fecit Pammachius, cui ego ἀπελογοισάμην, ut potui, et epistola disserui longiore quo unumquodque sensu dixerim. Imitatus saltem fuisset tuam verecundiam, qui ea loca, quæ scandalum quibusdam facere videbantur, excerpta de volumine per ordinem digessisti, poscens ut vel emendarem, vel exponerem, et non tantæ me putasse dementiæ ut in uno atque eodem libro, et pro nuptiis, et contra nuptias scriberem. Parcat sibi, parcat mihi, parcat nomini christiano. Monachum se esse non loquendo et discursando, sed tacendo et sedendo, noverit. Legat Jeremiam, dicentem : *Bonum est viro cum portaverit jugum ab adolescentia sua. —Sedebit solus et tacebit, quia tulit super se jugum* ². Aut si certe in omnes scriptores censoriam accepit virgulam, et idcirco se eruditum putat quia Jovinianum solus intelligit, est quippe proverbium : *Bulbum melius balbi verba cognoscere*, πάντες οὐ συγγραφείς appellamur, Attilio iudice. Ipse quoque Jovinianus, συγγραφεὺς ἀγγραμμάτης, ideci iustissime proclamavit, quod me damnant episcopi, non est ratio, sed conspiratio. Nolo mihi ille vel ille respondeat, quorum me auctoritas opprimere potest, docere non potest. Scribat contra me vir,

(1) Jacob. III. 2. — (2) Thren. III. 27. 28.

dans l'erreur (*car nous péchons tous en beaucoup de choses, et ne point faire de fautes en parlant, c'est être parfait*), il devait, ou me reprendre, ou m'interroger par lettres. C'est ainsi qu'en a usé le noble et savant Pammachius, à qui j'ai répondu le mieux qu'il m'a été possible, en lui expliquant, dans une lettre assez longue, le sens que j'avais donné à chaque chose. Il aurait imité du moins la délicatesse dont tu as fait preuve, en faisant une liste par ordre des endroits de mon livre qui pouvaient scandaliser quelques personnes, et en me priant de les corriger ou de les expliquer; il aurait dû ne pas me croire assez peu sensé pour écrire, dans le même livre, et en faveur du mariage, et contre le mariage.

Qu'il épargne sa réputation, qu'il épargne la mienne, qu'il ménage la gloire du nom chrétien, qu'il sache que ce n'est point en parlant, ni en courant de part et d'autre, mais en gardant le silence et en se confinant dans la retraite, que l'on remplit les devoirs de moines. Qu'il lise ce que dit Jérémie : *Heureux l'homme qui porte le joug dès sa jeunesse ! — Il sera assis solitaire, et et il se taira, parce qu'il l'a posé sur lui !* S'il a reçu la verge de censeur, pour en faire usage contre tous les écrivains, et s'il se croit érudit parce qu'il entend les livres de Jovinianus, suivant ce que dit le proverbe : *Un bègue comprend mieux que personne un autre bègue*, nous sommes loin, nous tous, de mériter le nom d'écrivain, au jugement de cet Attilius. Jovinianus lui-même, cet écrivain qui n'a aucune teinture des lettres, a eu droit de lui dire : « Si les évêques me condamnent, ce n'est » point par justice, mais par cabale. » Je ne veux pas avoir pour juge tel ou tel, dont l'autorité peut m'accu-

cujus et ego linguam intelligo ; quem cum vicerō , omnes homines simul vicerim. Ego enim bene novi , experto credite ,

Quantus

In clypeum assurgat , quo turbine torqueat hastam.

ÆNEID. XI. 284.

Fortis est , et in disputando nodosus et tenax , et qui obliquo et acuminato pugnet capite. Sæpe de nocte usque ad vesperam contra nos in plateis clamavit ; habet latera et athletarum robur , et belle corpulentus est. Videtur mihi occulte mei dogmatis esse sectator. Præterea nunquam erubescit , nec considerat quid , sed quantum dicat , et in tantam venit opinionem eloquentiæ ut soleant dicta ejus cirratorum esse dictata. Quoties me iste in circulis stomachari fecit , et adduxit ad choleram ? Quoties conspuit , et consputus abscessit ? Sed hæc vulgaria sunt , et a quolibet de sectatoribus meis possunt fieri ; ad libros provo-co , ad memoriam in posteros transmittendam. Loquamur scriptis , ut de nobis tacitus lector judicet , ut quomodo ego discipulorum gregem ductito , sic ex hujus nomine Gnathonici vel Phormionici vocentur.

bler au lieu de m'instruire. Que l'on m'oppose un homme dont j'entende le langage, et dont la défaite entraîne celle de tous les hommes à la fois. Croyez-m'en :

De sa haute vaillance

J'ai fait plus d'une fois la dure expérience,
Et, dans plus d'un combat, mes yeux ont vu de près
De quel bras foudroyant il fait voler ses traits.

TRAD. DE DELILLE.

Il est courageux, robuste et ferme au combat, il sait tantôt présenter le flanc à l'ennemi, tantôt fondre sur lui, tête baissée. Souvent on l'a vu, sur les places publiques, déclamer contre moi depuis le matin jusques au soir; il a les reins et la vigueur d'un athlète; il est d'une belle corpulence. Je crois qu'en secret il vit selon mes principes. Du reste, il ne sait pas rougir, et ne se met guère en peine de ce qu'il dit, pourvu qu'il parle beaucoup; il s'est fait une haute réputation d'homme éloquent, et ses paroles se trouvent d'ordinaire dans la bouche des beaux esprits. Combien de fois, en des réunions, n'a-t-il pas poussé ma patience à bout, et ne m'a-t-il pas échauffé la bile! Combien de fois en est-il sorti de confusion, après m'avoir lui-même chargé d'injures! Mais ces choses n'appartiennent qu'au vulgaire, et le moindre de mes disciples peut en faire autant. C'est à nos livres que j'en appelle, pour transmettre notre mémoire à la postérité. Parlons par nos écrits, afin que le lecteur puisse à loisir juger de nous. Et si je suis le chef d'un grand nombre de disciples, lui aussi le deviendra des *Gnathoniciens* et des *Phormioniciens* qui prendront son nom.

Non est grande , mi Domnion , garrire per angulos et medicorum tabernas , ac de mundo ferre sententiam ; hic bene dixit , ille male ; iste Scripturas novit , ille delirat ; iste loquax , ille infantissimus est. Ut de omnibus judicet , cujus hoc iudicio meruit ? Contra quemlibet passim in triviis strepere , et congerere maledicta , non crimina , scurrarum est et semper ad lites paratorum. Moveat manum , figat stylum , commoveat se , et quidquid potest scriptis ostendat. Det nobis occasionem respondendi disertitudini suæ. Possum remordere , si velim ; possum genuinum læsus infigere , et nos didicimus litteras ,

Et nos sæpe manum ferulæ subtraximus.

JUVEN. Sat. 1. 15.

De nobis quoque dici potest :

Fœnum habet in cornu , longe fuge.

HORAT. I. Sat. IV. 34.

Sed magis volumus esse discipuli ejus , qui ait : *Dorsum meum posui ad flagella , et faciem meam non averti a confusione sputorum* ¹. Qui , cum malediceretur , non remaledixit ² ; et , post alapas , crucem , flagella , blasphemias , novissime

(1) Joan. L. 6.—(2) I. Petr. II. 23.

Il n'y a pas grand mérite, mon cher Domnion, à jaser au coin des rues, et dans les boutiques des apothicaires, ni à juger de tout le monde; à dire : Celui-ci a bien parlé, celui-là a mal parlé; un tel connaît les Écritures, cet autre radote; celui-ci est un babillard, celui-là n'est encore qu'un enfant. De qui donc a-t-il reçu le droit de juger tout le monde? Aboyer dans les carrefours contre le premier venu, entasser des injures contre quelqu'un, noircir sa réputation, c'est le propre des bouffons et de ces hommes toujours disposés à la chicane. Qu'il prenne son style, qu'il écrive, qu'il se remue un peu, et nous montre, par quelque ouvrage, de quoi il est capable. Qu'il nous fournisse l'occasion de répondre à sa docte éloquence. Je puis le mordre à mon tour, si je veux, et, après les outrages qu'il m'a prodigués, le déchirer à belles dents. Et moi aussi j'ai étudié les lettres,

Nous aussi, nous avons fréquenté les rhéteurs.

JUVEN. *Sat.* I. 15.

On peut dire aussi de nous :

Évitez ce serpent, à vous mordre il s'apprête.

HORAT. I. *Sat.* IV. 34.

Mais j'aime mieux être disciple de celui qui dit : *J'ai abandonné mon corps à ceux qui me frappaient, et je n'ai point détourné mon visage de ceux qui me couvraient de confusion et de crachats; de celui qui ne répondait point aux injures par des injures, et qui, après avoir reçu des soufflets, enduré la croix, les verges, les blasphèmes, pria enfin pour ceux qui le crucifiaient,*

**pro crucifigentibus deprecatus est , dicens : *Pa-
ter, ignosce eis , quod enim faciunt nesciunt* ¹.
Et ego ignosco errori fratris , intelligo quia dia-
boli arte deceptus est. Inter mulierculas sciolus
sibi et eloquens videbatur. Postquam Romam mea
opuscula pervenerunt , quasi æmulum exhorruit,
et de me quoque captavit gloriam , ut nullus es-
set in terris , qui non ejus eloquentiæ displice-
ret , exceptis his quorum potentiæ non parcit,
sed cedit ; imo quos non honorat , sed metuit.
Voluit scilicet homo peritissimus ut veteranus
miles uno rotatu gladii percutere utrumque , et
ostendere populis quod quidquid ipse vellet hoc
Scriptura sentiret.**

Dignetur igitur nobis sermonem suum mitte-
re , et non reprehendendo , sed docendo garruli-
tatem nostram corrigere. Tunc intelliget aliam
vim fori esse , aliam triclinii ; non æque inter fu-
sos et calathos puellarum , et inter eruditos viros
de divinæ legis dogmatibus disputari. Nunc li-
bere et impudenter jactat in vulgus et perstrepit ,
damnat nuptias , et inter uteros tumentes , infan-
tium vagitus , et lectulos maritorum , quid Apos-
tolus dixerit tacet , ut me solum in invidiam vo-
cet. Cum autem ad libros venerit , et pedem pedi
contulerit , et vel proposuerit aliquid de Scriptu-
ris , vel audierit proponentem , tunc sudabit ,

(1) Luc. XXIII.

en disant : *Père , pardonnez-leur , car ils ne savent ce qu'ils font.* Et moi aussi je pardonne à mon frère son erreur ; je sens qu'il a été séduit par les artifices du démon. Au milieu d'un cercle de femmes , il se piquait d'érudition et d'éloquence. Lorsque mes faibles ouvrages parurent dans Rome , il me prit en horreur comme un rival , et se fit une gloire de me combattre , afin qu'il n'y eût personne au monde qui n'eût à essuyer les dédains de son éloquence , excepté ceux à l'autorité desquels il est obligé de céder , quoiqu'il ne les ménage pas d'ailleurs , et qu'il les craigne plus qu'il ne les respecte. Il a voulu , sans doute , cet homme habile , pareil à un vétéran , frapper deux adversaires d'un même coup d'épée , et montrer aux peuples qu'il n'y a dans l'Écriture d'autre sens , que celui qu'il veut bien y voir.

Qu'il daigne donc m'instruire de ses sentiments par écrit , et corriger , non point par ses reproches , mais par ses instructions , cette démangeaison de parler , dont il m'accuse. Alors il verra qu'il n'en est pas d'une dispute réglée comme d'une dispute du milieu d'un festin , et que l'on ne raisonne pas sur les dogmes de la loi divine parmi des hommes instruits , comme parmi les fuseaux et les corbeilles des jeunes filles. Il va maintenant tête levée , il fait grand fracas en public , il condamne le mariage , et s'il se trouve avec des femmes enceintes , au milieu d'enfants qui crient au berceau , près du lit des personnes mariées , il supprime ce que l'Apôtre a dit , il le supprime , pour attirer sur moi seul l'aversion publique. Mais , quand on en sera venu aux écrits , lorsque nous serons pied contre pied , lorsqu'il m'opposera ou qu'il m'entendra lui opposer quelque

tunc hærebit; procul Epicurus, longe Aristippus, subulci non aderunt, fœta scropha non grunniet.

Et nos tela, pater, ferrumque haud debile dextra
Spargimus, et nostro sequitur de vulnere sanguis.

ÆNEID. XII. 50.

Porro si non vult scribere, et tantum maledictis agendum putat, audiat, tot interjacentibus terris, fluctibus, populis, saltem et hoc clamoris mei. Non damno nuptias, non damno conjugium. Et, ut certius sententiam meam teneat, volo omnes qui propter nocturnos forsitan metus sollicitare non possunt uxores ducere.

passage des Ecritures , alors il suera , alors il restera muet ; Epicure ne se trouvera pas présent , Aristippe sera bien loin ; les porchers ne viendront pas là , on n'y entendra point grogner la truie pleine.

Ce fer n'est pas novice à venger mon injure ,
Et le sang quelquefois a suivi sa blessure.

ENRID. XII. 50.

Au reste , s'il ne veut point écrire , s'il pense ne devoir employer contre moi que les calomnies qu'il écoute , malgré la vaste étendue des terres , des mers , des régions qui nous séparent , qu'il écoute du moins cette déclaration que je fais à haute voix : Je ne blâme point les noces , je ne condamne point le mariage. Et , afin qu'il connaisse mes sentiments d'une manière plus positive , je consens à ce que tous ceux qui , pour la crainte peut-être qu'ils éprouvent la nuit , ne sauraient coucher seuls , prennent une femme.

EPISTOLA XXXIII.

AD PAMMACHIUM.

De optimo genere interpretandi.

Paulus Apostolus, præsentè Agrippa rege, de criminibus responsurus quod posset intelligere qui auditurus erat, securus de causæ victoria, statim in principio sibi gratulatur, dicens: *De omnibus quibus accusor a Judæis, o rex Agrippa, existimo me beatum, cum apud te sim hodie defendendus, qui præcipue nosti cunctas quæ in Judæis sunt consuetudines et quæstiones*¹. Legebat enim illud Jesu: *Beatus qui in aures loquitur audientis*²; et noverat tantum oratoris verba proficere quantum judicis providentia cognovisset. Unde et ego beatum me in hoc duntaxat negotio judico quod apud eruditas aures imperitæ linguæ responsurus sum, quæ objicit mihi, vel ignorantiam vel mendacium, si aut nescivi alienas

(1) Act. XXVI. 2. 3. -- (2) Eccl. XXV. 12. suivant les LXX.

LETTRE XXXIII.

A PAMMACHIUS.

Sur la meilleure manière de traduire.

L'apôtre Paul, ayant à se défendre, devant le roi Agrippa, des crimes qu'on lui imputait, et voyant qu'il serait compris de celui qui devait l'écouter, alors, sûr du triomphe de sa cause, il commence aussitôt par se féliciter, et dit : *Je m'estime heureux, ô roi Agrippa, de me défendre aujourd'hui devant vous de toutes les choses dont les Juifs m'accusent, car vous êtes pleinement instruit de leurs coutumes et des questions qui se sont élevées parmi* :x. L'Apôtre avait lu ce que dit l'Ecclésiastique : *Heureux l'homme qui parle à une oreille attentive !* et il était persuadé que les paroles de l'orateur n'ont de force qu'autant que la prudence d'un jeune éclairé leur en donne. C'est pourquoi je m'estime heureux, du moins dans cette conjoncture, d'avoir à répondre, devant un personnage éclairé, aux inculpations d'une langue inhabile, qui m'accuse ou d'ignorance ou de mensonge ; — d'ignorance, s'il est vrai què je n'aie pas su traduire fidèlement la lettre d'Epiphanius ; — de mensonge, s'il est vrai que je n'aie pas voulu en faire une version

litteras vere interpretari, aut nolui, quorum alterum error, alterum crimen est. Ac, ne forsitan accusator meus facilitate, qua cuncta loquitur, et impunitate, qua sibi licere omnia putat, me quoque apud vos argueret, ut papam Epiphanium criminatus est, hanc epistolam misi, quæ te et per te alios, qui nos amare dignantur, rei ordinem doceat.

Ante hoc ferme biennium, miserat Johanni episcopo supradictus papa Epiphanius litteras, arguens eum in quibusdam dogmatibus, et postea clementer ad pœnitentiam provocans. Harum exemplaria certatim Palæstinæ rapiiebantur, vel ob auctoris meritum, vel ob elegantiam scriptio- nis. Erat in monasterio nostro vir apud suos haud ignobilis, Eusebius Cremonensis, qui, cum hæc epistola per multorum ora volitaret, et mirarentur eam, pro doctrina et puritate sermonis, docti pariter et indocti, cœpit a me obnixè petere ut sibi eam in Latinum verterem, et, propter intel- ligendi facilitatem, apertius explicarem; Græci enim eloquii penitus ignarus erat. Feci quod voluit, accitoque notario, raptim celeriterque dic- tavi, ex latere in pagina breviter annotans quem intrinsecus sensum singula capitula continerent. Siquidem et hoc, ut sibi soli facerem, oppido flagitarat. Postulavique ab eo mutuo ut domi haberet exemplar, nec facile in vulgus proderet. Res ita anno et sex mensibus transiit, donec supra-

exacte. Dans le premier cas , il y aurait erreur ; dans le second , il y aurait crime. Ainsi , de crainte que mon ennemi , avec la liberté qu'il se donne de tout dire , qu'il s'arroge de faire impunément tout ce qui lui plaît , ne m'accuse auprès de vous comme il a accusé le pape Epiphanius , je vous écris cette lettre , afin que vous y voyiez , et que ceux qui daignent nous aimer y voient , grâce à vous , les détails de cette affaire.

Il y a environ deux ans que ledit pape Epiphanius avait écrit à l'évêque Jean une lettre, dans laquelle, après l'avoir repris de ses erreurs sur quelques dogmes, il l'exhortait ensuite avec douceur à la pénitence. On arrachait à la Palestine des exemplaires de cette lettre, tant à cause du mérite de l'auteur que de l'élégance avec laquelle elle était écrite. Il y avait alors dans notre monastère un homme qui n'est point sans considération parmi ses concitoyens, Eusébius, de Crémone. Voyant que l'éloge de cette lettre était dans toutes les bouches, et que les ignorants comme les savants admiraient l'érudition de l'auteur et la pureté de son style, il se mit à me prier instamment de la lui traduire en latin et de la lui expliquer si clairement qu'il pût la comprendre sans peine, car il n'avait nulle connaissance de la langue grecque. Je fis ce qu'il souhaitait; puis, ayant mandé un copiste, je dictai la lettre fort à la hâte, et indiquai, par de petites notes marginales, ce que renfermait chaque chapitre; Eusébius m'avait prié de faire cela pour lui uniquement. Je le conjurai à mon tour de garder chez lui cette traduction, et de la communiquer avec beaucoup de réserve. La chose en demeura là un an et demi, après quoi ma version, par un prestige

dicta interpretatio de scriniis ejus, novo præstigio, Hierosolymam commigravit. Nam quidam pseudomonachus, vel accepta pecunia, ut perspicue intelligi datur, vel gratuita malitia, ut incassum corruptor nititur persuadere, compilatis chartis ejus et sumtibus, Judas factus est proditor, deditque adversariis latrandi contra me occasionem, ut inter imperitos concionentur; me falsarium, me verbum non expressisse de verbo, pro *honorabili* dixisse *charissimum*; et, maligna interpretatione, quod nefas dictu sit, *αἰδεσιμω-
τατον παππαν* noluisse transferre. Hæc et istiusmodi nugæ crimina mea sunt.

Ac primum, antequam de translatione respondeam, volo interrogare eos qui malitiam prudentiam vocant, « Unde apud vos exemplar epistolæ? Quis dedit? Qua fronte profertis quod
» scelere redemistis? Quid apud homines tutum
» erit, si ne parietibus quidem et scriniis nostra
» possumus secreta celare? » Si ante tribunalia judicum hoc vobis crimen impingerem, reos legibus subjugarem, quæ etiam pro utilitatibus fisci, noxiis delatoribus pœnas statuunt, et, cum suscipiant proditionem, damnant proditorem. Lucrum videlicet placet, voluntas displicet. Dudum Esychium, virum consularem, contra quem patriarcha Gamaliel gravissimas exercuit inimicitias, Theodosius princeps capite damnavit, quod,

nouveau , passa , du cabinet d'Eusébius , à Jérusalem. Un faux frère , ou gagné par argent , comme il est aisé de le comprendre , ou poussé par sa propre malice , comme s'efforce en vain de nous le persuader celui qui l'a séduit , enleva les papiers d'Eusébius , reçut la récompense de son larcin et devint un autre Judas , fournissant ainsi à mes ennemis l'occasion d'aboyer contre moi , de crier aux oreilles des ignorants que je suis un faussaire , que je n'ai pas traduit mot à mot ; que j'ai dit *très-cher* , au lieu de dire *honorable* , et que par une maligne interprétation , ce qui est infâme , je n'ai pas voulu rendre ces mots : *Père très-digne de respect*. Ces griefs et de semblables bagatelles , voilà tout mon crime.

D'abord , avant de parler de la version , je veux interroger ceux qui donnent à la malice le nom de prudence , et leur dire : « D'où tenez-vous un exemplaire de cette » lettre ? Qui vous l'a donné ? De quel front montrez- » vous ce que vous avez obtenu par des voies criminel- » les ? Qu'y aura-t-il de sûr parmi les hommes , si nous » ne pouvons pas même cacher nos secrets dans l'en- » ceinte de nos murs et dans nos cabinets ? » Si je vous accusais de ce crime devant les tribunaux , je vous ferais condamner par les lois qui , dans les choses mêmes où il va de l'intérêt du fisc , punissent la fourberie des délateurs , et qui , tout en profitant de la délation , sévissent contre le délateur ; elles aiment le profit qui résulte de là , mais l'intention du dénonciateur leur déplaît. Il n'y a pas long-temps que le prince Théodose condamna Eyschius , homme consulaire , à avoir la tête tranchée , par ce qu'il avait corrompu avec de l'argent

sollicitato notario, chartas illius invasisset. Legimus in veteribus historiis, ludimagistrum, qui Faliscorum liberos prodiderat, vinctum pueris traditum, et ad eos quos prodebat remissum, nec sceleratam populum romanum suscepisse victoriam¹. Pyrrhum, Epirotarum regem, cum in castris exvulnere curaretur, medici sui proditione interfici nefas duxit Fabricius; quin potius vinctum remisit ad dominum, ut scelus nec in adversario comprobaret. Quod leges publicæ, quod hostes tuentur, quod inter bella et gladios sanctum est, hoc nobis, inter monachos et sacerdotes Christi, intutum fuit. Et audet quidam ex eis, adducto supercilio et concrepantibus digitis, cructare et dicere: « Quid enim si redemit, si sollicitavit? fecit quod sibi profuit. » Mira sceleris defensio, quasi non et latrones et furcs et piratæ faciant quod sibi prodest. Certe Annas et Caiphas, seducentes infelicem Judam, fecerunt quod sibi utile existimabant.

Volo in chartulis meis quaslibet ineptias scribere; commentari de Scripturis, remordere lædentes, digerere stomachum, in locis me exercere communibus, et quasi limatas ad pugnandum sagittas reponere. Quamdiu non profero

(1) Tit. Liv. Dec. I lib. V.

le secrétaire du patriarche Gamaliel , son ennemi déclaré , et s'était saisi de ses papiers. Nous lisons , dans les anciennes histoires , qu'un maître d'école , qui avait livré les enfants des Falisques , fut livré lui-même à ces enfants , les mains liées , et renvoyé vers ceux qu'il trahissait , le peuple romain ne voulant pas d'une victoire due à la scélératesse. Lorsque Pyrrhus , roi des Epirotes , se guérissait dans son camp , d'une blessure , Fabricius ne pensa pas que l'on pût sans crime faire périr le prince par la trahison de son médecin , et renvoya à son maître ce misérable chargé de chaînes , montrant ainsi qu'il condamnait même un forfait commis sur la personne d'un adversaire. Ce que les lois publiques , ce que les ennemis gardent soigneusement , ce qui est saint dans les guerres et au milieu des épées , n'a pas été en sûreté pour nous , au milieu des moines et des prêtres du Christ. Et il s'en trouve parmi eux qui , d'un air fier et arrogant , viennent vous dire : « Que voulez-vous ? » Si quelqu'un , à force d'argent et de sollicitations , s'est procuré les papiers d'Eusébius , il a fait ce qu'il était de son intérêt de faire. » Admirable justification du crime ! comme si les brigands , les voleurs et les pirates ne faisaient pas également ce qu'il est de leur intérêt de faire ! Certes , Anne et Caïphe , en séduisant l'infortuné Judas , firent bien ce qu'ils pensaient devoir leur être utile.

Si je veux jeter sur le papier toutes les fadaïses qui me passent par la tête , interpréter les Écritures , piquer vivement ceux qui me blessent , exhaler ma bile , m'exercer sur des lieux communs , et mettre cela en réserve comme des flèches bien aiguës pour m'en servir dans l'occasion , tant que je ne produis point mes pensées au

cogitata, maledicta, non crimina sunt; imo nè maledicta quidem, quæ aures publicæ nesciant. Tu corrumpas servulos, sollicites clientes; et, ut in fabulis legimus, auro ad Danaen penetres, dissimulatoque quod feceris, me falsarium vocas, cum multo pejus crimen, accusando, in te confitearis quam in me arguis. Alius te hæreticum, alius te insimulat dogmatum perversorem. Taces ipse, respondere non audes; interpretem laceras, de syllabis calumniaris, et totam defensionem tui putas si tacenti detrahas. Finge in transferendo, vel errasse, vel intermisisse me quidpiam. — Hic totius negotii tui cardo versatur, hæc tua est defensio. Num idcirco tu non es hæreticus, si ego malus interpretes sim? Nec hoc dico quod te hæreticum noverim, sciat ille qui accusavit, noverit ille qui scripsit, sed quod stultissimum sit accusatum ab alio alium criminari, et, confosso undique corpore, de dormientis vulnere solatium quærere.

Hactenus locutus sum quasi aliquid de epistola commutaverim, et simplex translatio possit errorem habere, non crimen. Nunc vero, cum ipsa epistola doceat nihil mutatum esse de sensu, nec res additas, nec aliquod dogma confictum,

dehors, elles sont des médisances, mais non pas des crimes ; que dis-je ? ce ne sont pas même des médisances, puisqu'il n'en va rien aux oreilles du public. Il n'appartient qu'à toi de corrompre des serviteurs, de gagner des clients par tes sollicitations, puis, à la faveur de l'or, comme on lit dans la fable, de pénétrer jusqu'à Danaé, et ensuite, dissimulant tes artifices, de me traiter de faussaire, alors que, par cette accusation, tu dévoiles en toi un crime beaucoup plus grand que celui que tu me reproches. Celui-ci t'appelle hérétique, celui-là t'accuse d'avoir corrompu les dogmes de la foi. Tu gardes le silence ; tu n'oses répondre ; tu déchires le traducteur de la Lettre, tu l'attaques sur des syllabes, et tu te crois pleinement justifié quand tu as calomnié un homme qui ne te dit mot. Supposons que, dans ma traduction, je me sois trompé en quelque point, ou que j'aie omis quelque chose, — car voilà tout ce qui fait le sujet de la querelle, et c'est par cet endroit seul que tu te justifies, — n'es-tu donc point hérétique, si je suis, moi, un mauvais interprète ? Et je ne dis pas que je te regarde comme hérétique ; je laisse à celui qui t'a accusé de l'être, qui a écrit que tu l'es, je laisse le soin de connaître la chose, mais je trouve qu'il n'est rien de plus ridicule que d'accuser quelqu'un, lorsqu'on est accusé soi-même ; et quand on a le corps tout couvert de blessures, de blesser un homme qui dort, afin de se consoler ainsi.

Jusqu'à présent j'ai parlé comme si j'avais, en effet, changé quelque chose à la lettre d'Epiphanius ; je me suis contenté de montrer que, si l'on trouve des fautes dans ma traduction, il n'y a rien dont on puisse me faire un crime. Mais, comme il est facile de prouver, par

faciunt næ intelligendo ut nihil intèlligant ; et , dum alienam imperitiam volunt coarguere , suam produnt. Ego enim non solum fateor , sed libera voce profiteor me , in interpretatione Græcorum , absque Scripturis sanctis , ubi et verborum ordo mysterium est , non verbum e verbo , sed sensum exprimere de sensu ; habeoque hujus rei magistrum Tullium , qui *Protagoram* Platonis , et *Æconomicon* Xenophontis , et *Æschynis* ac Demosthenis duas contra se orationes pulcherrimas , transtulit. Quanta in illis prætermiserit , quanta addiderit , quanta mutaverit , ut proprietates alterius linguæ suis proprietatibus explicaret , non est hujus temporis dicere. Sufficit mihi ipsius translatoris auctoritas , qui ita in prologo earumdem orationum locutus est : « Putavi mihi susci-
 » piendum laborem utilem studiosis , mihi qui-
 » dem ipsi non necessarium. Converti enim ex
 » Atticis duorum eloquentissimorum nobillissi-
 » mas orationes , inter seque contrarias , *Æschy-
 » nis* et Demosthenis ; nec converti ut inter-
 » pres , sed ut orator , sententiis iisdem et ea-
 » rum formis , tam figuris quam verbis ad nos-
 » tram consuetudinem aptis. In quibus non ver-
 » bum pro verbo necesse habui reddere , sed ge-
 » nus omne verborum vimque servavi. Non enim
 » me annumerare ea lectori putavi oportere , sed
 » tanquam appendere. » Rursum in calce sermo-
 nis : « Quorum ego , ait , orationes , sicut spero ,

la lettre même, que je n'en ai point changé le sens, que je n'y ai rien ajouté, que je n'ai rien supposé, mes accusateurs font bien voir, avec toute leur habileté, qu'ils n'y entendent rien, et, en voulant découvrir l'impéritie d'autrui, ils dévoilent la leur. Pour moi, non-seulement je confesse, mais encore je déclare hautement que, dans la traduction des livres grecs, excepté lorsqu'il s'agit des Ecritures saintes, où l'ordre même des mots renferme quelque mystère, je ne m'attache point à rendre mot pour mot, et que je me borne à rendre le sens de l'auteur. En cela, j'ai pour guide Cicéron, qui a traduit le *Protagoras* de Platon, l'*Economique* de Xénophon, et les deux belles oraisons qu'Eschine et Démosthènes ont faites l'un contre l'autre. Ce n'est point ici le lieu de montrer combien il a omis de choses, combien il en a ajouté, combien il en a changé, afin d'accommoder les expressions d'une langue aux expressions de l'autre. Il me suffit d'avoir l'autorité de cet habile interprète qui, dans la préface sur ces mêmes oraisons, s'exprime ainsi : « J'ai cru devoir entreprendre un » travail, peu nécessaire pour moi en particulier, mais » qui sera utile aux esprits studieux. J'ai donc traduit » les deux célèbres plaidoyers que les deux plus grands » orateurs de l'Attique, Eschine et Démosthènes, ont » prononcés l'un contre l'autre, et je les ai traduits, » non pas en interprète, mais en orateur, conservant » les pensées et leurs différentes formes, employant » les figures et les termes propres au génie de notre » langue ; je n'ai pas cru que ce fût une nécessité de » rendre mot pour mot, mais j'ai voulu reproduire » tout le caractère, toute la force des expressions. Il » m'a semblé que je devais au lecteur, non pas de

» ita expressero , virtutibus utens illorum om-
 » nibus, id est sententiis, et earum figuris, et re-
 » rum ordine , verba persequens eatenus ut ea
 » non abhorreant a more nostro. Quæ, si e Græ-
 » cis omnia conversa non erunt, tamen ut ge-
 » neris ejusdem sint elaboravimus. »

Sed et Horatius, vir acutus et doctus, hoc idem,
 in arte poetica, erudito interpreti præcipit :

Nec verbum verbo curabis reddere, fidus
 Interpres.

HORAT. *Epist. ad Pisones.* 133.

Terentius, Menandrum ; Plautus et Cecilius ve-
 teres comicos interpretati sunt. Numquid hærent
 in verbis, ac non decorem magis et elegantiam
 in translatione conservant? quam vos veritatem
 interpretationis, hanc eruditi *κακωζηλιαν* nuncu-
 pant. Unde et ego doctus a talibus, ante annos
 circiter viginti, et simili tunc quoque errore
 deceptus, certe hoc mihi a vobis objiciendum
 nesciens, cum Eusebii Cæsariensis *χρονονικ* in
 Latinum verterem, tali, inter cætera, usus sum
 præfatione. « Difficile est alienas lineas in-
 » quentem non alicubi excidere, et arduum
 » ut quæ in alia lingua bene dicta sunt eum-
 » dem decorem in translatione conservent. Sig-

» compter, mais de peser les mots.» Cicéron dit encore, à la fin de cette préface. « J'aurai, comme je l'espère, » reproduit leurs discours, en conservant toutes les » beautés qu'ils offrent, c'est-à-dire, les pensées, les » figures, l'ordre des choses, et en ne m'attachant » aux expressions qu'autant qu'elles peuvent s'accom- » moder aux usages de notre langue. Si toutes ne se » trouvent pas traduites, je me suis efforcé, du moins, » d'en rendre l'esprit. »

Horace lui-même, cet homme si pénétrant et si docte, recommande la même chose, dans l'art poétique, à un habile interprète ;

Ne va pas, traducteur trop fidèle,
Sans y changer un mot, répéter ton modèle.

HORACE. *Épître aux Pisons.*

Térence a traduit Ménandre ; Plaute et Cécilius ont traduit les anciens comiques, mais s'attachent-ils scrupuleusement aux paroles, et, dans leur version, ne s'efforcent-ils pas davantage de conserver la beauté et l'élégance de l'original ? Ce que vous appelez, vous, une traduction fidèle, les savants nomment cela une sottise imitation. De là vient que, formé par de tels hommes, et dès lors imbu de leurs maximes erronnées, dont je ne prévoyais pas que vous me feriez quelque jour un crime, je disais, quand, il y a près de vingt ans, je traduisis en latin la chronique d'Eusébius, de Césarée, je disais, entre autres choses, dans la Préface : « Il est difficile à celui qui suit un auteur pas à pas de » ne point broncher quelque part ; il est difficile que » ce qui est bien dit en une langue conserve la même

» nificatum est aliquid unius verbi proprietate ,
 » non habeo meum quoid efferam, et, dum quæro
 » implere sententiam , longo ambitu vix brevis
 » viæ spatia consummo. Accedunt hyperbato-
 » rum anfractus , dissimilitudines casuum , va-
 » rietates figurarum. Ipsum postremo suum , et ,
 » ut ita dicam , vernaculum linguæ genus. Si ad
 » verbum interpretor , absurde resonant ; si ,
 » ob necessitatem, aliquid in ordine , vel in ser-
 » mone mutavero , ab interpretis videbor officio
 » recessisse. » Et, post multa , quæ nunc prose-
 » qui otiosum est , etiam hoc addidi : « Quod si
 » cui non videtur linguæ gratia in interpreta-
 » tione mutari , Homerum ad verbum exprimat
 » in Latinum. Plus aliquid dicam : eundem sua
 » in lingua prosæ verbis interpretetur ; videbis
 » ordinem ridiculum , et poetam eloquentissi-
 » mum vix loquentem. »

Verum , ne meorum scriptorum parva sit auc-
 toritas , — quanquam hoc tantum probare vo-
 luerim me semper, ab adolescentia , non verba ,
 sed sententias transtulisse , — qualis super hoc
 genere præfatiuncula sit , in libro, quo beati An-
 tonii vita describitur , ipsius lectione cognosce.
 « Ex alia in aliam linguam expressa ad verbum
 » translatio sensum operit , et , veluti læto gra-
 » mine , sata strangulat. Dum enim casibus et
 » figuris servit oratio , quod brevi poterat indi-
 » care sermone , longo ambitu circumacta vix

» beauté dans une version ; l'on a désigné quelque
 » chose par la propriété d'un mot ; je n'ai pas de terme
 » qui exprime cela , et , tandis que je cherche à rendre
 » la même pensée , je prends un long détour pour faire
 » peu de chemin. Viennent les brusques transpositions
 » de mots , les différences de cas , les diversités de figu-
 » res ; vient enfin le caractère propre , et , en quelque
 » sorte , le caractère domestique de la langue. Si je
 » traduis mot à mot , je ne dis que des absurdités ; si
 » je suis forcé de déplacer ou de changer quelque
 » chose , on dira que je n'agis plus en interprète. »
 Après plusieurs choses , qu'il est inutile de répéter ici ,
 j'avais ajouté : « Si quelqu'un prétend que , dans la tra-
 » duction , une langue ne perd rien de sa beauté , qu'il
 » traduise Homère en latin , et mot à mot ; je dis plus ,
 » qu'il le traduise en prose , dans la langue même du
 » poète , et vous verrez que tout sera ridicule , que
 » tout sera renversé , et que le poète si éloquent bé-
 » gaiera à peine. »

Mais , comme mon autorité en ceci n'est pas d'un grand
 poids , — j'ai seulement voulu prouver , au surplus ,
 que , depuis ma jeunesse , toujours je me suis attaché
 au sens et non point à la lettre , dans la traduction , —
 lisez , sur cette matière , la petite préface qui se trouve
 en tête du livre où est racontée la vie de saint Antoine.
 « Une traduction calquée mot à mot sur l'original , dit
 » l'auteur , en rend le sens obscur , et , comme sous
 » des herbes luxuriantes , étouffe le blé , car , lorsqu'on
 » s'asservit aux expressions et aux figures , c'est à

» explicat. Hoc igitur ego vitans , ita beatum An-
 » tonium , te petente , transposui , ut nihil desit
 » ex sensu , cum aliquid desit ex verbis. Alii syl-
 » labas aucupentur et litteras , tu quære senten-
 » tias. »

Dies me deficiet , si omnium , qui ad sensum interpretati sunt , testimonia replicavero. Sufficit in præsentī nominasse Hilarium confessorem , qui Homilias in Job , et in Psalmos tractatus plurimos in Latinum vertit e Græco , nec assedit literæ dormitanti , et putida rusticorum interpretatione se torsit , sed quasi captivos sensus in suam linguam , victoris jure , transposuit.

Nec hoc mirum in cæteris seculi videlicet , aut Ecclesiæ viris , cum septuaginta interpretes , et Evangelistæ atque Apostoli idem in sacris voluminibus fecerint. Legimus , in Marco , dicentem Dominum : *Talitha cumi* ¹ , statimque subjectum est , *quod interpretatur : Puella , tibi dico : Surge*. Arguatur Evangelista mendacii , quare addiderit , *tibi dico* , cum in hebræo tantum sit , *puella , surge*. Sed , ut *εμφατικωτερον* faceret , et sensum vocantis atque imperantis exprimeret , addidit , *tibi dico*. Rursum , in Matthæo , redditis ab prodi

(1) Matth. V. 44 — (2) Ibid. XXVII. 9.

» peine si l'on explique par un long détour ce que l'on
 » aurait pu dire en quelques mots. Ainsi, pour éviter
 » cet écueil, dans la traduction que vous m'avez deman-
 » dée de la Vie du bienheureux Antoine, j'ai fait en
 » sorte que s'il manque quelque chose des mots, tou-
 » tefois il ne manque rien du sens. Que d'autres s'atta-
 » chent aux lettres et aux syllabes ; pour vous, cher-
 » chez les pensées. »

Le jour expirerait que je n'aurais point encore apporté le témoignage de tous ceux qui, en traduisant, se sont bornés à rendre le sens. Il me suffira pour le moment de citer Hilaire le confesseur, qui a traduit du grec en latin des Homélies sur Job, plusieurs traités sur les psaumes, et qui, au lieu de s'assujettir à une littéralité languissante, de se restreindre en une interprétation plate et gênée, a fait passer dans sa langue la pensée des auteurs, pour ainsi dire captive, et en a disposé en vainqueur.

Il n'est pas étonnant que les écrivains, soit profanes, soit ecclésiastiques aient agi de la sorte, puisque les Septante, les Evangélistes et les Apôtres en ont usé de même pour les volumes sacrés. Dans saint Marc, nous lisons que le Seigneur dit : *Talitha cumi*, et l'évangéliste ajoute aussitôt : *Ce qui signifie : Jeune fille, je te l'ordonne, lève-toi*. Que l'on accuse donc l'Evangéliste, parce qu'il a ajouté : *Je te l'ordonne*, tandis que l'hébreu porte seulement : *Jeune fille, lève-toi*. C'est pour parler avec plus de force, et pour montrer la pensée de celui qui appelait et qui ordonnait, que l'écrivain ajoute : *Je te l'ordonne*. Saint Matthieu, après avoir dit que le traître Judas rendit les trente pièces d'argent et que l'on acheta

tore Juda triginta argenteis, et emto ex eis agro figuli, scribitur. Tunc impletum est quod scriptum est per Jeremiam prophetam, dicentem: *Et acceperunt triginta argenteos, pretium appetiati, quod appetiaverunt a filiis Israel, et dederunt eos in agrum figuli, sicut constituit mihi Dominus* ¹. Hoc in Jeremia penitus non invenitur, sed in Zacharia, aliis multo verbis, ac toto ordine discrepante, vulgata quippe editio ita se habet: *Et dicam ad eos: Si bonum est coram vobis, date mercedem mihi, aut renuite. Et appenderunt mercedem meam, triginta argenteos. Dixitque Dominus ad me: Pone illos in conflatorium, et considera si probatum sit, sicut probatus sum ab eis. Et tuli triginta argenteos, et misi eos in domo Domini in conflatorium* ². Quantum distet ab Evangelistæ testimonio Septuaginta translatio perspicuum est. Sed et in hebræo cum sensus idem sit, verba præpostera sunt, et pene diversa. *Et dixi, inquit, ad eos: Si bonum est in oculis vestris, offerre mercedem meam, et si non, quiescite. Et appenderunt mercedem meam, triginta argenteos. Et dixit Dominus ad me: Projice illud ad statuarium, decorum pretium, quod appetiatus sum ab eis. Et tuli triginta argenteos, et projecit eos in domo Domini ad statuarium* ³. Ac-

(1) Matth. XXVII. 9. — (2) Zach. XI. 12. — (3) Ibid. XII. 10; Joan. XIX. 37.

avec cela le champ d'un potier, ajoute aussitôt : *Alors fut accompli ce qui a été écrit par le prophète Jérémie, disant : Ils ont reçu les trente pièces d'argent, qui étaient le prix de celui qui a été mis à prix, et qu'ils ont acheté des enfants d'Israël, puis ils les ont donnés pour acheter le champ du potier, comme le Seigneur me l'a ordonné.* Ce passage ne se trouve point dans Jérémie; il est dans Zacharie, mais en des termes bien différents et en un ordre tout autre; car voici ce que porte la Vulgate : *Et je leur dirai : Si vous jugez que cela soit juste, donnez-moi ma récompense, ou refusez-la-moi. Et ils pesèrent ma récompense, trente pièces d'argent. Et le Seigneur me dit : Fais passer les pièces par le creuset, et juge s'il vaut ce qu'ils m'ont estimé. Et je pris les trente pièces d'argent, et je les mis dans la maison du Seigneur, pour qu'elles fussent jetées au creuset.* Il est aisé de voir par là combien le passage cité par l'Évangéliste diffère de la version des Septante. Le sens, dans l'hébreu, est le même qu'ici; mais l'ordre en est renversé, et les termes présentent quelque différence. L'hébreu porte donc : *Et je leur dis, si vous jugez que cela soit juste, donnez-moi ma récompense; sinon, ne le faites pas. Et ils pesèrent ma récompense, trente deniers d'argent. Et le Seigneur me dit : Jette au statuaire cet argent, cette belle somme à laquelle ils m'ont évalué. Et je pris les trente pièces d'argent, et j'allai en la maison du Seigneur les jeter au Statuaire.* Que l'on accuse aussi de fausseté l'Apôtre, qui ne s'accorde ni avec l'hébreu ni avec les Septante, et qui, — la chose est bien plus grave, — se trompe sur les noms, puisqu'il cite Jérémie, au lieu de Zacharie. Mais à Dieu ne plaise que nous parlions ainsi d'un disciple du Christ, qui, loin de s'arrêter aux lettres et aux

cusent Apostolum falsitatis , quod nec cum hebraico , nec cum Septuaginta congruat translatoribus , et , quod his majus est , erret in nomine , pro Zacharia quippe Jeremiam posuit. Sed absit hoc de pedissequo Christi dicere , cui curæ fuit non verba et syllabas aucupari , sed sententias dogmatum ponere.

Veniamus ad aliud ejusdem Zachariæ testimonium , quod Johannes evangelista assumit juxta hebraicam veritatem. *Videbunt in quem compunxerunt* , pro quo in Septuaginta legimus , *και επιβλεψονται προς με , αυθων ενωρχησαντο* , quod interpretati sunt Latini : *Et aspicient ad me , pro his quæ illuserunt , sive insultaverunt*. Discrepat Evangelistæ , Septuaginta interpretum , nostraque translatio ; et tamen sermonum varietas spiritus unitate concordat. In Matthæo quoque legimus Dominum prædicentem Apostolis fugam ¹ , et hoc ipsum Zachariæ testimonio confirmantem. Scriptum est , ait : *Percutiam pastorem , et dispergentur oves* ¹. At in Septuaginta et in hebræo multo aliter est. Non enim ex persona Dei dicitur , ut Evangelista vult , sed ex prophetæ Deum patrem rogantis : *Percute pastorem , et dispergentur oves*. In hoc , ut arbitror , loco , juxta quorundam prudentiam , Evangelista piaculi reus est , quod ausus sit prophetæ verba ad Dei referre personam.

(1) Matth. XXVI. 31.—(2) Zach. III. 9.

syllabes, ne s'est attaché qu'à exprimer le sens des Ecritures.

Venons à un autre passage du même Zacharie, que Jean l'évangéliste rapporte d'après le texte hébreu, à la place de ces mots : *Ils verront celui qu'ils ont percé* ; nous lisons dans les Septante : *Ils jetteront les yeux vers moi, à cause de la colère à laquelle ils se sont livrés* ; ce que les Latins ont rendu ainsi : *Ils jetteront les yeux vers moi, à cause des insultes, ou des outrages qu'ils m'auront faits*. La version des Septante et la nôtre ne sont point d'accord avec l'Évangéliste, et cependant cette différence dans les expressions n'empêche point l'unité de sens et d'esprit. Nous voyons aussi, dans saint Matthieu, que le Seigneur, prédisant à ses apôtres qu'ils l'abandonneraient, confirme ces paroles par un passage de Zacharie : *Il est écrit, dit-il, je frapperai le pasteur, et les brebis seront dispersées*. Ici, je me l'imagine, l'Évangéliste sera condamné par la sagesse de certains hommes, pour avoir osé attribuer à Dieu les paroles du Prophète.

Scribit supradictus Evangelista, ad angeli monitum, tulisse Joseph parvulum et matrem ejus, et intrasse in Ægyptum, ibique mansisse usque ad obitum Herodis, ut impleretur quod dictum est a Domino, per prophetam: *Ex Ægypto vocavi Filium meum* ¹. Hoc nostri codices non habent; sed in Osee, juxta hebraicam scribitur veritatem: *Quia puer Israel est, et dilexi eum, et ex Ægypto vocavi Filium meum*. Pro quo et in eodem loco Septuaginta transtulerunt: *Quia parvulus est Israel, et dilexi eum, et ex Ægypto vocavi filios ejus* ². Num omnino repudiandi sunt, quia istum locum, qui ad Christi maxime pertinet sacramentum, aliter transtulerunt? An danda potius venia ut hominibus, juxta Jacobi sententiam, dicentis: *Multa peccamus omnes, et si quis in verbo non offendit, iste perfectus est vir, et potest refrenare omne corpus* ³.

Illud vero quod in eodem Evangelista scribitur: *Et veniens habitavit in civitate quæ dicitur Nazareth, ut impleretur quod dictum est per prophetas: Quia Nazareus vocabitur* ⁴, respondeant λογολαϊδαλοι et fastidiosi æstimatores omnium tractatorum ubi legerint, discantque in Isaia positum ⁵. Nam in eo loco ubi nos legimus atque transtulimus: *Exiet virga de radice Jesse, et flos de radice ejus ascendet*, in hebræo,

(1) Matth. II. 14. — (2) Osee XI. 1. — (3) Jac. III. 2. — (4) Matth. II. 23. — (5) Is. XI. 1.

Le même Evangéliste rapporte que Joseph , sur l'avertissement de l'ange , prit l'enfant et sa mère , et se retira en Egypte , où il demeura jusqu'à la mort d'Hérode , afin que fût accompli ce que le Seigneur avait dit par le prophète : *J'ai appelé d'Egypte mon Fils.* Ce passage ne se trouve point dans nos exemplaires , mais il y a dans Osée , suivant le texte hébreu : *Israël est un petit enfant , et je l'ai aimé , et j'ai rappelé d'Egypte mon Fils.* A la place de ces paroles , la version des Septante porte , au même endroit : *Israël est un petit enfant , et je l'ai aimé , et j'ai rappelé de l'Egypte ses enfants.* Faut-il donc répudier ces interprètes , parce que ce passage , qui regarde spécialement la mystérieuse vocation du Christ , ils l'ont traduit d'une autre manière ? Ne doit-on pas plutôt les excuser , car ils sont hommes , et , suivant ce que dit saint Jacques : *Nous faisons tous beaucoup de fautes ; si quelqu'un ne commet point de faute dans ses paroles , c'est un homme parfait , et il peut tenir tout le corps en bride.*

Quant à ce que nous lisons encore dans le même Evangéliste : *Et il vint habiter en une ville qui est appelée Nazareth , afin que s'accomplît ce qui a été dit par les prophètes : Il sera appelé Nazaréen ;* que les maîtres de la langue et les juges dédaigneux de tous les interprètes nous disent où ils ont lu ce passage , et apprennent qu'il se trouve dans Isaïe. En effet , à l'endroit où nous lisons , comme j'ai traduit : *Il sortira un rejeton de la tige de Jessé , et une fleur naîtra de sa racine ,* l'hébreu porte , suivant l'idiome de cette langue : *Il sortira un rejeton de la tige de Jessé , et un Nazaréen naîtra de sa*

juxta linguæ illius ἰδιῶμα, ita scriptum est: *Exiet virga de radice Jesse, et Nazareus de radice ejus crescet.* Cur hoc omiserunt Septuaginta, si non licet transferre verbum pro verbo? Sacriligium est vel celasse, vel ignorasse mysterium.

Transeamus ad cætera, neque enim epistolæ brevitatis patitur diutius singulis immorari. Idem Matthæus loquitur: *Hoc autem totum factum est, ut compleretur quod dictum est a Domino per prophetam, dicentem* ¹: *Ecce virgo in utero habebit, et pariet filium, et vocabunt nomen ejus Emmanuel* ². Quod Septuaginta transtulerunt: *Ecce virgo in utero accipiet, et pariet filium, et vocabitis nomen ejus Emmanuel.* Si verba calumniantur, utique non est idem, *habebit, et accipiet*; neque *vocabunt, et vocabitis*. Porro in hebræo legimus ita scriptum: *Ecce virgo concipiet, et pariet filium, et vocabit nomen ejus Emmanuel.* Non Achaz, qui arguebatur infidelitatis, non Judæi qui erant Dominum negaturi, sed *vocabit, inquit, ipsa quæ concipiet, ipsa virgo, quæ pariet.*

In eodem Evangelista legimus Herodem, ad adventum Magorum fuisse turbatum, scribisque et sacerdotibus congregatis, sciscitatum ab eis ubi Christus nasceretur illos querespondisse: *In*

(1) Matth. I. 22. — (2) Is. VII. 14.

racine. Pourquoi les Septante ont-ils omis le terme de Nazaréen, s'il n'est pas permis de traduire un mot par un autre mot? C'est un sacrilège d'avoir ou supprimé ou ignoré le sens d'un mot qui renferme un mystère.

Poursuivons, car les bornes resserrées d'une lettre ne permettent pas de s'arrêter long-temps sur chaque passage en particulier. Saint Matthieu dit encore : *Tout cela arriva, pour que s'accomplît ce dont le Seigneur avait parlé par le prophète disant : — Voici, la Vierge aura dans son sein, et elle enfantera un fils, et l'on appellera son nom Emmanuel, ce que les Septante ont traduit de la sorte : Voici, la Vierge recevra dans son sein, et elle enfantera un fils, et vous appellerez son nom Emmanuel. Si l'on attaque jusqu'aux paroles, il est certain qu'il y a de la différence entre *aura dans son sein*, et *recevra dans son sein*; entre *on l'appellera* et *vous l'appellerez*. Or, nous lisons dans l'hébreu : *Voici, la Vierge concevra et elle enfantera un fils, et elle appellera son nom Emmanuel*. Ce nom ne lui sera pas donné par Achaz, qui est accusé d'infidélité, ni par les Juifs, qui doivent renier le Seigneur, mais, dit le prophète, il le recevra de celle même qui aura conçu, de la vierge même qui aura enfanté.*

Nous lisons encore, dans saint Matthieu, que, lors de l'arrivée des Mages, Hérode fut troublé, et que, ayant fait assembler les scribes et les prêtres, il leur demanda où devait naître le Christ, et qu'ils lui répon-

Bethlehem Judæ, sic enim scriptum est in propheta ¹ : *Et tu, Bethlehem, terra Juda, nequaquam minima es in ducibus Juda; ex te enim egredietur dux, qui regat populum meum Israel* ². Hoc exemplum in vulgata editione sic fertur : *Et tu, Bethlehem, domus Ephrata, modicus es ut sis in millibus Juda, de te mihi egredietur ut sit princeps in Israel*. Quanta sit inter Matthæum et Septuaginta verborum ordinisque discordia, sic magis admiraberis, si hebraicum videas, in quo ita scriptum est : *Et tu, Bethlehem Ephrata, parvulus es in millibus Juda; ex te mihi egredietur, qui sit dominator in Israel*. Considera gradatim, quæ ab Evangelista sint posita : *Et tu, Bethlehem, terra Juda*. Pro terra Juda, in hebraico habet *Ephrata*; in Septuaginta, *domus Ephrata*. Et pro, *nequaquam minima es in ducibus Juda*; in Septuaginta legitur, *modicus es ut sis in millibus Juda*; in hebræo, *parvulus es in millibus Juda*. Sensusque contrarius est, Septuaginta sibi in hoc duntaxat loco et hebraico concordante, Evangelista enim dixit, quod non sit parvulus in ducibus Juda, cum e regione sit positum, parvulus quidem es et modicus, sed tamen de te mihi parvulo et modico egredietur dux in Israel, secundum illud Apostoli : *Elegit infirma mundi Deus, ut confundat*

(1) Matth. II. 56.—(2) Mich. V.

dirent : *A Bethléhem de Juda , car il est ainsi écrit dans le prophète : — Et toi , Bethléhem , terre de Juda , tu n'es point la moindre entre les chefs de Juda , car de toi sortira le conducteur qui régira mon peuple d'Israel .* Ce passage est traduit ainsi dans la Vulgate : *Et toi , Bethléhem , maison d'Ephrata , tu es trop petite pour tenir une place parmi les nombreuses cités de Juda , mais c'est de toi que me viendra celui qui doit régner en Israel .* La différence qu'il y a entre saint Matthieu et les Septante , soit pour les mots , soit pour leur arrangement , étonnera davantage , si l'on consulte l'hébreu , qui porte : *Et toi Bethléhem Ephrata , tu es la plus petite parmi les nombreuses cités de Juda , mais de toi me viendra celui qui doit être le dominateur en Israel .* Examinez les unes après les autres les paroles de l'Évangéliste . *Et toi , Bethléhem , terre de Juda .* Au lieu de *terre de Juda* , il y a dans l'hébreu : *Ephrata* ; et , dans les Septante : *Maison d'Ephrata* . Au lieu de : *Tu n'es pas la moindre entre les chefs de Juda* , on lit dans les Septante : *Tu es trop petite pour prendre place entre toutes les villes de Juda .* On lit ensuite dans l'hébreu : *Tu es très-petite entre toutes les cités de Juda .* Le sens est tout différent ; il n'y a que les Septante et l'hébreu qui s'accordent . Car l'évangéliste dit que Bethléhem n'est pas la moindre d'entre les principales villes de Juda , tandis que l'on dit d'un autre côté : *Tu es , en effet , très-petite et peu considérable , mais c'est de toi néanmoins , de toi petite et peu considérable , que sortira le chef d'Israel , selon ces paroles de l'Apôtre : Dieu a choisi les choses faibles dans le monde , afin de confondre les choses fortes .* Quant aux paroles qui viennent ensuite : *pour conduire , ou bien pour nourrir mon peuple d'Israel ,*

fortia ¹. Porro quod sequitur, qui regat, vel qui pascat populum meum Israel, aliter in propheta esse perspicuum est.

Hæc replico, non ut evangelistas arguam falsitatis, hoc quippe impiorum est, Celsi, Porphyrii, Juliani, sed ut reprehensores meos arguam imperitiæ, et impetrem ab eis veniam, ut concedant mihi, in simplici epistola, quod in Scripturis sanctis, velint, nolint, apostolis concessuri sunt. Marcus, discipulus Petri, ita suum orditur evangelium: *Principium Evangelii Jesu Christi, sicut scriptum est in Isaia propheta: Ecce ego mitto angelum meum ante faciem tuam, qui præparabit viam tuam ante te. Vox clamantis in deserto: Parate viam Domini, rectas facite semitas ejus.* Hoc exemplum ex duobus prophetis compositum est, de Malachia videlicet et Isaia. Nam primum quod dicitur: *Ecce ego mitto angelum meum ante faciem tuam, qui præparabit viam tuam ante te*, in Malachiæ fine scriptum est ². Sequens autem quod infertur: *Vox clamantis in deserto*, et cætera, in Isaia legimus ³. Et quomodo Marcus statim in principio voluminis sui posuit, sicut scriptum est in Isaia propheta: *Ecce ego mitto angelum meum*, quod non scribitur in Isaia, ut diximus, sed in Malachia, novissimo duodecim prophetarum. Solvat hanc quæstiuncu-

(1) I. Cor. I. 27.—(2) Malach. III. 3.—(3) Is. XL. 3.

il est manifeste qu'elles ne s'accordent pas avec celles du prophète.

Je suis entré dans ces détails, non point pour accuser les évangélistes de s'être trompés, car je laisse une pareille tâche à des impies comme Cessus, Porphyrius et Julianus, mais pour confondre l'ignorance de mes censeurs, et pour les forcer de me permettre, dans une simple lettre, ce que, bon gré, mal gré, ils seront bien obligés de pardonner aux apôtres, dans les saintes Ecritures. Marc, disciple de Pierre, commence ainsi son Evangile : *Commencement de l'Evangile de Jésus-Christ. Ainsi qu'il est écrit dans le prophète Isaïe : Voilà, j'envoie devant ta face mon ange qui, marchant devant toi, te préparera le chemin. Voix de celui qui crie dans le désert : Préparez la route du Seigneur ; rendez droits ses sentiers.* Ce passage est tiré de deux prophètes, de Malachie et d'Isaïe. Car, ce qui vient d'abord : *Voilà, j'envoie devant ta face mon ange, qui, marchant devant toi, te préparera le chemin,* se trouve à la fin de Malachie ; ce qui arrive ensuite : *Voix de celui qui crie dans le désert,* se trouve en Isaïe. Or, comment l'évangéliste Marc a-t-il pu dire, dès le début de son volume : *Ainsi qu'il est écrit dans le prophète Isaïe : Voilà, j'envoie mon ange,* puisque ces paroles se trouvent, non point dans Isaïe, nous l'avons dit, mais dans Malachie, le dernier des douze prophètes ? Que l'inhabile présomption résolve cette petite difficulté, et alors je demanderai pardon de mon erreur. Le même évangéliste Marc nous montre le Sauveur disant aux Pharisiens : *N'avez-vous jamais lu ce que fit David, quand la nécessité le pressait, et qu'ils eurent faim, lui et ceux qui étaient avec lui ? —*

lam imperita præsumtio, et ego erroris veniam deprecabor. Idem Marcus inducit ad pharisæos Salvatorem loquentem: *Numquam legistis quid fecerit David, quando necessitatem habuit, et esurivit ipse et socii ejus, quomodo ingressus domum Dei, sub Abiathar pontifice, et panes propositionis comedit, quibus non licebat vesci, nisi solis sacerdotibus* ¹. Legamus Samuelem, sive, ut in communi titulo habetur, Regnorum libros ², ibique reperiemus non *Abiathar* scriptum esse, sed *Abimelech* pontificem, qui postea a Doeg cum cæteris sacerdotibus, Saul jubente, percussus est.

Pergamus ad apostolum Paulum. Scribit ad Corinthios: *Si enim cognovissent Dominum gloriæ, non crucifissent. Sed sicut scriptum est: Quod oculus non vidit, nec auris audivit, nec in cor hominis ascendit, quæ præparavit Deus diligentibus se* ³. Solent in hoc loco apocryphorum quidam deliramenta sectari et dicere, quod de Apocalypsi Eliæ, testimonium sumtum sit, cum in Isaia, juxta hebraicum, ita legatur: *A seculo non audierunt, nec auribus perceperunt. Oculus non vidit, Deus, absque te, quæ præparasti expectantibus te.* Hoc Septuaginta multo aliter transtulerunt: *A seculo non audivimus, neque oculi nostri viderunt Deum absque te, et*

(1) Marc. XXV. 2. 6.—(2) I. Reg. XXI.—(3) 1. Cor. II. 8. 9.

Comment il entra dans la maison de Dieu, au temps du grand-prêtre Abiathar, mangea les pains de proposition, quoiqu'il ne fût permis qu'aux prêtres d'en manger? Lisons Samuel, ou bien les livres des Règnes, comme on dit communément, et nous y verrons qu'il s'appelle non point Abiathar, mais Abimelech le pontife qui plus tard, sur l'ordre de Saül, fut tué par Doeg avec les autres prêtres.

Venons à l'apôtre Paul. Il écrit aux Corinthiens : *car, s'ils eussent connu la sagesse de Dieu, ils n'eussent pas crucifié le Seigneur de la gloire, de la gloire dont il est écrit que l'œil n'a point vu, que l'oreille n'a point entendu, que le cœur de l'homme n'a point compris ce que Dieu a préparé à ceux qui l'aiment.* Certaines gens, ajoutant ici foi aux rêveries des livres apocryphes. prétendent que ce passage est tiré de l'Apocalypse d'Elie, tandis que dans Isaïe, on lit, suivant l'hébreu : *Depuis le commencement des siècles, les hommes n'ont point entendu, l'oreille n'a point ouï, l'œil n'a point vu, mais seul, ô mon Dieu, vous savez ce que vous avez préparé à ceux qui vous attendent.* Les Septante ont rendu cela d'une manière toute différente : *Depuis le commencement des siècles, nous n'avons point entendu et nos yeux n'ont point vu Dieu; — vous seul avez entendu et vu; — ni vos propres ouvrages, et vous ferez miséricorde à ceux qui vous*

opera tua vera, et facies expectantibus te. misericordiam. Intelligimus unde sumptum sit testimonium, et tamen Apostolus non verbum expressit e verbo, sed *παραφραστικῶς*, eundem sensum aliis sermonibus indicavit.

In epistola ad Romanos, idem apostolus Paulus exemplum de Isaia sumens: *Ecce, inquit, ponam in Sion lapidem offensionis, et petram scandali*¹; discordat a translatione veteri, et tamen cum hebraica veritate concordat, in Septuaginta enim contrarius sensus est. *Non ut lapidi offensionis occurreretis, neque ut petrae ruinae*; cum apostolus quoque Petrus, Hebræis Pauloque consentiens, ita posuerit: *Incredulis autem lapis offensionis et petra scandali*². Ex quibus universis perspicuum est, apostolos et evangelistas, in interpretatione veterum Scripturarum, sensum quæsisse, non verba; nec magnopere de ordine sermonibusque curasse, dum intellectui res pateret.

Lucas, vir apostolicus et evangelista, scribit Stephanum, primum Christi martyrem, in judaica concione narrantem: *In Septuaginta quinque animabus descendit Jacob in Ægyptum; et defunctus est ipse, et patres nostri translati sunt in Sichem, et positi sunt in sepulchro quod emit Abraham pretio argenti, a filiis Emor, pa-*

(1) Is. VIII. 14.—(2) I. Petr. II. 8.

attendent. Nous savons d'où est tiré ce passage, et néanmoins l'Apôtre, au lieu de le traduire mot pour mot, l'a paraphrasé et en a exprimé le sens en d'autres termes.

Dans l'Épître aux Romains, le même apôtre Paul, citant un endroit d'Isaïe : *Voilà, dit-il, que je mettrai en Sion la pierre d'achoppement, la pierre de scandale.* Or, ceci est conforme au texte hébreu, mais ne s'accorde point avec l'ancienne version, car les Septante nous offrent un sens tout différent. *Vous ne vous heurterez point contre cette pierre d'achoppement, disent-ils, cette pierre qui est une cause de ruine.* L'apôtre Pierre s'exprime comme les Hébreux et comme Paul, en disant : *Il est pour les incrédules une pierre d'achoppement, une pierre de scandale.* D'après tout cela, c'est chose manifeste, que, dans l'interprétation des anciennes Ecritures, les Apôtres et les Evangélistes s'attachaient au sens et non point aux paroles; qu'ils ne s'inquiétaient guère des termes ni de l'arrangement des mots, pourvu que leur pensée fût nettement exprimée.

L'évangéliste Luc, cet homme apostolique, rapporte que le premier martyr de Jésus-Christ, Etienne, parlant dans une assemblée juive, disait : *Jacob descendit en Egypte, avec soixante-quinze personnes, et il y mourut, et nos Pères furent transportés à Sichem, et ils furent placés dans le sépulcre qu'Abraham acheta, à prix d'argent, des enfants d'Emor, père de Sichem.* Ce passage se trouve, dans la Genèse, d'une manière toute différente, car il y est dit que, pour la somme de quatre cents dragmes d'argent, Abraham acheta d'Ephron,

tris Sichem ¹. Hic locus in Genesi multo aliter invenitur, quod scilicet Abraham emerit ab Ephron Etheo, filio Seor, juxta Hebron quadringentis drachmis argenti speluncam duplicem, et agrum circa eam, sepelieritque in ea Saram, uxorem suam. Atque in eodem legimus libro, postea revertentem de Mesopotamia Jacob, cum uxoribus et filiis suis, posuisse tabernaculum, ante Salem urbem Sichimorum, quæ est in terra Chanaan, et habitasse ibi et emisse partem agri, in quo habebat tentoria, ab Emor patre Sichem centum agnis, et statuisse ibi altare, et invocasse ibi Deum Israel. — Abraham non emit specum ab Emor, patre Sichem, sed ab Ephron, filio Seor, nec sepultus est in Sichem, sed in Ebron, quæ corrupte dicitur *Arboch*. Duodecim autem patriarchæ non sunt sepulti in Arboch, sed in Sichem, qui ager non est emtus ab Abraham, sed a Jacob. Differo solutionem et istius quæstionculæ, ut obtrectatores mei quærant et intelligant non verba in Scripturis consideranda, sed sensus. Vicesimi primi psalmi, juxta Hebræos, idpsum exordium est quod Dominus locutus est in cruce: *Eli, Eli, lamma azabthani*, quod interpretatur: *Deus meus, Deus meus, quare me dereliquisti?* Reddant rationem cur Septuaginta translatores interposuerint, *respice me*;

(1) Act. VII. 45. 46.

Héthéen , fils de Séor , une caverne double , avec un champ attenant à cette caverne , près d'Hébron , et qu'il y ensevelit Sara , son épouse. Nous lisons encore dans le même livre que Jacob , revenant de Mésopotamie , avec ses femmes et ses enfants , dressa sa tente devant Salem , ville des Sichimites , dans le pays de Chanaan ; qu'il y demeura ; que , pour le prix de cent agneaux , il acheta d'Emor , père de Sichem , une partie du champ où il avait dressé ses tentes ; qu'il y éleva un autel , et qu'il adora là le Dieu d'Israel. — Ce ne fut pas d'Emor , père de Sichem , qu'Abraham acheta une caverne ; ce fut d'Ephron , fils de Séor ; et il fut enseveli non point à Sichem , mais à Hébron , que l'on appelle par corruption *Arboch*. Les douze patriarches ne furent point ensevelis à Arboch ; ils le furent à Sichem , et le champ fut acheté non point par Abraham , mais par Jacob. Je diffère la solution de cette petite difficulté , afin que mes détracteurs la cherchent et comprennent que , dans les Ecritures , il faut considérer non pas les expressions , mais bien le sens.

Le vingt et unième psaume , selon l'hébreu , commence par les paroles mêmes que le Seigneur prononça sur la croix : *Eli , Eli , lamma azabhani* , ce qui signifie : *Mon Dieu , mon Dieu , d'où vient que tu m'as abandonné ?* Que l'on me dise pourquoi les Septante ont intercalé ici : *Jette les yeux sur moi* , car ils ont traduit de cette manière : *Mon Dieu , mon Dieu , jette sur moi les yeux , d'où vient que tu m'as délaissé ?* On me répondra , sans doute , que l'addition de deux mots ne porte aucune atteinte au sens des Ecritures ; et moi , je répondrai de même que l'Eglise ne peut courir aucun danger , parce

ita enim verterunt : *Deus, Deus meus, respice me, quare me dereliquisti?* Respondebunt utique nihil damni in sensu esse, si duo verba sint addita. Audiant et a me non periclitari Ecclesiarum statum, si, celeritate dictandi, aliqua verba dimiserim.

Longum est nunc revolvere quanta Septuaginta de suo addiderint, quanta dimiserint, quæ in exemplaribus Ecclesiæ, obelis asteriscisque distincta sunt. Illud enim quod legimus in Isaia : *Beatus qui habet semen in Sion, et domesticos in Jerusalem* ¹, solent Hebræi deridere, cum audierint. Necnon et in Amos, post descriptionem luxuriæ : *Stantia putaverunt hæc, et non fugientia* ². Revera sensus rhetoricus et declamatio Tulliana. Sed quid faciemus ad authenticos libros, in quibus hæc non feruntur ascripta, et cætera his similia, quæ, si proferre nitamur, infinitis libris opus est. Porro quanta dimiserint, vel asterisci testes, ut dixi, sunt vel nostra interpretatio, si a diligenti lectore translationi veteri conferatur, et tamen jure Septuaginta editio obtinuit in Ecclesiis, vel quia prima est, et ante Christi facta adventum; vel quia ab apostolis, in quibus tamen ab hebraico non discrepat, usurpata. Aquila autem proselytus et contentiosus

(1) Is. XXXI. 9, *selon les Septante.* — (2) Amos. VI. 4, *selon les Septante.*

que en dictant un ouvrage à la hâte, j'aurai omis quelques mots.

Il serait trop long de rappeler tout ce que les Septante ont ajouté, tout ce qu'ils ont omis ; ces choses-là se trouvent indiquées par des obèles et des astérisques, dans les exemplaires de l'Eglise ; car, lorsque les Hébreux nous entendent lire, en Isaïe : *Heureux celui qui a des enfants dans Sion, et des domestiques dans Jérusalem*, ils ont coutume de se moquer de nous ; ils se moquent aussi de nous, lorsque, dans Amos, après la description que ce prophète présente de la mollesse des Israélites, nous venons à dire : *Ils ont regardé cela comme quelque chose de durable, et non pas comme des biens qui échappent*. De telles paroles sentent, en effet, la rhétorique, et tiennent de la manière de Cicéron. Quel parti prendrons-nous donc à l'égard des livres authentiques, dans lesquels ces passages et autres semblables ne se trouvent pas, et qui, si nous voulions les citer, réclameraient une infinité de volumes ? Or, tout ce qu'ils ont omis, on peut, comme je disais, le voir ou par les astérisques, ou bien par ma traduction, si l'on veut, lecteur exact, la confronter avec l'ancienne version. Néanmoins c'est à bon droit que la traduction des Septante est reçue dans les Eglises, soit parce qu'elle est la première, et qu'elle a été faite avant la venue du Christ, soit parce qu'elle est suivie par les Apôtres, dans les choses toutefois où elle ne diffère pas de l'hébreu. Quant à Aquila, ce

interpres, qui non solum verba, sed etymologias quoque verborum transferre conatus est, jure projicitur a nobis. Quis enim pro *frumento*, et *vino* et *oleo* possit vel legere vel intelligere *χευμα*, *σπιρισμον*, *σὺ.πνεστηα*, quod nos possumus dicere *fusionem pomationemque*, et *splendentiam*? Aut quia Hebræi nonsolum habent *αθρα*, sed et *προαθρα*, ille *κακωζηλος* et syllabas interpretatur et litteras dicitque: *Συν τονουραυου και συν τη γη*, quod græca et latina lingua omnino non recipit. Cujus rei exemplum nos ex nostro sermone capere possumus. Quanta enim apud Græcos benedicuntur, quæ, si ad verbum transferamus, in latino non resonant, et, e regione, quæ apud nos placent, si vertantur juxta ordinem, apud illos displicebunt!

Sed, ut infinita præteream, et ostendam tibi, vir omnium nobilium christianissime et christianorum nobilissime, cujusmodi falsitatis me in Epistolæ translatione reprehendant, ipsius epistolæ ponam cum græco sermone principium, ut ex uno crimine intelligantur et cætera: *Εδει ημεις, αγαπητε, μη τη οικησει των κληρων φερεσθαι*, quod me ita vertisse memini: *Oportebat nos, dilectissime, clericatus honore non abuti in superbiam*. Ecce, inquit, in uno versiculo quanta mendacia! Primum *αγαπητος*, *dilectus* est, non *dilectissimus*. Deinde *οικησις* *existimatio* dicitur, non *su-*

Juif prosélyte, cet interprète vétilleur, qui s'est appliqué à traduire non-seulement les paroles, mais encore les étymologies des mots, c'est avec justice que nous le rejetons. En effet, au lieu des mots de *froment*, de *vin*, d'*huile*, qui donc pourrait lire ou comprendre ceux de *χευμα*, d'*σπωρισμον*, de *σιλπνοτητα*, que nous pouvons rendre par *effusion*, *abondance de fruits*, *éclat* ? Et, parce que les Hébreux n'ont pas seulement des articles, mais qu'ils ont encore des particules connexives, il va, dans une fidélité malentendue, jusqu'à traduire les syllabes et les lettres, puis il dit : *Συν του ουρανου και συν τη γη*, ce que la langue grecque et la langue latine ne sauraient admettre, comme nous pouvons en juger par notre manière de parler, car combien n'est-il pas, chez les Grecs, d'expressions reçues, qui n'ont aucun sens en latin, dès que nous les traduisons mot à mot; et combien n'en est-il pas, au contraire, qui, ayant du charme parmi nous, déplaisent chez eux, si on les traduit à la lettre!

Je passe sous silence une infinité de choses, mais, pour vous montrer, ô le plus chrétien de tous les nobles et le plus noble de tous les chrétiens, quelles sont les falsifications que l'on m'accuse d'avoir faites dans la traduction de la Lettre, j'en mettrai ici le commencement, avec le texte grec, afin que, d'après un crime, vous puissiez juger de tous les autres : *Εδει ημας, αγαπητε, μη τη οικησει των κληρων φερεσθαι*, ce que je me rappelle avoir ainsi traduit: *Il ne fallait pas, mon très-cher, que l'honneur d'être élevé à la cléricature nous inspirât tant d'orgueil. Voyez, s'écrient-ils, que de faussetés dans une seule ligne ! D'abord αγαπητος signifie cher, et non pas très-cher ; ensuite οικησις veut dire opinion, et non*

perbia. Non enim dixit *οιηματα*, sed *οιησει*. Quorum alterum *tumorem*, alterum *arbitrium* sonat. Totumque quod sequitur, *clericatus honore non abuti in superbiam*, tuum est.

Quid agis, o columen litterarum et nostrorum temporum Aristarche, qui de universis Scriptoribus sententiam feras? Ergo frustra tanto tempore studuimus, et sæpe manum ferulæ subduximus. Egredientes de portu, statim impigimus. Igitur quia et errasse humanum est, et confiteri errorem prudentis, tu, quicumque reprehensor es, tu me, obsecro, emenda præceptor, et verbum de verbo exprime. Debueras, inquit, dicere: *Oportebat nos, dilecte, non æstimatione clericorum ferri*. Hæc est Plautina eloquentia, hic lepos Atticus, et musarum, ut dicunt, eloquio comparandus. Completur in me tritum vulgi sermone proverbium: *Oleum perdit et impensas qui bovem mittit ad ceroma*.

Hæc non est illius culpa, cujus sub persona alius agit tragædiam, sed Rufini et Melaniæ, magistrorum ejus, qui illum magna mercede nihil scire docuerunt. Nec reprehendo in quolibet christiano sermonis imperitiam, atque utinam Socraticum illud haberemus: *Scio, quod nescio*; et alterius sapientis: *Teipsum intellige*. Venerationi mihi semper fuit, non verbosa rusticitas, sed sancta simplicitas. Qui in sermone imitari se

pas orgueilleux ; car le texte porte, non pas *οἰματι*, mais *οἰησι* ; le premier de ces mots signifie *enflure*, et le second *opinion, sentiment*. Pour ce qui suit : *L'honneur d'être élevé à la cléricature ne devrait pas inspirer de l'orgueil*, tout cela est tien, me crient-ils.

Que dis-tu, ô l'appui des lettres ; ô l'Aristarque de nos jours, et le juge de tous ceux qui écrivent ? C'est donc en vain que j'ai si long-temps étudié, que j'ai hanté les écoles, puisque, même au port, je donne contre les brisants ! Mais enfin, comme il est de la nature de l'homme d'être sujet à l'erreur, et du devoir du sage d'avouer sa faute, toi donc, qui que tu sois, qui viens me censurer, de grâce, ô maître, corrige ma version, et traduis mot à mot. Je devais, dis-tu, traduire ainsi : *Il ne fallait pas, mon cher, nous enorgueillir de la bonne opinion des clercs*. Voilà une éloquence Plautinienne, voilà de la grâce Attique, voilà qui peut, comme l'on dit, être comparé au langage des muses. Il se vérifie bien en moi cet axiome vulgaire : *Celui-là perd son huile et sa peine qui frotte un bœuf avec l'huile des athlètes*.

Au reste, la faute n'est point ici à l'homme sous le masque duquel un autre joue ce mauvais rôle ; tout vient de Mélanie et de Rufin ; ils sont ses maîtres, et il leur en a coûté bien cher pour lui apprendre à ne rien savoir. Je ne blâme pas un chrétien, quel qu'il soit, d'ignorer les délicatesses de la langue ; plutôt à Dieu que nous pussions dire comme Socrate : *Je sais que je ne sais rien*, et nous conformer à cette maxime d'un sage : *Connais-toi toi-même !* J'eus toujours de la vénération non point pour une verbeuse rusticité,

dicat apostolos , prius imitetur virtutes in vita illorum ; in quibus loquendi simplicitatem excusabat sanctimoniam magnitudo, et syllogismos Aristotelis contortaque Chrysippi acumina resurgens mortuus confutabat. Cæterum , ridiculum si quis e nobis manens inter Cræsi opes , et Sardanapali delicias , de sola rusticitate se jactet . quasi omnes latrones , et diversorum criminum rei disertis sint , et cruentos gladios philosophorum voluminibus , ac non arborum truncis occulant.

Excessi mensuram epistolæ , sed non excessi doloris modum. Nam qui falsarius vocor , et inter muliercularum radios et tetrina dilanior , contentus sum crimen abnuere , non referre. Unde arbitrio tuo cuncta permitto , ut legas ipsam epistolam , tam græcam quam latinam , et illico intelliges accusatorum meorum nœnias , et probrosas querelas. Porro mihi sufficit amicum instruxisse carissimum , et in cellula latitantem diem tantum expectare iudicii. Optoque , si fieri potest , et si adversarii siverint , commentarios potius Scripturarum quam Demosthenis et Tullii Philippicas tibi scribere.

mais pour une pieuse simplicité. Que celui qui se vante d'imiter les Apôtres dans leur langage, commence d'abord par les imiter dans leurs vertus. L'éclat de leur sainteté faisait excuser la simplicité de leurs paroles, et les syllogismes d'Aristote, les arguties contournées de Chrysippus, un mort ressuscité servait à les anéantir; mais il est ridicule à quelqu'un de nous, qui vivra au sein des trésors de Crésus, et des plaisirs de Sardanapale, de se glorifier d'une impolitesse affectée, comme si ce n'étaient que des voleurs et des scélérats ceux à qui l'éloquence échoit en partage; comme si les brigands cachaient dans les ouvrages des philosophes, et non pas dans les troncs des arbres, leurs glaives ensanglantés.

J'ai dépassé les bornes d'une lettre, mais je n'ai pas dépassé les limites de ma douleur, car, moi que l'on traite de faussaire, que l'on déchire dans les cercles de femmes occupées à leurs rouets et à leur laine, je me contente de repousser le crime dont on me charge, et n'use pas de récrimination. Je soumets donc tout à ton jugement; tâche de lire la Lettre et en grec et en latin, puis tu comprendras aussitôt l'absurdité des accusations de mes ennemis, l'ignominie de leurs reproches. Au surplus, il me suffit d'avoir instruit de cette affaire un ami qui m'est très-cher, et dorénavant je n'ai qu'à attendre, caché dans ma cellule, le jour du Seigneur. J'aime bien mieux, si cela se peut, et si mes ennemis le permettent, écrire des Commentaires sur les Ecritures que des Philippiques à la manière de Démosthènes et de Cicéron.

EPISTOLA XXXIV.

AD NEPOTIANUM.

De vita clericorum et sacerdotum.

Petis a me , Nepotiane carissime , litteris transmarinis , et crebro petis ut tibi brevi volumine digeram præcepta vivendi , et qua ratione , qui , seculi militia derelicta , vel monachus cœperit esse , vel clericus , rectum Christi tramitem teneat , ne ad diversa vitiorum diverticula rapiatur. Dum essem adolescens , imo pene puer , et primos impetus lascivientis ætatis eremi duritia refrenarem , scripsi ad avunculum tuum sanctum Heliodorum exhortatoriam epistolam , plenam lacrymis quærimoniisque , et quæ deserti sodalis monstraret affectum. Sed in illo opere , pro ætate , tunc luisimus , et , calentibus adhuc rhetorum studiis atque doctrinis , quædam scholastico flore depinximus.

LETTRE XXXIV.

A NEPOTIANUS.

De la vie des prêtres et des religieux.

Tu me pries , très-cher Népotianus , dans tes lettres datées d'outre mer , et tu me pries souvent de te donner, en quelques pages, des règles de vie, puis de t'apprendre de quelle manière un homme qui a quitté la milice du siècle, pour embrasser la vie monastique ou cléricale, peut marcher dans les droits sentiers du Christ, afin de ne pas se laisser entraîner en ces mille routes diverses qui mènent au vice. Lorsque j'étais encore à la fleur de l'âge, ou plutôt presque enfant, et que je réprimais, par les austérités de la solitude, les premières saillies d'une bouillante jeunesse, j'écrivis à ton oncle, le saint Héliodore, une lettre d'exhortation pleine de larmes et de plaintes, et où je montrais la tendresse d'un ami abandonné. Mais, dans cette œuvre, je donnai beaucoup à l'esprit, vu mon âge, et, tout pénétré encore des préceptes et des études de la rhétorique, je prodiguai les fleurs de l'école. Aujourd'hui, j'ai la tête blanche, le front sillonné de

Nunc jam cano capite, et arata rugis fronte, et
ad instar boum pendentibus a mento palearibus :

Frigidus obsistit circum præcordia sanguis.

VIRGIL. Georg. II. 484.

Unde et in alio loco idem poeta canit :

Omnia fert ætas, animum quoque.

VIRGIL. Ecl. IX. 51.

Et post modicum :

*Nunc oblita mihi tot carmina, vox quoque Mærin
Jam fugit ipsa.*

VIRGIL. Ecl. IX. 53.

Quod, ne de gentili tantum litteratura proferre videamur, divinorum voluminum sacramenta cognosce. David annos natus septuaginta, bellicosus quondam vir, senectute frigescente, non poterat calefieri. Quæritur itaque puella de universis finibus Israel Abisag Sunamitis, quæ cum rege dormiret, et senile corpus calefaceret ¹. Nonne tibi videtur, si occidentem sequaris litteram, vel figmentum esse de mimo, vel Atellanarum ludicro? Frigidus senex obvolvitur vestimentis, et nisi complexu adolescentulæ non tepescit. Vivebat adhuc Bethsabec; supererat Abigail, et reliquæ

(1) II. Reg. I. 5.

rides et la peau du menton pendante comme le fanon des bœufs ,

Et dans mon corps glacé mon sang se refroidit.

VIRGIL. *Georg.* II. 484.

Le même poète a dit , en un autre endroit :

L'âge enfin détruit tout, l'esprit même s'affaisse.

VIRGIL. *Egl.* IX. 51.

Puis un peu après :

A chanter autrefois j'aurais passé le jour ;
La mémoire aujourd'hui m'échappe sans retour.

VIRGIL. *Egl.* IX. 53.

Et, pour ne point paraître citer la littérature profane seulement, j'interrogerai aussi l'autorité des livres saints. David, qui avait été si fameux dans la guerre, ne pouvait se réchauffer à l'âge de soixante et dix ans, glacé par la vieillesse. On lui chercha donc dans toutes les tribus d'Israël une jeune fille, Abisag Sunamite, pour dormir avec lui et réchauffer son corps de vieillard. A suivre la lettre qui tue, ne croirais-tu pas que c'est un conte de bateleur ou une farce des Atellanes? Ce vieillard glacé, on le couvre de vêtements, et ce n'est que dans les bras d'une jeune fille qu'il retrouve quelque chaleur. Il avait encore Bethsabée, Abigaïl et ses autres femmes et concubines que l'Écriture mentionne. Toutes sont rejetées comme trop froides, et le vieillard ne se réchauffe que dans les embrassements de la jeune fille. Abraham était beaucoup plus âgé que David, et,

uxores ejus, et concubinæ, quas scriptura commemorat. Omnes quasi frigidæ repudiantur, et in unius tantum adolescentulæ grandævus calescit amplexibus. Abraham multo David senior fuit, et tamen, vivente Sara, aliam non quæsivit uxorem. Isaac duplices David annos habuit, et cum Rebecca jam vetula nunquam friguit. Taceo de prioribus ante diluvium viris, qui, post annos nongentos, non dico senilibus, sed pene jam cariosis artubus, nequaquam puellares quæsiere amplexus. Certe Moises, dux Israelitici populi, centum et viginti annos habebat, et Sephoram non mutavit.

Quæ est igitur ista Sunamitis, uxor et virgo, tam fervens ut frigidum calefaceret, tam sancta ut calentem ad libidinem non provocaret? Exponat sapientissimus Salomon patris sui delicias, et pacificus bellatoris viri narret amplexus. Posside sapientiam, posside intelligentiam. Ne obliviscaris, et ne declinaveris a verbis oris mei. — Neque derelinquas illam, et apprehendet te; ama illam, et servabit te. — Principium sapientiæ, posside sapientiam; et in omni possessione tua, posside intelligentiam. — Circumda illam, et exaltabit te; honora illam, et amplexabitur te, — ut det capiti tuo coronam gratiarum. — Corona quoque deliciarum protegat te¹. Omnes pene

(1) Prov. IV. 5. 9.

néanmoins , du vivant de Sara , il ne chercha pas d'autre femme. Isaac avait un âge double de celui de David , et cependant il n'eut jamais froid avec Rébecca , déjà vieille. Je ne dis rien des hommes antérieurs au déluge , et qui , au bout de neuf cents ans , avec des corps , je ne dis pas , brisés par l'âge , mais déjà consumés presque , ne cherchèrent jamais des embrassements de jeune fille. Certes , Moïse , chef du peuple d'Israël , avait bien cent vingt ans , et ne renvoya pas Séphora.

Quelle est donc cette Sunamite , femme et vierge tout à la fois , assez brûlante pour réchauffer un vieillard glacé , assez sainte pour ne point l'exciter à la volupté ? Que le très-sage Salomon nous retrace les plaisirs de son père , et que ce roi pacifique nous raconte les jouissances d'un roi belliqueux : *Possède la prudence , possède la sagesse ; n'oublie pas , ne néglige pas les conseils de notre bouche. — N'abandonne pas la sagesse , et elle te gardera ; aime-la , et elle te conservera. — Acquiers cette sagesse par où l'on commence à devenir sage ; possède , au prix de tes trésors les plus précieux , possède la prudence. — Ne t'en détache jamais , et elle t'élèvera ; honore-la , et elle t'embrassera. — Elle ornera ta tête d'une guirlande d'honneur ; elle sera pour toi une couronne de gloire.* Presque toutes les bonnes œuvres auxquelles le corps participe , changent dans les vieillards ; et , tandis que l'âge augmente la sagesse , il diminue les autres vertus. On peut moins alors jeûner ,

virtutes corporis mutantur in senibus, et, crescente sola sapientia, decrescunt cæteræ virtutes, jejunia, vigiliæ, et eleemosynæ, chameuniæ; huc illucque discursus, peregrinorum susceptio, defensio pauperum, instantia orationum, perseverantia, visitatio languentium, labor manuum, unde præbeantur eleemosynæ. Et, ne sermonem longius protraham, cuncta quæ per corpus exercentur, fracto corpore minora fiunt. Nec hoc dico, quod in juvenibus et adhuc solidioris ætatis, his duntaxat qui labore et ardentissimo studio, vitæ quoque sanctimonia, et orationis ad Dominum Jesum frequentia, scientiam consecuti sunt, frigeat sapientia, quæ in plerisque senibus ætate marcescit; sed quod adolescentia multa corporis sustineat bella, et inter incentiva vitiorum, et carnis titillationes, quasi ignis in lignis viridibus suffocetur, et suum non possit explicare fulgorem. Senectus vero rursus eorum qui adolescentiam suam honestis artibus instruxerunt, et in lege Domini meditati sunt die ac nocte, ætate fit doctior, usu tritior, processu temporis sapientior, et veterum studiorum dulcissimos fructus metit.

Unde et sapiens ille vir Græciæ Themistocles, cum, expletis centum et septem annis, se mori cerneret, dixisse fertur, se dolere quod tunc egrederetur e vita 'quando sapere cœpisset. Plato, octogesimo primo anno scribens, mortuus est.

veiller, faire l'aumône, coucher sur la dure, aller de çà et de là recueillir les pèlerins, défendre les pauvres, s'appliquer avec persévérance à l'oraison, visiter les malades, travailler des mains pour faire l'aumône. En un mot, toutes les vertus extérieures perdent quelque chose de leur éclat dans un corps brisé. Par là, je ne veux pas dire que la sagesse, qui s'affaiblit dans la plupart des vieillards, se refroidisse dans les jeunes gens et les personnes d'un âge un peu robuste encore, surtout lorsque, par un travail ardent et infatigable, par une vie sainte et par de fréquentes prières au Seigneur Jésus, ils ont acquis la science; je veux dire seulement que le corps livré à la jeunesse des combats continuels, et que, au milieu des attraits du vice, des charmes de la volupté, toute sagesse est étouffée et ne peut jeter d'éclat, de même que le feu s'éteint sous le bois vert. Mais quand on a pénétré ses jeunes ans de la pratique des vertus, et que l'on a médité jour et nuit la loi du Seigneur, l'âge vous rend plus éclairé; l'expérience plus habile, le temps plus sage, et l'on recueille les doux fruits des travaux passés.

De là vient que ce sage de la Grèce, Thémistocles, se voyant mourir à l'âge de cent sept ans, disait qu'il regrettait de sortir de la vie au moment où il commençait d'être sage. Platon mourut âgé de quatre-vingt-un ans et composait encore. Isocrate passa quatre-vingt dix-neuf ans à enseigner à lire et à écrire. Je ne dis

Et Isocrates nonaginta et novem annos in docendi scribendique labore complevit. Taceo cæteros philosophos, Pythagoram, Democritum, Xenocratem, Zenonem, Cleantem, qui, jam ætate longæva, in sapientiæ studiis floruerunt; ad poetas venio, Homerum, Hesiodum, Simonidem, Stesichorum, qui, grandes natu, cygneum nescio quid, et solito dulcius, vicina morte, cecinerunt. Sophocles, cum propter nimiam senectutem et rei familiaris negligentiam, a filiis accusaretur amentiae, Oedipi fabulam, quam nuper scripserat, recitavit iudicibus, et tantum sapientiæ in ætate jam fracta specimen dedit ut severitatem tribunalium in theatri favorem verteret. Nec mirum, cum etiam Cato Censorius, Romani generis disertissimus jam et senex, græcas litteras discere nec erubuerit, nec desperaverit. Certe Homerus refert quod de lingua Nestoris, jam vetuli et pene decrepiti, dulcior melle oratio fluxerit.

Sed et ipsius nominis Abisag sacramentum sapientiam senum indicat ampliorem. Interpretatur enim: *Pater meus superfluus*, vel *patris mei rugitus*. Verbum superfluum ambiguum est, sed in præsentī loco virtutem sonat, quod amplior sit in senibus et redundans ac larga sapientia. In alio autem loco superfluus quasi non necessarius ponitur. *Abisag* autem, id est *rugitus*, proprie nuncupatur, cum maris fluctus resonat, et, ut ita dicam, de pelago veniens fremitus au-

rien des autres philosophes , de Pythagore , de Démocrite , de Xénocrate , de Zénon et de Cléanthes , qui florissoient dans l'étude de la sagesse , à un âge avancé déjà. Passons aux poètes , à Homère , à Hésiode , à Simonide , à Sthésichore , qui , fort âgés et aux approches de la mort , chantèrent je ne sais quel chant de cygne , plus doux que de coutume. Sophocles , soit à cause de son extrême vieillesse , soit à cause du peu de soin qu'il apportait à ses affaires domestiques , fut accusé de folie par ses enfants , mais il lut à ses jugés sa tragédie d'*Œdipe*, qu'il venait de composer, et donna, dans un âge déjà cassé, une si grande preuve de sagesse que la sévérité des tribunaux se changea pour lui en applaudissements de théâtre. Il n'y a là rien d'étonnant, puisque Caton le censeur , l'un des Romains les plus éloquents , n'eut pas honte , dans sa vieillesse , d'étudier la langue grecque , et ne désespéra pas de pouvoir l'apprendre. Homère , lui , nous rapporte que des paroles plus douces que le miel découlaient de la bouche de Nestor , tout cassé de vieillesse et presque décrépité.

Mais le nom mystérieux d'Abisag indique dans les vieillards une plus grande sagesse. Car il signifie *mon père superflu* , ou *le rugissement de mon père*. Le mot *superflu* a plusieurs sens , mais on doit le prendre ici pour une perfection , parce qu'il marque dans les vieillards une sagesse pleine , étendue , consommée. Ailleurs il signifie ce qui est excessif et au-delà du nécessaire. Par la signification de *rugissement* que le mot *Abisag* porte encore avec lui , il faut concevoir proprement quelque chose de pareil au bruit des flots de la

ditur. Ex quo ostenditur abundantissimum, et ultra humanam vocem, divini sermonis in senibus tonitruum commorari. Porro *Sunamitis* in lingua nostra *coccinea* dicitur, ut significet calere sapientiam et divina lectione fervere, quod, licet dominici sanguinis indicet sacramentum, tamen et fervorem ostendit sapientiæ. Unde et obstetrix illa, in *Genesi*, coccinum ligat in manu Phares, qui ab eo quod parietem diviserat, duos ante populos separantem *divisoris*, id est Phares, sortitus est nomen, . Et Rahab meretrix in typo Ecclesiæ resticulam, mysterium sanguinis continentem, ut, Jericho percunte, domus ejus salvaretur, appendit ² Unde et in alio loco de veris sanctis Scriptura commemorat: *Hi sunt qui venerunt de calore domus patris Rechab* ³. Et Dominus noster, in Evangelio: *Ignem, inquit, veni mittere in terram, et quam volo ut ardeat* ⁴! Qui, in discipulorum corda succensus, cogebat eos dicere: *Nonne cor nostrum ardens erat in nobis, dum loqueretur in via, et aperiret nobis Scripturas* ⁵?

Quorsum hæc tam longo repetita principio? Ne a me quæras pueriles declamationes, sententiarum flosculos, verborum lenocinia, et per fi-

(1) Gen. XXXVIII. 27.—(2) Jos. II. 11. 21.—(3) I. Paral. II. 55.—(4) Luc. XII. 40.—(5) Ibid. XXIV. 32.

mer , et , pour ainsi dire , à ce frémissement qui se fait entendre quand la vague s'élève , ce qui indique dans les vieillards une sagesse profonde , laquelle se change dans leur bouche en éclats de tonnerre , lorsqu'ils annoncent la parole de Dieu. Pour le mot de *Sunamite* , il signifie , en notre langue , *couleur d'écarlate* , ce qui fait entendre que l'homme sage trouve dans la lecture des Livres saints un feu qui l'embrase. Quoique l'écarlate nous représente le mystère du sang du Seigneur , elle ne laisse pas néanmoins d'être un symbole de la ferveur que donne la vertu. De là vient que la sage-femme de la *Genèse* met un bandeau d'écarlate dans la main de Pharès , ainsi nommé , c'est-à-dire *Diviseur* , parce qu'il avait rompu la muraille qui jusque-là séparait les deux peuples. Et Rahab , ce type de l'Église , pour sauver sa maison dans la ruine de Jéricho , suspendit à sa fenêtre un morceau d'écarlate , symbole mystérieux du sang divin. De là vient que l'Écriture , dans un autre endroit , parlant de quelques saints personnages , s'exprime de cette manière : *Ceux-ci sont sortis de la brûlante maison de Réchab*. Et notre Seigneur dit aussi dans l'Évangile : *Je suis venu apporter ce feu sur la terre , et comme je souhaite qu'il brûle ! Ce même feu , embrasant les cœurs des disciples , les forçait à dire : Notre cœur n'était-il pas brûlant au-dedans de nous-mêmes , tandis qu'il nous parlait en chemin et nous expliquait les Écritures ?*

A quoi bon un si long préambule ? c'est afin que tu n'aïlles pas attendre de moi de puériles déclamations , des discours fleuris , des mots harmonieux , et , à la fin de chaque période ; des expressions vives et pressantes qui charment et enlèvent l'auditeur. Qu'elle vienne

nes capitulorum singulorum acuta quædam breviterque conclusa, quæ plausus et clamores excitent audientium. Amplexetur me modo sapientia, et Abisag nostra, quæ nunquam senescit, in meo requiescat sinu. Impolluta enim est, virginitatisque perpetuæ, et quæ, in similitudinem Mariæ, cum quotidie generet semperque parturiat, incorrupta est. Hinc reor dixisse et Apostolum: *Spiritu ferventes* ¹. Et in Evangelio Dominum prædicasse, quod in fine mundi, quando, juxta prophetam Zachariam ², stultus pastor esse cœperit, sapientia decrescente, refrigescet charitas multorum.

Audi igitur, ut beatus Cyprianus ait, non diserta, sed fortia ³. Audi fratrem collegio, patrem senio, qui te, ab incunabulis fidei usque ad perfectam ducat ætatem, et, per singulos gradus vivendi præcepta constituens, in te cæteros erudiat. Scio quidem ab avunculo tuo, beato Heliodoro, qui nunc pontifex Christi est, te et didicisse quæ sancta sunt, et quotidie discere, normamque vitæ ejus exemplum habere virtutum. Sed et nostra qualiacumque sunt suscipe, et libellum hunc libello illius copulato, ut, cum ille te monachum crudierit, hic clericum doceat esse perfectum.

(1) Rom. XII. 11. — (2) Zach. XI. 15. — (3) S. Cyprian. *Epist ad Donat.*

donc à moi maintenant , la sagesse ; et cette Abisag qui ne vieillit jamais , qu'elle vienne reposer dans mon sein. Car elle est pure , car elle est toujours vierge ; et, comme Marie , quoiqu'elle conçoive et enfante chaque jour , elle reste néanmoins sans souillure. Voilà pourquoi , ce me semble , l'Apôtre a dit : *Soyez fervents en esprit* , pourquoi le Seigneur a déclaré dans l'Évangile qu'à la fin du monde , lorsque le pasteur , suivant le prophète Zacharie , commencera d'être insensé , la sagesse venant à diminuer , la charité de plusieurs se refroidira.

Ecoute , comme dit le bienheureux Cyprien , non point un discours éloquent et poli , mais vif et pathétique , écoute celui qui est ton frère par la participation au même sacerdoce ; ton père , par la vieillesse ; qui va te conduire depuis le berceau de la foi jusqu'à un âge parfait , et qui , te menant pas à pas dans les voies de la vertu , instruira les autres en te formant toi-même. Je sais bien que ton oncle le bienheureux Héliodore , qui est aujourd'hui pontife du Christ , t'a enseigné et t'enseigne chaque jour tout ce qu'il y a de saint , et que tu trouves dans sa conduite un modèle de vertus ; mais reçois encore mes conseils , quels qu'ils soient , et joins ce petit traité à celui qu'il a reçu déjà , afin que si l'un a pu te former à la vie monastique , l'autre t'apprenne à devenir un clerc parfait.

Igitur clericus, qui Christi servit Ecclesiæ, interpretetur primo vocabulum suum, et, nominis definitione prolata, nitatur esse quod dicitur. Si enim κληρος græce sors latine appellatur, propterea vocantur clerici, vel quia de sorte sunt Domini, vel quia ipse Dominus sors, id est pars, clericorum est. Qui autem vel ipse pars Domini est, vel Dominum partem habet, talem se exhibere debet ut et ipse possideat Dominum, et possideatur a Domino. Qui Dominum possidet, et cum propheta dicit: *Pars mea Dominus*, nihil extra Dominum habere potest. Quod si quidpiam aliud habuerit præter Dominum, pars ejus non erit Dominus. Verbi gratia: Si aurum, si argentum, si possessiones, si variam supellectilem, cum istis partibus, Dominus pars ejus fieri non dignabitur. Si autem ego pars Domini sum, et funiculus hæreditatis ejus, nec accipio partem inter cæteras tribus, sed quasi levita et sacerdos vivo de decimis, et, altari serviens, altaris oblatione sustentor, habens victum et vestitum, his contentus ero, et nudam crucem nudus sequar.

Obsecro itaque te, et, repetens iterum iterumque monebo ne officium clericatus genus antiquæ militiæ putes, id est, ne lucra sæculi in Christi quæras militia, ne plus habeas quam

Mais, un clerc qui sert l'Eglise du Christ, doit avant tout interpréter son nom, et, après en avoir donné la définition, s'efforcer de remplir ce que son nom réclame de lui. Comme le mot κληρος veut dire héritage, les prêtres sont appelés Clercs ou parce qu'ils sont l'héritage du Seigneur, ou parce que le Seigneur est lui-même leur héritage. Or, celui qui est l'héritage du Seigneur, ou qui a le Seigneur pour héritage, doit se conduire de façon à posséder le Seigneur, ou à devenir la possession du Seigneur. Quand on possède le Seigneur et que l'on dit avec le prophète : *Le Seigneur est mon partage*, l'on ne doit point avoir d'autre possession que le Seigneur ; et, si l'on possède autre chose que lui, on cesse de l'avoir pour partage. Par exemple, si l'on est riche en or, en argent, en terres, en divers meubles, Dieu ne voudra point être en ligne avec tout cela. Mais, si je suis la portion et l'héritage du Seigneur, et si je n'entre point en partage avec les autres tribus ; mais si, en qualité de lévite et de prêtre, je vis de dîmes, et que, servant à l'autel, je subsiste des offrandes de l'autel, il est juste que je me contente d'avoir ce qui est nécessaire pour me vêtir et me nourrir, et que, dépouillé de tout, je suive la croix toute nue.

Je te prie donc, je te conjure, et ne saurais assez te supplier de ne point regarder la charge cléricale comme la condition d'un homme du monde, tel que tu fus d'abord, c'est-à-dire de ne point chercher les gains du siècle dans la milice du Christ ; de ne pas avoir plus que tu n'avais, lorsque tu as commencé d'être clerc,

quando clericus esse cœpisti , et dicatur tibi ¹: *Cleri eorum non proderunt eis. Mensulam tuam pauperes et peregrini, et cum illis Christus conviva noverit. Negotiatorem clericum, et ex inope divitem, ex ignobili gloriosum, quasi quamdam pestem fuge. Corrrumpunt mores bonos confabulationes pessimæ* ². Tu aurum contemnis, alius diligit; tu calcas opes, ille sectatur; tibi cordi est silentium, mansuetudo, secretum; illi verboritas, attrita frons, fora placent et plateæ ³, ac medicorum tabernæ. In tanta morum discordia, quæ potest esse concordia?

Hospitiolum tuum aut raro, aut nunquam mulieres pedes terant. Omnes puellas et virgines Christi aut æqualiter ignora, aut æqualiter dilige. Ne sub eodem tecto mansites, nec in præterita castitate confidas. Nec David sanctior, nec Salomone potes esse sapientior. Memento semper quod paradisi colonum de possessione sua mulier ejecerit. Ægrotanti tibi quilibet sanctus frater assistat, et germana, vel mater, aut probatæ qualibet apud omnes fidei. Quod si hujuscemodi non fuerint consanguinitatis castimonieque personæ, multas anus nutrit Ecclesia quæ et officium præbeant, et beneficium accipiant ministrando, ut infirmitas quoque tua fructum

(1) Jerem. XII. 13.—(2) 1. Cor. XV. 33.

de peur que l'on ne t'applique ces paroles d'un prophète : *Leurs héritages ne sauraient leur profiter ; que ta modeste table soit connue des pauvres , des pèlerins et du Christ , leur convive. Evite comme une sorte de peste un clerc qui trafique ; qui , de pauvre est devenu riche ; d'obscur , fier et insolent ; les mauvais entretiens corrompent les bonnes mœurs.* Toi , tu méprises l'or , un autre le chérit ; tu foules aux pieds les richesses , un autre les recherche ; tu aimes le silence , le calme , la retraite ; un autre se plaît à parler beaucoup , à se produire effrontément , à circuler dans les forum et les places , à se trouver dans les boutiques des apothicaires. Avec des inclinations si opposées , quel moyen de s'entendre ?

Que des pieds de femmes ne foulent jamais , ou ne foulent que rarement le seuil de ta modeste demeure. Toutes les jeunes filles et les vierges du Christ , qu'elles te soient également inconnues , ou également chères. N'habite point avec elles sous le même toit , et ne te fie pas à une chasteté antérieure. Tu ne peux être ni plus saint que David , ni plus sage que Salomon. N'oublie jamais que le premier homme trouva dans sa femme la cause de son bannissement. Si tu es malade , aie auprès de toi le premier venu des saints frères , ou bien ta sœur , ou ta mère , ou une femme quelconque d'une vertu généralement reconnue. Mais si tu n'as pas des proches de ce genre , ou des personnes hors de toute suspicion , l'Eglise nourrit beaucoup de femmes âgées qui peuvent te rendre cet office , et recevoir un bienfait en te servant , de sorte que tu te ménages dans tes maladies mêmes le mérite de l'aumône. Je connais des clercs qui ont recouvré la santé du corps , et commencé

habeat eleemosynæ. Scio quosdam convaluisse corpore, et animo ægrotare cœpisse. Periculose tibi ministrat cujus vultum frequenter attendis. Si propter officium clericatus, aut vidua a te visitatur, aut virgo, nunquam domum solus introeas. Tales habeto socios quorum conturbatio non infameris. Si lector, si acolytus, si psalter te sequitur, non ornentur veste, sed moribus; nec calamistro crispent comas, sed pudicitiam habitu polliceantur. Solus cum sola, secreto et absque arbitro, vel teste, non sedcas. Si familiarius est aliquid loquendum, habet nutricem majorem domus, virginem, viduam, vel maritatam; non est tam inhumana ut nullum præter te habeat, cui se audeat credere. Caveto omnes suspensiones, et quidquid probabiliter fingi potest, ne fingatur, ante devita. Crebra munuscula, et sudariola, et fasciolas, et vestes ori applicitas, ac degustatos cibos, blandasque et dulces litterulas, sanctus amor non habet. *Mel meum, lumen meum, meum desiderium*, omnes delicias, et lepores, et risu dignas urbanitates, et cæteras ineptias amatorum, in comediis erubescimus, in seculi hominibus detestamur; quanto magis in monachis et in clericis, quorum et sacerdotium proposito, et propositum ornatur sacerdotio? Nec hoc dico quod aut in te, aut in sanctis viris ista formidem, sed quod in omni proposito, in omni gradu et sexu, et boni

de perdre celle de l'ame. Ils ne sont pas sans dangers pour toi , les soins de celle dont tu regardes souvent le visage avec attention. Si le ministère de la cléricature t'oblige de visiter ou une veuve , ou une vierge , n'entre jamais seul dans sa maison. Aie toujours en tes compagnies des personnes dont la société ne puisse porter atteinte à ta réputation. Si tu te fais suivre par un lecteur , d'un acolythe , ou d'un chantre , qu'il ait pour ornement non point ses habits , mais ses mœurs ; qu'il ne frise point ses cheveux avec le fer , mais qu'il annonce la modestie par son extérieur. Ne t'assieds point , en secret , sans témoins et à l'écart , seul avec une femme seule. Si elle a quelque chose de particulier à te dire , qu'elle prenne l'intendante de la maison , une jeune fille , une veuve ou une femme mariée ; elle n'est point si farouche , qu'elle ne puisse avoir d'autre personne que toi à qui elle ose se confier. Evite ce qui peut te rendre suspect ; obvie à tout ce que l'on pourrait supposer contre toi avec quelque probabilité. Des présents réitérés , des mouchoirs , des bandelettes , des habits , des mets goûtés , de flatteuses et douces lettres : voilà des choses qu'un saint amour ne connaît pas. Ces expressions : *mon miel , ma lumière , mon désir* , toutes ces douceurs , toutes ces gentillesses , toutes ces risibles galanteries et les autres inepties des amants , nous ne pouvons , sans rougir , les entendre dans les comédies ; nous les détestons dans les hommes du siècle ; à combien plus forte raison dans les moines et les clercs , dont le sacerdoce est relevé par la profession , et la profession par le sacerdoce ! Et si je parle de la sorte , ce n'est point que je redoute de voir cela ou dans toi , ou dans les saints personnages , mais c'est

et mali reperiantur , malorumque condemnatio laus bonorum sit.

Pudet dicere , sacerdotes idolorum , mimi , et aurigæ , et scorta hæreditates capiunt ; solis clericis et monachis hoc lege prohibetur , et prohibetur non a persecutoribus , sed a principibus Christianis. Nec de lege conqueror , sed doleo cur meruerimus hanc legem. Cauterium bonum est , sed quo mihi vulnus ut indigeam cauterio ? Provida severaque legis cautio , et tamen nec sic refrenatur avaritia. Per fideicommissa legibus illudimus , et , quasi majora sint imperatorum scita quam Christi , leges timemus , Evangelia contemnimus. Sit hæres , sed mater filiorum , id est , gregis sui Ecclesia , quæ illos genuit , nutrit et pavit. Quid nos inserimus inter matrem et liberos ? Gloria episcopi est pauperum inopiæ providere. Ignominia omnium sacerdotum est propriis studere divitiis. Natus in paupere domo , et in tugurio rusticano , qui vix milio et cibario pane rugientem saturare ventrem poteram , nunc simulam et mella fastidio. Novi et genera et nomina piscium , in quo littore concha lecta sit calleo , saporibus avium discerno provincias , et ciborum me raritas ac novissime damna ipsa delectant. Audio præterea in senes , et anus absque liberis , quorundam turpe servitium. Ipsi appetunt matulam , obsident lectum , purulen-

qu'il n'y a point d'état , point de rang , point de sexe où l'on ne trouve des bons et des méchants, et que , en flétrissant ceux-ci , on fait l'éloge de ceux-là.

J'ai honte de le dire , les prêtres des idoles , les mimes , les auriges et les femmes perdues peuvent être légataires ; les clercs seuls et les moines ne peuvent l'être ; une loi le leur interdit , et une loi qui est faite , non point par des persécuteurs , mais par des princes chrétiens. Cette loi même , je ne me plains pas qu'on l'ait faite , mais je me plains que nous l'ayons méritée. C'est un excellent remède , mais qu'ai-je affaire de la blessure , pour avoir ensuite besoin du remède ? Elle est sage et sévère la prévoyance de la loi , mais ainsi même l'avarice n'est point encore réfrénée. On se joue de ses défenses par des fidéicommiss , et , comme si les volontés des empereurs étaient plus sacrées que celles du Christ , nous craignons les lois , nous méprisons les Evangiles. Qu'il y ait un héritier , mais que la mère soit l'héritière de ses fils , c'est-à-dire , que l'Eglise hérite de son troupeau , elle qui l'a engendré , qui l'a nourri , qui en a pris soin. Pourquoi nous jetons-nous entre la mère et les enfants ? La gloire de l'évêque , c'est de pourvoir à l'indigence des pauvres. La honte de tous les prêtres , c'est de s'étudier à avoir des richesses. Né dans une maison pauvre et dans une chaumière rustique , où l'on pouvait à peine rassasier de millet et de pain grossier sa dévorante faim , l'on a maintenant en dégoût la fleur de farine et le miel. On connaît et les genres et les noms des poissons ; on sait en quel rivage ce poisson a été pêché ; au goût des oiseaux , on reconnaît les provinces ; la rareté des mets précieux et le mal même qu'ils vous font deviennent un délice. J'en-

tiam stomachi et phlegmata pulmonis manu propriasuscipiunt. Pavent ad introitum medici , tremantibusque labiis , an commodius habeant , suscitantur, et, si paululum senex vegetior fuerit , periclitantur , simulataque lætitia , mens intrinsecus avara torquetur. Timent enim ne perdant ministerium , et vivacem senem Mathusale annis comparant. Oh ! quanta apud Deum merces , si in præsentis pretium non sperarent ! Quantis sudoribus hæreditas cassa expetitur ! Minori labore margaritum Christi emi poterat.

Divinas Scripturas sæpius lege, imo nunquam de manibus tuis sacra lectio deponatur. *Disce quod doceas; obtine eum qui secundum doctrinam est fidelem sermonem, ut possis exhortari in doctrina sana, et contradicentes revincere* ¹. Permane in his quæ didicisti, et credita sunt tibi, sciens a quo didiceris; paratus semper ad satisfactionem omni poscenti te rationem, de ea quæ in te est spe et fide. Non confundant opera tua sermonem tuum, ne, cum in Ecclesia loqueris, tacitus quilibet respondeat, cur ergo hæc quæ dicis ipse non facis? Delicatus magister est, qui, pleno ventre, de jejuniis disputat. Accusare avaritiam et latro potest. Sacerdotis Christi os, mens,

(1) Tit. I. 9.

tends en outre parler de la honteuse servitude de certains clercs pour les vieillards et les femmes sans enfants. Eux-mêmes assiègent leur lit. Ils ont peur à l'entrée du médecin, et, de leurs lèvres tremblantes, s'enquièreent si les malades vont mieux. Un vieillard est-il un peu plus ferme, ils sont en danger, et, malgré une joie simulée, leur cœur avare est au supplice, car ils craignent de perdre leur service, et comparent le vieillard vivace aux années de Mathusalé. Oh ! quelle récompense auprès de Dieu, s'ils n'attendaient pas leur récompense pour le temps présent ! Par combien de sueurs n'ambitionnent-ils point un héritage imaginaire ? Il fallait moins de travail pour acheter la perle du Christ.

Lis souvent les divines Ecritures, ou plutôt que jamais ces livres sacrés ne sortent de tes mains. Apprends ce que tu dois enseigner ; *attache-toi aux vérités de la foi, telles qu'on te les a enseignées, afin que tu puisses exhorter selon la sainte doctrine, et convaincre ceux qui la combattent.* Demeure ferme dans les choses que tu as apprises, et que l'on t'a confiées, sachant de qui tu les tiens, et étant toujours prêt à satisfaire ceux qui te demanderont compte de ton espérance et de ta foi. Que tes actions n'aillent pas démentir tes paroles, de peur que l'on ne réponde en secret, quand tu parleras dans l'Église : Pourquoi donc ne fais-tu pas toi-même ce que tu prêches ? C'est un maître délicat, celui qui, le ventre plein, vous parle de jeûnes. Un larron même peut blâmer l'avarice. Que tout concorde en un prêtre du Christ, et le langage, et le cœur et les actions. Sois soumis à ton pontife, et honore-le comme le père de ton ame. Aimer est d'un fils ; craindre, d'un esclave.

manusque concordent. Esto subjectus pontifici tuo, et quasi animæ parentem suscipe. Amare filiorum, timere servorum est. *Si pater sum, inquit, ubi est honor meus? Si dominus ego sum, ubi est timor meus?* Plura tibi in eodem viro observanda sunt nomina: Monachus, pontifex, avunculus tuus, qui te jam in omnibus quæ sancta sunt docuit. Illud etiam dico quod episcopi sacerdotes se esse noverint, non dominos; honorent clericos quasi clericos, ut et ipsis a clericis, quasi episcopis, honor deferatur. Scitum illud est oratoris Domitii: *Cur ego te, inquit, habeam ut principem, cum tu me non habeas ut senatorem?* Quod Aaron et filios ejus, hoc esse episcopum et presbyteros noverimus. Unus Dominus, unum templum, unum sit etiam ministerium. Recordemur semper quid Apostolus Petrus præcipiat sacerdotibus: *Pascite eum qui in vobis est gregem Domini, providentes non coacte, sed spontanee, secundum Deum; neque ut turpis lucri gratia, sed voluntarie; neque ut dominantes in clerum, sed forma facti gregis ex animo, ut, cum apparuerit princeps pastorum, percipiatis inmarcessibilem gloriæ coronam*¹. Pessimæ consuetudinis est in quibusdam Ecclesiis tacere presbyteros, et, præsentibus episcopis, non loqui, quasi aut invideant, aut non dignentur

(1) Malach. I. 6.

*Si je suis père, dit le Seigneur, où est l'honneur qui m'appartient? Si je suis maître, où est la crainte que vous me devez? Tu dois envisager dans le même personnage et la vertu du solitaire, et la dignité du pontife, et l'autorité d'un oncle qui t'a enseigné déjà toutes les choses saintes. Je dis encore que les Evêques doivent se souvenir qu'ils sont prêtres, et non pas maîtres; qu'ils doivent honorer les clercs, comme clercs, s'ils veulent que les clercs les honorent, eux, comme évêques. On connaît ce mot de l'orateur Domitius: *Pourquoi te traiterais-je en prince, puisque tu ne me traites pas en sénateur?* Ce que furent Aaron et ses enfants, l'Evêque et les Prêtres, sachons-le bien, le sont aujourd'hui. Comme il n'y a qu'un seul Dieu, qu'un seul temple, qu'il n'y ait non plus qu'un seul ministère. Rappelons-nous toujours ce que l'apôtre Pierre ordonne aux Prêtres: *Paissez le troupeau de Dieu qui vous est confié, veillant sur lui, non par contrainte, mais par une affection selon Dieu; non à cause d'un gain honteux, mais par une charité désintéressée; non en dominant sur l'héritage du Seigneur, mais en vous rendant les modèles du troupeau, par une vertu sincère.* — *Et, lorsque le prince des pasteurs paraîtra, vous obtiendrez une couronne de gloire qui ne se flétrira jamais.* C'est un abus pernicieux que, dans certaines églises, les prêtres ne parlent point en présence des évêques, comme si ces derniers étaient jaloux, et ne daignaient pas les entendre. *S'il se fait, dit l'apôtre Paul, quelque révélation à un autre de ceux qui sont assis parmi vous, que celui qui parlait auparavant se taise.* — *Car vous pouvez tous prophétiser l'un après l'autre, afin que tous apprennent, et que tous**

audire. *Et si alii*, inquit **Apostolus Paulus**, *fuerit revelatum sedenti, prior taceat.*—*Potestis enim per singulos prophetare, ut omnes discant, et omnes consolentur,*—*et spiritus prophetarum prophetis subjectus est; non enim est dissensionis Deus, sed pacis* ¹. Gloria patris est filius sapiens ². Gaudeat episcopus iudicio suo, cum tales Christo elegerit sacerdotes.

Docente te, in Ecclesia, non clamor populi, sed gemitus suscitetur. Lacrymæ auditorum laudes tuæ sint. Sermo presbyteri Scripturarum lectione conditus sit. Nolo te declamatorem esse et rabulam garrulumque sine ratione, sed mysteriorum peritum, et sacramentorum Dei tui eruditissimum. Verba volvere, et, celeritate dicendi, apud imperitum vulgus admirationem sui facere, indoctorum hominum est. Attrita frons interpretatur sæpe quod nescit, et, cum aliis persuaserit, sibi quoque usurpat scientiam. Præceptor quondam meus, **Gregorius Nazianzenus**, rogatus a me ut exponeret quid sibi vellet in Luca sabbatum *δευτεροπρωτον*, id est *secundo-primum*, eleganter ludit, « do- » cebo te, inquit, super hac re, in Ecclesia, in » qua mihi omni populo acclamante, cogeris invi- » tus scire quod nescis. Aut certe, si solus tacue- » ris, solus ab omnibus stultitiæ condemnaberis.» Nihil tam facile quam vilem plebeculam et in-

(1) I. Cor. XIV. 30. 33.—(2) Prov. X. 1.

soient consolés. — Aussi les esprits des prophètes sont-ils soumis aux prophètes, — car Dieu n'est point un Dieu de dissension, mais de paix. La gloire d'un père, c'est un fils sage. Qu'un évêque se félicite de son choix, lorsqu'il a donné de tels prêtres au Christ.

Quand tu enseigneras dans l'église, que l'on entende non point les applaudissements, mais les gémissements du peuple. Que les larmes des auditeurs soient ton éloge. La parole du prêtre doit être assaisonnée des Ecritures. Je ne veux pas que tu sois déclamateur, ni que tu discoures longuement et sans raison; mais il faut que tu te rendes habile dans la connaissance des mystères et des sacrements de ton Dieu. Prodiguer les paroles et s'attirer l'admiration d'un stupide vulgaire, en parlant avec rapidité, c'est le propre des ignorants. Un homme effronté explique souvent ce qu'il n'entend pas lui-même; et, lorsqu'il a persuadé les autres, il ose encore se piquer d'érudition. Comme je demandais à mon maître Grégoire de Nazianze de m'expliquer ce que signifie, dans saint Luc, le sabbat *second-premier*, il me répondit agréablement : « Je t'instruirai là-dessus » quand nous serons à l'église, car alors, tout le peuple » m'applaudissant, tu seras forcé, malgré toi, de comprendre ce que tu n'entends pas; ou bien, si tu gardes seul le silence, tout le monde te regardera seul » comme un sot. » Rien d'aussi aisé que d'en imposer, par la volubilité de la langue, à une multitude grossière ou à un auditoire ignorant, qui admire justement

doctam concionem linguæ volubilitate decipere, quæ quidquid non intelligit plus miratur. M. Tullius, in quem pulcherrimum illud elogium est : « Demosthenes tibi præripuit ne esses pri-
 » mus orator ; tu illi, ne solus, » in oratione pro Quinto Gallio, quid de favore vulgi, et de imperitis concionatoribus loquatur, attende : « Ne his
 » fraudibus ludaris, loquor enim quæ sum ipse
 » nuper expertus. Unus quidam poeta nominatus,
 » homo perlitteratus, cujus sunt illa colloquia
 » poetarum ac philosophorum, cum facit Euripidem et Menandrum inter se, et alio loco
 » Socratem atque Epicurum disserentes, quorum
 » ætates non annis, sed seculis scimus esse dis-
 » junctas, quantos is plausus et clamores movet,
 » multos enim condiscipulos habet in theatro, qui simul litteras non didicerunt !

Vestes pullas æque evita ut candidas. Ornatu ut sordes pari modo fugiendæ sunt, quia alterum delicias, alterum gloriam redolet. Non absque amictu lineo incedere, sed pretium vestium linearum non habere, laudabile est. Alioquin ridiculum et plenum dedecoris est, referto marsupio, quod sudarium orariumque non habeas gloriari. Sunt qui pauperibus paulum tribuunt, ut amplius accipiant, et, sub prætextu cleemosynæ, quærent divitias, quæ magis venatio appellanda est quam cleemosynæ genus. Sic bestie, sic aves, sic capiuntur et pisces. Modica in hamo esca ponitur, ut matronarum in eo sacculi

le plus ce qu'il conçoit le moins. M. Tullius, à qui l'on a donné cet éloge admirable : « Démosthènes t'a » ravi l'avantage d'être le premier orateur, mais tu lui » as enlevé celui d'être le seul homme éloquent, » s'exprime ainsi, remarque-le bien, sur les applaudissements du vulgaire et sur les inhabiles déclamateurs, dans son discours pour Quintus Gallius : « Ne te laisse » pas prendre à ces faux dehors, car voici ce que j'ai » naguère vu et entendu moi-même. Certain poète, » d'une grande renommée et d'une vaste érudition, qui » a composé des Dialogues de poètes et de philoso- » phes, fait discourir entre eux Euripide et Ménan- » dre, et, dans un autre endroit, Socrate et Epicure, » quoique nous sachions bien qu'ils sont séparés les » uns des autres, non point par des années, mais par » des siècles. Quels applaudissements, quelles accla- » mations n'excite-t-il pas ! car il a beaucoup de condis- » ciples dans le théâtre, qui n'ont point étudié les lettres » avec lui. »

Evite de porter des habits sombres comme des habits éclatants. L'on doit éviter également une recherche trop affectée ou une trop grande négligence ; car, si d'un côté il y a de la mollesse, de l'autre il y a de la vaine gloire. Ce n'est pas d'aller sans vêtement de lin, qui est chose louable, mais de n'avoir pas de quoi acheter des habits de ce genre. Autrement ce serait être ridicule et méprisable, que de se glorifier, tout en ayant la bourse pleine, de n'avoir ni suaire, ni mouchoir. On voit des gens qui font quelques faibles aumônes, afin de recevoir davantage, et qui, sous prétexte d'exercer la charité, courent après les richesses, conduite qui res-

protrahantur. Sciat episcopus, cui commissa est Ecclesia, quem dispensationi pauperum curæque præficiat. Melius est non habere quod tribuam quam impudenter petere quod recondam. Sed et genus arrogantiae est clementiorem te velle videri quam pontifex Christi est. Non omnia possumus omnes. Alius in Ecclesia oculus est, alius lingua, alius manus, alius pes, auris, venter, et cætera. Lege Pauli *Epistolam ad Corinthios* ¹, quomodo diversa membra unum corpus efficiunt. Nec rusticus tamen et simplex frater ideo se sanctum putet, si nihil noverit; nec peritus et eloquens lingua æstimet sanctitatem. Multoque melius est, e duobus imperfectis, rusticitatem habere sanctam quam eloquentiam peccatricem.

Multi ædificant parietes, et columnas Ecclesiæ substruunt, marmora nitent, auro splendent lacuaria, gemmis altare distinguitur, et ministrorum Christi nulla electio est. Neque vero mihi aliquis opponat dives in Judea templum, mensam, lucernas, thuribula, patellas, scyphos, mortariola, et cætera ex auro fabrefacta. Tunc hæc probabantur a Domino, quando sacerdotes hostias immolabant, et sanguis pecudum erat redemptio peccatorum. Quanquam hæc omnia præcesserint in figura: *Scripta sunt autem propter*

(1) I. Cor. XII. 12.

semble plutôt à une chasse qu'à une aumône. Ainsi l'on prend les bêtes, ainsi les oiseaux, ainsi les poissons. On met quelque argent au sac, afin d'y attirer l'or des matrones. Que l'évêque sache, lui à qui le soin de l'Eglise est confié, quelle personne il doit préposer au soin des pauvres et à la dispensation des aumônes. Il vaut mieux n'avoir rien à donner, que de solliciter impudemment ce que l'on mettra en réserve pour soi. Il y a même une sorte de vanité à vouloir paraître plus charitable que le pontife du Christ. Tous les hommes ne sont pas propres à tout. Celui-ci est l'œil dans l'Eglise; cet autre, la langue; cet autre, la main; un autre, le pied, l'oreille, le ventre, etc. Lis l'*Epître de Paul aux Corinthiens*, et tu verras comment divers membres ne font qu'un même corps. Cependant qu'un frère simple et ignorant n'aille pas se croire saint, parce qu'il ne sait rien; qu'un homme habile et éloquent n'aille pas non plus juger de sa sainteté d'après la beauté de son langage; néanmoins, à choisir entre ces deux imperfections, mieux vaut une sainte ignorance qu'une éloquence criminelle.

Souvent l'on bâtit des temples, où s'élèvent de majestueuses colonnes, où éclate le marbre, où les lambris resplendent d'or, où l'autel est étincelant de pierres, et l'on n'apporte aucun soin dans le choix des ministres du Christ. Que personne ici, pour autoriser cette magnificence, ne m'oppose le riche temple de Judée, avec sa table, ses lampes, ses encensoirs, ses bassins, ses coupes, ses mortiers, et les autres vases d'or pur. Tout cela plaisait au Seigneur, quand les prêtres immolaient des victimes, et que le sang des animaux coulait pour la rédemption des péchés, quoique,

nos ; in quos fines seculorum devenerunt ¹. Nunc vero , cum paupertatem domus suæ pauper Dominus dedicarit , cogitemus crucem ejus , et divitias lutum putabimus. Quid miramur quod Christus vocat iniquum mammona ² ? Quid suspicimus et amamus quod Petrus se non habere gloriose testatur ³ ? Alioquin si tantum litteram sequimur , et in auro atque divitiis simplex nos delectat historia , cum auro observemus et cætera. Ducant pontifices Christi uxores virgines ; quamvis bonæ mentis sit qui cicatricem habuerit , et deformis est , privetur sacerdotio ⁴ ; lepra corporis animæ vitiis præferatur ; crescamus et multiplicemur , et repleamus terram , nec immolemus agnum , nec mysticum pascha celebremus , quia hæc absque templo fieri lege prohibentur ⁵. Figamus septimo mense tabernaculum , et solenne jejunium buccina concrepemus. Quod si hæc omnia , spiritualibus spiritualia comparantes , scientesque , cum Paulo , quod lex spiritualis est , et David verba cantantis : *Revela oculos meos , et considerabo mirabilia de lege tua* ⁶ , sic intelligimus , ut Dominus quoque noster intellexit , et interpretatus est sabbatum , aut aurum repudicimus cum cæteris superstitionibus Judæorum ; aut , si aurum placet , placeant et Judæi , quos cum auro , aut probare nobis necesse est , aut damnare.

(1) 1. Cor. X. 41.—(2) Luc. XVI. 9.—(3) Act. III. 6.—(4) Levit. XXI. 43, 47.—(5) Levit. XII.—(6) Ps. CXVIII. 48.

du reste , ces choses passées ne fussent que des figures , et n'aient été écrites que pour nous instruire , nous qui nous trouvons à la fin des temps. Mais aujourd'hui que le Seigneur , pauvre lui-même , a consacré la pauvreté de sa maison , songeons à sa croix , et nous regarderons les richesses comme de la boue. Pourquoi admirons-nous ce que le Fils de Dieu appelle l'inique Mammona ? Pourquoi estimons-nous et aimons-nous ce que Pierre se glorifie de ne posséder pas ? Autrement , puisque nous nous attachons si fort à la lettre , et que le simple exposé de ces richesses nous séduit et nous charme , ressemblons donc aux Juifs dans tout le reste , comme dans leur magnificence. Que les pontifes du Christ épousent des femmes vierges. Malgré ses bonnes qualités ,] que celui qui a une cicatrice et qui est difforme soit privé du sacerdoce. Que l'on soit plus en garde contre la lèpre du corps que contre les vices de l'ame ; croissons , et multiplions , et remplissons la terre ; n'immolons pas l'agneau , ne célébrons point la Pâque mystique , puisque la loi défend de faire ces choses hors du temple ; dressons au septième mois le tabernacle , et annonçons le jeûne solennel au son de la trompette. Mais , si nous voulons traiter spirituellement les choses spirituelles ; si nous savons avec Paul que la loi est spirituelle ; si nous disons avec le prophète David : *Eclaire mes yeux , et je considérerai les merveilles de ta loi* ; si nous expliquons cette loi comme notre Seigneur a entendu et interprété le Sabbat , ou bien rejetons l'or avec les autres superstitions des Juifs , ou bien , si nous aimons l'or , aimons également les Juifs , eux que nous sommes forcés d'approuver ou de condamner avec leurs richesses.

Convivia tibi vitanda sunt secularium, et maxime eorum qui honoribus tument. Turpe est ante fores sacerdotis Christi crucifixi et pauperis, et qui cibo quoque vescebatur alieno, lictores consulum, et milites excubare, judicemque provinciæ melius apud te prandere quam in palatio. Quod si obtenderis te facere hæc ut roges pro miseris atque subjectis, judex seculi plus deferret clerico continenti quam diviti, et magis sanctitatem tuam venerabitur quam opes. Aut si talis est qui non audiat clericos, pro quibuslibet tribulatis, nisi inter phialas, libenter carebo hujuscemodi beneficio, et Christum rogabo pro judice, qui magis et citius subvenire potest quam judex: *Melius enim est confidere in Domino quam confidere in homine. Melius est sperare in Domino quam sperare in principibus* ¹.

Numquam vinum redoleas, ne audias illud philosophi: *Hoc non est osculum porrigere, sed vinum propinare*. Vinolentos sacerdotes et Apostolus damnat ², et vetus lex prohibet ³: Qui altario deserviunt, vinum et siceram non bibant. Sicera hebræo sermone omnis potio nuncupatur, quæ inebriare potest, sive illa quæ frumento conficitur, sive pomorum succo, aut cum favi decoquantur in dulcem et barbaram potio-

(1) Ps. CXII. 8. 9.—(2) I. Tim. III. 3.—(3) Levit. X. 49.

Evite de donner des festins aux gens du siècle et surtout à ceux qui sont enflés de leurs honneurs. Il serait honteux que, devant la porte d'un prêtre du Christ, du Christ pauvre et crucifié, et qui vivait de ce qu'on lui donnait, des licteurs de consul et des soldats fissent la garde, et qu'un juge de province dînât mieux chez toi que dans son palais. Si tu objectais que tu pourrais agir de la sorte, afin de ménager les intérêts des malheureux et de ceux qui vivent sous toi, sache bien qu'un juge du siècle aura plus de considération pour un clerc vertueux que pour un clerc opulent, et qu'il vénérera plus ta sainteté que tes richesses. Si ce magistrat est homme à n'écouter que parmi les coupes les supplications d'un clerc pour des malheureux, je me passerai volontiers de ses bienfaits, et, au lieu de m'adresser aux puissants de la terre, je m'adresserai au Christ, qui peut secourir et plus promptement et plus efficacement qu'un juge. *Car il est bon de se confier dans le Seigneur, plutôt que de se confier dans l'homme. Il est bon d'espérer dans le Seigneur, plutôt que d'espérer dans les princes de la terre.*

Fais en sorte que tu ne sentes jamais le vin, de peur qu'on ne l'applique ce mot d'un philosophe : *Ce n'est pas là donner un baiser, c'est présenter du vin.* L'Apôtre condamne les prêtres adonnés au vin, et l'ancienne loi disait : Que ceux qui servent à l'autel ne boivent ni vin, ni bière. En langue hébraïque, on donne le nom de bière à toute boisson qui peut enivrer, soit à celle qui se fait avec du blé, soit à celle qui se fait avec du suc de pomme, soit à celle qui se fait avec des rayons de miel, comme chez quelque peuples barbares; soit à celle qui provient du fruit du palmier, soit à celle en-

nem , aut palmarum fructus exprimuntur in liquorem , coctisque frugibus , aqua pinguior coloratur. Quidquid inebriat , et statum mentis evertit , fuge similiter ut vinum. Nec hoc dico quod Dei a nobis creatura damnetur, siquidem et Dominus vini potator est appellatus , et Timothæo dolenti stomachum modica vini sorbitio relaxata est ; sed modum , pro ætatis et valetudinis et corporum qualitate, exigimus in potando. Quod si absque vino ardeo adolescentia , et inflammor calore sanguinis , et succulento validoque sum corpore , libenter carebo poculo , in quo suspicio veneni est. Pulchre dicitur apud Græcos , et nescio an apud nos æque resonet : Pinguis venter non gignit sensum tenuem.

Tantum tibi jejuniorum modum impone quantum ferre potes. Sint tibi pura , casta . simplicia , moderata , et non superstitiosa jejunia. Quid prodest oleo non vesci , et molestias quasdam difficultatesque ciborum quærere , carycas , piper , nuces , palmarum fructus , simitam , mel , pistacia ? Tota hortorum cultura vexatur, ut cibario non vescamur pane , et , dum delicias sectamur, a regno cœlorum retrahimur. Audio præterea quosdam , contra rerum hominumque naturam , aquam non bibere , nec vesci pane , sed sorbitiunculas delicatas et contrita olera , betarumque succum , non calice sorbere , sed concha. Proh ! pudor, non erubescimus istiusmodi ineptiis , nec

core qui se fait avec des grains bouillis dans une eau épaisse, qui prend leur couleur. Tout ce qui enivre et trouble la raison, évite-le comme le vin. Au reste, je ne dis pas cela pour condamner ce que Dieu a fait, puisqu'on voulait faire un crime au Seigneur lui-même d'user de vin, et qu'il fut permis à Timothée d'en boire un peu pour fortifier son estomac. Mais, dans l'usage du vin, je veux qu'on ait égard à l'âge, à la santé et au tempérament. Car, si, même sans boire de vin, je suis bouillant de jeunesse et enflammé par l'ardeur du sang; si j'ai une complexion forte et robuste, je devrai me priver volontiers d'un breuvage qui serait capable de m'empoisonner. On dit admirablement chez les Grecs, et j'ignore si cette maxime aura chez nous la même beauté : Ventre énorme n'enfante pas esprit léger et dispos.

Ne t'impose de jeûnes qu'autant que tu en pourras supporter; que tes jeûnes soient purs, chastes, simples, modérés, et point superstitieux. Que sert de ne vouloir pas d'huile et de se tourmenter pour trouver des mets difficiles à avoir, des figues sèches, du poivre, des noix, des dattes, de la fleur de froment, du miel, des pistaches? On se fatigue à cultiver des jardins, pour ne pas faire du pain sa nourriture ordinaire, et, pendant qu'on cherche ce qui flatte les sens, on s'éloigne du royaume des cieux. Je sais même que certaines gens, par une abstinence bizarre et contraire à la nature, ne boivent pas d'eau, ne mangent pas de pain, mais composent, avec des légumes broyés et du suc de bettes, des breuvages délicats, qu'ils prennent dans une coquille et non point dans une coupe. O honte! nous ne rougis-

tædet superstitionis ? Insuper etiam famam abstinentiæ in deliciis quærimus. Fortissimum jejunium est aqua et panis. Sed quia gloriam non habet, et omnes pane et aqua vivimus, quasi publicum et commune jejunium non putatur.

Cave ne hominum rumusculos aucuperis, ne in offensam Dei populorum laudem commutes. Si adhuc, inquit Apostolus, *hominibus placerem, Christi servus non essem* ¹. Desiit placere hominibus, et servus factus est Christi. Per bonam famam et malam, a dextris et a sinistris, Christi miles graditur, nec laude extollitur, nec vituperatione frangitur. Non divitiis tumet, non contrahitur paupertate, et læta contemnit et tristia. *Per diem sol non urit eum, neque luna per noctem* ². Nolo te orare in angulis platearum, ne rectum iter precum tuarum frangat aura popularis. Nolo te dilatare fimbrias, et ostentui habere phylacteria, et, conscientia repugnante, pharisaica ambitione circumdari. Quanto melius erat hæc non in corpore, sed in corde gestare, et Deum habere fautorem, non aspectus hominum ! Independet Evangelium, inde crux et Prophetæ, sive sacra et apostolica doctrina; melius est enim hæc omnia in mente portare quam in corpore. Fide-

(1) Gal. 1. 10.—(2) Ps. CXX. 6.

sons pas de semblables ridiculités , et une pareille superstition ne nous fatigue pas ! Bien plus , nous cherchons au sein des délices , la gloire de l'abstinence. C'est un beau jeûne que le simple usage d'eau et de pain. Mais , parce qu'il n'y a rien là pour la vanité , et que tout le monde vit avec du pain et avec de l'eau , on ne regarde pas comme un jeûne ce qui est public et commun.

Garde-toi de chercher la vaine gloire , de peur que les louanges , qui te seront données par les hommes , ne deviennent pour toi une offense aux yeux de Dieu. *Si je plaisais encore aux hommes , dit l'Apôtre , je ne serais plus serviteur du Christ.* Ce même apôtre cessa de plaire aux hommes , et devint le serviteur du Christ. A travers la bonne et la mauvaise réputation , le soldat du Christ marche à droite et à gauche , et ne se laisse ni séduire par les louanges , ni ébranler par le blâme , ni enfler par les richesses , ni abattre par la pauvreté. Il méprise et les douceurs et les rigueurs de la fortune. *Le soleil ne le brûle point pendant le jour , ni la lune pendant la nuit.* Je ne veux pas que tu pries dans les coins des rues , de peur que les applaudissements des hommes n'empêchent tes prières de monter droit à Dieu. Je ne veux pas que tu portes jamais des franges , ni que tu étales des phylactères , ni que , malgré le cri de ta conscience , tu imites l'affectation des Pharisiens. Qu'ils eussent bien mieux fait de porter la loi non pas sur le corps , mais dans leur cœur ; de chercher l'approbation de Dieu , et non pas celle des hommes ! Est-ce en cela que consiste l'Évangile ? sont-ce des pratiques pareilles qu'enseignent la croix , les prophètes et toute la doctrine sacrée des apôtres ? Il vaut bien mieux porter

lis mecum lector intelligis quid taceam, et quid magis tacendo loquar. Tot te regulæ quot species gloriarum vanarum percurrant. Vis scire quales Dominus quærat ornatus? Habeto prudentiam, justitiam, temperantiam, fortitudinem. His cæli plagis includere; hæc te quadriga, velut aurigam Christi, ad metam concitum ferat. Nihil hoc monili pretiosius, nihil hac gemmarum varietate distinctius. Ex omni parte decoraris, cingeris atque protegeris; et ornamento tibi sunt, et tutamini; gemmæ vertuntur in scuta.

Cave quoque ne aut linguam, aut aures habeas prurientes, id est, ne aut ipse aliis detrahas, aut alios audias detrahentes. *Sedens, inquit, adversus fratrem tuum loqueburis, et adversus filium matris tuæ ponebas scandalum, — hæc fecisti et tacui. Existimasti, inique, quod ero tui similis; arguam te et statuam contra faciem tuam*¹. Parce a detractioe linguæ, custodi custodi sermones tuos, et scito quia per cuncta, quæ de aliis loqueris, tua conscientia judicaris, et in his ipse deprehenderis quæ in aliis arguebas. Neque vero illa justa est excusatio referentibus aliis injuriam facere non possum. Nemo invito auditori libenter refert. Sagitta in lapidem nunquam figitur, interdum resiliens percutit dirigentem. Discat detractor, dum te videt. non li-

(1) Ps. XLIX. 20. 21.

toutes ces choses dans le cœur que sur le corps. Tu comprends, lecteur fidèle, ce que je passe sous silence, et ce que je dis de plus par ce silence même. Essaie autant de règles et de modes qu'il y a de genres de vanité. Veux-tu savoir enfin quels ornements le Seigneur demande? c'est la prudence, la justice, la tempérance, la force. Renferme-toi dans ces vertus, comme dans les quatre parties du ciel, et qu'elles te servent comme de char pour arriver plus rapidement au but. Rien de plus précieux que ces joyaux; rien de plus admirable que ces perles si éclatantes. Elles t'orneront, t'environneront et te protégeront de toutes parts; elles te serviront de parure et de défense; elles se changeront pour toi en bouclier.

Garde-toi aussi de l'intempérance de la langue ou des oreilles, c'est-à-dire, ne dis jamais du mal des autres, et n'écoute jamais ceux qui en disent. *Assis tranquillement*, est-il écrit, *tu parlais contre ton frère, tu couvrais d'opprobres le fils de ta mère. — Voilà ce que tu as fait, et je me suis tu! ton iniquité m'a jugé semblable à toi; je l'accuserai, je l'exposerai à tes propres yeux.* Epargne la réputation d'autrui, sois circonspect dans tes discours; sache que tu te condamnes par tout ce que tu dis des autres, et que tu seras trouvé coupable dans les choses mêmes que tu auras reprochées à tes frères. Ce n'est pas une bonne excuse, de prétendre qu'en écoutant les rapports divers on ne saurait nuire au prochain. Personne, assurément, ne débite des calomnies à celui qui n'écoute pas. La flèche ne pénètre jamais dans la pierre; quelquefois elle revient frapper celui qui l'a décoché. Que le détracteur apprenne, en te voyant fermer l'oreille, à ne point médire facile-

benter audire, non facile detrahere. *Cum detractoribus*, ait Salomon, *ne miscearis*, — quoniam repente veniet perditio eorum, et ruinam utriusque¹ quis novis, tam videlicet ejus qui detrahit quam illius qui aurem accommodat detrahenti?

Officii tui est visitare languentes, nosse domos matronarum, ac liberos earum, et nobilium virorum custodire secreta. Officii tui sit non solum oculos castos servare, sed et linguam. Nunquam de formis mulierum disputes, nec quid agatur in alia domus alia per te noverit. Hippocrates adjurat discipulos suos, antequam doceat, et in verba sua jurare compellit; extorquet sacramento silentium; sermonem, incessum, habitum, moresque præscribit. Quanto magis nos, quibus animarum cura commissa est, omnium Christianorum domos debemus amare quasi proprias? Consolutores potius nos in mœroribus suis quam convivas in prosperis noverint. Facile contemnitur clericus, qui, sæpe vocatus ad prandium, ire non recusat.

Nunquam petentes, raro accipiamus rogati, *beatius enim est magis dare quam accipere*². Nescio quo enim modo etiam ipse qui deprecatur ut tribuat, cum acceperis, viliores te judicat, et mirum in modum, si cum rogantem con-

(1) Prov. XXVI. 21. 22.—(2) Act. XV. 35.

ment. *Ne te mêle pas avec les détracteurs ; — car soudain viendra leur ruine , et qui sait quelle sera la destinée de l'un et de l'autre , c'est-à-dire de celui qui médit , comme de celui qui écoute la médisance ?*

Il est de ton devoir de visiter les malades , de connaître la demeure des matrones et leurs enfants , de garder les secrets des personnes distinguées. Il est aussi de ton devoir de conserver dans la chasteté , non-seulement tes yeux , mais encore ta langue. Ne dispute jamais sur la beauté des femmes , et qu'une maison ne sache point par toi ce qui se passe dans une autre. Hippocrates , avant d'enseigner , faisait promettre à ses disciples , et par serment , de s'attacher à sa doctrine , de ne la point révéler ; il réglait leurs discours , leur démarche , leur extérieur et leur conduite. A combien plus forte raison ne devons-nous pas , nous à qui est confié le salut des âmes , aimer toutes les familles chrétiennes comme les nôtres propres ! Qu'elles trouvent en nous plutôt des consolateurs dans leur disgrâce que des convives dans leurs jours de prospérité. On méprise facilement un clerc qui , étant souvent invité à dîner , ne refuse jamais.

Ne demandons rien , acceptons rarement , si l'on nous offre , car *il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir*. Je ne sais même comment il arrive que celui qui vous prie d'accepter vous estime bien moins , si vous acceptez en effet. Chose étonnante ! si vous dédaignez ses offres , il a dès-lors une plus haute idée de vous. L'homme qui prêche la continence ne doit pas arranger

temseris , plus te posterius veneratur. Prædicator continentiae nuptias ne conciliet , qui Apostolum legit , *superest ut qui habent uxores sic sint , quasi non habeant* ¹ , cur virginem cogit ut nubat ? Qui de monogamia sacerdos est , quare viduam hortatur ut digama sit ? Procuratores et dispensatores domorum alienarum atque villarum quomodo possunt esse clerici , qui proprias jubentur contemnere facultates ? Amico quidpiam rapere furtum est. Ecclesiam fraudare sacrilegium est. Accepisse quod pauperibus erogandum sit , et , csurientibus plurimis , vel cautum esse velle , vel timidum ; aut , quod apertissimi sceleris est , aliquid inde subtrahere , omnium prædonum crudelitatem superat. Ego fame torqueor , et tu judicas quantum ventri meo satis sit ? Aut divide statim quod acceperis , aut , si timidus dispensator es , dimitte largitorem , ut sua ipse distribuat. Nolo , sub occasione mea , sacculus tuus plenus sit. Nemo me melius mea servare potest. Optimus dispensator est qui sibi nihil reservat.

Coegisti me , Nepotiane carissime , lapidato jam virginitatis libello , quem sanctæ Eustochio Romæ scripseram , post annos decem rursus Bethlehem ora reserare , et confodiendum me linguis omnium prodere. Aut enim nihil scribendum

(1) 1. Cor. VII. 29.

des mariages ; lui qui lit dans l'Apôtre : *Que ceux qui ont des femmes vivent comme s'ils n'en avaient point*, comment peut-il forcer une vierge à se marier ? Lui qui n'est prêtre qu'après avoir renoncé aux secondes noccs, comment peut-il engager une veuve à prendre un second mari ? Comment des clercs peuvent-ils être intendants et administrateurs des maisons et des *villas* d'autrui, eux qui doivent mépriser leurs propres richesses ? Ravir quelque chose à un ami, c'est un larcin ; enlever quelque chose à l'Eglise, c'est un sacrilège. Après avoir reçu de l'argent pour les pauvres et pour beaucoup de malheureux qui ont faim, ménager cet or par une timide prévoyance, ou, ce qui est visiblement criminel, en détourner quelque partie, voilà qui surpasse toute la cruauté des brigands. Moi je suis tourmenté par la faim, et tu pèses ce qui doit suffire à mes besoins. Ou donne-moi sur-le-champ la part qui me revient de ce que tu as reçu ; ou, si tu es un dispensateur si méticuleux, laisse le donateur distribuer lui-même ses propres dons. Je ne veux pas que, à mon occasion, ta bourse se remplisse d'or. Personne mieux que moi ne saurait conserver ce qui est mien. Celui-là est un excellent dispensateur, qui ne réserve rien pour lui-même.

Tu m'as forcé, très-cher Népotianus, après que mon livre sur la virginité, que j'avais écrit à Rome et dédié à la sainte Eustochium, a été déchiré par l'envie, de rompre le silence de dix ans gardé dans Bethléhem, et de m'exposer encore aux calomnies de toutes les langues. Car ou il ne fallait rien écrire, pour ne point subir la censure des hommes, et tu as voulu le contraire ; ou bien je devais m'attendre, en écrivant, à me voir en

fuit , ne hominum iudicium subiremus , quod tu facere prohibuisti , aut scribentes nosse , cunctorum adversum nos maledicorum tela torquenda. Quos , obsecro ut quiescant , et desinant maledicere. Non enim ut adversariis , sed ut amicis scripsimus. Nec invecti sumus in eos qui peccant , sed ne peccent monuimus. Neque in illos tantum , sed et in nosmetipsos severi iudices fuimus. Volentesque festucam de oculo alterius tollere , nostram prius trabem ejeicimus. Nullum læsi , nullius nomen saltem descriptione signatum est. Neminem specialiter meus sermo pulsavit. Generalis de vitiis disputatio est. Qui mihi irasci voluerit ipse de se quod talis sit confiteatur.

butte aux traits de la médisance. Je supplie les calomniateurs de demeurer en paix, et de ne plus me déchirer par leurs impostures ; car je leur ai écrit , non point comme à des adversaires , mais comme à des amis. Je ne me suis point déchaîné contre ceux qui pèchent , mais je les ai engagés à ne pécher plus. Et ce n'est pas envers eux seulement que je me suis montré juge sévère , mais c'est aussi envers moi. Quand j'ai voulu ôter la paille de l'œil d'autrui , j'ai d'abord ôté la poutre du mien. Je n'ai blessé personne , je n'ai désigné le nom de personne , pas même indirectement. Mes paroles ne se sont adressées à personne en particulier. J'ai déclamé contre le vice en général. Quiconque s'irrite contre moi fait assez voir qu'il se reconnaît coupable des crimes que j'ai attaqués.

EPISTOLA XXXV.

AD HELIODORUM.

Epitaphium Nepotiani

Grandes materias ingenia parva non suffi-
runt, et in ipso conatu ultra vires ausa succum-
bunt, quantoque majus fuerit quod dicendum
est, tanto magis obruitur qui magnitudinem rei
verbis non potest explicare. Nepotianus meus,
tuus, noster, imo Christi, et quia Christi, id-
circo plus noster, reliquit senes, desiderii sui ja-
culo vulneratos, et intolerabili dolore confectos.
Quem hæredem putavimus funus tenemus. Cui
jam meum sudabit ingenium? Cui litterulæ pla-
cere gestient? Ubi est ille *εργασίας* noster, et
cygneo canore vox dulcior? Stupet animus, ma-
nus tremit, caligant oculi, lingua balbutit. Quid-
quid dixerò, quia ille non audit, mutum vide-
tur. Stylus ipse quasi sentiens, et cera sub-
tristior, vel rubigine, vel situ obducitur. Quoties-
cumque nitor in verba prorumpere, et super tu-

LETTRE XXXV.

A HÉLIODORE.

Éloge funèbre de Népotianus.

Les grands sujets sont un poids trop lourd pour des talents médiocres , et , lorsqu'on entreprend au-delà de ses forces , on succombe dans l'exécution ; plus la matière que l'on veut traiter a de grandeur , plus aussi l'on est accablé , quand on ne saurait proportionner son style à la hauteur des choses. Népotianus , que j'aimais si fort , que tu aimais tendrement , qui nous était si cher à l'un et à l'autre , ou plutôt qui était tout au Christ , et qui par là même était plus véritablement à nous , ce cher Népotianus nous a laissés dans notre vieillesse douloureusement affectés de sa perte , et accablés d'une douleur insupportable. Celui que nous avons regardé comme notre héritier , voilà que nous le pleurons. A qui désormais consacrerai-je le fruit de mes travaux ? A qui mes lettres ambitionneront-elles de plaire ? Où est cet homme qui ne me laissait pas de relâche ? où est cette voix plus douce que celle du cygne ? mon esprit se trouble , ma main tremble , mes yeux se couvrent de nuages , ma langue balbutie. Si je parle , comme

mulum ejus epitaphii hujus flores spargere , toties implentur oculi, et , renovato dolore, totus in funere sum.

Moris quondam fuit ut super cadavera defunctorum in concione pro rostris laudes liberi dicerent , et instar lugubrium carminum ad lletus et gemitus audientium pectora concitarent. En rerum in nobis ordo mutatus est , et in calamitatem nostram perdidit sua jura natura. Quod exhibere senibus juvenis debuit hoc juveni exhibemus senes. Quid igitur faciam? Jungam tecum lacrymas? Sed Apostolus prohibet , Christianorum mortuos dormientes vocans ¹. Et Dominus , in Evangelio : *Non est , inquit , mortua puella , sed dormit* ². Lazarus quoque , quia dormierat, suscitatus est. Læter et gaudeam, quia *raptus est , ne malitia immutaret mentem ejus , — quia placuerat Deo anima illius* ³? Sed invito et repugnanti per genas lacrymæ fluunt , et , inter præcepta virtutum resurrectionisque spem , credulam mentem desiderii frangit affectus. O mors , quæ fratres dividis , et amore

(1) 1. Thess. IV. 12. — (2) Matth. IX. 24. — (3) Sap. IV. 11. 14.

Népotianus ne m'entend plus, il me semble que personne ne m'entend. Mon style même, devenu en quelque sorte sensible à ma douleur, est tout couvert de rouille, et la cire de mes tablettes a je ne sais quoi de plus morne et de plus sombre qu'à l'ordinaire. Dès que je veux me faire violence pour parler, et pour jeter quelques fleurs sur le tombeau de Népotianus, mes yeux se remplissent de larmes, ma douleur se réveille, et je me trouve comme enseveli dans un abîme de deuil.

C'était autrefois l'usage que les enfants prononçaient en public l'éloge funèbre de leurs parents, en présence du cadavre, afin d'exciter, comme par des chants lugubres, les larmes et les gémissements des auditeurs. Voilà qu'aujourd'hui l'ordre des choses a changé à notre égard, et que la nature, pour notre malheur, a perdu ses droits; l'office qu'un jeune homme devait rendre à des vieillards, ce sont des vieillards qui le lui rendent. Que faire donc? mêlerai-je mes larmes aux tiennes? mais l'Apôtre interdit les pleurs, quand il appelle la mort des chrétiens un sommeil. Le Seigneur dit aussi, dans l'Évangile: *Cette fille n'est pas morte, mais elle dort*, et il ressuscita Lazare, parce que sa mort n'était qu'un sommeil. Me réjouirai-je, me féliciterai-je de ce que Népotianus a été enlevé, de peur que le mal ne changeât son cœur, — car son ame était agréable à Dieu? En vain m'efforcé-je de retenir mes larmes; elles inondent mes joues malgré moi, et mon ame qui flotte entre les préceptes de vertu et l'espoir de la résurrection, se brise devant la perte d'un ami si cher. O mort qui divises les frères, et qui, dans ton impitoyable cruauté sépares ceux qu'avait unis l'affection! Le Seigneur a fait venir un vent brûlant

sociatos crudelis ac dura dissocias ! Adduxit urentem ventum Dominus de deserto ascendentem , qui siccavit venas tuas , et desolavit fontem tuum ¹. Devorasti quidem Jonam , sed et in utero tuo vivus fuit. Portasti quasi mortuum , ut tempestas mundi conquiesceret , et Ninive nostra illius præconio salvaretur. Ille , ille te vicit , ille te jugulavit. Fugitivus propheta , qui reliquit domum suam , dimisit hæreditatem suam , dedit dilectam animam suam in manibus quærentium eum. Qui per Osee quondam tibi rigidus minabatur : *Ero mors tua , o mors ; ero morsus tuus , inferne* ². Illius morte , tu mortua es ; illius morte , nos vivimus. Devorasti , et devorata es. Dumque assumti corporis sollicitaris illecebra , et avidis faucibus prædam putas , interiora tua adunco dente confossa sunt.

Gratias tibi , Christe Salvator , tua agimus creatura , quod tam potentem adversarium nostrum , dum occideris , occidisti. Quis ante miserior homine , qui , æternæ mortis terrore prostratus , vivendi sensum ad hoc tantum acceperat ut periret ? *Regnavit enim mors ab Adam usque ad Moysen , etiam super eos qui non peccaverunt , in similitudinem prævaricationis Adæ* ³. Si Abraham , Isaac et Jacob in inferno , quis in cælorum regno ? Si amici tui sub pœna

(1) Osee. XIII. 45.—(2) Ibid. XIV.—(3) Rom. V. 14.

qui s'est élevé du désert , qui a tari tes sources et desséché tes fontaines. Il est vrai que tu as englouti Jonas , mais il fut toujours vivant dans ton sein. Tu l'as porté comme un homme mort , afin que la tempête du monde se calmât , et que notre Ninive fût sauvée par sa prédication. Il t'a vaincue , il t'a égorgée. Prophète fugitif , après avoir abandonné sa maison , renoncé à son héritage , il a livré sa vie à ceux qui le cherchaient. C'est lui qui jadis , d'un air menaçant , te disait par la bouche d'Osée : *O mort , je serai ta mort ; ô enfer , je serai ta ruine.* Sa mort a été pour toi un principe de mort , et pour nous une source de vie. Tu as dévoré , et tu as été dévorée. Tandis que , attirée par l'appas du corps qu'il avait pris , tu t'apprêtais d'une dent avide à le saisir comme une proie , tes entrailles ont été déchirées par un cruel hameçon.

Nous te rendons grâces , Christ Sauveur , nous , tes créatures , de ce que , par ta mort , tu as fait mourir notre redoutable adversaire. Avant la défaite de cet ennemi , qu'y avait-il de plus malheureux que l'homme qui , dominé toujours par l'appréhension d'une mort éternelle , n'avait reçu la vie que pour la perdre ? *Car , depuis Adam jusqu'à Moïse , la mort a régné sur ceux mêmes qui n'avaient point péché par une transgression semblable à celle d'Adam.* Si Abraham , Isaac et Jacob sont aux enfers , qui donc sera dans le royaume des cieux ? Si tes amis et ceux qui n'avaient pas péché se sont vus enveloppés dans la faute d'Adam , et ont été victimes d'un crime à eux étranger , que faut-il penser de ces hommes qui ont dit dans leur cœur : *Il*

offendentis Adam, et qui non peccaverant, alienis peccatis tenebantur obnoxii, quid de his credendum est, qui dixerunt in cordibus suis: *Non est Deus?* — *Qui corrupti et abominabiles facti sunt in voluntatibus suis* ¹. *Qui declinaverunt, simul inutiles facti sunt, non est qui faciat bonum, non est usque ad unum* ²? Quod si Lazarus videtur in sinu Abrahæ, locoque refrigerii, quid simile infernus et regna cœlorum? Ante Christum, Abraham apud inferos; post Christum, latro in paradiso. Et idcirco in resurrectione ejus, multa dormientium corpora surrexerunt, et visa sunt in cœlesti Jerusalem. Tuncque impletum est illud elogium: *Surge, qui dormis, et elevare, et illuminabit te Christus* ³. Johannes Baptista in cremo personat: *Pœnitentiam agite, appropinquavit enim regnum cœlorum* ⁴. *A diebus enim Johannis Baptistæ, regnum cœlorum vim patitur, et violenti diripiunt illud* ⁵. Flammea illa romphæa custos paradisi, et præsentia foribus cherubim, Christi restincta et reserata sunt sanguine. Nec mirum hoc nobis in resurrectione promitti, cum omnes qui in carne, non secundum carnem vivimus, municipatum habeamus in cœlo, et hic adhuc positus dicatur in terra: *Regnum Dei intra vos est* ⁶.

Adde quod, ante resurrectionem Christi, no-

(1) Ps. XIII. 1, 2, 4. — (2) Luc. XVI. 23. — (3) Ephes. V. 14. —

(4) Matth. III. 2. — (5) Ibid. XI. 42. — (6) Luc. XVII. 21.

*n'y a pas de Dieu ; — qui se sont corrompus , et qui sont devenus abominables dans leurs désirs ; — qui se sont égarés , qui se sont rendus inutiles , et parmi lesquels il n'en est pas un qui fasse le bien, pas un seul ? Que si l'on nous représente Lazare dans le sein d'Abraham et dans un lieu de rafraîchissement, n'y a-t-il pas toujours une différence entre l'enfer et le royaume des cieux ? Avant le Christ , Abraham était dans les enfers ; après le Christ, le larron est reçu dans le Paradis. Et voilà pourquoi , lorsque le Sauveur ressuscita , plusieurs saints qui étaient dans le sommeil , se levèrent avec lui et parurent dans la céleste Jérusalem. Alors fut accomplie cette parole : *Lève-toi , et sors du tombeau , toi qui dors , et le Christ t'éclairera.* Jean-Baptiste crie dans le désert : *Faites pénitence , car le royaume des cieux est proche ; — Et , depuis les jours de Jean-Baptiste jusqu'à présent , le royaume des cieux souffre violence , et les violents seuls le ravissent.* Ce glaive de feu qui gardait le Paradis et que tenait un Chérubin , qui en défendait l'entrée , le Christ l'a éteint et brisé dans son sang. Il ne faut pas s'étonner que l'on promette tout cela au jour de la résurrection , puisque ceux mêmes qui , dans la chair, ne vivent point selon la chair , ont droit de cité dans le ciel , et qu'il est dit à des hommes encore placés sur la terre : *Le royaume de Dieu est au-dedans de vous.**

Ajoutez que , avant la résurrection du Christ , Dieu était connu dans la Judée seulement , et que son nom n'était grand que dans Israel. Et néanmoins ceux qui

tus tantum in Judæa erat Deus , in Israël magnum nomen ejus ¹. Et ipsi qui noverant eum tamen ad inferos trahebantur. Ubi tunc totius orbis homines , ab India usque ad Britanniam , a rigida septentrionis plaga , usque ad fervores Atlantici Oceani , tam innumerabiles populi , et tantarum gentium multitudines ? *Quam varicæ linguis , habitu tam vestis , et armis* ² , piscium ritu ac locustarum , et velut muscæ et culices contereabantur , absque notitia etenim creatoris sui , omnis homo pecus est ; nunc passionem Christi , et resurrectionem ejus , cunctarum gentium et voces et litteræ sonant. Taceo de Hebræis , Græcis et Latinis , quas nationes fidei suæ in crucis titulo Dominus dedicavit. Immortalem animam , et post dissolutionem corporis subsistentem , quod Pythagoras somniavit , Democritus non credidit , in consolationem damnationis suæ , Socrates disputavit in carcere , Indus , Persa , Gottus , Ægyptius philosophantur. Bessorum feritas , et pelli-torum turba populorum , qui mortuorum quondam inferiis homines immolabant , stridorem suum in dulce crucis fregerunt melos , et totius mundi una vox Christus est.

Quid agimus , anima ? quo nos vertimus ? quid primum assumimus ? Quid tacemus ? Exciderunt ne tibi præcepta rhetorum , et , occupata luctu ,

(1) Ps. LXXV. 1.—(2) Virgil. *Æneid.* VII.

le connaissaient ne laissaient pas de descendre aux enfers. Où en étaient alors tous les hommes qui habitaient la terre depuis l'Inde jusques à la Bretagne, depuis les froides contrées du septentrion jusques aux climats brûlants de l'Océan atlantique ; tous ces peuples innombrables, toute cette multitude de nations *aussi différentes par leur langage que par leurs costumes et leurs armes* ? Tous ces peuples vivaient comme des brutes, car c'est vivre en brute que de ne pas connaître son Créateur. Maintenant il n'est pas de langue, il n'est pas de région qui ne redise la passion du Christ et sa résurrection. Je ne parle ni des Hébreux, ni des Grecs, ni des Latins, ces peuples que le Seigneur consacra dans sa croyance par l'inscription de la croix. L'immortalité de l'ame et son existence après la dissolution du corps, sur lesquelles Pythagore ne débita que des chimères, et qui semblaient un paradoxe à Démocrite, et dont Socrate ne s'entretint dans la prison que pour se fortifier contre la crainte de la mort à laquelle il était condamné, sont aujourd'hui un sujet de haute philosophie pour l'Indien, le Perse, le Goth et l'Égyptien. Les farouches Bessi et tous ces peuples couverts de fourrures, qui jadis immolaient des hommes aux mânes des morts, ont plié l'aigreur de leur langage aux hymnes mélodieux de la croix, et le nom du Christ est sur les lèvres de toutes les nations de l'univers.

Que faisons-nous, ô mon ame ? A quoi nous appliquer ? Par où commencer d'abord ? Que devons-nous faire ? Ai-je donc oublié les préceptes des rhéteurs ? Absorbé dans ma douleur, abîmé dans mes larmes, étouffé par mes sanglots, me serais-je écarté de mon sujet ? Qu'est devenue cette étude des belles-lettres,

oppressa lacrymis, præpedita singultibus, dicendi ordinem non tenes? Ubi illud ab infantia studium litterarum, et Anaxagoræ ac Telamonis semper laudata sententia: *Sciebam me genuisse mortalem.*? Legimus Crantorem, cujus volumen ad confovendum dolorem suum, secutus est Cicero; Platonis, Diogenis, Clitomachi, Carneadis, Posidonii ad sedandos luctus opuscula percurrimus, qui, diversis ætatibus, diversorum lamenta, vel libris, vel epistolis, minuere sunt conati, ut etiam, si nostrum areret ingenium, de illorum posset fontibus irrigari. Proponunt innumerabiles viros, et maxime Periclem et Xenophontem Socraticum, quorum alter, amissis duobus filiis, coronatus in concione disseruit; alter, cum sacrificans filium in bello audisset occisum, deposuisse coronam dicitur, et eandem capiti reposuisse, postquam fortiter in acie dimicantem reperit concidisse. Quid memorem romanos duces, quorum virtutibus, quasi quibusdam stellis, latinæ micant historiæ? Pulvillus, Capitolium dedicans, mortuum ut nuntiabatur subito filium, se jussit absente sepeliri. L. Paulus septem diebus inter duorum exequias filiorum triumphans urbem ingressus est. Prætermitto Maximos, Catones, Gallos, Pisones, Brutos, Scævolas, Metellos, Scauros, Marios, Crassos, Marcellos, atque Aufidios, quorum non minor in luctu quam in bellis virtus fuit, et quo-

mes plus douces délices dès mon enfance ? Que sont devenues ces paroles éternellement vantées d'Anaxagoras et de Télamon : *Je savais bien que j'étais père d'un homme mortel* ? J'ai lu Crantor, dont Cicéron, pour adoucir sa douleur, recherchait les écrits ; j'ai parcouru toutes les pages consolatoires de Platon, de Diogène, de Clitomaque, de Carnéades et de Posidonius qui se sont efforcés, en divers temps, de sécher par leurs livres ou par leurs lettres, les larmes de diverses personnes, en sorte que, fussé-je stérile, je trouverais chez eux des sources abondantes pour féconder mon esprit. Ils nous proposent en exemple une foule de personnages, et surtout Périclès, et Xénophon, disciple de Socrate, dont l'un, après même avoir perdu deux de ses enfants, parla en public, la couronne sur la tête ; dont l'autre, ayant appris la mort de son fils, occupé qu'il était à sacrifier aux dieux, ôta, dit-on, sa couronne, puis la remit sur sa tête, quand il sut que son fils avait péri en combattant avec courage pour la patrie. Que dirai-je de ces capitaines romains, dont les grandes actions brillent, dans nos histoires, comme des étoiles ? Pulvillus, tandis qu'il consacrait le Capitole, ayant appris que son fils venait de lui être enlevé par une mort soudaine, ordonna qu'on l'ensevelît en son absence. L. Paulus, au milieu même des funérailles de ses deux enfants, ne laissa pas de recevoir pendant sept jours à Rome les honneurs du triomphe. Je ne dis rien ici des Maximus, des Caton, des Gallus, des Pison, des Brutus, des Scévola, des Métellus, des Scaurus, des Marius, des Crassus, des Marcellus et des Aufidius, qui ne déployèrent pas moins de fermeté dans le deuil, que de courage dans les

rum orbitates, in *Consolationis* libro, Tullius explicavit, ne videar potius aliena quam nostra quæsisse. Quanquam et hæc in sugillationem nostri breviter dicta sint, si non præstet fides quod exhibuit infidelitas. Igitur ad nostra veniamus.

Non plangam cum Jacob et David filios in lege morientes, sed cum Christo, in Evangelio, recipiam resurgentes. Judæorum luctus Christianorum gaudium est. *Ad vesperam demorabitur fletus, et ad matutinum lætitia* ¹. — *Nox præcessit, dies autem appropinquavit* ². Unde et Moyses moriens plangitur, Jesus absque funere et lacrymis in monte sepelitur. Quidquid de Scripturis super lamentatione dici potest, in eo libro, quo Paulam Romæ consolati sumus, breviter explicavimus. Nunc nobis per aliam semitam ad eundem locum perveniendum est, ne videamur præterita et abolita quondam calcare vestigia.

Scimus quidem Nepotianum nostrum esse cum Christo, et sanctorum mixtum choris, quod hic nobiscum eminus rimabatur in terris, et æstimatione quærebat, ibi videntem cominus dicere: *Sicut audivimus, sic et vidimus in civitate Domini virtutum, in civitate Dei nostri* ³; sed de-

(1) Ps. XXIX. 6. — (2) Rom. XIII. 12 — (3) Ps. XLVII. 8.

combats , et dont Cicéron , dans son livre *de la Consolation* , nous décrit les pertes ; car je ne veux pas avoir l'air d'emprunter aux autres tout ce que je dis. Au reste , ce peu de paroles doit servir à notre confusion , si la foi ne nous donne pas cette constance que déploya le paganisme. Je reviens donc à mon sujet.

Je ne pleurerai point avec Jacob et David des enfants que la loi a vus mourir , mais je recevrai avec le Christ ceux que l'Évangile voit ressusciter. Ce qui est un sujet de deuil pour les juifs devient un motif de joie pour les chrétiens. *Les gémissements veillent durant la nuit ; au matin retentit l'allégresse. — La nuit déjà est avancée , et le jour approche.* De là vient que l'on donne des pleurs à la mort de Moïse , tandis que Jésus est enseveli sur la montagne , sans pompe funèbre , sans qu'il y ait aucune larme de répandue. Tout ce que les Écritures peuvent offrir de consolations aux chagrins , je l'ai réuni , lorsque j'étais à Rome , et en peu de mots , dans un livre destiné à consoler Paula. Je suis donc obligé de prendre une autre route pour arriver au même but , afin que je n'aie pas l'air de marcher encore par le même chemin dont les traces déjà sont effacées.

Nous savons que notre cher Népotianus est avec le Christ , qu'il est mêlé aux chœurs des saints , et que là , contemplant de près ces biens qu'il n'avait fait qu'entrevoir de loin , qu'il recherchait ici-bas avec nous , il s'écrie : *Ce qui nous avait été annoncé nous le voyons dans la cité du Dieu des armées , dans la cité de notre Dieu.* Toutefois , nous ne pouvons rapporter le chagrin que nous cause son absence ; ce n'est pas son sort ,

siderium absentiae ejus ferre non possumus ; non illius , sed nostram vicem dolentes. Quanto ille felicior, tanto amplius nos in dolore, quod tali caremus bono. Flebant et sorores Lazarum, quem resurrecturum noverant. Et, ut veros hominis exprimeret affectus, ipse Salvator ploravit quem resuscitaturus erat. Apostolus quoque ejus, qui dixit : *Cupio dissolvi, et esse cum Christo* ¹ ; et alibi : *Mihi vivere Christus est, et mori lucrum* ², gratias agit, quod Epaphras de mortis sibi vicinia redditus sit, ne haberet tristitiam super tristitiam ³, non incredulitatis metu, sed desiderio charitatis. Quanto magis tu et avunculus et episcopus, hoc est, et in carne et in spiritu pater, doles abesse viscera tua, et quasi a te divulsa suspiras ? Sed obsecro ut modum adhibeas in dolore, memor illius sententiae : *Ne quid nimis*, obligatoque parumper vulnere, audias laudes ejus cujus semper virtute lætatus es ; nec doleas quod talem amiseris, sed gaudeas quod talem habueris, et sicut hi qui in brevi tabella terrarum situs pingunt, ita in parvo isto volumine cernas adumbrata, non expressa signa virtutum, suscipiasque a nobis non vires, sed voluntatem.

Hæc præcepta sunt rhetorum ut majores ejus qui laudandus est, et eorum gesta altius repetan-

(1) Phil. I. 23.—(2) Ibid. 21.—(3) Ibid. II. 27.

c'est le nôtre que nous plaignons. Plus il goûte de félicité, plus aussi nous ressentons de douleur d'être privés d'un pareil bien. Les sœurs de Lazare pleuraient un frère qu'elles savaient bien devoir ressusciter. Le Christ même, pour manifester de véritables affections d'homme, pleura celui qu'il allait ressusciter. L'Apôtre qui disait : *Je désire être dégagé des liens du corps, et habiter avec le Christ* ; — et ailleurs : *Le Christ est ma vie et la mort m'est un gain*, rend grâces, lui aussi, de ce qu'Épaphras, arraché aux portes du tombeau, lui a été rendu, afin qu'il n'éprouvât pas tristesse sur tristesse; s'il agit de la sorte, c'est par un sentiment de charité plutôt que par un manque de foi. A combien plus forte raison, toi, oncle et évêque, c'est-à-dire, père selon la chair et selon l'esprit, n'as-tu pas le cœur déchiré par la perte de Népotianus, l'objet de tes plus chères affections? Mais je t'en conjure, sache mettre des bornes à ta douleur, et te rappeler cette maxime : *Rien de trop*. Fais donc un peu trêve à tes larmes, pour entendre l'éloge de celui dont la vertu te charma toujours; et, au lieu de regretter un homme de ce mérite, réjouis-toi plutôt de l'avoir possédé. De même que les géographes représentent sur une carte de peu d'étendue la situation des divers pays, je vais tracer dans ces quelques pages, non point une fidèle image, mais une faible esquisse de ses vertus. Vois donc, en cet ouvrage, moins ce que je fais réellement que ce que je voudrais faire.

Les rhéteurs enseignent qu'il faut remonter jusqu'aux ancêtres de celui dont on va faire l'éloge, qu'il faut énumérer leurs belles actions, et en venir ainsi par degrés à son héros, afin de relever sa gloire par les ver-

tur, sicque ad ipsum per gradus sermo perveniat, quo videlicet avitis paternisque virtutibus illustrior fiat, et aut non degenerasse a bonis, aut mediocres ipse ornasse videatur. Ego carnis bona, quæ semper et ipse contempsit, in animæ laudibus non requiram; nec me jactabo de genere, id est, de alienis bonis, cum et Abraham et Isaac, sancti viri, Ismaelem et Esau peccatores genuerint, et, e regione, Jephthe in catalogo justorum Apostoli voce numeratus¹, de meretrice sit natus. *Anima*, inquit, *quæ peccaverit, ipsa morietur*². Ergo, quæ non peccaverit ipsa vivet. Nec virtutes, nec vitia parentum liberis imputantur. Ab eo tempore censemur, ex quo in Christo renascimur. Paulus, persecutor Ecclesiæ, et mane lupus rapax Benjamin, ad vesperam dedit escam, Ananiæ ovi submitbens caput³. Igitur et Nepotianus noster, quasi infantulus vagiens, et rudis puer, subito nobis, quasi de Jordane, nascatur.

Alius forsitan scriberet quod, ob salutem illius Orientem eremumque dimiseris, et me, carissimum sodalem tuum, redeundi spe lactaveris, ut primum, si fieri posset, sororem cum parvulo viduam; deinde, si consilium illa respueret, saltem nepotem dulcissimum conservares. Illic est

(1) Hebr. XI. 32.—(2) Ezech. XVIII. 20.—(3) Act. IX. 40.

tus de ses aïeux et de ses pères , en montrant , ou qu'il n'a pas dégénéré de ceux qui furent bons , ou qu'il a lui-même illustré ceux dont le mérite n'eut rien d'éclatant. Pour moi , je ne veux pas mêler ici aux qualités de l'ame les avantages de la chair, que Népotianus méprisa toujours ; je n'irai pas non plus vanter sa naissance , c'est-à-dire , un bien qui ne lui appartient pas , puisque Abraham et Isaac , ces hommes saints , ont été les pères d'Ismael et d'Ésaü, qui ne furent que des pécheurs , et que, au contraire Jephthé , mis au nombre des justes par la voix de l'Apôtre , était né d'une courtisane. *L'ame qui a péché*, dit le prophète, *mourra elle-même*. Donc , celle qui n'a pas péché vivra. On n'impute aux enfants ni les vertus, ni les vices de leurs pères. Nous ne répondons pour nous-mêmes que depuis le temps où nous avons été régénérés dans le Christ. Paul , d'abord persécuteur de l'Église , et loup ravisseur de la tribu de Benjamin , ne tarda pas à livrer sa proie , et courba la tête devant Ananias , cette brebis du troupeau. Que notre cher Népotianus nous apparaisse donc bien vite , comme un faible enfant au berceau , et sortant , pour ainsi dire , des eaux du Jourdain.

Un autre que moi dirait peut-être que , dans l'intérêt de son salut , tu abandonnas l'Orient et le désert , en me laissant néanmoins à moi , ton compagnon chéri , l'espérance de te revoir un jour. Tu voulais d'abord donner , s'il était possible , tes soins à une sœur veuve et chargée d'un petit enfant ; puis , si elle dédaignait tes avis , conserver un neveu bien-aimé. Car , c'est de Népotianus qu'autrefois je te disais : *Ton petit neveu dut-il se suspendre à ton cou , etc...* Un autre raconterait

enim ille de quo tibi quondam vaticinatus sum : *Licet parvulus ex collo pendeat nepos , etc.....* Referret , inquam , alius , quod in palatii militia , sub chlamyde et candenti lino , corpus ejus ciliicio tritum sit ; quod , stans ante seculi potestates , lurida jejuniis ora portaverit , quod adhuc sub alterius indumentis , alteri militaverit , et ad hoc habuerit cingulum , ut viduis , pupillis , orphanis , oppressis , miserisque subveniret. Mihi non placent dilationes istæ imperfectæ servitutis Dei ; et centurionem Cornelium , ut lego justum , statim audio baptizatum ¹. Verumtamen velut incubula quædam nascentis fidei comprobemus , ut qui sub alienis signis devotus miles fuit donandus laurea sit , postquam suo regi cœperit militare.

Balteo posito habituque mutato , quidquid castrensis peculii fuit in pauperes erogavit. Legebat enim : *Qui vult perfectus esse vendat omnia quæ habet , et det pauperibus , et sequatur me* ². Et iterum : *Non potestis duobus dominis servire , Deo et Mammonæ* ³. Excepta vili tunica , et operimento pari , quo , lecto tantum corpore , frigus excluderet , nihil sibi amplius reservavit. Cultus ipse , provinciæ morem sequens , nec munditiis , nec sordibus notabilis erat. Cumque arderet quotidie , aut ad Ægypti monasteria per-

(¹) Act. X.—(²) Matth. XIX. 21.—(³) Ibid. 6. 21.

que , dans la milice du palais impérial , sous la chlamyde et la blancheur du lin , il mortifiait son corps par le cilice ; qu'il ne paraissait devant les puissances du siècle qu'avec un visage pâle de jeûnes ; que , revêtu encore des livrées d'un maître terrestre , il combattait pour Dieu ; qu'il ne portait l'épée qu'afin d'être l'appui des veuves , des pupilles , des opprimés , des malheureux. Je n'aime pas ces retards éternels dans le service de Dieu , et je vois le centurion Corneille aussitôt baptisé que proclamé juste. Cependant , ne laissons pas d'approuver ces prémices , pour ainsi dire , d'une foi naissante , persuadés qu'un homme qui se montra soldat dévoué sous des étendards étrangers , doit mériter bientôt des couronnes , lorsqu'il aura commencé à servir son propre roi.

Dès que Népotianus eut déposé le baudrier et changé de livrée , tout ce qu'il avait gagné dans les camps il le distribua aux pauvres. Car il avait lu : *Si quelqu'un veut être parfait , qu'il vende tout ce qu'il a , qu'il en donne le prix aux pauvres , et qu'il me suive. Et encore : Vous ne pouvez servir deux maîtres , Dieu et Mammona.* Excepté une méchante tunique , et un pauvre vêtement pour se couvrir le corps et se défendre du froid , il ne se réserva rien. Du reste , il s'habillait à la manière du pays , et n'affichait ni une propreté ni une négligence affectées. Quelque désir qu'il eût de se retirer dans les monastères de l'Égypte , de visiter les solitaires de la Mésopotamie , ou de mener une vie cachée dans les îles de la Dalmatie , qui ne sont séparées du conti-

gere, aut Mesopotamiæ invisere choros, vel certe insularum Dalmatiæ, quæ Altino tantum freto distant, solitudines occupare, avunculum pontificem deserere non audebat, tot in illo cernens exempla virtutum, domique habens unde disceret. In uno atque eodem, et imitabatur monachum, et episcopum venerabatur. Non, ut plerisque accidere solet, assiduitas familiaritatem, familiaritas contemptum illius fecerat, sed ita eum colebat quasi parentem; ita admirabatur, quasi quotidie novum cerneret. Quid multa? Fit clericus, et per solitos gradus presbyter ordinatur. Jesu bone! qui gemitus, qui ejulatus, quæ sibi interdictio, quæ fuga oculorum omnium! Tum primum et solum avunculo iratus est. Querebatur se ferre non posse, et juvenilem ætatem incongruam sacerdotio causabatur. Sed quanto plus repugnabat, tanto magis in se studia omnium concitabat, et mercebatur negando quod esse volebat, eoque dignior erat quo se clamabat indignum. Vidimus Timothæum nostri temporis, et canos in sapientia, electumque a Moyse presbyterum ¹, quem ipse sciret esse presbyterum.

Igitur clericatum non honorem intelligens, sed onus, primam curam habuit ut humilitate superaret invidiam. Deinde ut nullam obscœni in se

(1) Num. XI. 24.

ment que par le détroit d'Altino, il ne pouvait néanmoins se résoudre à quitter un oncle pontife, en qui il voyait tant d'exemples de vertu, et sur lequel il pouvait aisément se modeler. Dans une seule et même personne, il imitait le solitaire et vénérail l'évêque. L'assiduité n'avait point engendré la familiarité, ni la familiarité le mépris, comme il arrive d'ordinaire. Mais il l'honorait comme son père, et l'admirait comme s'il l'eût vu chaque jour pour la première fois. Qu'ajouter encore ? Il devient clerc, et, après avoir passé par les degrés accoutumés, il est ordonné prêtre. Bon Dieu ! que de gémissements et de soupirs ! Que de fois il refusa de prendre de la nourriture ! comme il se dérobaît à tous les regards ! Alors, pour la première et la seule fois, il se montra quelque peu irrité contre son oncle, se plaignant qu'on lui imposait un fardeau trop au-dessus de ses forces, et alléguant sa trop grande jeunesse, qui le rendait inapte au sacerdoce. Mais, plus il résistait, plus il redoublait le désir que l'on avait de le voir élevé à cette dignité ; il méritait, par ses refus, les fonctions qu'il repoussait loin de lui, et se montrait ainsi plus digne encore de l'honneur dont il se proclamait indigne. Nous avons vu un Timothée de nos jours, et dans une grande jeunesse la prudence des cheveux blancs ; nous avons vu Moïse élever au rang de prêtre un jeune homme en qui il trouvait la maturité du vieil âge.

Népotianus donc, envisageant le cléricat, non point comme un honneur, mais comme un fardeau, mit tous ses soins d'abord à faire taire l'envie à force d'humilité, puis à ne donner contre lui aucune occasion aux malins discours, à étonner par sa retenue ceux

rumoris fabulam daret, ut qui mordebantur ad ætatem ejus, stuperent ad continentiam, subvenire pauperibus, visitare languentes, provocare hospitio, lenire blanditiis, gaudere cum gaudentibus, flere cum flentibus. Cæcorum baculus, esurientium cibus, spes miserorum, solamen lugentium fuit. Ita in singulis virtutibus eminebat, quasi cæteras non haberet. Inter presbyteros et cœquales, primus in opere, extremus in ordine. Quidquid boni fecerat ad avunculum referebat. Si quid forte aliter evenerat quam putarat, illum nescire, se errasse dicebat. In publico episcopum, domi patrem noverat, gravitatem morum hilaritate frontis temperabat. Gaudium in risu, non cachinnum intelligeres. Virgines et viduas Christi honorare ut matres, hortari ut sorores, cum omni castitate.

Jam vero postquam domum se contulerat, et, relicto foris clerico, duritiæ se tradiderat monachorum, creber in orationibus, vigilans in precando. Lacrymas Deo non hominibus offerebat, jejunia in aurigæ modum, pro lassitudine et viribus corporis, attemperabat. Mensæ avunculi intererat, et sic apposita quæque libabat ut et superstitionem fugeret, et continentiam servaret. Sermo ejus per omne convivium de Scripturis ali-

qui étaient jaloux de voir un jeune homme au-dessus d'eux. Il soulageait les pauvres, visitait les malades, les retirait chez lui, adoucissait leurs souffrances par des manières affables, se réjouissait avec ceux qui étaient dans la joie, pleurait avec ceux qui versaient des larmes ; il fut le bâton des aveugles, nourrit ceux qui avaient faim ; releva l'espoir des malheureux, consola les affligés. Il portait chaque vertu à un tel degré de perfection que l'on eût dit que les autres vertus lui manquaient. Au milieu des prêtres et de ses égaux, il était le premier à travailler, le dernier à prendre place. Tout ce qu'il faisait de bien, il en renvoyait le mérite à son oncle. Si quelque chose trompait son attente, il disait que son oncle n'était pour rien dans cette affaire, que lui seul s'était trompé. En public, il le respectait comme son évêque ; en particulier, il le regardait comme son père. Il tempérant par la sérénité du visage cet air grave que donne la vertu. On sentait qu'il y avait de la joie dans son rire ; de la légèreté, jamais. Les veuves et les vierges du Christ, il les honorait comme des mères et les exhortait comme ses sœurs, sans dépasser les bornes de la chasteté.

A peine était-il de retour chez lui que, se dépouillant, en quelque sorte, de sa qualité de clerc, il se livrait à toute l'austérité des moines ; assidu à l'oraison, appliqué à la prière, il offrait à Dieu et non point aux hommes le bénéfice de ses larmes ; il proportionnait ses jeûnes à sa faiblesse ou aux forces de son corps, à peu près comme ces conducteurs de chars qui savent ménager leurs coursiers. Il mangeait à la table de son oncle, et goûtait de tout ce que l'on y servait, de manière à éviter toute superstition, et à se montrer toujours

quid proponere, libenter audire, respondere verecunde, recta suscipere, prava non acriter confutare; disputantem contra se magis docere quam vincere. Et ingenuo pudore, qui ornabat ætatem, quid cuius esset simpliciter confiteri. Atque in hunc modum eruditionis gloriam declinando, eruditissimus habebatur. « Illud, aiebat, » Tertulliani, istud Cypriani, hoc Lactantii, illud Hilarii est. Sic Minutius Felix, ita Victorinus, in hunc modum est locutus Arnobius. » Me quoque, quia pro sodalitate avunculi diligebat, interdum proferebat in medium, lectioneque assidua et meditatione diuturna, pectus suam bibliothecam fecerat Christi.

Quoties ille transmarinis epistolis deprecatus est ut aliquid ad se scriberem! Quoties nocturnum de Evangelio petitorum¹, et interpellatricem duri judicis mihi viduam exhibuit²! Cumque ego silentio magis quam litteris denegarem, et pudore relicentis pudorem suffunderem postulantis, avunculum mihi opposuit precatorem, qui et liberius pro alio peteret, et pro reverentia sacerdotii facilius impetraret. Feci ergo quod voluit, et brevi libello amicitias nostras æternæ memoriæ consecravi. Quo suscepto, Cræsi opes,

(1) Luc. XI. 5.—(2) Ibid. XVIII. 3.

sobre. Il ne parlait, durant les repas, que pour proposer quelque question sur les Écritures; écoutant les autres avec plaisir, répondant avec modestie, s'attachant à ce qui était droit, réfutant sans aigreur ce qui lui semblait faux, et cherchant plutôt à instruire, qu'à vaincre ceux qui disputaient contre lui. Par une admirable franchise, qui allait bien à son âge, il avouait naïvement de quel auteur il tirait ses preuves. De cette manière, tout en voulant éviter la réputation d'homme savant, il passait pour très-érudit. « Ceci, » disait-il, est de Tertullien, cela de Cyprien; c'est » l'opinion de Lactance, c'est le sentiment d'Hilaire; » ainsi parle Minutius Félix, ainsi Victorinus; c'est » ainsi que s'explique Arnobius. » Moi aussi, parce qu'il m'aimait comme l'ami de son oncle, il me citait quelquefois. Par une lecture assidue, par une méditation journalière, il avait fait de son cœur une bibliothèque sacrée.

Combien de fois, par des lettres d'outre-mer, ne m'a-t-il pas supplié de lui envoyer quelque ouvrage! Combien de fois n'a-t-il pas rempli à mon égard l'office du solliciteur nocturne de l'Évangile, et de la veuve qui interpellait le mauvais juge! Or, comme je refusais plutôt par mon silence que par mes lettres, et que cette modestie de ma part lui faisait honte à lui, il employa les prières de son oncle, qui pouvait plus librement solliciter pour un autre, et plus facilement obtenir à cause de son auguste caractère de prêtre. Je fis donc ce qu'il voulait, et, dans un traité de peu d'étendue, je vouai à une mémoire éternelle l'amitié qui nous unissait. Après l'avoir reçu, il se vantait de posséder plus que l'opulence de Crésus, plus que les richesses de Darius.

et Darii divitias se vicisse jactabat. Illum oculis, illum manibus, illum sinu, illum ore tenebat. Cumque in stratu frequenter evolveret, sæpe super pectus soporati dulcis pagina decidebat. Si vero peregrinorum, si amicorum quispiam venerat, lætabat nostro super se testimonio. Et quidquid minus in opusculo erat, distinctione moderata, et pronuntiationis varietate pensabat, ut, in recitando illo, ipse vel placere quotidie, vel displicere videretur. Unde hic fervor, nisi ex amore Dei? Unde legis Christi indefessa meditatio, nisi ex desiderio ejus qui legem dedit? Alii nummum addant nummo, et, marsupium suffocantes, matronarum opes venentur obsequiis; sint ditiores monachi quam fuerant seculares; possideant opes, sub Christo paupere, quas, sub locuplete diabolo, non habuerant, et suspiret eos Ecclesia divites quos tenuit mundus ante mendicos; Nepotianus noster, aurum calcans, schedulas consecatur. Sed sicut sui in carne contemtor est, et paupertate incedit ornator, ita totum animæ investigat ornatum.

Ad comparationem quidem superiorum, modica sunt quæ dicturi sumus, sed et in parvis idem animus ostenditur. Ut enim Creatorem non in cælo tantum miramur, et terra, sole, oceano, elephantis, camelis, equis, bubus, pardis, ursis, leonibus, sed et in minutis quoque animalibus

Toujours il le parcourait des yeux , le tenait dans ses mains , le portait dans son sein ; toujours il en parlait. Comme souvent il le lisait au lit, il s'endormait, et le livre tombait doucement sur son cœur. Si quelque étranger, quelque ami venait le voir, il se félicitait de ce témoignage d'amitié qu'il avait reçu de moi. Les endroits faibles de l'ouvrage, il les décrivait par un ton de voie si cadencé et une prononciation si variée, que seul il semblait mériter, dans cette lecture, ou les applaudissements, ou les critiques. D'où pouvait naître cet empressement, sinon de l'amour de Dieu? D'où pouvait naître cette application continuelle à méditer la loi du Christ, sinon du désir d'être uni à l'auteur de cette loi? Que d'autres entassent l'or sur l'or, qu'ils remplissent leurs bourses; qu'ils obtiennent, à force d'obséquiosités, les richesses des matrones; qu'ils soient plus riches au désert qu'ils ne l'étaient dans le siècle; qu'ils possèdent au service d'un Dieu pauvre des biens qu'ils n'avaient pas au service du démon ami des richesses; que l'Église ait la douleur de voir dans l'abondance des personnes que le monde a vues auparavant dans la mendicité; notre cher Népotianus, foulant aux pieds les trésors, ne recherche que les livres. Mais, s'il se méprisa toujours lui-même dans la chair, et ne voulut d'autre ornement que la pauvreté, il n'épargna rien pour orner son ame.

En comparaison de ce que j'ai déjà dit, c'est peu de chose, assurément, que ce qui me reste à dire; mais l'on y découvrira du moins le même esprit, jusque dans les actes d'une médiocre importance. En effet, comme nous admirons le Créateur, non-seulement dans le ciel, dans la terre, dans le soleil, dans

bus , formica , culice , muscis , vermicúlis , et istiusmodi genere , quorum magis corpora scimus quam nomina , eamdemque in cunctis veneramur solertiam ; ita mens Christo dedita , æque et in majoribus , et in minoribus intenta est , sciens etiam pro otioso verbo reddendam esse rationem . Erat ergo sollicitus si niteret altare , si parietes absque fuligine , si pavimenta tersa , si janitor creber in porta , vela semper in ostiis , si sacrarium mundum , si vasa luculenta et in omnes ceremonias pia sollicitudo disposita ; non minus , non majus negligebat officium . Ubicumque eum quæreret in ecclesia invenires .

Nobilem virum , Q. Fabium , miratur antiquitas , qui etiam romanæ scriptor historiæ est , sed magis ex pictura quam ex litteris nomen invenit . Et Beseleel nostrum plenum sapientia et spiritu Dei Scriptura testatur , Hiram quoque filium mulieris Tyriæ , quod alter tabernaculi ¹ , alter templi suppellectilem fabricati sint ² . Quomodo enim lætæ segetes , et uberes agri , interdum culmis aristisque luxuriant , ita præclara ingenia , et mens plena virtutibus , in variarum artium re-

(1) Exod. XXXI. 2.—(2) II. Reg. VII. 13.

l'océan, dans les éléphants, dans les chameaux, dans les chevaux, dans les bœufs, dans les léopards, dans les ours, dans les lions, mais encore dans les petits animaux, dans la fourmi, dans le moucheron, dans les mouches, dans les vers, et autres insectes de cette espèce, dont les corps nous sont plus connus que les noms; comme nous vénérans dans toutes ces choses la même sagesse, ainsi un cœur tout dévoué au Christ s'applique également et aux grandes et aux petites actions, sachant qu'il faudra rendre compte même d'une parole oiseuse. Népotianus donc examinait avec sollicitude si l'autel était orné, si les murailles étaient nettoyées, si le pavé était frotté, si le portier veillait exactement à son office, si les voiles couvraient toujours l'entrée de l'église, si le sanctuaire était propre, si les vases sacrés étaient reluisants; ses soins pieux s'étendaient à toutes les cérémonies, et ne négligeaient aucun office, petit ou grand. Voulait-on le trouver, il fallait le chercher à l'église.

L'antiquité a vu avec admiration le noble personnage Q. Fabius, qui écrivit une histoire romaine, mais qui s'attira plus de renommée par sa peinture que par ses lettres. L'Écriture aussi nous parle d'un Béséléel plein de la sagesse et de l'esprit de Dieu, et d'Hyram, fils d'une femme Tyrienne, qui avaient fait, celui-là, tous les ornemens du tabernacle, celui-ci, tous les meubles du temple. Car, de même qu'il est des moissons abondantes et des terres fécondes qui présentent parfois trop de tiges et d'épis, de même aussi il est d'heureux génies, et des esprits habiles qui excellent dans tous les arts. De là vient qu'on vantait, chez les Grecs, ce philosophe qui se glorifiait d'avoir fait de ses propres mains

dundat elegantiam. Unde et apud Græcos philosophus ille laudatur, qui omne quo uteretur, usque ad pallium et annulum, manu sua factum gloriatus est. Hoc idem possumus et de isto dicere, qui basilicas ecclesiæ, et martyrum conciliabula, diversis floribus, et arborum comis, vitiumque pampinis adumbravit; ut quidquid placebat in ecclesia, tam dispositione quam visu, presbyteri laborem et studium testaretur.

Macte virtute, cujus talia principia, qualis finis erit? O miserabilis humana conditio, et sine Christo vanum omne quod vivimus! Quid te subtrahis? quid tergiversaris, oratio? quasi enim mortem illius differre possimus, et vitam facere longiorem, sic timemus ad ultimum pervenire. *Omnis caro fenum, et omnis gloria ejus quasi flos feni*¹. Ubi nunc decora illa facies, ubi totius corporis dignitas, quo, veluti pulchro indumento, pulchritudo animæ vestiebatur? Marcescebat, proh! dolor, flante austro, liliū, et purpura violæ in pallorem sensim migrabat. Cumque febribus æstualet, et venarum fontes hauriret calor, lasso anhelitu tristem avunculum consolabatur. Lætus erat vultus, et, universis circa plorantibus, solus ipse ridebat. Projicere pallium, manus extendere, videre quod alii nonvidebant, et, quasi in

(1) Is. XL. 6.

tout ce qui était à son usage, son manteau même et son anneau. C'est aussi ce que nous pouvons dire de Népotianus, puisqu'il ornait de toutes sortes de fleurs, de feuillages et de branches de vigne les chapelles des églises et les autels des martyrs, en sorte que tout ce qui plaisait dans l'église, et par la disposition et par la beauté naturelle, témoignait du zèle et de l'empressement d'un prêtre.

Courage ! de tels commencements , de quelle fin ne seront-ils pas suivis ! O misérable condition humaine ! ô vanité de la vie que nous menons loin du Christ ! Pourquoi reculer, pourquoi chercher des détours ? Comme si nous pouvions différer la mort de Népotianus, et prolonger sa vie, nous appréhendons toujours d'en venir à ce moment fatal. *Toute chair n'est que de l'herbe, et toute sa gloire passe comme la fleur des champs.* Où est maintenant ce visage si beau, où est la majesté de tout ce corps, dont cette belle ame semblait être revêtue ? Ce lis, ô douleur, il languissait au souffle d'un vent brûlant, et cette violette pourprée pâlissait peu à peu. Brûlé par les ardeurs de la fièvre, desséché jusqu'aux sources de la vie, Népotianus, ne pouvant respirer, consolait encore son oncle abattu par la tristesse. La joie brillait sur son visage ; et, tandis que tout le monde pleurait autour de lui, seul il était riant. On le voyait rejeter sa couverture, tendre la main à ceux qui étaient là, s'apercevoir de ce qui échappait aux autres, se lever à demi pour saluer ceux qui entraient, et aller ainsi au-devant d'eux. On sentait, non pas qu'il

occursum se erigens, salutare venientes. Intelligeres illum non emori, sed emigrare, et mutare amicos, non relinquere. Volvuntur per ora lacrymæ, et, obfirmato animo, non queo dolorem dissimulare quem patior. Quis crederet in tali illum tempore nostræ necessitudinis recordari, et, luctante anima, studiorum scire dulcedinem? Apprehensa avunculi manu: « Hanc, » inquit, tunicam, qua utebar in ministerio Christi, mitte dilectissimo mihi, ætate patri, fratri collegio, et quidquid a te nepoti debebatur affectus in illum transfer, quem mecum pariter diligebas. » Atque in talia verba defecit, avunculi manum, mei recordatione, contrectans.

Scio quod nolueris amorem in te civium sic probare, et affectum patriæ magis quæsisse in prosperis. Sed hujuscemodi officium in bonis jucundius est, in malis gratius. Tota hunc civitas, tota planxit Italia. Corpus terra suscepit, anima Christo reddita est. Tu nepotem quærebas, Ecclesia sacerdotem. Præcessit te successor tuus. Quod tu eras, ille post te iudicio omnium merebatur. Atque ita ex una domo duplex pontificatus egressa est dignitas, dum in altero gratulatio est, quod tenuerit; in altero mœror, quod raptus sit, ne teneret. Platonis sententia est omnem Sapientium vitam meditationem esse mortis¹. Laudant

(1) In Phædone.

allait mourir, mais qu'il allait passer à une autre demeure ; non pas qu'il abandonnait ses amis, mais qu'il en allait trouver de nouveaux. Les larmes s'échappent de mes yeux, et, malgré tous mes efforts, je ne puis dissimuler la douleur que j'éprouve. Qui croirait que, dans un pareil moment, il se souvint encore de notre amitié, et que, au fort de son agonie, il fût sensible au charme de nos études ? Prenant la main de son oncle, il lui dit : « Cette tunique dont je me revêtais dans le » service du Christ, envoie - là à mon bien - aimé » Jérôme, qui est mon père par son âge, mon frère » par un même ministère. Et tout ce que tu devais » d'affection à ton neveu, transporte-le sur lui, que tu » aimais déjà autant que moi-même. » Ce fut en achevant ces mots qu'il expira, tenant la main de son oncle pour lui dire qu'il se souvenait de moi.

Je le sais, tu n'aurais pas voulu qu'un si funeste malheur vint te révéler l'amour de tes concitoyens, ni que le témoignage de leur affection t'eût semblé plus doux en une circonstance heureuse. Mais, si de pareilles démonstrations ont quelque chose de plus flatteur dans la prospérité, elles ont dans l'adversité quelque chose de plus consolant. Toute la cité, toute l'Italie a pleuré Népotianus. La terre a reçu son corps et son ame s'est réunie au Christ. Tu regrettais un neveu, l'Église regrettait un prêtre. Il t'a devancé, celui qui devait être ton successeur. La place que tu occupes, tout le monde le jugeait digne de l'occuper après toi. De la sorte, il s'est trouvé deux pontifes de la même maison ; et, si l'on a eu la joie de voir l'un élevé à l'épiscopat, l'on a eu la douleur de voir l'autre privé de cette dignité, par une mort prématurée. C'est

hoc philosophi, et in cœlum usque ferunt. Sed multo fortius Apostolus : *Quotidie*, inquit, *mori* per gloriam vestram ¹. Aliud est enim conari, aliud agere, aliud vivere moriturum, aliud mori victurum. Ille moriturus est ex gloria, iste moritur semper ad gloriam. Debemus igitur et nos animo præmeditari quod aliquando futuri sumus, et quod, velimus nolimus, abesse longius non potest. Nam si nongentos vitæ excederemus annos, ut ante diluvium vivebat humanum genus, et Mathusale nobis tempora donarentur, tamen nihil esset præterita longitudo, quæ esse desisset. Etenim inter eum qui decem vixit annos, et eum qui mille, postquam idem vitæ finis advenerit, et irrecusabilis mortis necessitas, transactum omne tantumdem est, nisi quod senex magis onustus peccatorum fasce proficiscitur.

Optima quæque dies miseris mortalibus ævi
 Prima fugit, subeunt morbi, tristisque senectus,
 Et labor, et duræ rapit inclementia mortis.

VIRG. *Georg.* III. 147.

Nevius poeta : « Pati, inquit, necesse est multa
 » mortalem mala. »

(1) I. Cor. XV. 31.

une maxime de Platon , que la vie du Sage doit être une continuelle méditation de la mort. Les philosophes louent ces paroles , et les portent aux nues. Mais l'Apôtre a dit mieux encore : *Je meurs chaque jour pour votre gloire.* Autre chose est d'essayer, autre chose est d'exécuter; il y a de la différence entre un homme qui vit pour mourir, et un homme qui meurt pour vivre ; celui-là doit, en mourant , être dépouillé de sa gloire ; celui-ci meurt chaque jour pour acquérir une gloire nouvelle. Nous devons donc avoir sans cesse dans l'esprit l'heure fatale qui nous attend , et à laquelle , bon gré , mal gré , nous arriverons bientôt. En effet , quand bien même nous irions au delà de neufcentsans, comme ceux d'avant le déluge ; quand bien même nous pourrions fournir la carrière de Mathusalé , cette longue série d'années, une fois écoulée, devrait ne se compter pour rien. Car, entre un homme qui a vécu dix ans , et celui qui en a vécu mille , il n'y a pas d'autre différence, lorsqu'une fois le terme de la vie est là, et qu'une mort inévitable nous saisit, si ce n'est que le plus vieux s'en va du monde chargé de plus de péchés.

Hélas ! nos plus beaux jours s'envolent les premiers ;
 Un essaim de douleurs bientôt nous environne ;
 La vieillesse nous glace et la mort nous moissonne.

TRAD. DE DELILLE.

Le poète Névius dit aussi : « Un mortel est destiné à de
 » nombreuses souffrances. »

Unde et Nioben , quia multum fleverit , in lapidem et diversas bestias commutatam finxit antiquitas. Et Hesiodus, natales hominum plangens, gaudet in funere, prudenterque Ennius : « Plebes, » ait, in hoc regi antestat loco , licet lacrymare » plebi, regi honeste non licet. » Ut regi, sic episcopo , imo minus episcopo quam regi. Ille enim nolentibus præest , hic volentibus ; ille terrore subjicit, hic servituti donatur ; ille corpora custodit ad mortem , hic animas servat ad vitam. In te oculi omnium diriguntur ; domus tua , et conversatio , quasi in specula constituta , magistra est publicæ disciplinæ. Quidquid feceris id sibi omnes faciendum putant. Cave ne committas quod , aut qui reprehendere volunt, digne lacerasse videantur, aut qui imitari, cogantur delinquere. Vince quantum potes , imo etiam plus quam potes , mollitiem animi tui , et ubertim fluentes lacrymas reprime, ne grandis pietas in nepotem , apud incredulas mentes , desperatio putetur in Deum. Desiderandus est tibi quasi absens, non quasi mortuus , ut illum expectare , non amisisse videaris.

Verum quid ago ? medens dolori quem jam reor et tempore et ratione sedatum , ac non potius replico tibi vicinas regum misérias , et nos-

Voilà pourquoi l'antiquité feignit que Niobé, à force de pleurer, fut changée en pierre et en diverses bêtes. Hésiode, qui pleure à la naissance des hommes, se réjouit à leur mort. Ennius a dit avec beaucoup de raison : « Le peuple a sur les rois cet avantage qu'il lui » est permis de pleurer, tandis qu'un souverain ne » peut décemment verser des larmes. » Ce qui ne sied pas à un roi, sied mal à un évêque ; moins mal cependant à un roi qu'à un évêque. Celui-là commande à des hommes qui plient sous lui malgré eux ; celui-ci commande à des hommes qui volontairement se soumettent à lui. Celui-là gouverne par la crainte ; celui-ci se fait esclave de ceux qu'il gouverne. Celui-là prend soin des corps qui doivent mourir ; celui-ci conserve les âmes qui doivent vivre. Tous les regards sont dirigés sur toi ; l'intérieur de ta maison, ta conduite, placée comme en évidence, est la règle de la vie publique. Tout ce que tu fais, chacun pense devoir le faire. Garde-toi donc de donner à ceux qui ne cherchent qu'à censurer une occasion favorable de calomnie ; ou à ceux qui se modellent sur ta conduite, une occasion de péché. Fais ce que tu peux, fais même plus que tu ne peux pour vaincre la tendresse de ton cœur, et pour arrêter le cours de tes larmes, de crainte que l'excès de ton amour envers ton neveu ne passe dans l'esprit des hommes incrédules pour un véritable désespoir. Tu dois le désirer, comme absent, et non pas le regretter comme mort, afin qu'il paraisse que tu l'attends, et non pas que tu l'as perdu.

Mais que fais-je, et pourquoi cherché-je à soulager une douleur que le temps et la raison, ce me semble, ont déjà guérie ? Ne vaudrait-il pas mieux étaler devant

tri temporis calamitates, ut non tam plangendus sit, qui hac luce caruerit, quam gratulandum ei, qui de tantis malis evaserit? Constantius, arianæ fautor hæreseos, dum contra inimicum paratur, et concitus fertur ad pugnam, in Mopsi viculo moriens, magno dolore hosti reliquit imperium. Julianus, proditor animæ suæ, et christiani jugulator exercitus, Christum sensit in Media, quem primum in Gallia denegarat, dumque romanos propagare vult fines, perdidit propagatos. Jovianus, gustatis tantum imperialibus bonis, foetore prunarum suffocatus interiit, ostendens omnibus quid sit humana potentia. Valentinianus, vastato genitili solo, et inultam patriam derelinquens, vomitu sanguinis extinctus est. Hujus germanus Valens, gothico bello victus in Thracia, eundem locum et mortis habuit et sepulcri. Gratianus, ab exercitu suo proditus, et ab obviis urbibus non receptus, ludibrio hosti fuit, cruentæque manus vestigia, parietes tui, Lugdunc, testantur. Adolescens Valentinianus et pene puer, post fugam, post exilia, post recuperatum multo sanguine imperium, haud procul ab urbe fraternæ mortis conscia, necatus est, et cadaver exanime suspendio infamatum. Quid loquar de Procopio, Maximo, Eugenio, qui utique, dum rerum potirentur, terrori gentibus erant? Omnes capti steterunt ante ora victorum, et, quod potentissimis

toi les récentes misères des rois , et les calamités de notre âge , pour te faire comprendre que , au lieu de plaindre Népotianus de ce qu'il ne vit plus , tu dois le féliciter d'être affranchi de tant de maux ? Constantius , fauteur de l'hérésie arienne , est mort au petit bourg de Mopsus , pendant qu'il faisait des préparatifs contre les Perses , et qu'il s'avavançait à grandes journées pour livrer bataille ; il eut le chagrin de laisser l'empire à son ennemi. Julianus , ce traître de son ame , le bourreau d'une armée chrétienne , a senti dans la Médie le pouvoir du Christ qu'il avait renié d'abord dans les Gaules , et , pendant qu'il voulait reculer les bornes de l'empire , il a perdu les conquêtes de ses prédécesseurs. Jovianus , ayant à peine goûté les douceurs de la souveraineté , est mort suffoqué par la vapeur pestilentielle du charbon , montrant ainsi à tous ce que c'est que la puissance humaine. Valentinianus , après avoir vu dévaster le sol natal , est mort d'un vomissement de sang , avant d'avoir pu venger sa patrie. Son frère Valens , vaincu par les Goths dans la Thrace , a trouvé dans un même lieu et le trépas et le tombeau. Gratianus , trahi par son armée , abandonné des villes qui se trouvaient sur son passage , a servi de jouet à son ennemi , et les murs , ô Lugdunum , portent les marques de la main sanglante qui l'assassina. Le jeune Valentinianus , qui n'était encore qu'un enfant , après avoir été contraint de fuir , de s'exiler , et après avoir enfin recouvré son empire par de terribles batailles , a été mis à mort non loin de la ville qui avait vu périr son frère , et son corps inanimé a été , pour comble d'ignominie , suspendu à un arbre. Que dirai-je de Procopius , de Maximus , d'Eugénius qui , durant leur règne ,

quondam miserrimum est, prius ignominia servitutis quam hostili mucrone confossi sunt.

Dicat aliquis : Regum talis conditio est, feriuntque summos fulgura montes. Ad privatas veniam dignitates, nec de his loquar qui bien-nium excedunt, atque, ut cæteros prætermittam, sufficit nobis trium nuper consularium diversos exitus scribere. Abundantius egens Pityunte exulat; Ruffini caput pilo Constantinopolim gestatum est, et abscissa manus dextera, ad dedecus insatiabilis avaritiæ, ostiatim stipem mendicavit. Timasius, præcipitatus repente de altissimo dignitatis gradu, evasisse se putat, quod Assæ vivit inglorius. Non calamitates miserorum, sed fragilem humanæ conditionis narro statum. Horret animus temporum nostrorum ruinas persequi. Viginti et eo amplius anni sunt quod inter Constantinopolim et Alpes Julias quotidie romanus sanguis effunditur. Scythiam, Thraciam, Macedoniam, Dardaniam, Daciam, Thessalonicam, Achaiam, Epiros, Dalmatiam cunctasque Pannonias, Gotthus, Sarmata, Quadus, Alanus, Hunni, Wandali, Marcomanni, vastant, trahunt, rapiunt. Quot matronæ, quot virgines Dei, et ingenua nobiliaque corpora his bellis fuere ludibrio! Capti episcopi, interfecti præ-

étaient la terreur des nations ? Tous , ils ont paru chargés de fers en présence de leurs vainqueurs ; et , par une disgrâce insupportable à des hommes élevés jadis au faite de la puissance , ils ont éprouvé , avant de tomber sous le glaive de leurs ennemis , tout ce que la servitude a de plus ignominieux.

On me dira : Telle est la condition des rois , et la foudre frappe toujours les plus hautes montagnes. Venons-en à des dignités d'un ordre moins relevé ; je ne parlerai que des hommes qui sont tombés depuis deux ans , et , sans rien dire des autres , je me bornerai à raconter la chute diverse de trois personnages dernièrement consulaires. Abondantius est exilé à Pitionte , et tout lui manque dans son exil. On a porté à Constantinople la tête de Rufinus ; puis , en dérision de son insatiable avarice , sa main droite coupée a mendié de porte en porte. Timasius , précipité soudain du faite des grandeurs , s'imagine avoir échappé aux coups de la fortune , parce qu'il mène à Assa une vie obscure. Je ne raconte pas les disgrâces de quelques malheureux ; j'expose seulement à tes yeux la fragilité des choses humaines. Je ne puis sans horreur aborder toutes les calamités de notre siècle. Voilà vingt ans et plus que , entre Constantinople et les Alpes Juliennes , le sang romain coule chaque jour. La Scythie , la Thrace , la Macédoine , la Dardanie , la Dacie , la Thessalonique , l'Achaïe , l'Épire , la Dalmatie , l'une et l'autre Pannonie , sont en proie au Goth , au Sarmate , au Quade , à l'Alain , aux Huns , aux Vandales , aux Marcomans , qui les ravagent , les déchirent , les pillent. Combien de matrones , combien de vierges consacrées à Dieu , combien de personnes , distinguées

byteri, et diversorum officia clericorum. Subversæ Ecclesiæ, ad altaria Christi stabulati equi, martyrum effossæ reliquiæ. Ubique luctus, ubique gemitus et plurima mortis imago; romanus orbis ruit, et tamen cervix nostra erecta non flectitur. Quid putas nunc animi habere Corinthios, Athenienses, Lacædæmonios, Arcadas cunctamque Græciam, quibus imperant barbari? Et certe paucas urbes nominavi, in quibus olim fuisse regna non modica. Immunis ab his malis videbatur Oriens, et tantum nuntiis consternatus. Ecce tibi anno præterito ex ultimis Caucasiorupibus immissi in nos, non jam Arabiæ, sed septentrionis lupi, tantas brevi provincias percurrerunt. Quot monasteria capta! Quantæ fluviorum aquæ humano cruore mutatæ sunt! Obsessa Antiochia, et urbes reliquæ quas Halis, Cydnus, Orontes, Euphratesque præterfluunt. Tracti greges captivorum; Arabia, Phœnice, Palestina Ægyptus timore captivæ.

Non mihi si linguæ centum sint, oraque centum,
Ferreca vox, omnia pœnarum percurrere nomina possint.

VIRGIL. *Æneid.* VI. 627.

Neque enim historiam proposui scribere, sed

par leur naissance et leur mérite , sont devenues le jouet de ces monstres ! Les évêques ont été chargés de fers , les prêtres massacrés , ainsi que les clercs de tous] les ordres. Les églises ont été renversées ; les chevaux ont stationné aux autels du Christ, les reliques des martyrs ont été enlevées de leurs tombeaux. Partout le deuil , partout les gémissements , partout l'image affreuse d'une mort inévitable. Le monde romain croule , et pourtant nos têtes superbes ne savent pas encore se ployer. Quel courage penses-tu qu'il reste maintenant aux Corinthiens , aux Athéniens , aux Lacédémoniens , aux Arcadiens et à tous les peuples de la Grèce qui sont au pouvoir des barbares ? Et encore je n'ai cité qu'un petit nombre de villes , qui jadis étaient des royaumes assez considérables. L'Orient semblait à l'abri de ces maux , et ne les ressentait que par la consternation que lui causaient de fatales rumeurs ; mais voilà que , l'an dernier , des loups , non pas de l'Arabie , mais du septentrion , lâchés contre nous des extrémités du Caucase , ont parcouru en peu de temps de si vastes provinces. Combien de monastères ont été pris ! combien de fleuves ont eu leurs eaux rougies de sang humain ! Antioche a été assiégée , ainsi que les autres villes que baignent l'Haïys , le Cydnus , l'Orontes et l'Euphrate. Des troupeaux de captifs ont été emmenés ; l'Arabie , la Phénicie , la Palestine , l'Égypte sont asservies par la peur.

Non , quand j'aurais cent voix , je ne pourrais jamais
Compter tous ces malheurs , dire tous ces forfaits.

VIRGIL. *Énéid.* VI. 627.

Je ne me suis point proposé d'écrire une histoire ; j'ai

nostras breviter flere miserias. Alioquin ad hæc merito explicanda et Thucydides et Sallustius muti sint.

Felix Nepotianus, qui hæc non videt; felix, qui hæc non audit! Nos miseri, qui aut patimur, aut patientes fratres nostros tanta perspicimus! Et tamen vivere volumus, eosque qui his carent flendos potius quam beatos putamus. Olim offensum sentimus, nec placamus Deum. Nostris peccatis barbari fortes sunt. Nostris vitiis romanus superatur exercitus, et, quasi non hæc sufficerent cladibus, plus pene bella civilia quam hostilis mucro consumsit. Miseri Israelitæ, ad quorum comparationem Nabuchodonosor servus Dei scribitur. Infelices nos, qui tantum displicemus Deo, ut, per rabiem barbarorum, illius in nos ira desæviat ¹. Ezechias agit pœnitentiam, et centum octoginta quinque millia Assyriorum ab uno angelo una nocte deleta sunt ². Josaphat laudes Domini concinebat, et Dominus pro laudante superabat ³. Moyses contra Amalech, non gladio, sed oratione pugnavit ⁴. Si erigi volumus, prosternamur. Proh! pudor, et stolidus usque ad incredulitatem mens! romanus exercitus, victor orbis et dominus, ab his vincitur, hos pavet, horum terretur aspectu, qui ingredi non valent;

(1) Jerem. XXV. 9. — (2) IV. Reg. XIX. 35. — (3) II. Paral. XXVI. 21. — (4) Exod. XVII. 11,

voulu seulement déplorer , en quelques mots , nos calamités. Du reste , pour retracer toutes ces horreurs , Thucydide et Salluste ne trouveraient pas d'expressions.

Heureux Népotianus , qui ne voit pas de tels désastres , qui n'en entend pas parler ! Malheureux , nous autres qui souffrons de pareils maux , ou qui les voyons souffrir à nos frères ! Et néanmoins , nous voulons vivre , et nous regardons le sort de ceux qui sont affranchis de ces misères comme plus digne de compassion que d'envie. Depuis long-temps nous sentons la colère de Dieu , et nous ne l'apaisons pas. Ce sont nos péchés qui font la force des barbares. Ce sont nos vices qui amènent les défaites de nos armées ; et , comme si ce n'était point assez de tant de désastres , les guerres civiles ont moissonné presque plus de citoyens que le glaive ennemi. Ils étaient malheureux les Israélites , eux en comparaison de qui Nabuchodonosor est appelé serviteur de Dieu. Nous sommes malheureux , nous aussi , qui déplaisons tant à Dieu que sa colère emploie pour nous châtier la rage des barbares. Ezéchias fait pénitence , et cent quatre - vingt cinq mille Assyriens sont exterminés par un seul ange , en une seule nuit. Josaphat chantait les louanges du Seigneur , et le Seigneur triomphait pour Josaphat. Moïse combattit contre Amalec , non point avec le glaive , mais avec la prière. Si nous voulons nous relever , humilions-nous d'abord. O honte ! ô cœurs stupides jusqu'à l'incrédulité ! Le soldat romain , ce vainqueur et ce maître du monde , est vaincu , effrayé , épouvanté par la seule présence d'un ennemi qui ne peut marcher , et qui , s'il touche la terre , se croit mort. Et nous ne compre-

qui si terram tetigerint, se mortuos arbitrantur. Et non intelligimus prophetarum voces : *Fugient mille, uno persequente* ¹. Nec amputamus causas morbi, ut morbus pariter auferatur, statimque cernamus, sagittas pilis, tiaras galeis, caballos equis cedere.

Excessimus consolandi modum, et, dum unius mortem flere prohibemus, totius orbis mortuos planximus. Xerxes, ille rex potentissimus, qui subvertit montes, maria constravit, cum, de sublimi loco, infinitam hominum multitudinem et innumerabilem vidisset exercitum, flesse dicitur, quod, post centum annos nullus eorum, quos tunc cernebat, superfuturus esset. Oh! si possemus in talem ascendere speculam, de qua universam terram sub nostris pedibus cerneamus! Jam tibi ostenderem totius orbis ruinas, gentes gentibus, et regnis regna collisa, alios torqueri, alios necari, alios absorberi fluctibus, alios ad servitutum trahi; hic nuptias, ibi planctum; illos nasci, istos mori; alios affluere deliciis, alios mendicare, et non Xerxis tantum exercitum, sed totius mundi homines qui nunc vivunt, in brevi spatio defuturos. Vincitur sermo rei magnitudine, et minus est omne quod dicimus.

(1) Is. XXX. 17.

nous pas ces paroles du Prophète : *Mille fuiront , à la menace d'un seul ?* Et nous n'attaquons pas le germe de la maladie , pour détruire la maladie elle-même , et pour voir sur-le-champ les flèches céder aux javelots ; les tiars , aux casques ; de vils chevaux , à notre cavalerie.

J'ai dépassé les bornes d'une lettre de consolation , et , en voulant t'empêcher de pleurer une seule mort , j'ai pleuré les funérailles du monde entier. Xerxès , ce roi si puissant qui aplanit des montagnes et combla des mers , considérant , d'un lieu élevé , cette multitude prodigieuse d'hommes et cette armée innombrable qu'il traînait à sa suite , pleura , dit-on , à la pensée que , de tous ceux qu'il voyait alors , il n'en resterait pas un seul au bout de cent ans. Oh ! s'il nous était donné de monter en un lieu d'où nous pussions découvrir toute la terre sous nos pieds , je te montrerais l'univers entier enseveli dans ses propres ruines , les nations se heurtant contre les nations , les royaumes contre les royaumes : ici , des tortures ; ailleurs , des massacres : ici , des hommes abîmés dans les flots ; là , des hommes traînés en servitude : ici , des noces ; là , des lamentations : ici , des hommes qui naissent ; là , des hommes qui meurent : ici , des hommes qui regorgent de richesses ; là , des hommes qui mendient. Nous verrions , non-seulement l'armée de Xerxès , mais encore tous les habitants de la terre , aujourd'hui pleins de vie , destinés à disparaître en peu de temps. Ici le discours succombe sous le poids de la pensée , et ce que nous disons n'est rien , en comparaison de la réalité.

Redeamus igitur ad nos, et, quasi e cœlo descendentes, paulisper nostra videamus. Sentis ne, obsecro te, quando infans, quando puer, quando juvenis, quando robustæ ætatis, quando senex factus sis? Quotidie morimur, quotidie commutamur, et tamen æternos nos esse credimus. Hoc ipsum quod dicto, quod scribitur, quod relego, quod emendo, de vita mea tollitur. Quot puncta notarii, tot meorum damna sunt temporum. Scribimus atque rescribimus, transeunt maria epistolæ, et, scindente sulcum carina, per singulos fluctus ætatis nostræ momenta minuuntur. Solum habemus lucri quod Christi nobis amore sociamur. *Charitas patiens est, benigna est; charitas non zelatur, non agit perperam, non inflatur, — omnia sustinet, omnia credit, omnia sperat, omnia patitur. Charitas nunquam excidit* (1). Hæc semper vivit in pectore, ob hanc Nepotianus noster absens præsens est, et per tanta terrarum spatia divisos utraque complectitur manu. Habemus mutuæ obsidem charitatis. Jungamur spiritu, stringamur affectu, et fortitudinem mentis, quam beatus papa Chromatius ostendit in dormitione germani, nos imitemur in filio. Illum nostra pagella decantet, illum cunctæ litteræ sonent. Quem corpore non valemus recordatione teneamus et cum quo loqui non possumus, de eo loqui nunquam desinamus.

(1) I. Cor. XIII. 4. 7.

Revenons donc à nous-mêmes, et, descendant, pour ainsi dire, du ciel, voyons un peu ce qui nous regarde. Sais-tu, je te le demande, comment tu as passé par les premières années, par l'enfance, par la jeunesse, par l'âge mûr, par la vieillesse? Nous mourons chaque jour, nous changeons chaque jour, et néanmoins nous nous croyons immortels. Le temps même où je dicte, celui qui s'écoule à écrire, celui que je mets à relire et à corriger, est un temps qu'il faut retrancher de ma vie. A tous les points que font les copistes, je perds quelque portion de mes jours. Nous nous écrivons et nous nous répondons, nos lettres passent les mers, et, à mesure que le navire trace son sillon, chaque flot emporte un moment de notre vie. Le seul avantage qui nous reste, c'est l'étroite union que l'amour du Christ a formée entre nous. *La charité est patiente, elle est douce et bienfaisante. La charité n'est point envieuse; elle n'est point téméraire; elle ne s'enfle point. — Elle supporte tout, elle croit tout, elle espère tout, elle souffre tout; elle est toujours vivante dans le cœur; c'est par elle que Népotianus, tout absent qu'il est, se trouve présent à nos yeux; c'est par elle que, malgré ce vaste espace qui nous sépare, il nous embrasse avec tendresse. Nous avons en lui un gage de notre amitié mutuelle. Unissons-nous étroitement d'esprit et d'affection; cette force d'âme que le bienheureux pape Chromatius a fait paraître à la mort d'un frère, imitons-la, nous autres, à la mort d'un fils. Parlons de Népotianus dans nos écrits, parlons de lui dans toutes nos lettres. Si nous ne pouvons plus jouir de sa présence, que notre souvenir du moins nous le rende. Et, s'il ne nous est plus donné de nous entretenir avec lui, ne cessons jamais de nous entretenir de lui.*

EPISTOLA XXXVI.

AD VIGILANTIUM.

Justum quidem fuerat nequaquam tibi litteris satisfacere, qui tuis auribus non credidisti, neque enim schedulæ potes acquiescere, qui vivo sermone non accommodasti fidem. Sed quia Christus perfectæ nobis humilitatis exemplar in se tribuit, dans osculum proditori, et latronis pœnitentiam in patibulo suscipiens, eadem absenti significo, quæ præsentem quoque locutus sum, me ita Originem legisse vel legere, ut Apollinarium, vel cæteros tractatores, quorum, in quibusdam, libros Ecclesia non recipit. Non quo omnia dicam esse damnanda, quæ in illorum voluminibus continentur, sed quod quædam reprehendenda confitear. Verum quia operis mei est et studii multos legere, ut ex plurimis diversos flores carpam, non tam probaturus omnia quam

LETTRE XXXVI.

A VIGILANTIUS.

Il était inutile, sans doute, que je t'envoyasse mon apologie, puisque tu n'en as pas cru tes propres oreilles ; tu ne saurais te rendre à une lettre, n'ayant pas ajouté foi à mes paroles. Néanmoins, comme le Christ nous a laissé lui-même un exemple d'une parfaite humilité, en donnant un baiser à un traître, et en acceptant la pénitence du larron sur la croix, je te répète, à toi qui es absent, tout ce que je t'ai dit, lorsque tu étais présent : Oui, j'ai lu et je lis Origènes, comme je lis Apollinaire ou les autres docteurs, dans les livres desquels il est des choses que l'Église réprouve. Ce n'est pas que je condamne tout ce que présentent ces livres, mais je ne puis dissimuler qu'ils offrent des endroits dignes de censure. Mon devoir et mes études me portent à lire plusieurs ouvrages, et à y cueillir des fleurs de différente espèce, moins pour tout approuver que pour choisir ce qu'il y a de bon ; je prends plusieurs auteurs, afin de puiser dans ces nombreux écri-

quæ bona sunt electurus , assumo multos in manus meas , ut a multis multa cognoscam , secundum illud quod scriptum est : *Omnia legentes , quæ bona sunt retinentes* ¹.

Unde satis miror te voluisse Origenis mihi ob-
 jicere dogmata , cujus in plerisque errorem usque
 ad hanc ætatem penitus ignoras. Egone hæreti-
 cus? et cur me , quæso , hæretici non amant? Tu
 orthodoxus, qui , etiam contra sententiam tuam ,
 et linguam alia prædicantem , aut invitus suscrip-
 sisti , et prævaricator es , aut volens , et hæreti-
 cus? Dimisisti Ægyptum , et cunctas provincias
 reliquisti , in quibus sectam tuam libera pleri-
 que fronte defendunt , et elegisti me ad insectan-
 dum , qui omnia contra Ecclesiam dogmata repre-
 hendo , et publica voce condemno. Origenes hæ-
 reticus , quid ad me , qui illum in plerisque hæ-
 reticum non nego? Erravit de resurrectione cor-
 poris , erravit de animarum statu , de diaboli pœ-
 nitentia , et , quod his majus est , Filium Dei et Spi-
 ritum sanctum , in commentariis Isaiaë , seraphim
 esse testatus est. Si errasse non dicerem cum , et
 hæc quotidie non anathematizarem , essem erro-
 ris illius socius. Neque enim ita debemus bona
 ejus recipere , ut mala quoque suscipere cogamur.
 At idem et Scripturas in multis bene interpreta-
 tus est , et prophetarum obscura disseruit , et tam

(1) 1. Thess. V. 21.

vains de nombreuses connaissances , suivant qu'il est écrit : *Lisez tout , retenez ce qui est bon.*

Je suis donc assez étonné de ce que tu m'accuses d'être dans les sentiments d'Origènes , toi qui jusqu'à ce jour n'as jamais su en quoi consistent ses erreurs. Suis-je hérétique ? et pourquoi , je le demande , les hérétiques ne m'aiment-ils pas ? Es-tu orthodoxe ? tu as , contre ton propre sentiment et contre ta profession de foi , souscrit aux erreurs d'Origènes ; si tu y as souscrit malgré toi , tu es prévaricateur ; si tu y as souscrit de bon gré , tu es hérétique. Tu as laissé l'Égypte et toutes les provinces où l'on soutient actuellement tes erreurs , puis , tu m'as choisi pour l'objet de tes attaques , moi qui censure et condamne publiquement tous les dogmes contraires à l'Église. Origènes est hérétique ! et que m'importe , puisque je ne nie pas qu'il ne soit hérétique en plusieurs choses ? Il a erré touchant la résurrection du corps , il a erré touchant l'état des âmes , touchant la pénitence du démon ; et , qui plus est , il a avancé , dans ses commentaires sur Isaïe , que le Fils de Dieu et le Saint-Esprit sont les séraphins. Si je n'affirmais pas qu'il a erré , si tous les jours je ne disais pas anathème à ses erreurs , je serais complice de ses égarements , car on ne doit pas tellement approuver ce qu'il a de bon , que l'on soit obligé d'approuver aussi ce qu'il a de mauvais. Or , le même auteur a fort bien expliqué les Écritures en beaucoup d'endroits , a éclairci les passages obscurs des prophètes , pénétré les plus profonds mystères de l'ancien comme du nouveau Testament. Si donc j'ai traduit ce qu'il a de bon , retrans-

novi quam veteris Testamenti revelavit maxima sacramenta. Si igitur quæ bona sunt, transtuli et mala vel amputavi, vel correxi, vel tacui, arguendus sum, cur per me Latini bona ejus habeant, et mala ignorent?

Si hoc crimen est, arguatur confessor Hilarius, qui psalmorum interpretationem, et Homilias in Job ex libris ejus, id est, ex Græco in Latinum transtulit. Sit in culpa ejusdem confessionis Vercellensis Eusebius, qui omnium psalmorum commentarios hæretici hominis vertit in nostrum eloquium, licet, hæretica prætermittens, optima quæque transtulerit. Taceo de Victorino Pictabionensi, et cæteris, qui Originem in explanatione duntaxat Scripturarum secuti sunt, et expresserunt, ne non tam me defendere quam socios criminis videar querere.

Ad teipsum veniam: cur tractatus ejus in Job descriptos habes, in quibus contra diabolum, et de stellis cæloque disputans, quædam locutus est, quæ Ecclesia non recipit? Tibi soli licet τὸ ἀσφατάτω κρᾶνι, de cunctis, et Græcis et Latinis tractatoribus ferre sententiam, et, quasi censoria virgula, alios ejicere de bibliothecis, alios recipere; et, cum tibi placuerit, me vel catholicum ver hæreticum pronunciare? nobis non licet perversa respuere et damnare, quod sæpe damnavimus? Lege *ad Ephesios* libros, lege cætera opus-

ché, corrigé ou passé sous silence ce qu'il a de mauvais, doit-on me blâmer d'avoir donné aux Latins les bonnes choses de cet auteur, et de leur avoir laissé ignorer les mauvaises?

Si c'est là un crime, il faut blâmer aussi le confesseur Hilarius, qui a traduit, des ouvrages d'Origènes, c'est-à-dire du grec en latin, l'Explication des Psaumes et les Homélie sur Job. Il faut blâmer encore Eusébius de Verceil, cet autre confesseur de la foi, qui a traduit en notre langue les Commentaires d'un hérétique sur tous les psaumes, prenant, il est vrai, ce qu'il y avait de meilleur, et laissant ce qui était entaché d'hérésie. Je ne dis rien de Victorinus de Petaw, ni des autres qui, seulement dans l'explication des Écritures, ont suivi et copié Origènes; je semblerais bien moins me défendre que chercher des complices de mon crime.

Veons à toi-même. Pourquoi as-tu transcrit les Traités d'Origènes sur Job, traités où cet auteur, en parlant du démon, des étoiles et du ciel, dit des choses que l'Église n'approuve pas? N'appartient-il qu'à toi, comme à la cervelle du monde la plus sage, de prononcer sur tous les auteurs, soit grecs, soit latins; puis, comme avec la verge censoriale, de bannir les uns des bibliothèques, d'y admettre les autres, et de me faire passer, lorsqu'il te plaira, ou pour catholique, ou pour hérétique? Ne nous est-il pas permis, à nous, de rejeter des dogmes pervers, et de condamner ce que nous avons toujours condamné? Lis mes traités sur l'Épître

cula mea , et maxime in Ecclesiasten commentarios , et liquido pervidebis me , ab adolescentia , nunquam alicujus auctoritate deterritum , acquiescisse hæreticæ pravitati.

Non parum est scire quod nescias , prudentis hominis est nosse mensuram suam , nec zelo diaboli concitatum , imperitiæ suæ cunctum orbem testem facere. Sed gloriari cupis , et in patria tua jactitas me non potuisse respondere eloquentiæ tuæ , et acumen in te Chrysippi formidasse. Christiana verecundia teneor , et cellulæ meæ latebras nolo mordaci sermone reserare. Alioqui proferrem , *πασαν την αριθειαν σου και προπαιδοφοριαν* , parvulorum quoque voce cantatum. Sed hæc aliis , aut loquenda , aut ridenda dimitto. Ego quasi Christianus cum Christiano loquens , obsecro te , frater , ne plus velis sapere quam sapis , ne vel innocentiam , vel simplicitatem tuam , vel certe ea quæ taceo , et , te non intelligente , cæteri intelligunt , stylo proferas , et ineptiarum tuarum cunctis cachinnum præbeas. Aliud a parva ætate didicisti ; aliis assuetus es disciplinis. Non est ejusdem hominis et aureos nummos et Scripturas probare , et degustare vina , et prophetas , vel Apostolos intelligere. Me laceras , sanctum fratrem Oceanum in culpam hærescos vocas ; presbyterorum tibi Vincentii et Pauliniani , et fratris Eusebii judicium displicet. Solus es Cato romani ge-

aux Éphésiens, lis mes autres opuscules, et surtout mes commentaires sur l'*Ecclésiaste*, et tu verras clairement que, dès ma jeunesse, je n'ai jamais été entraîné par l'autorité d'un auteur quelconque à embrasser une doctrine hérétique.

Ce n'est pas peu de savoir que l'on ne sait rien ; il est d'un homme sage de bien connaître sa portée et de ne pas rendre tout l'univers témoin de son inhabileté, en cédant à ce faux zèle qu'inspire le démon. Tu veux donc te faire valoir, et tu proclames, dans ta patrie, que je n'ai pu répondre à ton éloquence, et que j'ai redouté en toi la pénétration d'un Chrysippe. La modestie chrétienne me retient et je ne veux pas laisser échapper de ma cellule des paroles trop mordantes ; autrement, je publierais tes hauts faits, et je parlerais de tes victoires célébrées par la bouche même des enfants. Mais je laisse à d'autres le soin de parler de ceci, ou d'en rire. Chrétien, et parlant à un chrétien, je te conjure, frère, de ne pas vouloir être plus habile que tu ne l'es, de ne pas faire connaître par tes écrits ton innocence, ta simplicité, ou même certaines choses que je ne dis pas, et que d'autres, si tu ne les comprends pas, comprennent fort bien ; enfin, de ne pas donner à rire au public avec tes inepties. Tu as appris autre chose dès ton bas âge ; tu as été façonné à d'autres habitudes. Il n'appartient pas au même homme de connaître le poids des monnaies d'or, et le sens des Écritures, de goûter le vin et de comprendre les prophètes ou les apôtres. Tu me déchires, tu accuses d'hérésie le saint frère Océanus, tu en appelles du jugement des prêtres Vincentius et Paulinianus, et du frère Eusébius. Seul tu es le plus disert Caton des Romains, et tu

neris disertissimus, qui testimonio tuo et prudentiæ velis credi.

Recordare, quæso, illius diei quando, me de resurrectione et veritate corporis prædicante, ex latere subsultabas, et plaudebas manu et applaudebas pede, et orthodoxum conclamabas. Postquam navigare cœpisti, et ad intimum cerebrum tuum sentinæ putredo pervenit, tunc nos hæreticos recordatus es. Quid tibi faciam? Credidi sancti presbyteri Paulini epistolis, et illius super nomine tuo non putavi errare iudicium. Et, licet statim accepta epistola, *αὐναναρτητον* sermonem tuum intellexerem, tamen rusticitatem et simplicitatem magis in te arbitrabar quam vecordiam. Nec reprehendo sanctum virum, maluit enim apud me dissimulare quod noverat quam portitorem clientulum suis litteris accusare. Sed memetipsum arguo, qui alterius potius acquievi quam meo iudicio, et, oculis aliud cernentibus, aliud schedulæ credidi quam videbam.

Quamobrem desine me lacescere, et voluminibus tuis obruere. Parce saltem nummis tuis, quibus notarios librariorumque conducens, eisdem et scriptoribus uteris et fautoribus, qui te ideo forsitan laudant, ut lucrum in scribendo faciant. Si libet exercere ingenium, trade te grammaticis atque rhetoribus, disce dialecticam; sectis instruere philosophorum, ut, cum omnia didiceris, saltem tunc tacere inci-

veux en être cru sur ton témoignage et sur ta prudence.

Rappelle-toi , je t'en prie , ce jour où je parlais de la résurrection et de la réalité du corps ; tu bondissais à mes côtés , applaudissant des mains , applaudissant des pieds , et disant hautement que j'étais orthodoxe. Depuis que tu as commencé de naviguer , et que les fétides exhalaisons de la sentine ont entièrement envahi ta cervelle , tu t'es rappelé alors que je suis hérétique. De quelle manière en userai-je à ton égard ? J'en ai cru la lettre du saint prêtre Paulin , et j'ai pensé que son jugement sur toi était fondé. Et quoique , aussitôt sa lettre reçue , je m'aperçusse bien que tes discours n'avaient pas de suite , cependant je pensai qu'il y avait en toi plus de simplicité et de grossièreté que d'extravagance. Je ne condamne pas le saint homme ; il a mieux aimé me cacher ce qu'il savait , que de desservir par sa lettre celui qui en était le porteur. Mais je me reproche à moi-même de m'être rendu à son témoignage plutôt qu'à mon propre sentiment , et , tandis que je voyais une chose de mes yeux , d'en avoir cru une autre , sur l'autorité de sa lettre.

Ainsi donc , cesse de me décrier , et de m'accabler sous la multitude de tes volumes. Épargne du moins cet argent que tu emploies à payer des secrétaires et des copistes , en qui tu trouves des écrivains et des fauteurs , et qui ne te louent peut-être que pour gagner à transcrire tes ouvrages. Si tu veux exercer ton esprit , vas à l'école des grammairiens et des rhéteurs ; apprend la dialectique , étudie les systèmes des philosophes ; et , quand tu auras tout appris , alors du moins commence à te taire. C'est une folie , au reste , de cher-

pias. Quanquam stulte faciam magistro cunctorum magistros quærere, et ei modum imponere qui loqui nescit, et tacere non potest. Verum est illud apud Græcos proverbium *ὄνω λυρα*. Ego reor et nomen tibi *κατ' ἀντιφρασιν* impositum. Nam tota mente dormitas, et profundissimo non tam somno stertis quam lethargo. Inter cæteras quippe blasphemias, quas ore sacrilego protulisti, ausus es dicere: Montem de quo abscissus est, in Daniele ¹, lapis, sine manibus, esse diabolum, et lapidem Christum, qui quia assumpsit corpus ex Adam, qui diabolo ante per vitia cohæserat, natum esse de virgine, ut a monte, hoc est, a diabolo hominem separaret. O præcidendam linguam, ac per partes et frustra lacerandam! Quisquam ne christianus Deum Patrem omnipotentem in persona diaboli interpretatur, et tanto piaculo totius orbis aures maculat? Si interpretationem tuam quisquam, non dicam catholicorum, sed hæreticorum sive gentilium unquam recepit, pium sit quod locutus es. Sin autem tantum nefas nunquam audivit Christi Ecclesia, et per tuum primum os ipse se montem interpretatus est qui dixerat: *Ero similis Altissimo* ², age pœnitentiam, in sacco versare et cinere, et tantum scelus jugibus absterge lacrymis, si tamen tibi dimittatur hæc

(1) Dan. II. 34.—(2) Is. XIV.

cher des maîtres pour celui qui est le maître à tous , et de prescrire des bornes à celui qui ne sait pas parler et qui ne saurait se taire. C'est bien là ce proverbe grec : *L'âne tient la lyre*. Pour moi , je suis persuadé que tu as reçu ton nom par antiphrase ; car , tu es dans un profond assoupissement , qui tient plus de la lèthargie que du sommeil. En effet , parmi les blasphèmes sortis de ta bouche sacrilège , il en est un qui ose affirmer que la montagne de Daniel d'où une pierre se détacha d'elle-même , c'est le démon ; que cette pierre c'est le Christ qui , ayant pris un corps formé du sang d'Adam , lequel avait été jusque là uni au démon par les vices , est né d'une vierge , afin de séparer l'homme de la montagne , c'est-à-dire du diable. O langue digne d'être coupée et hachée par morceaux ! Est-il un chrétien qui ait jamais appliqué au démon ce qui doit s'entendre de Dieu le Père tout-puissant , et qui ait débité dans le monde une doctrine si impure , si abominable ? Si ton interprétation a été reçue , je ne dis point par un catholique , mais par un hérétique ou un païen , je veux que tes paroles passent pour très-pieuses. Toutefois , si jamais l'Église du Christ n'a entendu un tel blasphème ; si celui qui avait dit : *Je serai semblable au Très-Haut* , a déclaré , par ta bouche toute la première , qu'il est la montagne , fais pénitence ; roule-toi dans le sac et la cendre ; expie un si grand crime par des larmes continuelles , pour obtenir , si toutefois cela est possible , le pardon de cette impiété , lorsque le diable , suivant l'erreur d'Origènes , sera pardonné aussi , lui qui n'a jamais autant blasphémé que toi-même. J'ai souffert patiemment les outrages que tu m'as faits ; ton impiété envers Dieu , je n'ai pu la supporter.

impietas, et juxta errorem Origenis tunc veniam consequaris; quando consecuturus est et diabolus, qui nunquam plus quam per os tuum deprehenditur blasphemasse. Meam injuriam patienter tuli. Impietatem contra Deum ferre non potui. Unde et visus sum mordacius in extrema epistola scribere quam promiseram, quanquam post priorem pœnitentiam qua a me veniam deprecatus es, iterum commisisse unde agas pœnitentiam, stolidissimum sit. Tribuat tibi Christus ut audias et taceas, ut intelligas, et sic loquaris.

EPISTOLA XXXVII.

AD RIPARIUM, PRESBYTERUM TARRACONENSEM.

Acceptis primum litteris tuis, non respondere superbiæ est; respondere, temeritatis. De his enim rebus interrogas, quas et proferre et audire sacrilegium est. Ais Vigilantium, qui κατ' ἀντιφρασιν hoc vocatur nomine, nam Dormitantius rectius diceretur, os fœtidum rursus aperire, et putorem spurcissimum contra sanctorum martyrum pro-

C'est pour cela que je n'ai pu, sur la fin de ma lettre, ne pas écrire d'une manière plus mordante que je ne voulais d'abord le faire. Au reste, après que tu t'es repenti de tes fautes, et que tu m'en as demandé pardon, il te sied bien mal d'y être retombé, et de t'être mis dans la nécessité de faire une nouvelle pénitence. Que le Christ te donne d'écouter et de te taire ; de comprendre, avant de parler.

LETTRE XXXVII.

A RIPARIUS, PRÊTRE DE TARRAGONE.

Il y aurait de l'orgueil à ne pas répondre à ta lettre aussitôt après l'avoir reçue ; il y a aussi de la témérité à y répondre. Car, tu m'interroges sur des choses que l'on ne peut, sans sacrilège, ni proférer ni entendre. Tu dis que *Vigilantius*, ainsi appelé par antiphrase, car le nom de *Dormitantius* lui conviendrait bien mieux, ouvre de nouveau sa bouche impure, vomit des blasphèmes hideux contre les reliques des saints martyrs,

ferre reliquias, et nos qui eas suscipimus appellare *cinerarios* et idololatrias, qui mortuorum hominum ossa veneremur. O infelicem hominem, et omni lacrymarum fonte plangendum, qui, hæc dicens, non se intelligit esse Samaritanum et Judæum, qui corpora mortuorum pro immundis habent. et etiam vasa quæ in eadem domo fuerint pollui suspicantur, sequentes occidentem litteram, et non spiritum vivificantem!

Nos autem, non dico martyrum reliquias, sed ne solem quidem et lunam, non angelos, non archangelos, non cherubim, non seraphim, et omnè nomen quod nominatur et in præsentī seculo et futuro¹, colimus et adoramus, ne serviamus creaturæ potius quam Creatori, qui est benedictus in secula. Honoramus autem reliquias martyrum, ut eum cujus sunt martyres adoremus. Honoramus servos, ut honor servorum redundet ad Dominum, qui ait: *Qui vos suscipit me suscipit*². Ergo Petri et Pauli immundæ sunt reliquiæ? Ergo Moysi corpusculum immundum erit, quod, juxta hebraicam veritatem, ab ipso sepultum est Domino³? Et quotiescumque apostolorum et prophetarum, et omnium martyrum basilicas ingredimur, toties idolorum templa veneramur? Accensique ante tumulos eorum cerci idololatriæ insignia sunt? Plus aliquid dicam, quod redun-

(1) Ephes. I. 21.—(2) Matth. X. 40.—(3) XXIV. 6.

puis nous appelle *ceudriers*, nous qui les honorons, et idolâtres, parce que nous vénérans des ossements de morts. O le misérable ! ô le malheureux sur lequel il faut verser des torrents de larmes, puisque, en parlant de la sorte, il ne voit pas qu'il ressemble aux Samaritains et aux Juifs qui regardent les corps morts comme quelque chose d'immonde, et s'imaginent que les vases mêmes de la maison où il meurt quelqu'un contractent quelque souillure, s'attachant ainsi à la lettre qui tue, et non pas à l'esprit qui vivifie.

Pour nous, nous n'adorons ni les reliques des martyrs, ni le soleil et la lune, ni les anges, ni les archanges, ni les chérubins, ni les séraphins, ni *tout ce qu'il y a de grand dans le siècle présent, comme dans le siècle futur*, de peur de rendre un culte à la créature, plutôt qu'au Créateur qui est béni dans les siècles. Mais nous honorons les reliques des martyrs, afin d'adorer celui pour lequel ils ont souffert. Nous honorons les serviteurs, afin que l'honneur que nous leur rendons retourne au Seigneur, qui dit : *Celui qui vous reçoit me reçoit*. Est-ce que les reliques de Pierre et de Paul sont impures ? Est-ce que le corps de Moïse est impur, lui qui, selon la vérité hébraïque, fut enseveli par le Seigneur ? Et toutes les fois que nous entrons dans les basiliques des apôtres, des prophètes et de tous les martyrs, ce sont donc des temples d'idoles que nous vénérans ? Et les cierges allumés devant leurs tombeaux sont donc des signes d'idolâtrie ? Je dirai quelque chose de plus contre Vigilantius, afin de guérir ou de démonter sa pauvre cervelle, et d'empêcher qu'il ne séduise les âmes simples par des dogmes si sacrilèges. Le corps du Seigneur, placé dans le tom-

det in auctoris caput, et insanum cerebrum vel sanet aliquando, vel deleat, ne tantis sacrilegiis simplicium animæ subvertantur. Ergo et Domini corpus in sepulcro positum immundum fuit? Et angeli, qui candidis vestibus utebantur, mortuo cadaveri atque polluto præbebant excubias, ut post multa secula Dormitantius somniaret, imo cructaret immundissimam crapulam, et, cum Juliano persecutore, sanctorum basilicas aut destrueret, aut in templa converteret?

Miror sanctum episcopum, in cujus parochia esse presbyter dicitur, acquiescere furori ejus, et non virga apostolica, *virgaque ferrea* confringere vas inutile, *et tradere in interitum carnis, ut spiritus salvus fiat* ¹, nec meminerit illius dicti: *Si videbas furem currebas cum eo, et cum adultervis portionem tuam ponebas* ². Et in alio loco: *In matutino interficiebam omnes peccatores terræ, ut disperderem de civitate Domini omnes operantes iniquitatem* ³. Et iterum: *Nonne odientes te, Domine, odio habui, et super inimicos tuos tabescebam? Perfecto odio oderam illos* ⁴. Si non sunt honorandæ reliquiæ martyrum, quomodo legimus: *Pretiosa in conspectu Domini mors sanctorum ejus* ⁵. Si ossa eorum polluunt contingentes, quomodo Elisæus mortuus

(1) 1. Cor. V. 5. — (2) Ps. XLIX. 48. — (3) Ibid. C. 9. — (4) Ibid. CXXXVIII. 20. — (5) Ibid. CXV. 5.

beau , était-il impur ? Et les anges , qui étaient revêtus d'habits blancs , faisaient-ils la garde autour d'un cadavre souillé ? Fallait-il que Dormitantius vînt , après plusieurs siècles , nous débiter ses rêveries , ou plutôt vomir ses ordures et ses blasphèmes ; puis , à l'exemple du persécuteur Julianus , détruire les basiliques des saints ou les changer en temples d'idoles ?

Je m'étonne que le saint Évêque dans le diocèse duquel on dit qu'il exerce les fonctions de prêtre souffre ses emportements , ne se serve pas de la verge apostolique et de la *verge de fêr* , pour briser ce vase inutile , et ne livre pas cet homme à la mort de la chair , afin de sauver son ame. Qu'il se rappelle cette parole : *Quand tu voyais un larron , tu courais avec lui , et tu plaçais ta portion avec les adultères ; et ces autres : Dès le matin , j'exterminais tous les pécheurs de la terre , afin de bannir de la cité du Seigneur tous ceux qui commettent l'iniquité ; et ces autres : N'ai-je pas haï , Seigneur , ceux qui te haïssaient , et n'ai-je pas séché de douleur à la vue de tes ennemis ? Je les haïssais d'une haine parfaite.* S'il ne faut pas honorer les reliques des martyrs , pourquoi est-il écrit : *La mort de ses saints est précieuse devant le Seigneur ?* Si leurs ossements souillent ceux qui les touchent , comment Élisée , dans le tombeau , a-t-il pu ressusciter un mort , et comment son cadavre , qui , selon Vigilantius , gisait impur , a-t-il pu donner la vie ? Tout le camp d'Israël et du peuple de Dieu était-il donc impur , parce qu'on portait dans le désert le corps

mortuum suscitavit, et dedit vitam corpori, quod, juxta Vigilantium, jacebat immundum? Ergo omnia castra Israelitici exercitus et populi Dei fuere immunda, quia Joseph et patriarcharum corpora portabant in solitudine, et ad sanctam terram immundos cineres pertulerant? Joseph quoque, qui in typo præcessit Domini Salvatoris, sceleratus fuit, qui tanta ambitione Jacob in Hebron ossa portavit ut immundum patrem avo et atavo sociaret immundis, et mortuum mortuis copularet?

O præcidendam linguam a medicis, imo insanum curandum caput, ut qui loqui nescit discat aliquando reticere! Ego, ego vidi hoc aliquando portentum, et testimoniis Scripturarum, quasi vinculis Hippocratis, volui ligare furiosum, sed abiit, excessit, evasit, erupit, et inter Adriæ fluctus Cotique regis alpes, in nos declamando clamavit, quidquid enim amens loquitur, vociferatio et clamor est appellandus.

Tacita me forsitan cogitatione reprehendas, cur in absentem invchar. Fatebor tibi dolorem meum. Sacrilegium tantum patienter audire non possum. Legi enim sciromasten Phinces ¹, austeritatem Eliæ ², zelum Simonis Cananæi, Petri

(1) Num. XXV. 8.—(2) III. Reg. XVIII. 40.

de Joseph et les corps des patriarches, et qu'on transporta dans la terre sainte ces cendres impures? Joseph, ce type du Sauveur, était-il impie aussi, lui qui transporta avec une si grande pompe les os de Jacob en Hébron, afin d'associer le corps impur de son père aux cadavres immondes de son aïeul et de son bisaïeul, et d'unir ce mort avec les morts?

O langue digne d'être coupée par les médecins! O tête égarée et qu'il faudrait guérir, afin que cet homme, qui ne sait pas parler, apprit du moins à se taire! Je vis, je vis autrefois ce monstre; alors, avec plusieurs passages des Écritures, comme avec autant de liens, car c'est avec des liens qu'Hippocrate conseille d'enchaîner les fous, je voulus dompter ce furieux; mais il se retira, s'éloigna, s'échappa et s'enfuit précipitamment; puis, au milieu des flots de l'Adriatique, au milieu des Alpes Cotiennes, il se prit à crier et à déclamer contre moi; tout ce qu'un fou peut dire doit être considéré comme des vociférations et des clameurs.

Peut-être vas-tu me blâmer dans le secret de ta pensée, de ce que je me déchaîne ainsi contre un absent. Mais je te confesserai ma douleur, je ne puis de sang-froid entendre un tel sacrilège. Car j'ai lu tout ce qui est dit du poignard de Phinées, de l'austérité d'Élie, du zèle de Simon le Chananéen, de la sévérité de Pierre, faisant tomber morts à ses pieds Ananias et Sapphira, et de la fermeté de Paul qui frappa d'une

severitatem, Ananiam et Sapphiram trucidantis ¹, Paulique constantiam, qui Elymam magum, viis Domini resistentem ², æterna cæcitate damnavit. Non est crudelitas pro Deo, sed pietas. Unde et in lege dicitur: *Si frater tuus et amicus et uxor, quæ est in sinu tuo, depravare te voluerit a veritate, sit manus tua super eos, et effunde sanguinem eorum, et auferes malum de medio Israel* ³. Iterum dicam: Ergo martyrum immundæ sunt reliquæ? Et quid passi sunt apostoli, ut immundum Stephani corpus tanta funeris ambitione præcederent, et facerent ei planctum magnum, ut eorum luctus in nostrum gaudium verteretur?

Nam quod dicis eum vigiliis execrari, facit et hoc, contra vocabulum suum, ut velit dormire *Vigilantius*, et non audiat Salvatorem dicentem: *Sic non potuistis una hora vigilare mecum? — vigilate et orate, ut non intretis in tentationem; spiritus promptus est, sed caro infirma* ⁴. Et in alio loco Propheta decantat: *Media nocte surgebam. ut confiterer tibi super judicia justitiæ tuæ* ⁵. Dominum quoque in Evangelio legimus pernoctasse, et apostolos clausos carcere tota nocte vigilasse, ut illis psallentibus terra quateretur, custos carceris crederet, magistratus et civitas terre-rentur. Loquitur Paulus: *Orationi insistite, vi-*

(1) Act. V. 5.—(2) Ibid XIII. 4.—(3) Deut. XIII. 6. 8.—(4) Matth. XXVI. 40. 41.—(5) Ps. CXVIII. 62. ,

éternelle cécité le magicien Élymas, parce qu'il résistait aux desseins du Seigneur. Ce n'est pas être cruel que de prendre les intérêts de Dieu. De là vient qu'il est dit dans la loi : *Si ton frère, ou ton ami, ou ta femme qui repose sur ton sein, voulait te détourner de la vérité, que ta main soit sur eux, et tu répandras leur sang et tu ôteras le mal du milieu d'Israël.* Je le répète, les reliques des martyrs sont-elles donc impures? Alors, pourquoi les Apôtres se sont-ils donné tant de peine, afin d'accompagner au tombeau avec une si grande pompe le corps impur d'Étienne? Pourquoi lui firent-ils des funérailles, si grand deuil, afin que le sujet de leurs larmes devint la cause de notre joie?

Quant à ce que tu m'écris, que Vigilantius abhorre les veilles, il agit en cela d'une manière peu en rapport avec son nom; il s'appelle *Vigilantius*, et ne songe qu'à dormir, et il n'écoute pas le Sauveur, qui dit : *Ainsi vous n'avez pu veiller une heure avec moi! — Veillez et priez, afin que vous n'entriez pas en tentation; car l'esprit est prompt, mais la chair est faible.* Ailleurs, le Prophète dit : *Je me levais au milieu de la nuit, pour te louer sur les jugements de ta justice.* Nous lisons aussi, dans l'Évangile, que le Seigneur passa des nuits en prières; que les Apôtres, enfermés dans la prison, veillèrent toute une nuit en chantant des psaumes, et que leurs chants ébranlèrent la terre, amenèrent à la foi leur gardien, épouvantèrent les magistrats et la ville. Paul dit aussi : *Persévèrez et veillez dans les prières; puis, en un autre endroit : J'ai veillé souvent.* Qu'il dorme donc Vigilantius, et qu'il soit étouffé

gilantes in ea ¹. Et in alio loco : *In vigiliis frequenter* ². Dormiat itaque Vigilantius, et ab exterminatore Ægypti cum Ægyptiis dormiens suffocetur. Nos dicamus cum David : *Non dormitabit neque dormiet, qui custodit Israel* ³, ut veniat ad nos sanctus et Air, qui interpretatur vigil. Et, si quando propter peccata nostra dormierit, dicamus ad eum : *Exurge, quid dormitas, Domine* ⁴, excitemusque illum, et, navicula fluctuante, clamemus : *Magister, salvos nos fac, perimus* ⁵.

Plura dictare volueram, si non epistolaris brevitatis pudorem nobis tacendi imponeret, et si tu librorum ipsius ad nos voluisses mittere cantilenas, ut scire possemus ad quæ rescribere deberemus. Nunc autem aerem verberavimus, et non tam illius infidelitatem quæ, omnibus patet, quam nostram fidem aperuimus. Cæterum, si volueris longiorem nos adversum eum librum scribere, mitte nœnias illius et ineptias, et Johannem Baptistam audiat prædicantem : *Jam securis ad radices arborum posita est. Omnis arbor, quæ non facit fructum bonum excidetur, et in ignem mittetur* ⁶.

(1) Coloss. IV. 2.—(2) II. Cor. XI. 27.—(3) Ps. CXX. 4.—(4) Ibid. XLIII. 23.—(5) Matth. VIII. 25.—(6) Ibid. III. 10.

prières ; puis, en un autre endroit : J'ai veillé souvent. Qu'il dorme donc Vigilantius, et qu'il soit étouffé

pendant son sommeil comme les Egyptiens , par l'ange exterminateur. Pour nous , disons avec David : *Il ne s'assoupira point, il ne dormira point, celui qui garde Israël, afin que celui qui veille et qui est saint vienne vers nous. Et si quelquefois il dort, à cause de nos péchés, disons-lui : Lève-toi, pourquoi sommeilles-tu, Seigneur ? Réveillons-le, et crions-lui, quand notre nacelle sera battue des flots : Maître, sauve-nous ; nous périssons.*

J'en dirais davantage , si les bornes étroites d'une lettre ne m'imposaient l'obligation de me taire , et si tu avais voulu m'envoyer les rêveries qu'il débite dans ses livres, afin que je pusse savoir ce à quoi je dois répondre. Jusqu'à présent, je n'ai fait que battre l'air, et j'ai moins combattu ses erreurs, connues de tout le monde, que je n'ai expliqué notre foi. Au reste, si tu veux que j'écrive plus au long contre lui, envoie-moi ses visions et ses folies, afin qu'il entende ce que dit Jean-Baptiste : *La cognée est déjà placée à la racine de l'arbre ; tout arbre qui ne produit pas de fruit sera coupé, et jeté au feu.*

EPISTOLA XXXVIII.

AD PAMMACHIUM.

Adversus hæreses Johannis Jerosolymitani.

Si , juxta Paulum apostolum , quod sentimus orare non possumus , ac propriæ mentis cogitationem sermo non explicat , quanto magis periculosum est de alterius animo judicare , et singulorum dictorum atque verborum investigare atque proferre rationem ! Natura hominum prona est ad clementiam , et in alieno peccato sui quisque miseretur. Si ergo reum in sermone reprehenderis , simplicitatem vocabit. Si calliditatem argueris , imperitiam confitebitur , ut suspicionem vitet malitiæ. Atque ita fiet ut tu , qui arguis , calumniator ; ille qui reprehenditur , non hæreticus , sed rusticus judicetur.

Nosti , Pammachi , nosti me ad hoc opus non inimicitiis , non gloriæ cupiditate descendere , sed provocatum litteris tuis ex ardore fidei , ac velle , si fieri posset , omnes idipsum sapere , nec impa-

LETTRE XXXVIII.

A PAMMACHIUS.

Contre les hérésies de Jean , évêque de Jérusalem.

Si nous ne pouvons pas , comme dit l'apôtre Paul , demander ce que nous pensons , et si notre langage ne peut exprimer la pensée de notre cœur , combien n'est-il pas dangereux de juger du cœur des autres , et de sonder , d'interpréter chacune de leurs actions et de leurs paroles ! L'homme est porté naturellement à la clémence , et , dans les défauts d'autrui , il a pitié des siens propres. Si donc vous l'accusez d'indiscrétion en ses paroles , il dira que c'est franchise et simplicité ; si vous le traitez de rusé , il alléguera son impéritie , crainte qu'on ne voie en lui de la malice. Par là , il arrive que , vous qui accusez , vous êtes regardé comme un calomniateur , et que l'accusé est regardé , non point comme un hérétique , mais bien comme un homme impoli.

Tu sais , Pammachius , tu sais que , si j'entreprends cet ouvrage , ce n'est point par passion ni par vanité , mais seulement à ta sollicitation et dans l'intérêt de la foi. Je voudrais , si la chose était possible , voir tous les hommes animés des mêmes sentiments , et enfin l'on

tientiæ ac temeritatis posse reprehendi, si post triennium loquor. Denique nisi ad apologiam, de qua nunc scribere institui, multorum animos diceres perturbatos, et in utramque partem fluctuare sententiam, decreveram in incepto silentio permanere.

Facessat itaque Novatus errantibus manus non porrigens, Montanus cum insanis feminis prosternatur, jacentes in barathrum præcipitans, ne leventur. Quotidie peccamus omnes, et in aliquo labimur. Qui ergo in nos clementes sumus, rigorem contra alios non tenemus, quin potius oramus, petimus, obsecramus, ut aut simpliciter nostra fateatur, aut aperte defendat aliena. Nolo verborum ambiguitates, nolo mihi dici quod et aliter possit intelligi. Revelata facie gloriam Domini contemplemur ¹. Claudicabat quondam et israeliticus populus in utroque pede. Sed Elias, qui interpretatur *fortis Domini*, — *usquequo*, ait, *claudicatis in utroque vestigio? Si Dominus est Deus, ambulate post eum; si autem Baal, sequimini eum* ². Et ipse Dominus de Judæis: *Filii alieni mentiti sunt mihi; filii alieni inveteraverunt, et claudicaverunt a semitis suis* ³.

Certe si hærescos nulla suspicio est, ut cupio et credo, cur non verbis meis meum sensum lo-

(1) II. Cor. III. 48.—(2) III Reg. XVIII.—(3) Ps. XVII. 46.

ne peut m'accuser ni d'impatience, ni de témérité, puisque je ne parle qu'après trois ans de silence. Et encore n'était que vous me dites que l'apologie contre laquelle j'ai dessein d'écrire a jeté le trouble dans l'esprit de plusieurs personnes, qui ne savent à quel parti se prendre, je me serais tu, comme d'abord je voulais me taire.

Loin d'ici donc Novatus, qui ne tend pas la main à ceux qui errent; loin d'ici Montanus, avec ses femmes insensées, lui qui, au lieu de relever ceux qui sont tombés, les précipite dans l'abîme! Tous nous péchons tous les jours et tombons en quelque faute. Ainsi, comme nous sommes indulgents pour nous-mêmes, nous ne traitons point les autres avec rigueur; nous les prions, au contraire, nous les supplions, nous les conjurons ou d'entrer de bonne foi dans nos sentiments, ou de défendre ouvertement ceux d'autrui. Je ne veux point d'ambiguïté de mots, je ne veux pas qu'on me dise une chose susceptible d'être entendue d'une autre manière. Contemplons, à visage découvert, la gloire du Seigneur. Le peuple d'Israël chancelait jadis sur l'un et l'autre pied; mais Élie, — ce nom signifie : *Le fort du Seigneur*, — vint leur dire : *Jusques à quand chancellerez-vous sur l'un et l'autre pied? Si le Seigneur est Dieu, marchez après lui; mais si Baal est Dieu, suivez-le.* Le Seigneur dit encore, en parlant des Juifs : *Des enfants étrangers m'ont menti, à moi; des enfants étrangers ont vieilli dans leurs habitudes, ils ont boité et se sont écartés de leurs voies.*

Certes, s'il n'y a ici nulle apparence d'hérésie, comme je le souhaite et le crois, d'où vient que Jean n'est pas de mon avis et ne s'exprime pas dans les

quitur? Quam ille simplicitatem vocat; ego malitiam interpretor. Persuadere mihi vult quod pure credat, pure ergo et loquatur. Et si quidem unum verbum vel unus sensus esset ambiguus, si duo, si tres, ignorantiae veniam tribuerem; nec ea quæ aut obscura vel dubia sunt, de certis et perspicuis æstimarem. Nunc vero quæ ista simplicitas est, quasi super ova et aristas inter theatrales præstigias pendenti gradu incedere, ubique dubium, ubique suspectum? Putes eum non expositionem fidei, sed figuratam controversiam scribere. Quod iste nunc appetit, olim in scholis didicimus. Nostra adversum nos dimicat armatura. Etiam si bene credit, et circumspecte et timide loquitur, suspicionem mihi facit nimia diligentia. *Qui ambulat simpliciter, ambulat confidenter*¹. Stultum est frustra infamiam sustinere.

Objicitur ei crimen, cujus non habet conscientiam. Ergo crimen, quod totum pendet in verbo, neget confidenter, ac libere faciat invidiam adversario suo. Eadem audacia qua ille insimulat, hic defendat. Cumque omnia dixerit quæ voluerit, quæ proposuerit, quæ suspicionibus carent, si perseverat calumnia, conserta manu in jus trahat. Nolo in suspitione hærescos quem-

(1) Prov. X.

mêmes termes que moi ? Ce qu'il appelle franchise et simplicité , je l'appelle malice et dissimulation. Il veut me persuader que sa foi est pure ; alors , qu'il s'explique donc sans détour. S'il n'avait d'ambigu qu'un mot ou un endroit seul ; s'il n'en avait que deux , que trois d'équivoques , je pardonnerais cela à l'inadvertance , et ce qui est obscur ou douteux , je n'irais point le juger par ce qui est clair et manifeste. Mais quelle est cette franchise qui le fait s'avancer d'un pas tâtonneur , comme s'il marchait sur des œufs ou des épis ; pourquoi ces artifices de théâtre , ces doutes , ces suspicions en toutes choses ? Vous diriez qu'il écrit , non point une profession de foi , mais une controverse de rhétorique. Ce qu'il affecte maintenant , je l'appris autrefois , dans les écoles ; il combat contre moi avec ma propre armure. Quand même sa foi serait orthodoxe , néanmoins cette circonspection , cette réserve , cette excessive prudence me deviennent suspectes. *Celui qui marche avec simplicité marche aussi avec assurance.* Il faut être fou pour compromettre sa réputation , sans motif aucun.

On lui reproche un crime dont il n'est pas coupable ? — Eh ! bien , ce crime , dont il peut se justifier par un mot , qu'il le nie hardiment , et qu'il en fasse retomber la honte sur son adversaire. Qu'il se défende avec la même hardiesse qu'étale son antagoniste , puis , quand il aura tout dit , qu'il aura tout expliqué , tout justifié , alors , si l'on continue à le calomnier , qu'il crie à l'imposture et réclame hautement justice. Nous ne devons point souffrir patiemment qu'on l'accuse d'hérésie , de peur que , dans l'esprit de ceux qui ne connaissent pas notre innocence , nous ne passions

quam esse patientem, ne apud eos qui ignorant innocentiam ejus, dissimulatio conscientia judicetur; si taceat, licet superfluum sit ejus præsentiam quærere, et extorquere silentium, cujus apud te litteras teneas. Scimus omnes, quid tibi scripserit, quid in te arguerit, in quo, ut tu vis, calumniatus sit. Responde ad singula, per epistolæ hujus gradere vestigia, ne punctum quidem et apicem calumniæ transeas. Si enim egeris negligenter, et, ut ego tibi credo juranti, casu aliqua transieris, statim ille clamabit et dicet: Hic, hic te victum teneo; hic totius negotii cardo versatur. Non æque inimici audiunt, et amici. Qui inimicus est, etiam in scirpo nodum quærit; amicus prava quoque recta judicat. Scribunt seculi litteræ amantium cæca esse judicia, quæ tu forsitan sacris voluminibus occupatus omnino neglexeris. Nunquam de amicorum judicio glorie- ris. Illud verum est testimonium, quod ab inimica voce profertur. Alioqui si amicus pro te dixerit, non testis aut judex, sed fautor putabitur.

Hæc et hujusmodi loquentur inimici tui, qui tibi forte non credant, et movere cupiant stomachum. Cæterum ego quem nunquam volens læsisti, cujus semper in epistolis tuis nomen cog- ris ventilare, do consilium ut aperte aut fidem Ecclesiæ prædices, aut loquaris, ut credis. Dis-

pour coupables , en nous taisant et en dissimulant une accusation odieuse. Au reste , dès que vous avez en main la lettre de votre accusateur , il est fort inutile de le citer et de le forcer à prouver ce qu'il avance. Tous, nous savons ce qu'il vous a écrit, et de quels griefs, ou , comme vous dites , de quelles calomnies il vous charge. Répondez à chaque chose, suivez-le pied à pied dans sa lettre, épiluchez toutes ses médisances , ne laissez échapper aucun trait. Car , si vous agissez négligemment , et si vous passez sur le moindre incident , comme je crois que vous ferez , d'après votre serment , il se récriera aussitôt et vous dira : C'est ici, c'est ici que je vous tiens ; c'est en ceci que consiste toute l'affaire. — Les ennemis n'ont pas les mêmes oreilles que les amis. Un ennemi cherche des difficultés là où il n'y en a pas ; un ami trouve tout bien, tout jusqu'aux choses mauvaises. Les lettres profanes disent que les amis sont aveugles dans leurs jugements; mais peut-être avez-vous entièrement négligé cette littérature , occupé que vous êtes de l'étude des volumes sacrés. Ne vous glorifiez jamais du jugement de vos amis. Le témoignage véritable c'est celui qui vient d'une bouche ennemie. Si un ami parle en votre faveur , on le regardera , non pas comme un témoin , ou comme un juge , mais comme un homme qui est votre partisan.

Voilà ce que diront vos ennemis , s'ils ne veulent point ajouter foi à vos paroles, et s'ils prennent plaisir à vous échauffer la bile. Quant à moi , que vous n'avez jamais volontairement offensé, et que vous êtes obligé de citer à chaque instant dans vos lettres, je vous conseille ou de professer ouvertement la foi de l'Église , ou de

pensatio etenim ac libratio ista prudens verborum indoctos decipere potest. Cautus auditor et lector cito deprehendet insidias, et cuniculos quibus veritas subvertitur, aperte in luce demonstrabit. Et ariani, quos optime nosti, multo tempore propter scandalum nominis *ομουσιον* se damnare simulabant, venenaque erroris circumlinebant melle verborum. Sed tandem coluber se tortuosus aperuit, et noxium caput, quod spiris totius corporis tegebatur, spiritali mucrone confossum est. Recipit, ut scis, Ecclesia pœnitentes, et numero superata peccantium, dum deceptis gregibus consulit, pastorum vulneribus ignoscit. Eadem nunc in veteri et nova hæresi consuetudo servatur, ut aliud populi audiant, aliud prædicent sacerdotes.

Ac primum antequam epistolam tuam, quam scripsisti ad episcopum Theophilum, interpretatam huic volumini inseram, et ostendam tibi me intelligere nimis cautam prudentiam tuam, expostulare tecum libet: Quæ hæc est tanta arrogantia, non respondere de fide interrogantibus? Tantam fratrum multitudinem et monachorum choros, qui tibi in Palæstina non communicant, quasi hostes publicos æstimare? Dei Filius propter unam morbidam ovem, nonaginta

dire nettement ce que vous pensez. Cette prudence avec laquelle vous pesez et mesurez vos paroles peut bien surprendre les ignorants, mais un auditeur éclairé, un lecteur sur ses gardes aura bientôt découvert les pièges que vous lui tendez, et produira au grand jour les artifices avec lesquels vous détruisez la vérité. Les ariens, que vous connaissez parfaitement bien, firent long-temps semblant de condamner l'*homousion*, à cause du scandale qu'ils prétendaient que ce mot pouvait occasioner, et déguisèrent ainsi sous le miel de leur langage le poison de l'erreur. Mais enfin le tortueux serpent se déroula, et la fatale tête, qui était cachée sous les replis de tout le corps, fut frappée du glaive spirituel. L'Église, comme vous le savez, reçoit les pénitents, et, accablée qu'elle est par la multitude de ceux qui pèchent, elle pardonne aux pasteurs, afin de ramener les brebis égarées. Maintenant, dans la vieille et dans la nouvelle hérésie, on en use de même, pour que les peuples comprennent une chose, tandis que les prêtres en annoncent une autre.

Et d'abord, avant d'insérer ici, traduite en latin, la lettre que vous avez adressée à l'évêque Théophile, et de vous montrer que je sais bien pourquoi vous en usez avec tant de réserve, je suis jaloux de vous adresser une question. D'où vient cette fierté qui vous empêche de répondre à ceux qui vous interrogent sur votre foi? Une si grande multitude de frères, des chœurs de moines, qui sont en Palestine et qui ne communiquent point avec vous, pourquoi les regarder comme des ennemis publics? Le Fils de Dieu laissa sur les montagnes quatre-vingt-dix-neuf brebis, pour en

novem in montibus derelictis, alapas, crucem, flagella sustinuit, et suis humeris portavit ad cœlos bajulans, et patiens delicatam peccatricem. Tu beatissimus papa, et fastidiosus antistes, solus dives, solus sapiens, solus nobilis ac disertus, conservos tuos, et redemptos sanguine Domini tui, rugata fronte, et obliquis oculis despicias? Hoc est illud quod, Apostolo præcipiente, didicisti: *Parati semper ad satisfactionem omni poscenti vos rationem de ea quæ in vobis est spe* ¹?

Finge nos occasionem quærere, et sub prætextu fidei lites serere, schisma conficere, jurgia concitare. Tolle occasionem volentibus, ut postquam de fide satisfeceris, et omnes nodos qui contra te nectuntur absolveris, tunc liquido omnibus probes non dogmatum, sed ordinationis esse certamen. Nisi forte prudenti consilio, ideo de fide interrogatus taces, ne videaris hæreticus esse, cum satisfeceris. Omnia ergo crimina, quibus accusantur homines, refutare non debent, ne, postquam negaverint, criminosi sint. At contemnis laicos, diaconos atque presbyteros. Potes enim, ut gloriaris et jactitas, in una hora mille clericos facere. Habes papam Epiphanium, qui te aperte missis litteris hæreticum vocat. Certe nec ætate, nec scientia, nec vitæ merito, nec totius orbis tes-

(1) 1. Petr. III. 15.

chercher une qui était malade ; il endura pour elle les soufflets , la croix et les fouets , la porta jusqu'au ciel sur ses épaules triomphantes , et souffrit les langueurs de cette pauvre pécheresse. Vous , très-heureux pape , dédaigneux prélat , seul riche , seul sage , seul noble , seul disert , vous regardez de travers et avec un superbe mépris vos frères qui ont été rachetés comme vous du sang de votre Seigneur ? Est-ce là ce que vous avez appris de l'Apôtre , qui dit : *Soyez toujours prêts à répondre d'une manière satisfaisante à quiconque vous demande raison de l'espérance qui est en vous ?*

Supposez que nous cherchons l'occasion de vous inquiéter ; que , sous prétexte de défendre la foi , nous ne songeons qu'à soulever des querelles , à faire schisme , à fomenter des divisions. — Eh ! bien , gardez-vous de fournir des prétextes à ceux qui en cherchent , et , quand vous aurez victorieusement répondu aux reproches que l'on vous adresse touchant la foi , quand vous vous serez débarrassé des questions dans lesquelles on vous enveloppe , alors prouvez clairement à tout le monde qu'il s'agit , non point des dogmes de la foi , mais d'une ordination. Prouvez cela , à moins que vous ne pensiez qu'il est sage de votre part de ne point répondre aux questions sur la foi , crainte que votre langage ne vous fasse paraître hérétique. Les crimes dont on est accusé , il ne faudrait point alors s'en défendre , crainte de devenir coupable , si on les nie. Mais vous méprisez les laïques , les diacres et les prêtres , car , ainsi que vous vous en glorifiez et que vous vous en vantez , vous avez le pouvoir de faire mille clercs. Voilà le pape Épiphané qui , dans une lettre à vous

timonio, major illo es. Si ætatem quæris, juvenis ad senem scribes. Si scientiam, non sic eruditus ad doctum, licet te fautores tui, disertiores Demosthene, acutiorem Chrysippo, sapientiores Platone contendant, et tibi ipsi forte persuaserint. De vita autem et fide nihil amplius dicam, ne te lædere videar. Eo tempore quo totum Orientem, excepto papa Athanasio atque Paulino, arianorum et Eunomianorum hæresis possidebat, quando tu Occidentalibus et in medio exilio confessoribus, non communicabas, ille vel presbyter monasterii ab Eutychio audiebatur, vel postea episcopus Cypri a Valente non tangebatur. Tantæ enim venerationis semper fuit, ut regnantes hæretici ignominiam suam putarent, si talem virum persequerentur. Scribe igitur ad hunc. Responde epistolæ ejus; sentiant cæteri fidem, eloquentiam, prudentiam tuam, ne tibi solus disertus esse videaris. Cur, ab alio provocatus, aliorum arma convertis? Palæstinæ interrogaris, et respondes Ægypto. Aliis lippientibus, unguis oculos non dolentium. Si placitura nobis alteri loqueris, satis superbe; si aliud quam quærimus, satis superflue.

écrite, vous accuse ouvertement d'hérésie. Certes, vous n'êtes au-dessus de ce pontife ni par les années, ni par la science, ni par le mérite, ni par la réputation. S'agit-il de l'âge? Vous serez un jeune homme qui écrirez à un vieillard. S'agit-il de science? Vous n'êtes point aussi docte que lui, quoique vos partisans prétendent que vous êtes plus éloquent que Démosthènes, plus subtil que Chrysippe, plus sage que Platon, et vous aient peut-être persuadé vous-même de cela. Quant à l'innocence des mœurs et à la pureté de la foi, je n'ajouterai plus rien, de peur que je ne semble vouloir vous offenser. Dans le temps où, à l'exception du pape Athanase et de Paulinus, tout l'Orient était assujetti à l'hérésie des Ariens et des Eunuomiens; lorsque vous ne communiquiez point avec les Occidentaux, ni avec les confesseurs jetés dans l'exil, Épiphanes, quoiqu'il ne fût encore que prêtre de son monastère, avait déjà Eutychiüs pour auditeur, et plus tard quand il fut évêque de Cypre, Valens n'osa le persécuter, car on eut toujours pour lui une si grande vénération que les hérétiques, bien que régnaient en maîtres, auraient cru se déshonorer eux-mêmes, s'ils eussent persécuté un homme semblable. Écrivez-lui donc, répondez à sa lettre; que tout le monde connaisse votre foi, votre éloquence, votre prudence, et ne soyez pas seul à vous croire disert. Pourquoi, étant attaqué d'un côté, portez-vous la guerre de l'autre? La Palestine vous interroge et vous répondez à l'Égypte. Pendant que les uns ont les yeux malades, vous appliquez des remèdes à ceux qui les ont bien portants. Si vous dites à un étranger des choses qui pourraient nous être agréables, c'est pure vanité; si vous dites tout autre chose que ce que nous demandons, c'est pure inutilité.

Sed dicis : Epistolam meam probavit Alexandrinus episcopus. Quid probavit? contra Arium, contra Photinum, contra Manichæum bene locutum. Quis enim te hoc tempore arguit Ariannum? Quis tibi nunc Photini, Manichæique crimen impingit? Olim ista emendata sunt atque concussa. Non eras tam stultus ut aperte defenderes hæresim, quam sciebas Ecclesiæ displicere. Noveras te, si hoc fecisses, statim loco movendum, et solii tui delicias suspirabas. Sic sententiam temperasti, ut nec simplicibus displiceret, nec tuos offenderes. Bene scripsisti, sed nihil ad causam pertinens. Unde noverat alexandrinæ Ecclesiæ pontifex, in quibus arguereris. quorum a te confessio postularetur? Debueras tibi objecta proponere, et sic ad singula respondere. Vetus narrat historia : Quidam cum diserte diceret, ferreturque impetu ac volubilitate verborum, causamque omnino non tangeret, prudens auditor et iudex : « Bene, inquit, bene, » sed quo istud tam bene? » Imperiti medici ad omnes oculorum dolores uno utuntur collyrio. Qui arguitur in pluribus, et in dilutione criminum aliqua prætermittit, quidquid tacuerit confitetur. An non respondisti ad epistolam Epiphaniï, et proposuisti ipse quæ dissolveres? Nimirum hac fiducia respondisti? Nullus fortiter a semetipso ceditur. Elige e duobus, quod vis. Optio tibi dabitur, aut respondisti ad epistolam Epi-

Mais , répondez-vous , l'évêque d'Alexandrie a approuvé ma lettre ? — Qu'a-t-il approuvé ? votre langage ferme et sage contre Arius , Photinus et Manichée. Qui donc maintenant vous accuse d'arianisme ? qui donc maintenant vous impute la doctrine de Photinus et de Manichée ? Il y a long-temps que cela est corrigé , et renversé. Vous n'étiez point assez dépourvu de sens pour défendre ouvertement une hérésie que vous saviez bien déplaire à l'Église. Vous n'ignoriez pas que , si vous l'aviez fait , vous auriez été aussitôt déposé de l'épiscopat , et vous ne soupiriez qu'après les délices de votre trône. Vous avez adouci vos opinions de manière à ne pas déplaire aux simples , et à ne point offenser vos amis. Vous avez bien écrit , mais vous ne dites rien qui regarde votre cause. Le pontife de l'Église d'Alexandrie d'où connaissait-t-il les choses que l'on vous reproche , les articles dont on vous demande la confession ? Vous deviez vous proposer ce que l'on vous objecte et répondre à chaque point en particulier. Voici ce que rapporte une vieille histoire : Certain beau diseur parlait avec faconde et s'abandonnait à l'impétuosité , à la volubilité de ses paroles , mais sans aborder seulement la question. « Bien , lui dit le juge , en auditeur » avisé , bien ! toutefois , où irez-vous , en disant si » bien ? » Les médecins ignorants n'ont qu'un remède pour toutes les maladies d'yeux. Si un homme , lorsqu'il est accusé de plusieurs choses , et qu'il veut se défendre , en omet quelques-unes , alors il se reconnaît coupable de tout ce qu'il passe sous silence. N'avez-vous pas répondu à la lettre d'Épiphane , et ne vous êtes-vous pas fait à vous-même des objections pour les réfuter ? C'est pour cela que vous avez répondu

phanii, aut non. Si respondisti, cur maxima et plurima de his quæ tibi objecta sunt reliquisti? Si non respondisti, ubi est illa apologia tua, in qua gloriaris apud simplices, et quasi ignorantibus causam, huc illucque disseninas?

Octo tibi, ut statim probabo, de spe fidei christianæ quæstionum capita objecta sunt. Tria tantum tangis, et præteris. In cæteris grande silentium est. Si ad septem absolutissime responderes, hærerem tamen in uno crimine et quod taceras, hoc tenerem. Nunc vero, quasi auribus lupum apprehenderis, nec tenere potes, nec audes dimittere. Ipsa quoque tria quasi negligens atque securus, quasique aliud agens, et in quibus aut nulla aut parva sit quæstio, prætervolas atque perstringis. Et ita opertus ac tectus incedis, ut plus confitearis tacendo quam renuas disputando. Quis non protinus tibi potest dicere: *Si lumen quod in te est tenebræ sunt, ipsæ tenebræ quantæ erunt* ¹? Si tres quæstiunculæ, de quibus visus es aliquid dicere, suspicione et culpa non carent, et fraudulentè ac lubricè scriptæ coarguuntur, quid faciemus de quinque reliquis,

(1) Matth. VI. 23.

avec tant de confiance : Nul ne se traite rudement. Des deux partis , prenez celui que vous voudrez ; on vous donne le choix. Ou vous avez répondu à la lettre d'Épiphane, ou vous n'y avez pas répondu. Si vous y avez répondu , pourquoi avez-vous laissé de côté plusieurs choses, et surtout les principales dont on vous accuse? Si vous n'avez pas répondu , où est cette belle apologie dont vous vous glorifiez auprès des simples , et que vous répandez de toutes parts, comme si on en ignorait le sujet?

Comme je vais vous le prouver , on vous accuse de huit erreurs , concernant la foi et l'espérance chrétienne. Vous n'en touchez que trois, et encore en passant. Pour ce qui est des autres , vous gardez le silence le plus profond. Si vous vous êtes pleinement justifié sur sept articles , je ne pourrai vous faire le procès que sur un seul, et je m'attacherai à celui que vous auriez omis. A présent , vous êtes comme un homme qui tiendrait un loup par les oreilles , sans pouvoir l'arrêter , ni oser le lâcher. Ces trois articles mêmes , vous en dites si peu de chose , vous passez si légèrement dessus , qu'il semble que vous n'y pensez pas , que vous ne vous en inquiétez pas , que vous êtes occupé d'une tout autre affaire, et qu'il n'y a pas ici de difficulté, ou qu'il n'y en a que très-peu. Vous marchez tellement couvert et enveloppé, que vous nous en apprenez plus par votre silence que par vos explications. Qui donc ne pourrait pas vous dire sur-le-champ : *Si la lumière qui est en vous n'est que ténèbres , combien seront grandes les ténèbres mêmes !* Votre explication sur les trois articles dont vous avez eu l'air de dire quelque chose étant suspecte et vicieuse , et offrant tant de

in quibus, quia nulla ambigui sermonis dabatur occasio, nec illudere poteras audientes, maluisti omnino reticere quam aperte quod tectum fuerat confiteri.

Et primum de libro *περι Αρχων*, ubi loquitur: Sicut enim incongruum est dicere quod possit Filius videre Patrem, ita inconueniens est opinari quod Spiritus sanctus possit videre Filium. — Secundum, quod in hoc corpore quasi in carcere sint animæ religatæ, et antequam homo fieret in paradiso, inter rationales creaturas in cœlestibus commoratae sunt. Unde postea in consolationem suam anima loquitur in Psalmis: *Priusquam humiliarer, ego deliqui* ¹. Et: *Revertere, anima mea, in requiem tuam* ². Et: *Educ de carcere animam meam* ³, et cætera his similia. — Tertium, quod dicat et diabolum et demones acturos pœnitentiam aliquando, et cum sanctis ultimo tempore regnatuos. — Quartum, quod tunicas pelliceas humana corpora interpretetur, quibus post offensam et ejectionem de paradiso Adam et Eva induti sint, aut dubium quin ante in paradiso sine carne, nervis et ossibus fuerint. — Quintum, quod carnis resurrectionem, membrorumque compagem, et sexum quo viri dividimur a feminis, apertissime neget, tam in explanatione primi psalmi, quam in

(1) Ps. CXVIII. 67.—(2) Ibid. CXIV. 7.—(3) Ibid. CXLI. 8. 1

mauvaise foi et de dissimulation, que deviendront les cinq autres articles sur lesquels vous ne pouviez ni biaiser, ni en imposer au lecteur, et que vous avez voulu passer sous silence, plutôt que d'avouer la vérité?

Origène écrit, dans le livre *des Principes* : I. Comme on ne doit pas prétendre que le Fils peut voir le Père, on ne doit pas prétendre non plus que l'Esprit saint peut voir le Fils.—II. Les ames sont enchaînées dans les corps ainsi qu'en une prison, et avant que l'homme eût été créé dans le paradis terrestre, elles se trouvaient au ciel, parmi les créatures raisonnables. C'est pourquoi l'ame, afin de se consoler, dit dans les Psau- mes : *J'ai péché avant d'être humiliée. Et encore : Ren- tre, ô mon ame, dans le lieu de ton repos. Et encore : Sei- gneur, tirez mon ame de sa prison, et autres choses semblables.*—III. Le diable et les démons feront un jour pénitence, et règneront à la fin des temps avec les saints.—IV. Les tuniques de peau dont Dieu cou- vrit Adam et Ève, après leur chute et leur bannisse- ment du paradis, n'étaient autre chose que les corps qu'il leur donna, et ainsi il est hors de doute qu'au- paravant ils étaient sans chair, sans nerfs, sans os.— V. Il nie ouvertement la résurrection de la chair, et soutient que nous ne ressusciterons point avec les mem- bres qui forment notre corps, et qui distinguent l'homme d'avec la femme; il dit cela dans l'explication du premier psaume et dans plusieurs autres traités.—VI. Il allégo- rise tellement le paradis terrestre, qu'il détruit la vé- rité de l'histoire, entendant par les arbres les anges, par les fleuves les vertus célestes, et, dans son inter- prétation tropologique, bouleversant toute l'économie

aliis multis tractatibus. — Sextum, quod sic paradisum allegorizet ut historiæ auferat veritatem, pro arboribus angelos, pro fluminibus virtutes cœlestes intelligens, totamque paradisi continentiam tropologica interpretatione subvertat. — Septimum, quod aquas, quæ super cœlos in Scripturis esse dicuntur, sanctas supernasque virtutes, quæ super terram et infra terram contrarias et dæmoniacas esse arbitretur. — Octavum, quod extremum objicit, imaginem et similitudinem Dei, ad quam homo conditus fuerat, dicit ab eo perditam, et in homine post paradisum non fuisse.

Hæ sunt sagittæ, quibus confoderis; hæc tela, quibus in tota epistola vulneraris, excepto eo, quod tuis genibus advolutus, sanctamque canitiem seposito parumper sacerdotis honore substernens, deprecatur salutem tuam, et his verbis loquitur: « Præsta mihi et tibi ut salveris, sicut » scriptum est: A generatione perversa, et re- » cede ab hæresi Origenis et a cunctis hæresi- » bus, dilectissime. » Et infra: « Propter de- » fensionem hæreseos adversum me odia susci- » tantes rumpitis charitatem, quam in vobis ha- » bui, in tantum ut faceretis nos etiam pœni- » tere quare vobis communicaverimus, ita Ori- » genis errores et dogmata defendentibus. »

du paradis. — VII. Il pense que les eaux qui , d'après l'Écriture , se trouvent au-dessus des cieux , sont les anges et les vertus célestes , et que celles qui se trouvent sur la terre et au-dessous de la terre , sont les démons et les puissances ennemies. — VIII. Il dit enfin que l'homme a perdu l'image de Dieu , à la ressemblance de qui il avait été formé , et qu'elle n'a plus été dans l'homme , après son bannissement du paradis.

Voilà de quelles flèches vous êtes percé , voilà de quels traits vous êtes blessé , dans toute la lettre d'Épiphane. Mais , en même temps , prosterné à vos genoux , et oubliant volontiers sa dignité de pontife , il incline une sainte vieillesse , puis vous supplie de songer à votre salut , et vous parle en ces termes : « Pour » l'amour de moi , pour l'amour de vous-même , sau- » vez-vous , comme il est écrit , sauvez-vous de cette » génération perverse ; retirez-vous de l'hérésie d'Ori- » gène et de toutes les autres hérésies , ô mon bien- » aimé. » Plus loin , il vous dit : « Pour défendre l'hé- » résie , vous soulevez des haines contre moi , vous » rompez l'union que la charité avait formée entre » nous deux , si bien que vous me forcez à me re- » pentir d'avoir communiqué avec vous , tant vous » mettez de zèle à défendre les erreurs et les dog- » mes d'Origène. »

Dic mihi, disputator egregie, de octo capitulis, ad quæ responderis. Paulisper de cæteris taceo. Prima illa blasphemia, quod « nec Filius » Patrem, nec Filium possit videre Spiritus sanctus, » quibus a te telis confossa est? « Sanctam, inquit, et adorandam Trinitatem, ejusdem substantiæ, et coæternam, ejusdem gloriæ et divinitatis credimus, anathematizantes eos, qui grande, aut parvum, aut inæquale, aut visibile in deitate Trinitatis quidquam loquuntur. Sed sicut incorporalem, invisibilem, et æternum dicimus Patrem, sic incorporalem, invisibilem et æternum dicimus Filium et Spiritum sanctum. »

Nisi hoc diceres, Ecclesiam non teneres; et tamen non quæro, si ante non dixeris; non ventilabo, si amaveris eos qui talia prædicaverint, cum quibus fueris, quando ista dicentes exilia sustinebant; quis sit ille, qui, Theone presbytero Spiritum sanctum Deum in Ecclesia prædicante, clausit aures, forasque cum suis concitus fugerit, ne tantum audiret piaculum. Statim sera conversione fidelem, inquit, volo. Miserrabilis Prætextatus, qui designatus consul est mortuus, homo sacrilegus, et idolorum cultor, solebat ludens beato papæ Damaso dicere: « Facite me romanae urbis episcopum, et ero protinus Christianus. » Quid mihi longo sermone et lacinosiis periodis arianum te non esse demonstras? Aut

Dites-moi, valeureux champion, auxquels des huit articles objectés avez-vous répondu ? Je ne parle point encore des autres, mais ce premier blasphème : « Le » Fils ne peut pas voir le Père, et l'Esprit saint ne » peut pas voir le Fils, » avec quelle force ne l'a-t-on point battu en ruine ? « Nous croyons, vous dit Épi- » phane, que la sainte et adorable Trinité a une même » substance, une même éternité, une même gloire, » une même divinité, et nous anathématisons ceux » qui admettent, dans la Trinité-Dieu, quelque chose » de grand ou de petit, quelque chose d'inégal, quel- » que chose de visible. Mais, de même que nous di- » sons du Père qu'il est incorporel, invisible, éter- » nel, de même aussi nous disons, du Fils et de l'Esprit » saint, qu'ils sont incorporels, invisibles, éternels. »

Si vous n'étiez pas dans ces sentiments, vous ne seriez pas de l'Église. Je ne m'enquière point si jadis vous pensâtes autrement ; je n'examinerai point si vous aimez ceux qui prêchent cette doctrine, ni de quel parti vous étiez quand on exilait ceux qui en faisaient profession ; ni quel est celui qui, entendant le prêtre Théodore dire que l'Esprit saint est Dieu, se bouchait les oreilles, et sortit précipitamment de l'Église avec les siens, crainte d'ouïr un tel blasphème. Il ne faut se convertir et se faire chrétien que le plus tard possible, a dit quelqu'un. Le malheureux Prétextatus, qui mourut consul désigné, cet homme sacrilège et adorateur des idoles, avait coutume de dire, en plaisantant, au bienheureux pape Damase : « Faites-moi évêque de la » ville de Rome, et aussitôt je serai chrétien. » Qu'avez-vous besoin de long discours et de splendides pé-

nega hoc dixisse eum, qui arguitur; aut si locutus est talia, damna qui dixerit. Vis scire quantus sit ardor bene credentium? audi Apostolum: *Et si nos, aut angelus de cœlo aliter evangelizaverit vobis quam annuntiavimus, anathema sit* ¹. Tu mihi, ut crimen extenues, et, dissimulato nomine criminosi, quasi secreta sint omnia, et nullus in blasphemiiis arguatur, crosam fidem artifici sermone contexis. Dic statim, et epistola tua hoc habeat exordium, anathema ei qui talia ausus est scribere. Fides pura moram non patitur. Ut apparuerit scorpius, illico conterendus est. David inventus secundum cor Domini: *Nonne, inquit, odientes te, Domine, oderam, et super inimicos tuos tabescebam? Perfecto odio oderam illos* ². Ego si patrem, si matrem, si germanum adversus Christum meum audivissem ista dicentes, quasi rabidi canis blasphemantia ora lacerassem, et fuisset in primis manus mea super eos. Qui patri et matri dixerunt: *Non novimus vos, hi impleverunt voluntatem Domini: Qui diligit patrem aut matrem super Christum, non est eo dignus* ³.

Objicitur tibi quod magister tuus, quem catholicum vocas, quem defendis obnixè, dixerit:

(1) Galat. I. 18. —(2) Ps. CXXXVIII. 21. —(3) Matth. X. 37.

riodes pour démontrer que vous n'êtes pas arien? Ou niez qu'Origène ait avancé les erreurs dont on l'accuse; ou, s'il est vrai qu'il les ait avancées, condamnez-le, pour l'avoir fait. Voulez-vous savoir jusqu'où va en ceci le zèle des vrais croyants, écoutez l'Apôtre : *Si nous vous annonçons nous-mêmes, ou si un ange du ciel vous annonçait un Évangile différent de celui que nous vous avons annoncé, dites-nous, dites-lui anathème.* Afin d'atténuer le crime, et comme si, en cachant le nom des coupables, tout allait bien, ou qu'on n'accusât personne d'avoir proféré des blasphèmes, vous donnez à une foi douteuse les apparences les plus belles. Dites tout d'abord, et que ce soit le commencement de votre lettre, dites anathème à celui qui a osé écrire de pareilles choses. Une foi pure ne saurait hésiter. Dès que le scorpion se montre, il faut l'écraser. David, cet homme trouvé selon le cœur de Dieu, a dit : *Seigneur, ne haïssais-je point ceux qui vous haïssaient, et ne me consumais-je pas de douleur, à l'aspect de vos ennemis? Je les haïssais d'une haine parfaite.* Moi, si j'avais entendu mon père, ma mère, mon frère, dire de pareilles choses contre mon Christ, j'aurais déchiré ces bouches blasphématrices, je les aurais brisées comme la gueule d'un chien enragé, et ma main aurait porté les premiers coups à mes proches. Ceux qui disent à leur père et à leur mère : *Je ne vous connais point, ceux-là font la volonté du Seigneur.* *Celui qui aime son père ou sa mère plus qu'il n'aime le Christ, celui-là n'est pas digne de lui.*

On vous objecte que votre maître, que vous trouvez bon catholique et que vous défendez avec chaleur, on vous objecte qu'il a dit : *Le Fils ne voit pas le Père,*

Filius non videt Patrem, et Filium non videt Spiritus sanctus, et tu mihi dicis : Invisibilis Pater, invisibilis Filius, invisibilis Spiritus sanctus, quasi non et angeli et cherubim et seraphim, secundum naturam suam, oculis nostris invisibiles sint? Certe David etiam de aspectu cœlorum dubitans : *Videbo*, inquit, *cœlos*, *opera digitorum tuorum* ¹. Videbo, non video. Videbo, quando facie revelata gloriam Domini fuero contemplatus; nunc autem ex parte videmus, et ex parte cognoscimus ². Quæritur an Patrem videat Filius, et tu dicis : Invisibilis Pater est. Deliberatur an Filium videat Spiritus sanctus, et tu respondes : Invisibilis est Filius. Versatur in caussa, an se invicem Trinitas videat, humanæ aures tantam blasphemiam ferre non sustinent; et tu dicis : Invisibilis Trinitas est. In laudes cæteras evagaris, peroras in his quæ nullus inquirat. Auditorem aliorum trahis, ut quod quærimus non loquaris.

Verum hæc ex superfluo dicta sint. Donamus tibi, ut non sis arianus; imo plus, ut nunquam fueris. Concedimus ut, in expositione primi capituli, adversum te nulla suspicio sit, et totum pure, totum simpliciter sis locutus; eadem simplicitate et nos tecum loquimur. Num papa Epiphanius accusavit te quod arianus esses? Num Eunomii *αθεου* aut Ærii tibi impegit hæresim? Hæc

(1) Ps. VIII. 4.—(2) 1. Cor. XIII. 9.

l'Esprit saint ne voit pas le Fils, — et vous me dites , à moi : Le Père est invisible , le Fils est invisible , l'Esprit saint est invisible , comme si les anges , les chérubins et les séraphins n'étaient pas , selon leur nature , également invisibles à nos yeux. Voilà pourquoi , doutant même si l'on pouvait voir les cieux , David disait : *Je verrai les cieux , qui sont l'ouvrage de vos mains.* Il dit : Je verrai , et non pas : Je vois. Je les verrai , quand je contemplerai à découvert la gloire du Seigneur ; mais à présent nous ne voyons , nous ne connaissons qu'en partie. On vous demande si le Fils voit le Père , et vous répondez : Le Père est invisible. On vous demande si l'Esprit saint voit le Fils , et vous répondez : Le Fils est invisible. Il s'agit de savoir si la Trinité se voit réciproquement ; des oreilles mortelles ne peuvent entendre un si grand blasphème , et vous dites : La Trinité est invisible. Vous vous étendez fort au long sur les autres attributs de la Trinité ; vous pérez sur des choses que nul ne vous demande. Vous donnez le change à l'auditeur , afin de ne pas répondre aux objections que l'on vous fait.

Mais je veux que tout ce que j'ai dit là soit superflu. Je vous accorde que vous n'êtes point arien , et même , que vous ne le fûtes jamais. Je suppose que , dans l'exposition du premier article , vous ne donnez plus aucun soupçon contre vous , et que vous avez parlé en toutes choses sans détour , sans déguisement ; je vous parle aussi avec la même candeur et la même franchise. Le pape Épiphane vous a-t-il accusé d'arianisme ? vous a-t-il imputé l'hérésie de l'athée Eunomius , ou bien celle d'Ærius ? Il ne vous reproche , dans sa lettre , que de

per totam epistolam queritur quod Origenis dogmatum sequaris errores, et quosdam habeas hujus hæreseos socios. Cur, aliud interrogatus, respondes aliud, et, quasi cum stultis loquaris, dissimulatis criminibus, quæ in litteris continentur, replicas quid in Ecclesia præsentî Epiphânio dixeris? Confessionem fidei postularis, et disertissimos tractatus tuos nolentibus ingeris?

Quæso, lector, ut memor tribunalis Domini, et de judicio tuo te intelligens judicandum, nec mihi, nec adversario faveas, neve personas loquentium, sed causam consideres; dicamus ergo quod cœpimus.

Scribis in epistola tua quod, antequam Paulinianus presbyter fieret, nunquam te papa Epiphânus super Origenis errore convenit. Primum dubium est, et de personis disputo. Ille objecisse se dicit, tu negas; ille testes profert, tu non vis audire productos. Ille etiam commemorat alium esse conventum, tu pro utroque dissimulas; mittit tibi per clericum suum epistolam, responsionem flagitat; taces, mutire non audes, et Palæstinæ provocatus, Alexandria loqueris. Inter illum et te, cui accommodanda sit fides non est meum dicere. Puto quod nec ipse audeas adversum talem ac tantum virum, tibi veritatem, illi mendacium deputare. Sed fieri potest ut unusquisque pro se loquatur. Teipsum contra te testem vo-

suivre les dogmes d'Origène, et d'avoir entraîné quelques personnes dans ses erreurs. Pourquoi, interrogé sur une chose, répondre sur une autre, puis, comme si vous aviez affaire à des fous, dissimuler les griefs articulés dans la lettre d'Épiphane, et rebattre sans cesse tout ce que vous avez dit, en sa présence, à l'Église. On vous demande une profession de foi, et vous nous imposez, quoique nous n'en voulions pas, vos traités et votre faconde ?

Vous souvenant, ô mon lecteur, que vous paraîtrez au tribunal du Seigneur, et comprenant bien que vous serez jugé sur votre jugement, ne prenez parti, je vous en conjure, ni pour moi, ni pour mon adversaire ; considérez non point les personnes qui vous parlent, mais seulement la chose dont il s'agit. Revenons à ce qui nous occupait.

Vous dites, dans votre lettre, que jamais, avant que Paulinianus eût été ordonné prêtre, le pape Épiphane ne vous imputa les erreurs d'Origène. D'abord, cela est douteux, et j'incidente sur les personnes. Épiphane prétend vous avoir averti, vous n'en convenez pas ; il produit des témoins, vous ne voulez pas les entendre ; il rappelle que quelqu'un en fut même averti, vous niez tout ; il vous envoie une lettre par un de ses clercs, et demande une réponse, mais vous vous taisez, vous n'osez pas souffler, et, provoqué par la Palestine, vous répliquez à Alexandrie. De vous ou de lui, qui faut-il croire ? Ce n'est point à moi à décider cela. Je pense que vous-même vous n'oseriez pas vous attribuer la vérité, et imputer le mensonge à un si grand homme. Toutefois, il se peut faire que chacun parle en sa faveur. Je vous prends donc à témoin contre vous-

cabo. Si enim nulla de dogmatibus quæstio vert-
 sabatur, si stomachum senis non moveras, si ille
 tibi nihil responderat, quid necesse erat ut, in
 uno Ecclesiæ tractatu, de cunctis dogmatibus,
 homo non satis eloquens, disputares de Trini-
 tate, de assumptione dominici corporis, de cru-
 ce, de inferis, de angelorum natura, de anima-
 rum statu, de resurrectione Salvatoris et nostra;
 et interea quæ forsitan oblitus es scribere, præ-
 sentibus populis et tali ac tanto viro intrepidus
 diceres, et omnia una saliva continuares? Ubi
 sunt veteres Ecclesiæ tractatores, qui vix singu-
 las quæstiones explicare multis voluminibus po-
 tuerunt? Ubi electionis vas, tuba Evangelii, ru-
 gitus leonis nostri, tonitruus gentium, flumen
 eloquentiæ christianæ, qui mysterium retro ge-
 nerationibus ignoratum, et profundum divitia-
 rum sapientiæ et scientiæ Dei magis miratur quam
 loquitur¹? Ubi Isaias virginis demonstrator, qui
 in una quæstione succumbens, ait: *Generatio-*
*nem ejus quis enarrabit*²? Repertus est seculis
 nostris haud grandis homunculus, qui de cunc-
 tis Ecclesiæ quæstionibus uno linguæ rotatu sole
 clarius coruscaret.

Si nemo a te postulabat, et tranquilla erant
 omnia, stulte tanta disputandi voluisti subire dis-
 crimina. Si jam tunc in sanctificatione fidei lo-

(1) Rom. XI. 33.—(2) Is. LIII. 8.

même. S'il ne s'agissait nullement des dogmes de la foi, si vous n'aviez point excité le zèle du vieillard, s'il ne vous avait rien écrit, qu'était-il besoin que vous allassiez, dans un traité de l'Église, parler de tous les dogmes, vous qui n'êtes pas très-éloquent, et discuter sur la Trinité, sur l'incarnation du Christ, sur la croix, sur la nature des anges, sur l'état des âmes, sur la résurrection du Sauveur et sur la nôtre? Des choses que peut-être vous aviez oublié de placer dans votre apologie, à quoi bon venir, en face de ce saint et illustre personnage, en face de tout son peuple, les débiter intrépidement et tout d'une haleine? Où sont les anciens docteurs de l'Église, qui pouvaient à peine développer une seule question dans plusieurs volumes? Où est le vase d'élection, la trompette de l'Évangile, le rugissement de notre lion, le tonnerre des peuples, le fleuve de l'éloquence chrétienne, lui qui admire plutôt qu'il n'explique un mystère ignoré aux générations qui nous ont devancés, et n'ose pas sonder la profondeur des trésors de la sagesse et de la science de Dieu? Où est Isaïe, qui nous annonce la Vierge, et qui, succombant sous le poids d'une seule question, s'écrie : *Qui donc racontera sa génération ?* Il s'est rencontré, de nos jours, un assez petit homme, qui a expliqué, en un seul mouvement de langue, tous les dogmes de l'Église, et cela de la manière la plus claire.

Si personne ne vous demandait raison de votre foi, si tout était tranquille, vous vous êtes follement engagé dans de si difficiles et de si longues disputes. Si alors déjà il s'agissait de votre foi, ce n'est donc point l'or-

quebaris , ergo non est ordinatio presbyteri
caussa discordiæ , quem constat multo post tem-
pore constitutum. Fefellisti absentes , et litteræ
tuæ peregrinis auribus blandiuntur. Nos hic era-
mus , cuncta novimus , quando contra Origenem ,
in Ecclesia tua , papa Epiphanius loquebatur ,
quando sub illius nomine in vos jacula torque-
bantur. Tu et chorus tuus canino rictu , naribus-
que contractis , scalpentes capita , delirum se-
nem nutibus loquebamini. Nonne ante sepul-
crum Domini misso archidiacono præcepisti , ut
taliam disputans conticesceret ? Quis hoc unquam
presbytero suo coram plebe imperavit episco-
pus ? Nonne cum de anastasi pergeretis ad cru-
cem , et ad eum omnis ætatis et sexus turba con-
flueret , offerens parvulos , pedes deosculans , fim-
brias vellens ; cumque non posset præmovere gra-
dum , sed in uno loco vix fluctus undantis populi
sustineret , tu tortus invidia adversus gloriosum
senem clamitabas , nec erubuisti in os ei dicere ,
quod volens et de industria moraretur. Recor-
dare , quæso , illius diei , quando ad horam septi-
mam invitatus populus spe sola , quasi postea audi-
turus Epiphanium esset , detinebatur , quid tunc
concionatus sis. Nempe contra anthropomorphi-
tas , qui simplicitate rustica Deum habere mem-
bra , quæ in divinis libris scripta sunt , arbitran-
tur , furens et indignans loquebaris ; oculos et
manus et totius corporis truncum , in senem di-

dination de Paulinianus qui vous a brouillé avec Épiphane, puisqu'il est certain que Paulinianus a été ordonné long-temps après. Vous avez trompé les absents, et vos lettres flattent des oreilles éloignées de vous. Nous étions ici, nous savons tout. Lorsque dans votre Église, le pape Épiphane parlait contre Origène, et que vous étiez attaqué sous le nom de cet homme, alors, vous et vos partisans, la bouche écumante, les narines contractées, vous grattant la tête, vous osiez, par des signes, traiter le pontife de vieillard radoteur. Un jour qu'il parlait sur le même sujet, devant le sépulcre du Seigneur, ne lui envoyâtes-vous point un diacre chargé de lui imposer silence? Quel évêque jamais ordonna, en présence du peuple, chose pareille à un de ses prêtres? Une fois que vous alliez du lieu de la Résurrection au Calvaire, qu'une foule de personnes de tout âge, de tout sexe, se pressaient autour de lui pour lui présenter des enfants, lui baiser les pieds, toucher ses vêtements, et qu'il ne pouvait ni avancer, ni demeurer à la même place, tant l'accablaient les flots de la multitude, vous alors, dévoré par la jalousie, ne vous emportiez-vous pas contre ce digne vieillard? Vous n'eûtes pas honte de lui dire en face qu'il prenait plaisir à s'arrêter et s'arrêtait exprès. Rappelez-vous, je vous prie, le jour où le peuple attendit Épiphane jusqu'à la septième heure, dans l'espérance d'ouïr sa parole, et souvenez-vous des discours que vous prononçâtes. Avec quelle fureur et quelle indignation vous déclamiez contre les anthropomorphites, qui, dans leur simplicité grossière, s'imaginent que Dieu est composé des membres que les Livres divins lui attribuent! Vous tourniez les yeux, les mains

rigebas , volens illum suspectum facere stultissimæ hæreseos. Postquam lassus ore arido , resupinaque cervice ac trementibus labiis conticuisti , et tandem totius populi vota completa sunt , quid tibi fecit delirus et fatuus senex ? Surrexit , ut se indicaret pauca dicturum esse , salutataque et voce et manu Ecclesia : « Cuncta , inquit , quæ locutus est collegio frater , ætate filius meus , contra anthropomorphitarum hæresim , bene et fideliter locutus est , quæ mea quoque damnatur voce. Sed æquum est , ut quomodo hanc hæresim condemnamus , etiam Origenis perversa dogmata condemnemus. » Qui risus omnium , quæ acclamatio consecuta sit , puto quod retineas. Hoc est illud quod , in epistola tua , dicis loquentem illum ad populum quæ vellet , et qualia vellet. Scilicet delirabat , qui in regno tuo contra tuam sententiam loquebatur. Quæ vellet , inquis , et qualia vellet. Vel lauda , vel reprobata. Quid et hic dubius incedis ? Si bona erant quæ loquebatur , cur non aperte prædicas ? Si mala , cur non constanter reprehendis ?

Atqui columna veritatis ac fidei , qui de tanto viro audet dicere , loquente illo ad populum quæ vellet , et qualia vellet , de seipso quam prudenter et verecunde , quam humiliter referat , consideremus. « Cum , inquit , et nos quadam die ante eum locuti essemus , et præsens lectio provo-

et tout le corps du côté du vieillard , afin de le rendre suspect de cette folle hérésie. Lorsque fatigué , la bouche sèche , la tête renversée en arrière , les lèvres tremblantes , vous cessâtes de parler , et qu'enfin les vœux de tout le peuple furent comblés , que fit votre fou , votre radoteur de vieillard ? Il se leva pour montrer qu'il avait quelque chose à dire , puis , après avoir , de la voix et du geste , salué l'assemblée : « Tout ce , » dit-il , que mon frère par le rang , mon fils par l'âge , » vient de faire entendre contre l'hérésie des anthropomorphites , est vrai et catholique , et je suis de » son sentiment sur cela , mais il est juste que , comme » nous condamnons cette hérésie , nous condamnions » aussi les dogmes pervers d'Origène. » Les rires universels , les huées qui s'ensuivirent alors , vous vous les rappelez , je pense. Voilà pourquoi vous dites , dans votre lettre , qu'il disait au peuple ce qu'il voulait , et qu'il le disait de quelle manière il voulait. Il délirait , sans doute , lui qui , dans un lieu soumis à votre juridiction , venait parler contre votre sentiment. — Il disait , selon vous , tout ce qu'il voulait , et de quelle manière il voulait. — Ou approuvez , ou réprouvez. Pourquoi biaiser même ici ? Si les choses qu'il disait étaient bonnes , que ne le louez-vous hautement ? Si elles étaient mauvaises , que ne le gourmandez-vous constamment ?

Or , la colonne de la vérité et de la foi , celui qui ose écrire d'un si grand homme que , parlant au peuple , il disait tout ce qu'il voulait et tout ce qu'il s'imaginait , voyons un peu avec quelle retenue , avec quelle modestie et quelle humilité il s'exprime à son propre sujet. « Un jour , dites-vous , nous parlâmes devant

» casset, audiente illo, et universa Ecclesia, de
 » fide et omnibus ecclesiasticis dogmatibus hæc
 » locuti sumus, quæ et semper gratia Dei inde-
 » sinenter in Ecclesia docemus, et in catechesi-
 » bus.» Rogo quæ est ista confidentia, qui tan-
 tus animi tumor? Gorgian Leontinum cuncti phi-
 losophi et oratores lacerant, quod ausus sit pu-
 blice, sella posita, p̄lliceri responsurum se, de
 qua quisque re interrogare voluisset. Nisi me ho-
 nor sacerdotii, et veneratio nominis refrenaret,
 et scirem illud apostoli: *Nesciebam, fratres, quia*
pontifex est, scriptum est enim: *Principem po-*
*puli tui non maledices*¹, qua vociferatione et in-
 dignatione verborum, de tua narratione conque-
 rerer? Licet ipse nominis tui extenuet dignitatem,
 cum patrem pene omnium episcoporum, et an-
 tiquæ reliquias sanctitatis et opere et sermone
 despicias. Dicis te quadam die, cum præsens lec-
 tio provocasset, audiente illo et universa Ecclesia,
 de fide et omnibus ecclesiasticis dogmatibus dispu-
 tasse. Non est mirari Demosthenem, qui pulcher-
 rimam orationem contra Æschinem multo tem-
 pore dicitur exarasse. Frustra suspicimus Tullium,
 refert enim Cornelius Nepos, se præsentem, iisdem
 pene verbis quibus edita est, eam pro Cornelio se-
 ditioso tribuno defensionem peroratam. En Ly-
 sias noster, en Gracchus, et, ut aliquid de neote-

(1) Act. XXIII; Exod. XXII:

» Épiphane , et un endroit de l'Écriture , qu'on venait
 » de lire , nous ayant engagé à prendre la parole ,
 » alors , en sa présence et en face de toute l'assem-
 » blée , nous dîmes touchant la foi et les dogmes ec-
 » clésiastiques ce que , avec la grâce de Dieu , nous
 » enseignons toujours dans l'Église et dans les caté-
 » chèses. » D'où vient , je vous prie , tant de présomp-
 tion , tant d'orgueil ? Tous les philosophes et tous les
 orateurs déchirent cruellement Gorgias de Léontium ,
 parce qu'il se vantait de répondre en public et sur-le-
 champ à toutes les questions qu'on voudrait lui faire.
 Si je n'étais retenu par l'honneur dû au sacerdoce et
 au titre que vous portez ; si je ne me rappelais ces pa-
 roles de l'Apôtre : *Je ne savais pas , mes frères , que ce*
fût le grand-prêtre , car il est écrit : Tu ne maudiras
pas le chef du peuple , quels sanglants reproches ne vous
 ferais-je point sur ce que vous avez avancé , dans votre
 récit ? Du reste , la dignité dont vous êtes revêtu ,
 vous l'avilissez vous-même , quand vous traitez si indi-
 gnement et par vos actions et par vos discours un pon-
 tife qui est le père de presque tous les évêques , et en
 qui brille encore l'antique sainteté. — Vous dites que ,
 certain jour , un endroit de l'Écriture , qu'on venait de
 lire , vous ayant engagé à prendre la parole , alors , en
 présence d'Épiphane et de toute l'assemblée , vous par-
 lâtes de la foi et de tous les dogmes ecclésiastiques ? —
 Il ne faut plus admirer Démosthènes , qui , dit-on , em-
 ploya beaucoup de temps à composer sa belle haran-
 gue contre Eschine. Il ne faut plus admirer Cicéron ,
 qui , au rapport de Cornélius Népos , récita en sa pré-
 sence , et dans les mêmes termes à peu près qu'elle a
 été publiée , son oraison pour la défense de Cornélius ,

ricis inferam, Q. Aterius, qui ingenium in numero habebat, ut sine monitore tacere non posset, de quo egregie Cæsar Augustus: « Quintus, » inquit, noster sufflamminandus est. »

Quisquam ne prudentum et sani capitis, in uno Ecclesiæ tractatu, de fide et de omnibus ecclesiasticis dogmatibus se asserat disputasse? Quæso te ut ostendas mihi quæ sit illa lectio, toto Scripturarum sapore condita, cujus te occasio provocarit ut repente ad periculum ingenii descenderes? Et nisi tibi disertitudinis tuæ fluvius inundasset, poteras argui quod non posses ex tempore de cunctis dogmatibus dicere. Verum quid hoc est? aliud promittis, et aliud exhibes. Consuetudo ante apud nos istiusmodi est ut his qui baptisandi sunt, per quadraginta dies, publice tradamus sanctam et adorandam Trinitatem. Si te præsens lectio provocavit ut de cunctis dogmatibus una hora diceres, quid necesse fuit quadraginta dierum replicare doctrinam? Sin autem ea referebas, quæ per totam quadagesimam locutus es, quomodo te quadam die, ut de cunctis dogmatibus diceres una lectio provocavit? Sed et hic ambigue loquitur, potest enim fieri ut quæ per quadraginta dies tradere solebat in Ecclesia baptizandis, hæc sub unius lectionis occasione perstrinxerit. Eiusdem enim eloquentiæ est, et

tribun séditieux. Voici notre Lisias, voici Gracchus, et, pour dire quelque chose des modernes, voici Quintus Atérius, celui-là même qui était toujours prêt à parler, qui ne tarissait pas si on ne l'avertissait de finir, et dont César Auguste disait excellemment : « Notre Quintus Atérius a besoin d'être enrayé ? »

Un homme sage et sensé se glorifia-t-il jamais d'avoir parlé, dans un seul discours, et de la foi, et de tous les dogmes ecclésiastiques ? Montrez-moi, je vous prie, ce passage assaisonné de toute la saveur des Écritures, et qui vous donna l'occasion subite de montrer ce que vous savez faire. Si le torrent de votre faconde ne vous eût entraîné, l'on pouvait ne pas s'imaginer que vous étiez coupable de parler sur-le-champ de tous les dogmes de la foi. Mais qu'est-ce que cela ? Vous promettez une chose, et vous en donnez une autre. Il est, chez nous, d'usage que ceux qui doivent être baplisés, soient, pendant quarante jours, publiquement instruits sur la sainte et adorable Trinité. Si le passage de l'Écriture qu'on a lu en votre présence vous a engagé à parler, durant une heure, sur tous les dogmes de la religion, qu'était-il besoin d'expliquer en abrégé ce qu'on enseigne pendant quarante jours ? Ou si vous parliez des matières que vous expliquez pendant toute la Quadragésime, comment donc, à propos d'un seul passage de l'Écriture, avez-vous été engagé à parler de tous les dogmes de la foi ? Mais il biaise encore ici, car il peut se faire qu'une seul passage de l'Écriture lui ait donné occasion d'expliquer ce qu'il avait coutume d'enseigner dans l'Église aux catéchumènes, pendant quarante jours ; car il faut être également éloquent ou pour dire peu de chose en beaucoup de mots,

pauca multis, et multa paucis verbis posse dicere. Hoc quoque intelligi datur, quod postquam illum una lectio provocavit, inflammatus ardore dicendi, per quadraginta dies nunquam tacuerit; sed et otiosus senex, ex ejus ore dependens, dum res inauditas scire desiderat, pene dormiens ceciderit. Utcumque toleranda sunt, forsitan et hæc simpliciter more suo sit locutus.

Ponamus reliqua, in quibus, post laciniosæ disputationis labyrinthos, nequaquam dubiam, sed apertam ponit sententiam, et miros tractatus suos hoc fine concludit: « Cum hæc, ipso præsentem, »
 » locuti essemus, et ipse post nos causam honoris,
 » quem ei super omnem mensuram exhibuimus,
 » provocatus esset ut diceret, prædicationem
 » nostram laudavit, atque miratus est, et ca-
 » tholicam fidem esse omnibus declaravit. »
 Quantum ei super omnem mensuram honoris exhibueris, declarant supra mensuram exhibitæ contumeliæ, quando eum per archidiaconum tacere jussisti, et morantem in populis laudis cupidum percontabas. Docent præsentia de præteritis. Ille per totum exinde triennium suas injurias devorat, privataque simultate contenta, fidei tantum correctionem postulat. Tu qui sumtibus abundas, et totius orbis religio lucrum tuum est, gravissimos illos legatos tuos huc illucque transmittis, et dormientem senem ad respondendum suscitās. Et revera cui tantum

ou en beaucoup de mots, très-peu de chose. On pourrait dire encore que, sa verve s'étant échauffée à l'occasion d'un seul passage, il a parlé, durant quarante jours, sans discontinuer, et que le paresseux vieillard, suspendu, pour ainsi dire, à ses lèvres, par le désir d'apprendre des choses inouïes, s'était presque laissé tomber, accablé qu'il était de lassitude et de sommeil. Tout cela est, en quelque manière, supportable; peut-être parle-t-il, en cette occasion, avec sa droiture et sa franchise habituelle.

Voyons le reste de la lettre, dans lequel, après plusieurs détours d'une discussion pompeuse, il s'explique ouvertement, sans biaiser, et conclut ainsi ses admirables traités : « Quand nous eûmes parlé de la » sorte, en présence d'Épiphane, nous le priâmes, » par déférence, de parler après nous, car toujours » nous avons cherché à lui rendre tout l'honneur possible. Il loua notre discours, déclara qu'il en était » émerveillé et que nous n'avons rien dit que de très- » orthodoxe. » L'honneur infini que vous lui avez rendu, on peut le connaître suffisamment par les outrages que vous lui avez faits, en envoyant votre archidiacre lui ordonner de se taire, et en lui reprochant hautement de ne s'arrêter au milieu du peuple que par amour de la louange. Le présent nous instruit du passé. Lui, voilà trois ans qu'il dévore ses injures, et que, oubliant des disputes personnelles, il se borne à vous demander compte de votre foi. Vous qui regorgez de richesses, qui faites votre profit de la piété de l'univers entier, vous envoyez çà et là vos graves ambassadeurs, et vous arrachez le vieillard Épiphane à son assoupissement, afin de le forcer à vous répondre. Et

honoris detuleras , justum erat ut tua præsertim extemporalia dicta laudaret. Quia vero solent interdum homines laudare quod non probant , et alienam stultitiam cassis nutrire præconiis , non solum tua dicta laudavit , sed laudavit atque miratus est , et , ne miraculum quoque parum esset , catholicæ esse fidei omni populo declaravit. Hæc quam vere dixerit , et nos testes sumus qui audivimus , ad quos tuis vocibus perturbatus venit exanimis , temere se communicasse dicens , rogatusque , ab omni monasterio ut ad te de Bethlehem reverteretur , tantorum preces non ferens , sic reversus est vespere ut medio noctis aufugeret , et litteræ ad papam Siricium probant , quas si legeris , pervidebis quomodo tua dicta miratus sit , et catholica declaraverit. Verum nugasterimus , et aniles et superfluas cantilenas longo sermone convincimus.

Transeamus ad secundam quæstionem , in qua quasi nihil sibi propositum sit , securus et ructans dormire se simulat , ut legentes faciat dormire. « Sed de reliquis quæ ad fidem pertinent , » sermo nobis erat , id est , omnium visibilium » et invisibilium , cœlestium fortitudinum , et » terrestrium creaturarum , unum et eundem » esse conditorem Deum , id est , sanctam Tri- » nitatem , juxta beatum David dicentem : *Verbo*

véritablement, puisque vous lui aviez rendu tant d'honneur, il était juste qu'il louât vos discours, surtout des discours improvisés. Mais comme les hommes parfois ont coutume de louer ce qu'ils n'approuvent point, et de repaître de vaines flatteries une sottise vanité, Épiphane ne loua pas seulement votre discours, il dit encore qu'il en était émerveillé, et, crainte que ce ne fût point assez de ce prodige, il déclara devant tout le peuple que vous n'aviez rien dit que de très-orthodoxe. Nous savons que véritablement il parla ainsi, nous qu'il vint voir, tout troublé encore de vos cris, et à demi mort, et disant qu'il avait été facile à communiquer avec vous. Le monastère entier l'ayant conjuré de vous aller trouver, il ne put résister aux sollicitations de tant de personnes, et alla chez vous le soir; mais il s'échappa, au milieu de la nuit, pour revenir à Bethléem, comme le prouve une lettre par lui écrite au pape Siricius. Lisez-la, cette lettre, et vous verrez comment il a admiré votre discours, comment il l'a déclaré orthodoxe. Mais nous nous arrêtons à des fadaïses, et nous réfutons, en de longues pages, des rêveries ridicules et vaines.

Passons à la seconde question. Là, comme s'il n'avait aucun dessein, il se met, dans sa nonchalance et son incurie, à faire semblant de dormir, afin d'endormir aussi le lecteur. « Quant aux autres points qui regardent la foi, nous disions, écrit-il, qu'un seul et même Dieu, c'est-à-dire, la Trinité sainte, a fait toutes les choses visibles et invisibles, les vertus célestes et les créatures terrestres, suivant le langage du bienheureux David : *C'est par la parole du Seigneur que les cieux ont été affermis, et c'est le souffle de sa bou-*

» *Domini cœli firmati sunt, et spiritu oris*
 » *ejus omnis virtus eorum* ¹, quod simpliciter
 » ostendit et hominis creatio. Ipse est enim qui,
 » accepto limo de terra, plasmavit hominem, et
 » per gratiam propriæ insufflationis animam do-
 » navit rationabilem, et liberi arbitrii, non par-
 » tem aliquam suæ naturæ, juxta quosdam, qui
 » hoc impie prædicant, sed propriam conditio-
 » nem. Et de sanctis angelis æque credunt, se-
 » cundum divinam Scripturam de Deo dicen-
 » tem: *Qui facit angelos suos spiritus, et mi-*
 » *nistros suos ignem urentem* ², de quibus cre-
 » dere quod immutabilis naturæ sint non con-
 » cedit nobis Scriptura, dicens: *Angelos quo-*
 » *que qui non custodierunt suum principatum,*
 » *sed dereliquerunt proprium domicilium in ju-*
 » *dicium magni Dei* ³, *vinculis æternis in tene-*
 » *bris custodivit*, quia immutati sunt, et ex pro-
 » pria dignitate et gloria, magis in dæmonum
 » ordinem abisse eos cognovimus. Animas vero
 » hominum ex angelorum ruina, aut ex conver-
 » sione fieri, neque credidimus aliquando, ne-
 » que docuimus, absit enim, et alienum hoc
 » esse a prædicatione ecclesiastica confitemur.»

Quærimus utrum animæ antequam homo in paradiso fieret, et plasmaretur Adam de terra, inter rationabiles fuerint creaturas; utrum pro-

(1) Ps. XXXII.—(2) Ibid. CIII. 4.—(3) Jud. VI.

» *che qui a fait toute leur vertu. Cela paraît d'une ma-*
 » *nière très-simple dans la création de l'homme ; car*
 » *c'est Dieu qui l'a formé du limon de la terre , et*
 » *qui , par son souffle , lui a donné une ame raisonna-*
 » *ble, douée du libre arbitre , puis une nature à lui*
 » *propre , mais non pas , comme l'enseignent quel-*
 » *ques impies , une portion de sa substance, dont ils*
 » *prétendent qu'il a fait également part aux saints*
 » *anges , selon ce que la divine Écritures dit de Dieu :*
 » *Il prend des esprits pour ses envoyés , et des feux*
 » *ardents pour ses ministres. L'Écriture ne nous permet*
 » *pas de croire que les anges ne soient point sujets au*
 » *changement , puisqu'elle dit : Les anges qui n'ont pas*
 » *conservé leur principauté , mais qui ont abandonné*
 » *leur propre demeure , il les retient liés de chaînes éter-*
 » *nelles dans les ténèbres , et les réserve pour le juge-*
 » *ment du grand Dieu , parce qu'ils sont changés , et*
 » *que , déchus de leur dignité , de leur gloire , ils se*
 » *trouvent , nous le savons bien , relégués avec les*
 » *démons. Quant aux ames humaines , qu'elles soient*
 » *formées de la ruine des anges , ou de leur conversion ,*
 » *c'est ce que jamais nous n'avons cru ni enseigné. A*
 » *Dieu ne plaise , car nous regardons cette doctrine*
 » *comme contraire à celle de l'Église. »*

Il s'agit de savoir si , avant que l'homme fût placé dans le paradis , avant qu'Adam fût formé de la terre , les ames ont été parmi les créatures raisonnables , si elles ont eu un état à elles propre ; si elles ont vécu , subsisté , demeuré en cet état ; s'il est vrai de dire ,

prium statum habuerint, vixerint, moratæ sint, atque substiterint, et an Origenis doctrina sit vera, qui dixit cunctas rationabiles creaturas, incorporales et invisibiles, si negligentiores fuerint, paulatim ad inferiora labi, et, juxta qualitates locorum ad quæ defluunt, assumere sibi corpora: verbi gratia, primum ætherea, deinde aërea; cumque ad vicina terræ pervenerint, crassioribus corporibus circumdari, novissime humanis carnibus alligari, ipsosque dæmones, qui proprio arbitrio cum principe suo diabolo de Dei ministerio recesserunt, si paululum resipiscere cœperint, humana carne vestiri, ut, acta-deinceps pœnitentia, post resurrectionem, eodem circulo quo in carnem venerant, revertantur ad viciniam Dei, liberati etiam aëreis æthereisque corporibus; et tunc *omnia genua curvent Deo, caelestium, terrestrium et infernorum, et sit Deus omnia in omnibus* (1). Cum ergo ista quærantur, cur tu, omissis super quibus pugna est, de scammate et loco certaminis, egrediens, in peregrinis, et longe alienis disputationibus immoraris?

Credis quod cunctas visibiles et invisibiles creaturas unus Deus fecerit? Hoc et Arius confitetur, qui dicit cuncta creata per Filium. Si de Marcionis arguereris hæresi, quæ alterum bonum, alterum justum Deum inferens, illum invisibilem,

(1) Philipp. II; I. Cor. XV.

avec Origène, que toutes les créatures raisonnables sont incorporelles et invisibles ; que, par leur négligence, elles descendent peu à peu dans un état inférieur ; que, suivant la nature des lieux où elles descendent, elles prennent des corps, lesquels, par exemple, sont d'abord éthéréens, puis ensuite aériens ; que ces corps, à mesure qu'ils s'approchent de la terre, s'enveloppent de corps plus grossiers ; enfin que les âmes sont entourées de chairs humaines, et que les démons, qui volontairement ont quitté le service de Dieu, avec leur chef qui est le diable, se revêtent de corps humains, sitôt qu'ils commencent à se repentir ; que, par la pénitence qu'ils font en cet état, ils méritent, après la résurrection, de retourner auprès de Dieu par le même cercle qu'ils ont parcouru en venant dans la chair, puis aussi d'être dégagés de leurs corps aériens et éthéréens, et que *tout genou fléchit alors devant Dieu, dans le ciel, sur la terre, dans les enfers, et que Dieu est tout en toutes choses.* Puisqu'il s'agit de cela entre nous, pourquoi donc, abandonnant le sujet des débats, sortant de l'arène et du champ de bataille, vous arrêtez-vous à des discussions étrangères et oiseuses ?

Vous croyez que Dieu seul a créé toutes les choses visibles et invisibles ; Arius disait cela aussi, lui qui confesse que le Fils a créé toutes choses. Si l'on vous imputait l'hérésie de Marcion, qui admettait un Dieu bon, créateur des choses invisibles, et un Dieu juste, créateur des choses visibles, je me contenterais de cette réponse. Vous croyez que l'univers est l'ou-

hunc visibilium asserit Creatorem , recte mihi de hujusmodi satisfeceris quæstione. Credis quod universitatis Trinitas sit creatrix ; istud ariani et hemiariani negant , Spiritum sanctum non conditorem ; sed conditum blasphemantes. Sed te quis hoc tempore insimulat arianum ? Dicis animas hominum , non partem Dei esse naturæ , quasi manichæus non ab Epiphanio sis vocatus. Detestaris eos , qui animas ex angelis asserunt fieri , et illorum ruinam nostram dicunt esse substantiam. Noli dissimulare quod nosti , nec simplicitate quod non habes fingere ; nec Origines unquam dixit ex angelis animas fieri , cum ipsos angelos nomen esse officii doceat , non naturæ. In libris enim *περι Αρχων* et angelos , et thronos , et dominationes , potestates , et rectores mundi , et tenebrarum , et *omne nomen quod nominatur , non solum in præ-senti seculo , sed in futuro* ¹ , dicit animas esse eorum corporum , quæ vel desiderio vel ministerio susceperint. Solem quoque ipsum et lunam , et omnium astrorum chorum , esse animas rationalium quondam et incorporalium creaturarum , quæ nunc vanitati subjectæ , ignitis videlicet corporibus , quæ nos imperiti et rudes luminaria mundi appellamus , liberabuntur a servitute corruptionis in libertatem gloriæ filiorum Dei. Unde et *omnis creatura congemiscit et parturit* ². Et Apostolus deplorat , dicens : *Infec-*

(1) Ephes. 1. 21. — (2) Rom. VIII. 23.

vrage de la Trinité ; c'est ce que nient les ariens et les semi-ariens , qui , par un blasphème horrible , prétendent que l'Esprit saint n'est pas créateur , mais qu'il est seulement créature. Quant à vous , qui donc aujourd'hui vous accuse d'être arien ? Vous dites que l'ame humaine n'est point une portion de la substance de Dieu , comme si Épiphane vous traitait maintenant de manichéen. Vous détestez ceux qui disent que les anges deviennent des ames , et que de leur ruine se forme notre substance. Ne déguisez pas vos sentiments ; ne nous en imposez point sous des dehors de franchise et de simplicité. Origène n'a jamais dit que les anges deviennent des ames , puisqu'il enseigne que le nom d'ange sert à désigner les emplois des célestes esprits , et non pas leur nature. Dans son livre *des Principes* , il dit que les Anges , les Trônes , les Dominations , les Puissances , les princes du monde et des ténèbres , et *tous les titres qui peuvent exister non-seulement dans le siècle présent , mais encore dans le siècle futur* , sont les ames des corps qu'ils prennent soit par leur propre penchant , soit à cause du besoin qu'ils en ont pour leur ministère. Il dit même que le soleil , la lune et le chœur de tous les astres sont les ames des créatures jadis raisonnables et incorporelles , et que , étant assujetties maintenant à la vanité , c'est-à-dire à des corps ignés , que nous , ignorants et grossiers , nous appelons les luminaires du monde , elles seront un jour affranchies de cette servitude et de cette corruption , pour participer à la liberté et à la gloire des enfants de Dieu. De là vient que *toute créature gémit et se trouve dans le travail de l'enfantement*. Voilà pourquoi

lix ego homo, quis me liberabit de corpore mortis hujus ¹.

Non est istius temporis contra dogma gentili-um, et ex parte Platonium, scribere. Ante annos ferme decem in commentariis Ecclesiaste, et in explanatione epistolæ ad Ephesios, arbitror sensum animi mei prudentibus explicatum. Hoc nunc rogo, qui tanta loqueris, qui de cunctis sermonibus sub uno tractatu edisseris veritatem, ut respondeas siscitantibus brevem absolutamque sententiam: Quando plasmavit Deus hominem ex limo et per gratiam propriæ insufflationis ei animam tribuit, utrum illa anima fuerit ante et sub-stitit, et ubi versata sit, quæ Dei postea insuffla-tione donata est, an in sexto die quando corpus ex limo formatum est, et esse et vivere, Dei po-estate, suscepit. De hoc taces, et quid quærat-ur scire dissimulans, in superfluis quæstionibus oc-cuparis. Origenem relinquis intactum, et contra Marcionem, Apollinarem, Eunomium, Arium, Manichæum, cæterorumque hæreticorum inep-tias debaccharis. Manum peteris, et pedem por-rigis, et tamen dogma quod retines, latenter in-sinuas. Sic nos rusticos placas, ut tuis penitus non displiceas.

Dicis ex angelis dæmones potius quam ani-mas fieri, quasi non et ipsi dæmones, juxta Ori-

(1) Rom. VII 24.

l'Apôtre s'écrie avec douleur : Malheureux homme que je suis, qui me délivrera de ce corps de mort ?

Ce n'est point ici le lieu de réfuter ce dogme des gentils, qui est en partie platonicien. Il y a près de dix ans que, dans mes Commentaires sur l'Ecclésiaste et dans l'explication de l'épître aux Éphésiens, j'ai, ce me semble, exposé aux esprits sages la pensée de mon ame. Je vous prie maintenant, vous dont la parole est si féconde; vous qui, dans un seul discours, expliquez à fond tous les dogmes de la foi, je vous prie de répondre, mais en deux mots et sans détour, à la question que je vais vous faire. Lorsque Dieu forma l'homme du limon de la terre, et que, par la grâce de son propre souffle, il lui donna une ame, cette ame existait-elle avant sa création? Où était-elle, avant que Dieu daignât, par son souffle, la communiquer à l'homme? Dieu, par sa puissance, lui donna-t-il l'être et la vie au sixième jour, jour où il forma le corps humain du limon de la terre? A cela vous ne répondez rien; et, comme si vous ne saviez pas ce qu'on vous demande, vous vous arrêtez à des questions oiseuses. Laisant tranquille Origène, vous vous déclarez contre Marcio, contre Apollinaris, contre Eunomius, contre Manichéus et contre les inepties des autres hérétiques. On vous demande la main, vous présentez le pied. Une doctrine que vous n'avez point abjurée, vous la propagez en secret. Nous, gens grossiers, vous savez nous calmer, sans trop déplaire aux vôtres.

Vous dites que les anges sont changés plutôt en démons qu'en ames, comme si Origène ne disait pas que les démons sont des ames qui animent des corps aériens, et que, s'ils changent de vie, de démons qu'ils

genem , animæ sint aerei corporis , et ex dæmonibus postea si resipuerint , humanæ animæ sint futuri. Angelos scribis esse mutabiles , et sub eo quod pium est , illud quod impium est introducis , ut multis periodis animæ fiant , non ex angelis , sed ex his vocabulis , in quæ prius angeli mutati sunt. Volo quod dico manifestuis fieri ; singe aliquem tribunitiæ potestatis suo vitio regradatum , per singula militiae equestris officia , ad tironis vocabulum devolutum , numquid ex tribuno statim fit tiro ? — Non , sed ante primicerius , deinde senator , ducenarius , biarchus , circitor , eques , dein tiro ; et , quanquam tribunus quondam miles gregarius sit , tamen ex tribuno non tiro , sed primicerius factus est. Docet Origenes per scalam Jacob paulatim rationabiles creaturas ad ultimum gradum , id est , ad carnem et sanguinem descendere , nec fieri posse , ut de centenario numero subito quis ad unum numerum præcipitetur , nisi per singulos numeros , quasi per scalæ gradus , ad ultimum usque perveniat , et tot mutare corpora , quot de cælo ad terram mutaverint mansiones.

Hæ sunt strophæ vestræ atque præstigiæ , quibus nos pelusiotas et jumenta et animales homines dicitis , quia non recipimus ea quæ spiritus sunt. Vos Jerosolymitæ etiam angelos deridetis. Pertrahuntur in medium vestra mysteria , et de gentilium fabulis dogma contextum , christianis

sont, ils deviendront des ames humaines. Vous écrivez que les anges sont sujets au changement, puis, à la faveur de ce qui est vrai, faisant passer ce qui est sacrilège et mensonge, vous prétendez que, par plusieurs changements, ils deviendront ames, non point en quittant l'état d'anges, mais celui où ils se sont trouvés après leur chute. Je vais éclaircir ce que je dis. Supposez un tribun, dégradé pour quelque faute, et redescendu jusqu'au rang de simple soldat, en passant par tous les offices de la cavalerie, est-ce qu'il devient tout-à-coup simple soldat, de tribun qu'il était auparavant? -- Non, mais on le fait d'abord primicier, ensuite sénateur, puis ducénarius, biarchus, circitor, puis simple cavalier, et enfin simple soldat; et, quoiqu'il ait été autrefois simple soldat, avant d'être tribun, cependant il devient, non pas d'abord de tribun simple soldat, mais bien primicier. Origène dit que les créatures raisonnables descendent peu à peu, comme par l'échelle de Jacob, jusqu'au dernier échelon, c'est-à-dire jusqu'à la chair et au sang; mais qu'il est impossible que, du nombre cent, on vienne tout d'un coup au nombre un, sans passer par tous les autres nombres, comme par les degrés d'une échelle, et que les anges changent de corps autant de fois qu'ils changent de demeure, en descendant du ciel en terre.

Voilà de quelles ruses, de quels artifices vous vous servez pour nous faire regarder comme des misérables, des bêtes et des animaux incapables de concevoir les choses spirituelles. Vous Jérusolymites, vous riez des anges eux-mêmes. Vos mystères cependant sont dévoilés; vos dogmes, tissés de fables païennes, on les

auribus publicatur. Hoc quod vos mirāmini, olim in Platone contempsimus. Contempsimus autem, quia Christi stultitiam recepimus. Recepimus Christi stultitiam, quia fatuum Dei sapientius est hominibus ¹. Non pudet christianos et sacerdotes Dei, quasi de rebus ludicris agatur, verbis dubiis hærere, et ambiguas librare sententias, quibus loquens magis quam audiens decipitur.

Unus ex choro vestro cum a me teneretur, ut diceret quid sentiret de anima, fuissetne ante carnem, an non fuisset: Fuisse respondit simul et corpus et animam. Sciebam hominem hæreticum laqueos in sermone quærere. Tandem reperi eum, ex quo corpus animasset; ex tunc eam dicere animam nuncupatam, quæ prius vel dæmon, vel angelus Satanæ, vel spiritus fornicationis, aut in parte contraria, dominatio, potestas, administrator spiritus, aut nuncius appellata sit. Si fuit anima antequam Adam in paradiso formaretur, in quolibet statu et ordine, et vixit et egit aliquid, neque enim possumus incorporalem et æternam in modum glirium immobilem torpentemque sentire, necesse est ut aliqua causa præcesserit cur, quæ prius sine corpore fuit, postea circumdata sit corpore. Et si animæ est naturale esse sine corpore, ergo contra naturam est esse in corpore. Si contra naturam est esse in corpore,

(1) I. Cor. I. 25.

fait connaître aux chrétiens. Ce que vous admirez aujourd'hui, vous, jadis nous le méprisâmes dans Platon ; nous le méprisâmes, parce que nous avons reçu la folie du Christ ; nous avons reçu la folie du Christ, parce que la folie de Dieu est plus sage que la sagesse des hommes. Des chrétiens et des prêtres de Dieu n'ont pas honte de s'attacher à des termes douteux, ni d'émettre des pensées ambiguës, qui trompent celui qui parle plutôt qu'elles ne trompent celui qui écoute.

Je pressais un jour l'un de vos adeptes de me dire ce qu'il pensait de l'ame, s'il croyait qu'elle eût existé ou non avant le corps. Il me répondit que le corps et l'ame avaient existé en même temps. Je savais que cet hérétique cherchait des détours dans la conversation ; il vint enfin à me dire que l'ame ne doit être appelée ame qu'après son union avec le corps qu'elle anime, et que, avant cette union, elle s'appelle ou démon, ou ange de Satan, ou esprit de fornication, ou, dans un sens contraire, domination, puissance, esprit administrateur, messenger. Si l'ame existait avant la formation d'Adam, alors, en quelque état, en quelque situation qu'elle fût, elle vivait, elle faisait, car enfin on ne peut pas s'imaginer que, étant incorporelle et éternelle, elle restât immobile et endormie comme les loirs. Il a donc fallu une raison préexistante pour que cette ame, qui n'avait pas de corps, en reçût un plus tard. Que s'il est de la nature de l'ame d'être sans corps, il est donc contre sa nature d'être unie au corps ; s'il est contre sa nature d'être unie au corps, la résurrection du corps sera donc contre la nature. Mais la résurrection ne se fera pas contre la nature ; donc, selon votre propre sentiment, le corps, après la résurrection, n'aura point d'ame,

ergo resurrectio corporis contra naturam erit. Sed non fiet resurrectio contra naturam, ergo, juxta sententiam vestram, corpus, quod contra naturam est resurgens, animam non habebit.

Dicis animam non esse de Dei substantia. Pulchre; damnas enim impiissimum Manichæum, quem nominare pollutio est. Dicis ex angelis animas non fieri. Acquiesco paulisper, licet noverim quo sensu dixeris. Quia ergo didicimus quid neges, volumus scire quid credas. « Accepto, in- » quis, de terra limo, plasmavit Deus hominem, » et per gratiam propriæ insufflationis animam » donavit rationabilem; et liberi arbitrii, non » partem aliquam suæ naturæ, juxta quosdam, » qui hoc impie prædicant, sed propriam condi- » tionem. » Videte quanto circumitu quod non quærimus, eloquatur. Scimus quod de terra Deus plasmavit hominem, novimus quod insufflavit in faciem ejus, et factus est in animam viventem, non ignoramus quod anima rationalis sit, et proprii arbitrii, et scimus quod Dei illa conditio sit. Nemo dubitat errare Manichæum, qui dicit eam esse Dei substantiam. Hoc nunc interrogo: Anima ista Dei conditio, liberi arbitrii, rationalis, neque de substantia Creatoris, quando facta sit: utrum eo tempore quo de limo factus est homo, et insufflatum est spiraculum vitæ in faciem ejus; an quæ prius fuerat, et inter rationabiles creaturas et incorporeas erat atque vivebat,

puisqu'il ne peut ressusciter contre l'ordre de la nature.

Vous dites que l'ame n'est point une portion de la substance de Dieu. C'est bien ; car vous condamnez ainsi l'impie Manichée , que l'on ne peut nommer sans se souiller. Vous dites que les anges ne deviennent point ames. Je vous accorde cela , quoique je sache bien dans quel sens vous le dites. Mais , puisque nous savons ce que vous niez , nous voulons savoir à présent ce que vous croyez. « Dieu , dites-vous , ayant pris » du limon de la terre , en forma l'homme , et , par la » grâce de son propre souffle , lui donna une ame raisonnable , une ame douée du libre arbitre , et qui » n'était pas , comme l'enseignent quelques impies , » une portion de la substance de Dieu , mais qui avait » une nature à elle. » Voyez quel détour il prend pour dire ce qu'on ne lui demande point. Nous savons que Dieu a formé l'homme du limon de la terre ; nous savons qu'il souffla sur le visage de l'homme , et que celui-ci fut aussitôt vivant et animé ; nous n'ignorons pas que l'ame est raisonnable , qu'elle est douée du libre arbitre , et nous savons que sa création est l'ouvrage de Dieu. Tout le monde convient de l'erreur de Manichée , qui prétend que l'ame est une portion de la substance de Dieu. Mais je vous demande à présent : Cette ame , qui est l'ouvrage de Dieu , qui est douée du libre arbitre , qui est raisonnable , et qui n'est point une portion de la substance du créateur , quand donc a-t-elle été faite ? Est-ce quand Dieu forma l'homme du limon de la terre , et répandit sur son visage un souffle de

Dei postea insufflatione donata sit? Hic taces, hic simplicem ac rusticum te simulas; et, sub verbis Scripturæ, ea quæ Scriptura non sentit, abscondis. In eo loco ubi dicis, quod nullus quærit, non illam partem aliquam esse suæ naturæ, juxta quosdam, qui hoc impie prædicant, illud magis debueras dicere, quod omnes quærimus, non eam quæ prius fuerat, non eam quam ante condiderat, quæ inter rationabiles atque incorporeas et invisibiles creaturas multo jam tempore versabatur. Nihil horum loqueris, producis nobis Manichæum, et abscondis Origenem; et, sicut parvulis cibum poscentibus, ludicra quædam offerunt gerulæ, ut avocent mentes eorum; sic tu nos rusticos avocas ad alia, ut, dum alterius personæ novitate tenemur, quod volumus non quæramus.

Esto, hoc non loquaris, et simplicitas tua nihil in se habeat quod callide taceas. Qui ergo de anima semel dicere cœperas, et de re tanta ab exordio conditionis humanæ repetere, cur, disputatione pendente, ad angelos et ad dispensationem dominici corporis repente transcendis, et tam grandi in medio prætermissa salebra, dubios nos in luto hæerere pateris? Si insufflatio Dei, — quod non vis, et quod nunc relinquis ambi-

vie? Ou bien existait-elle parmi les créatures raisonnables et incorporelles, avant que Dieu, par son souffle l'eût communiquée à l'homme? Ici vous vous taisez, ici vous feignez d'être simple et ignorant, puis, sous les paroles de l'Écriture, vous cachez ce que l'Écriture n'enseigne point. À l'endroit où vous dites, — ce que personne du reste ne vous demande, — que l'âme n'est point, comme le prétendent quelques impies, une portion de la substance de Dieu, vous deviez dire, pour répondre à ce que nous vous demandons tous, que l'âme donnée à l'homme n'était point une âme qui eût existé, que Dieu eût auparavant créée, qui eût vécu depuis long-temps, parmi les créatures raisonnables, incorporelles et invisibles. Vous ne dites rien de cela; vous nous montrez Manichée, et vous cachez Origène, et, de même que lorsque les petits enfants demandent de la nourriture, les nourrices leur présentent des jouets, pour distraire leur pensée, de même aussi vous nous présentez d'autres choses à nous, gens grossiers, afin que, étant occupés d'un nouveau personnage, nous perdions de vue celui que nous cherchons.

J'admets que vous ne pensiez pas de la sorte, et que la dissimulation ne soit pour rien dans votre silence, mais d'où vient que, après avoir commencé à parler de la nature de l'âme, après avoir pris à l'époque même de la création de l'homme un sujet aussi grand, d'où vient que, la question étant toute flagrante, vous passez brusquement aux anges et à l'incarnation du Verbe, et que, franchissant ces longues et épineuses questions, vous nous laissez là empêtrés dans la boue de la route? Si le souffle de Dieu, ce que vous n'admettez point, ce que

guum, — humanæ animæ conditio est. Eva, in cujus faciem non insufflavit Deus, unde animam habuit? Taceo de Eva, quæ in typo Ecclesiæ de costa viri ædificata, non debet post tanta secula nepotum calumnias sustinere. Cain et Abel, primi ex primis hominibus, unde habuere animas? Omne deinceps humanum genus, quibus animarum censeatur exordiis? Utrum ex traduce, juxta bruta animalia, ut quomodo corpus ex corpore, sic anima generetur ex anima? an rationabiles creaturæ desiderio corporum paulatim ad terram delapsæ, novissime etiam humanis alligatæ corporibus sint? An certe, quod ecclesiasticum est secundum cloquia Salvatoris, *Pater usque modo operatur, et ego operor* ¹. Et illud Isaïæ: *Qui format spiritum hominis in ipso* ². Et in Psalmis: *Qui fingit per singulos corda eorum* ³, quotidie Deus fabricatur animas, cujus velle fecisse est, et conditor esse non cessat?

Scio quæ contra hæc solcatis dicere, et adulteria nobis atque incesta proponere, quæ longior pugna est, nec hujus temporis patitur angustias. Eadem controversia et in vos retorqueri potest, et quodcumque in Conditorem præsentis temporis videtur indignum, hoc etiam co do-

(1) I. Joan. V. 17.—(2) Zach. XII. 1.—(3) Ps. XXXII. 45.

vous n'expliquez pas maintenant, — est le principe de l'ame humaine, quelle est donc l'origine de l'ame d'Eve, sur le visage de qui Dieu n'a pas répandu son souffle? Ne parlons pas d'Eve; comme elle a été formée d'une côte de l'homme et qu'elle est en cela même une figure de l'Église, il ne faut pas, après tant de siècles, l'exposer aux calomnies de ses descendants. Caïn et Abel, les premiers enfants des premiers humains, où prirent-ils leur ame? quelle est encore l'origine présumée des ames de tous les autres hommes? Viennent-elles de la génération, comme les brutes, en sorte qu'une ame engendre une autre ame, de même qu'un corps engendre un autre corps? Ou bien, étant descendues insensiblement sur la terre, entraînées par le désir qu'elles ont de s'unir aux corps, les créatures raisonnables ont-elles fini par entrer dans des corps humains? Ou bien, ce qui est conforme à la doctrine de l'Église, est-ce que, suivant ces paroles du Sauveur : *Le Père n'a cessé d'opérer jusqu'à présent, et j'opère aussi*; et suivant ces paroles d'Isaïe : *Dieu forme dans l'homme l'esprit de l'homme*; en suivant ces paroles du Psalmiste : *Il formé le cœur de chacun d'eux*, est-ce que Dieu crée tous les jours des ames; lui chez qui vouloir c'est avoir fait, et qui ne cesse pas d'être créateur?

Je sais ce que vous avez coutume de répondre à cela; vous nous prétextez des adultères et des incestes. Le combat serait trop long, et le temps ne me permet pas d'aller si loin. Nous pouvons retourner contre vous les mêmes armes. Ce qui paraît indigne de Dieu, dans les ouvrages du temps présent, n'est point indigne de lui, dès qu'il en est l'auteur. Naître d'un adultère ce n'est point la faute de celui qui naît, c'est la faute de

nante non est indignum. Nasci de adulterio, non ejus culpa est qui nascitur, sed illius qui generat. Quomodo in seminibus non peccat terra quæ fovet, non semen quod in sulcos jacitur, non humor et calor, quibus temperata frumenta in germen pullulant, sed, verbi gratia, fur et latro qui fraude et vi eripit semina, sic in generatione hominum recipit terra, id est, vulva quod suum est, et receptum confovet, confotum corporat, corporatum in membra distinguit, et, inter illas secretas ventris angustias, Dei manus semper operatur. Idemque est corporis et animæ Creator. Noli despiciere bonitatem figuli tui, qui te plas-mavit, et fecit ut voluit. Ipse est Dei virtus et Dei sapientia, qui in utero virginis ædificavit sibi domum. Jephthæ, inter viros sanctos Apostoli voce numeratus, meretricis est filius. Sed audi, ex Rebecca et Isaac Esau genitus hispidus, tam mente quam corpore, quasi bonum triticum in lolium avenasque degenerat, quia non in seminibus, sed in voluntate nascentis causa est vitiorum atque virtutum. Si offensa est nasci in corporibus humanis, quomodo Isaac, Samson, Johannes Baptista de repromissione nascuntur? Intelligis quid sit fidem suam audacter ac libere profiteri? Pone errare me, aperte dico quod sentio. Et tu igitur aut libere nostra profiteri, aut constanter tua loquere. Noli statuere te in acie mea, ut rusticitate simulata in tuto habeas, cum volueris pugnantis

celui qui engendre. La terre ne pèche pas , en recevant la semence dans son sein ; ni le grain , en tombant sur les sillons ; ni l'humidité et la chaleur , en nourrissant et en faisant germer le froment ; mais celui qui pèche c'est , par exemple , le voleur , le larron qui , par fraude ou par violence , enlève les grains. Il en est de même dans la génération des hommes. La terre , c'est-à-dire la vulve , reçoit ce qui lui est propre , l'échauffe et lui donne la figure d'un corps , puis ensuite donne à ce corps divers membres. La main de Dieu opère sans cesse dans les secrets réduits du sein , et c'est Dieu qui est le créateur du corps et de l'ame. Gardez-vous de mépriser la bonté de l'ouvrier qui vous a formé et vous a fait tel qu'il a voulu ; il est la vertu de Dieu , la force de Dieu , et il s'est bâti lui-même une demeure dans le sein d'une vierge. Jephté , que l'Apôtre compte parmi les justes , était né d'une courtisane. Mais écoutez : Esaü , fils d'Isaac et de Rébecca , vient au monde , l'esprit aussi hérissé de poils que le corps , et il fait comme un pur froment qui dégénère en herbe et en ivraie , parce que c'est , non point le sang du père , mais la volonté de l'enfant qui est la source des vices ou des vertus. Si c'est un crime de naître avec un corps humain , comment la naissance d'Isaac , de Samson , de Jean-Baptiste est-elle prédite ? Comprenez-vous ce que c'est que de professer librement et hautement sa foi ? Supposez que je me trompe , du moins , je dis ouvertement ce que je pense. Vous donc , ou déclarez-vous librement pour mes sentiments , ou défendez constamment les vôtres. Ne vous placez point dans mon camp , et ne venez point , vous déguisant sous un air de sincérité , me blesser par derrière , quand il vous plaira. Ce

terga confodere. Non est istius temporis contra Origenis dogmata conscribere ; alteri istud , si Christi vitam dederit , operi dedicabimus. Nunc quæritur an qui arguitur , ad interrogata responderit , et simplex sit et aperta ejus responsio.

Transeamus hinc ad famosissimam de resurrectione carnis et corporis quæstionem , in qua te rursum , lector , admonitum volo , ut cum timore et judicio Dei me scias loqui , et te audire debere. Neque enim tantæ stultitiæ sum ut , si in expositione illius fides mera est , et perfidiæ nulla suspicio , quæram accusandi rationem , et , dum volo alium notare culpæ , ipse noter calumniæ. Lege ergo de resurrectione carnis , quæ subdita sunt ; et cum legeris et non placuerint , — scio enim haud placitura ignorantibus , — suspende judicium , exspecta paulisper usque ad finem responsionis nostræ , cohibe sententiam ; et si tibi postea non placuerint , tunc nos calumniæ denotabis.

« Passionem quoque ejus in cruce et mortem
 » ac sepulturam , quæ universa servavit , ac resurrectionem veritate et non putative confitemur , *qui et primogenitus ex mortuis* ¹ , primitias massæ corporum nostrorum , quas in sepulcro positas suscitavit , pervexit ad cælum , spem nobis resurrectionis in resurrectione pro-

(1) Coloss. XVIII.

n'est point ici le lieu d'écrire contre les dogmes d'Origène ; nous le ferons dans un autre ouvrage , pourvu que Dieu nous prête vie. Il s'agit à présent de savoir si celui qui est interrogé a répondu aux questions , et si ses réponses sont franches et simples.

Passons maintenant à la fameuse question de la résurrection des corps et de la chair ; mais je veux encore, lecteur, vous dire que j'écris ceci avec la crainte de Dieu et l'appréhension de son jugement, et que vous devez m'écouter dans les mêmes dispositions ; car, si la foi de celui que je combats est une foi pure, s'il s'explique d'une manière qui ne laisse aucun sujet de révoquer en doute sa sincérité, je ne suis point assez fou pour chercher l'occasion de l'accuser, ni pour me rendre moi-même coupable de calomnie, en voulant le faire regarder comme hérétique. Lisez donc ce qui suit sur la résurrection de la chair, et quand vous aurez lu et improuvé, — car je sais bien que l'on ne peut garder une telle doctrine, — suspendez votre jugement, attendez un peu ; ne vous prononcez qu'après avoir écouté ma réponse jusqu'à la fin, et, si vous n'êtes pas satisfait, alors traitez-moi de calomniateur.

« Nous confessons, dit-il, que la Passion de Jésus-
 » Christ, et sa mort, et sa sépulture, — car il s'est assu-
 » jetti à tout cela, — et sa résurrection sont réelles et
 » véritables ; qu'il est *le premier-né des morts*, et que,
 » ayant tiré du tombeau les prémices de notre corps,
 » il les a élevées avec lui dans les cieux, nous engageant
 » ainsi à fonder sur sa résurrection l'espérance de la
 » nôtre ; ce qui fait que nous espérons tous ressusciter
 » d'entre les morts, comme il est ressuscité lui-même.
 » Ce n'est point avec des corps étrangers et fantasti-

» prii corporis tribuens ; unde et omnes sic spe-
 » ramus resurgere ex mortuis , sicut ille resur-
 » rexit. Non in aliis quibusdam peregrinis et in
 » alienis corporibus , quæ assumuntur in phan-
 » tasmate ; sed sicut ipse in illo corpore , quod
 » apud nos in sancto sepulcro conditum resur-
 » rexit , ita et nos in ipsis corporibus , quibus
 » nunc circumdamur , et in quibus nunc sepeli-
 » mur , eadem ratione et visione speramus resur-
 » gere. *Quæ enim , juxta Apostolum , seminan-*
 » *tur in corruptione , surgent in incorruptione ;*
 » *quæ seminantur in ignobilitate , surgent in glo-*
 » *ria. Seminatur corpus animale , surget corpus*
 » *spirituale* ¹ ; de quibus et Salvator docens lo-
 » cutus est : *Qui enim digni fuerint seculo illo ,*
 » *et resurrectione ex mortuis , neque nubent , ne-*
 » *que nubentur ; neque enim ultra mori poterunt ,*
 » *sed erunt sicut angeli Dei , cum sint filii re-*
 » *surrectionis* ². »

Rursum in alia parte epistolæ , hoc est , in fine suorum tractatum , ut auribus illuderet nescientium , strepitum resurrectionis ac pompam hac verborum ambiguitate libravit. « Sed neque de
 » secundo glorioso adventu Domini nostri Jesu
 » Christi intermisimus , qui venturus est in glo-
 » ria sua judicare vivos et mortuos ; ipse enim
 » suscitabit omnes mortuos , et ante suum tri-

(1) I. Cor. XV. 42. —(2) Luc. XV. 35. 36.

» ques, mais c'est avec les mêmes corps dont nous
 » sommes revêtus, avec les corps dans lesquels nous
 » sommes ensevelis maintenant, que nous espérons
 » ressusciter un jour, ainsi que le Christ est res-
 » suscité avec le même corps qu'il avait, et qui fut mis
 » près de nous dans le saint sépulchre. *Car, suivant*
l'Apôtre, ce qui est semé dans la corruption se lèvera
 » *dans l'incorruptibilité, et ce qui est semé dans l'igno-*
 » *minie se lèvera dans la gloire. On sème un corps ani-*
 » *mal, il se lèvera un corps spirituel. C'est aussi ce qui*
 » *fait dire au Sauveur : Quant à ceux qui seront jugés*
 » *dignes du siècle futur et de la résurrection d'entre les*
 » *morts, ils ne se marieront plus et n'épouseront plus*
 » *de femmes, car alors ils ne pourront plus mourir,*
 » *mais ils seront comme les anges de Dieu, parce qu'ils*
 » *sont enfants de la résurrection.»*

Dans un autre endroit de la lettre, je veux dire, à la
 fin de ses traités, voici les détours et les équivoques
 dont il se sert pour décrire le terrible et pompeux ap-
 pareil de la résurrection, afin d'en imposer aux igno-
 rants. « Nous n'avons point oublié, dit-il, de parler
 » du second et glorieux avènement de notre Seigneur
 » Jésus-Christ, qui doit venir, dans toute sa majesté,
 » juger les vivants et les morts; car il ressuscitera tous
 » les morts, les fera paraître devant son tribunal, et
 » rendra à chacun d'eux suivant les œuvres bonnes ou
 » mauvaises dont leurs corps auront été les instru-

» tribunal esse faciet , et unicuique reddet se-
 » cundum quod egit per corpus , sive bonum
 » sive malum , scilicet aut coronandus in cor-
 » pore , quod caste egit et juste , aut condem-
 » nandus , quod voluptatibus pariter iniquitati-
 » busque servivit.

Hec quod in Evangelio legimus , in consum-
 matione mundi , *si fieri potest* ⁽¹⁾ , seduci etiam
 electos , in hoc capitulo comprobamus. Audit
 vulgus indoctum mortuos et sepultos , audit re-
 surrectionem mortuorum , veritate et non puta-
 tive ; audit primitias massæ nostrorum corporum ,
 in Domini corpore ad cœlestia pervenisse ; audit
 resurrecturos , non in peregrinis alienisque cor-
 poribus , quæ assumuntur in phantasmate , sed
 sicut surrexit Dominus in corpore , quod apud
 nos in sancto sepulcro conditum jacuit , ita et
 nos in ipsis corporibus , quibus nunc circumda-
 mur et sepelimur , in die iudicii resurrecturos.

Et , ne hoc parum quis existimaret , addidit in
 extremo capitulo : « Et unicuique reddet secun-
 » dum quod egit in corpore , sive bonum sive
 » malum , scilicet aut coronandus in corpore ,
 » quod caste egit et juste , aut condemnandus ,
 » quod voluptatibus iniquitatibusque servivit. »
 Hæc audiens indoctum vulgus , in tanto mortuo-
 rum sepulti corporis resurrectionis sonitu , nul-

(1) Matth. 24.

» truments ; il couronnera ceux qui s'en seront servis
 » pour vivre dans la chasteté et dans la justice , et con-
 » damnera ceux qui les auront plongés dans l'iniquité
 » et les débauches. »

Ce que nous lisons dans l'Évangile : Qu'à la fin du monde , les élus mêmes , *s'il était possible* , seraient séduits , nous en avons la preuve dans ce chapitre. Une populace ignorante entend parler de morts et d'ensevelis , elle entend dire que la résurrection des morts sera véritable et non point imaginaire ; que les prémices de nos corps sont arrivées aux cieus avec le corps du Seigneur ; que nous devons ressusciter , non point dans des corps étrangers et fantastiques , mais que , de même que le Seigneur est ressuscité avec le corps qui fut mis près de nous dans le saint sépulcre , de même nous devons , au jour du jugement , ressusciter avec les corps dont nous sommes revêtus maintenant et nous sommes ensevelis. Crainte qu'il ne reste quelque doute sur sa foi , il ajoute au dernier chapitre : « Jésus-Christ rendra à chacun d'eux suivant les œu-
 » vres bonnes ou mauvaises dont leurs corps auront
 » été les instruments ; il couronnera ceux qui s'en se-
 » ront servis pour vivre dans la chasteté et dans la
 » justice , et condamnera ceux qui les auront plongés
 » dans l'iniquité et les débauches. » Une populace igno-
 rante , qui entend cela , ne peut s'imaginer que sous ce grand bruit , au sujet des morts et de la résurrection , viennent se cacher des fourberies et des embûches.

lam stropham , nullas insidias suspicatur. Credit esse quod dicitur, sanctiores enim sunt aures populi quam sacerdotis animus.

Iterum atque iterum te , lector, commoneo ut patientiam teneas , et discas quod ego quoque per patientiam didici , et tamen antequam vultum draconis evolvam , et dogma Origenis de resurrectione breviter exponam , — non enim poteris vim scire antidoti , nisi venena perspexeris, — illud diligenter observa , et caute relegens numerata , quod novies resurrectionem nominans *corporis* , ne semel quidem *carnis* inseruit , suspectumque tibi sit quod de industria prætermisit.

Dicit ergo Origines in pluribus locis, et maxime in libro de Resurrectione quarto , et in expositione primi psalmi , et in Stromatibus , duplicem errorem versari in Ecclesia : nostrorum et hæreticorum. Nos simplices et philosarcas dicere, quod eadem ossa et sanguis et caro , id est , vultus et membra , totiusque compago corporis resurgat in novissima die, scilicet ut pedibus ambulemus, operemur manibus , videamus oculis , auribus audiamus , circumferamusque ventrem insatiabilem et stomachum cibos concoquentem. Consequens autem esse , qui ista credamus , dicere nos quod et comedendum nobis sit et bibendum , digerenda stercora, effundendus humor, ducendæ uxores , liberi procreandi. Quo enim membra genitalia , si nuptiæ non erunt ? Quo dentes , si cibi

Elle croit ce qu'on lui dit , car ses oreilles sont plus saintes que n'est saint le cœur du prêtre.

Je vous prie, lecteur, et vous conjure derechef de prendre patience, et d'apprendre par là ce que j'ai moi-même appris ainsi. Néanmoins, avant que je démasque la tête du dragon, et que j'expose brièvement la doctrine d'Origène sur la résurrection, remarquez bien, car vous ne pourrez connaître la vertu de l'antidote, si le poison ne vous est connu, remarquez bien et comptez exactement, puis vous verrez que Jean a employé neuf fois le mot de résurrection du *corps*, sans se servir une seule fois de celui de *chair*. Tenez-vous en garde contre ce silence affecté.

Origène donc, en plusieurs endroits, et spécialement dans le quatrième livre de la Résurrection, dans l'explication du premier Psaume et dans les Stromates, dit qu'il y a dans l'Église deux erreurs sur la résurrection, celle des nôtres et celle des hérétiques. Nous, gens grossiers et charnels, nous affirmons, suivant lui, que les mêmes os, et le sang et la chair, c'est-à-dire, le visage et les membres, et toute la structure du corps ressusciteront au dernier jour; que nous aurons ainsi des pieds pour marcher, des mains pour travailler, des yeux pour voir, des oreilles pour entendre, un ventre insatiable, et un estomac pour digérer la nourriture; d'où il faut conclure que, nous qui disons cela, nous aurons besoin de manger et de boire, de nous décharger des excréments et des superfluités de la nature, d'avoir des femmes, de procréer des enfants. A quoi bon, en effet, les parties génitales, si l'on ne se

non molendi sunt? Quo yenter et cibi, si, juxta Apostolum, et hic et illi destruentur¹? ipso iterum clamante: *Caro et sanguis regnum Dei non possidebunt, neque corruptio incorruptionem*². Hæc nos innocentes et rusticos asserit dicere.

Hæreticos vero, in quorum parte sunt Marcion, Apelles, Valentinus, Manes, nomen insanix, penitus et carnis et corporis resurrectionem negare, et salutem tantum tribuere animæ, frustra nos dicere ad exemplum Domini resurrecturos, cum ipse quoque Dominus in phantasmate resurrexerit, et non solum resurrectio ejus, sed et ipsa nativitas τῷ δοκεῖν, id est putative, visa magis sit quam fuerit.

Sibi autem utramque displicere sententiam, fugere se et nostrorum carnes, et hæreticorum phantasmata, quia utraq; pars in contrarium nimia sit, aliis idem volentibus se esse quod fuerunt, aliis resurrectionem corporum omnino denegantibus. Quatuor, inquit, elementa sunt, philosophis quoque nota et medicis, de quibus omnes res et corpora humana compacta sunt: terra, aqua, aer et ignis. Terram in carnibus, aerem in halitu, aquam in humore, ignem in calore intelligi. Cum ergo anima caducum hoc frigidumque corpusculum Dei jussione dimiserit,

(1) I. Cor. VI.—(2) I. Cor. XV.

marie point ? A quoi bon les dents , si l'on ne mange point ? A quoi bon le ventre et les mets , si ces deux choses , suivant l'Apôtre , doivent être détruites ; si , d'après le même apôtre , *la chair et le sang ne peuvent posséder le royaume de Dieu , si la corruption ne saurait avoir en partage l'incorruptibilité ?* Voilà ce qu'il prétend que nous croyons , nous gens simples et grossiers !

Quant aux hérétiques parmi lesquels se trouvent Marcion , Apelles , Valentinus , Manès , qui porte dans son nom des extravagances , ils nient absolument , dit-il , la résurrection de la chair et du corps ; assurent que l'ame seule doit être sauvée , que nous espérons vainement ressusciter à l'exemple du Seigneur , puisqu'il n'est ressuscité qu'en apparence , et que non-seulement sa résurrection , mais encore sa naissance n'a été que fantastique.

Origène dit qu'il n'embrasse ni l'un ni l'autre de ces sentiments ; qu'il a horreur de la résurrection charnelle qu'admettent les nôtres , comme de la fantastique résurrection qu'enseignent les hérétiques , parce que ces opinions donnent dans des extrémités contraires , les uns soutenant qu'ils seront tels qu'ils furent toujours , les autres niant absolument la résurrection des corps. Il y a quatre éléments , dit-il , dont les philosophes et les médecins conviennent que toutes les choses sensibles et tous les corps humains sont composés , savoir : la terre , l'eau , l'air , et le feu. La terre est représentée par la chair , l'air par la respiration , l'eau par l'humide radical , et le feu par la chaleur naturelle. Quand donc , sur l'ordre de Dieu , l'ame aura quitté ce corps caduc et froid , chaque chose retournera peu à peu à son principe ; la

paulatim omnia redire ad matrices suas substantias ; carnes in terram relabi , halitum in aera misceri , humorem reverti ad abyssos , calorem ad æthera subvolare. Et quomodo si sextarium lactis et vini mittas in pelagus , velisque rursus separare quod mixtum est , vinum quidem et lac quod miseras non perire , non tamen posse quod fusum est separari ; sic substantiam carnis et sanguinis non perire quidem in originalibus materiis , non tamen in antiquam redire compaginem , nec posse ex toto eadem esse quæ fuerint. Cum autem ista dicantur , soliditas carniū , sanguinis liquor , crassitudo nervorum , venarumque perplexio et ossium durities denegatur.

Alia ratione resurrectionem corporum confitemur , eorum quæ in sepulchris posita sunt , dilapsaque in cineres , Pauli Pauli , et Petri Petri , et singula singulorum , neque enim fas est ut in aliis corporibus animæ peccaverint , in aliis torqueantur , nec iusti iudicis alia corpora pro Christo sanguinem fundere , et alia coronari. Quis hæc audiens , resurrectionem carnis eum negare putet ? Est , inquit , singulis seminibus ratio quædam a Deo artifice insita , quæ futuras materias in medullæ principiis tenet. Et quomodo tanta arboris magnitudo , truncus , rami , poma , folia non videntur in semine , sunt tamen in ratione seminis , quam Græci σπερµατισµον vocant , et in grano frumenti est intrinsecus , vel medulla , vel

chair deviendra terre , le souffle qui nous anime se dissipera dans les airs , l'humide radical rentrera dans les abîmes d'eau , et la chaleur naturelle s'élèvera vers l'éther. Si vous jetez dans la mer un sétier de lait ou de vin , et que vous vouliez séparer ensuite ce qui est mêlé , le vin et le lait que vous avez jetés n'ont pas certainement péri , mais pourtant on ne peut pas les séparer , après les avoir mêlés ; — de même notre chair et notre sang ne périssent point en se réunissant à la matière première , cependant ils ne sauraient être rétablis dans leur ancien état , ni redevenir ce qu'ils étaient. Selon ce principe , l'on ne peut pas dire que nous ressusciterons avec un corps composé de chair , de sang , de nerfs , de veines et d'os.

Nous avons , dit Origène , une autre idée des corps qui sont ensevelis dans le tombeau , et réduits en poussière , car nous croyons que Paul sera Paul , que Pierre sera Pierre , et que chacun ressuscitera avec son propre corps , parce qu'il n'est pas juste qu'une ame qui a péché dans un corps soit tourmentée dans un autre , ni que , à la place d'un corps qui aura versé son sang pour le Christ , un autre corps soit couronné. Qui donc , à l'entendre parler ainsi , ne s'imaginerait pas qu'il nie la résurrection de la chair ? La sagesse de Dieu , dit-il , a mis dans chaque semence un germe qui contient en petit tout ce qu'elle doit produire un jour. Quoique l'on ne puisse pas découvrir dans la semence toute la grandeur de l'arbre qui en naîtra , c'est-à-dire le tronc , les branches , les fruits et les feuilles , tout cela néanmoins ne laisse pas pas d'être renfermé dans la semence , que

venula, quæ, cum in terra fuerit dissoluta, trahit ad se vicinas materias, et in stipulam, folia aristasque consurgit, aliudque moritur, aliud resurgit. Neque enim in grano tritici, radices, culmus, folia, aristæ, paleæ sunt dissolutæ, sic et in rationem humanorum corporum manent quædam surgendi antiqua principia, et quasi *επιερωνη*, id est, seminarium mortuorum, sinu terræ confovetur. Cum autem iudicii dies advenerit, et in voce archangeli, et in novissima tuba tremuerit terra, movebuntur statim semina, et in puncto horæ mortuos germinabunt; non tamen easdem carnes, nec in his formis restituent quæ fuerunt. Vis scire verum esse quod dicimus, audi Apostolum. *Sed dicit aliquis, quomodo resurgent mortui, quo autem corpore venient? — Insuper, quod tu seminas, non corpus quod futurum est seminas, sed nudum granum, ut puta tritici, vitis et arboris* ¹.

Et quia de grano tritici ac semente arborum ex parte jam diximus, nunc de acino vinacii disseramus. Granum parvum est, ita ut vix duobus digitulis teneri possit. Ubi sunt radices? ubi radicum et trunci et propaginum tortuosa perplexio? Ubi pampinorum umbracula, et uvarum

(1) 1. Cor. XV. 36. 37.

les Grecs appellent *σπερματισμον*. Il y a, par exemple, dans le grain de froment une petite moelle, ou une petite veine qui, après s'être développée dans la terre, s'incorpore avec les matières voisines, puis ensuite se change en herbe, en chalumeau et en épi. Une chose meurt, une autre chose ressuscite, car les racines, l'herbe, le chalumeau, l'épi, la paille, tout cela n'est point arrangé dans le grain de froment. Ainsi en est-il de l'économie du corps humain. Il y a, dans chaque corps, un ancien germe qui, étant échauffé par la terre, devient pour les morts comme l'*επιτριωγη*, c'est-à-dire, la source et le principe d'une vie nouvelle. Mais lorsque sera venu le jour du jugement ; lorsque, à la voix de l'ange et au bruit de la trompette dernière, la terre tremblera, les semences se remueront aussitôt, puis, en un instant, feront germer les morts, sans toutefois les reproduire avec la même chair, ni sous les mêmes formes qu'auparavant. Voulez-vous être convaincu de la vérité de ce que je dis ? Écoutez l'Apôtre : *Mais quelqu'un me dira : Comment les morts ressusciteront-ils ? Quel sera le corps dans lequel ils viendront ? — Insensé, quand tu sèmes, tu ne sèmes pas le corps de la plante qui doit naître, mais seulement la graine, par exemple, du blé, de la vigne et de l'arbre.*

Puisque nous avons parlé déjà du grain de froment et de la semence des arbres, parlons maintenant du grain de raisin. Il est si petit, ce grain, qu'à peine peut-on le tenir avec les deux doigts. Où est la racine ? où est le cep ? où sont les branches de provins entrelacées les unes aux autres ? Où est l'ombrage des feuilles ? Où sont ces belles grappes, qui doivent un jour donner tant de raisin ? Ce que vous tenez en vos mains est

pulchritudo, futura vina parturiens? Aridum est quod tenetur, et pene vix cernitur; sed in sicco illo grano, potentia Dei et occulta ratione sementis, spumantia musta fundentur. Hæc ligno tribuis, quod perituum est; sic ornatur, quod mansurum non est, nec pristinam recipiet vilitatem; et vis rursus ossa, sanguinem, membra, ut crescentibus capillis tonsore egeas, nasus pituitas digerat, incrementa unguium ressecanda sint, ut per inferiores partes vel stercora vel libidines effluent? Si affers istas ineptias rusticorum, et carnis, in qua Deo placere non possumus, quasi inimici, oblivisceris et resurrectionis mortuorum. *Seminatur in corruptione, surget in incorruptione. Seminatur in contumelia, surget in gloria. Seminatur in infirmitate, surget in virtute. Seminatur corpus animale, surget corpus spirituale* ¹. Nunc oculis videmus, auribus audimus, manibus agimus, pedibus ambulabimus. In illo autem corpore spirituali toti videbimus, toti audiemus, toti operabimur, toti ambulabimus, *et transfigurabit Dominus corpus humilitatis nostræ conforme corpori suæ gloriæ* ². Quando dixit transfigurabit, id est, μεταχηματισει membrorum quibus nunc utimur, diversitas denegetur. Aliud nobis spirituale et æthereum promittitur, quod nec tactui subjacet, nec oculis

(1) I. Cor. XV. 42— (2) Philip. III. 21:

tout sec et presque imperceptible ; cependant , par la puissance divine et par une vertu secrète qu'il renferme en lui-même , ce grain , tout sec qu'il est , produira un vin excellent. Vous accordez ces avantages à un bois qui périra ; c'est ainsi que s'embellit une chose qui ne doit ni subsister, ni reprendre la forme vile qu'elle avait d'abord , et vous voulez que le corps humain ressuscite avec des os , du sang , des membres , en sorte qu'il ait besoin de se faire tailler les cheveux , de se moucher , de se couper les ongles , de se décharger des humeurs de la nature , d'assouvir des passions brutales ? Si vous vous arrêtez à ces inepties des esprits grossiers , si vous vous attachez à la chair , qui ne peut nous rendre agréables à Dieu , vous oubliez une ennemie , vous oubliez la résurrection des morts. *Ce qui est semé dans la corruption se lèvera dans l'incorruptibilité , et ce qui est semé dans l'ignominie se lèvera dans la gloire. Ce qui est semé dans la faiblesse se lèvera dans la force. On sème un corps animal , il se lèvera un corps spirituel.* A présent nous voyons des yeux , nous écoutons des oreilles , nous agissons des mains , nous marchons des pieds ; mais, dans ce corps spirituel, il n'y aura aucune partie qui ne voie , aucune qui n'entende , aucune qui n'agisse , aucune qui ne marche , *car le Seigneur transformera notre corps , tout vil qu'il est , et le rendra semblable à son corps glorieux.* Quand l'Apôtre dit que le Seigneur transformera notre corps , en lui donnant une nouvelle figure, il ne nie pas que les divers membres qui maintenant composent le corps ne doivent alors s'y retrouver , mais il nous promet un corps spirituel et éthéréen ; un corps que l'on ne pourra ni voir , ni toucher ; un corps léger et sans pesanteur ; un corps

cernitur, nec pondere prægravatur, et pro locorum, in quibus futurum est, varietate mutabitur. Alioqui si eædem carnes erunt, et corpora quæ fuerunt, rursum mares et feminæ, rursum nuptiæ, viris hirsutum supercilium, barba prolixa, mulieribus leves genæ, et angusta pectora, ad concipiendos et pariendos foetus venter et femora dilatanda sunt. Resurgent etiam infantuli, resurgent et senes : illi nutriendi, hi baculis sustentandi.

Nec vos, ô simplices, resurrectio Domini decipiat, quod latus et manus monstraverit, in litore steterit, in itinere cum Cleopha ambulaverit, et carnes et ossa habere se dixerit. Illud corpus aliis pollet privilegiis, quod de viri semine et carnis voluptate non natum est. Comedit post resurrectionem suam et bibit, et vestitus apparuit, tangendum se præbuit, ut dubitantibus apostolis fidem faceret resurrectionis. Sed tamen non dissimulat naturam ærci corporis et spiritualis. Clausis enim ingreditur ostiis, et in fractione panis ex oculis evanescit. Ergo et nobis post resurrectionem bibendum erit et comedendum, et post cibum stercora egerenda? Et ubi erit illa promissio : *Oportet mortale hoc induere immortalitatem* ?

Hæc est omnis caussa cur, in expositione fidei

(1) I. Cor. XV. 53.

qui changera suivant la différence des lieux où il se trouvera. Si, en effet, nous ressuscitons avec la même chair et le même corps que nous avons maintenant, il y aura encore une différence de sexe, encore des noces ; les hommes auront encore les sourcils épais, la barbe longue ; et les femmes les joues douces, la poitrine étroite ; on usera encore du mariage, comme on en usait. Les enfants ressusciteront avec un corps tout jeune, les vieillards avec un corps chargé d'années ; il faudra donner à manger à ceux-là, et ceux-ci auront besoin d'un bâton pour s'appuyer.

Ne soyez pas si simples que de vous méprendre sur la résurrection du Seigneur, parce que vous lirez qu'il montra son côté et ses mains, qu'il parut debout sur le rivage de la mer, qu'il voyagea avec Cléophas, et assura que son corps était composé d'os et de chair. Ce corps a d'autres privilèges, car il n'est point né de la semence de l'homme et de la volupté de la chair. Si, après sa résurrection, le Christ mange et boit ; s'il apparaît couvert de vêtements, s'il se laisse toucher, c'est afin de convaincre de la vérité de sa résurrection ses apôtres incertains. Cependant il révèle assez la nature toute aérienne, toute spirituelle de son corps, lorsqu'il entre au Cénacle, les portes étant fermées, et que, à la fraction du pain, il disparaît aux yeux de ses disciples. Nous devons donc, après la résurrection, boire encore et manger, puis nous décharger de ce que l'estomac aura digéré. Comment alors s'accomplira cette promesse : *Il faut que ce corps mortel soit revêtu de l'immortalité* ?

Voilà la seule raison pour laquelle, dans l'exposition de votre croyance, vous employez neuf fois le terme

tuæ , ad decipiendas aures ignorantium , novies corpus , et ne semel quidem carnem nominas , dum homines putant te carnes in corporibus confiteri , et idem carnem esse quod corpus. Si idem est, non diversum significat. Scio enim te hoc esse dicturum. Putavi idem corpus esse quod carnem, simpliciter sum locutus. Quare non *carnem* potius nominas , ut corpus significes , et indifferenter nunc carnem , nunc corpus , ut *corpus* in carne , et *caro* in corpore demonstretur ? Sed mihi crede , non est simplex silentium tuum. Alia enim carnis , alia corporis definitio est ; omnis caro est corpus , non omne corpus est caro. *Caro* est propriæ , quæ sanguine , venis , ossibus , nervisque constringitur. *Corpus* quamquam et caro dicatur , interdum tamen æthereum vel aereum nominatur , quod tactui visuique non subjacet , et plerumque visibile est atque tangibile. Paries est corpus , sed non caro. Unde Apostolus corpora cœlestia appellat , et corpora terrestria. Cœleste corpus , solis , lunæ , stellarum. Terrestre , ignis , aeris , aquæ , terræ , et reliquorum quæ absque anima his censentur elementis.

Vides nos intelligere subtilitates vestras , et arcana quæ in cubiculis et inter perfectos loquimini , et quæ populus foris stans , nec meretur audire , proferre in medium ? Hoc est illud quod

de *corps*, sans vous servir une fois de celui de *chair*, et cela afin de tromper les ignorants qui s'imaginent que vous reconnaissez les chairs dans les corps, et que chair et corps c'est la même chose. Si c'est la même chose, ils n'ont donc pas de signification différente. Je sais que vous allez me dire : J'ai cru que le corps et la chair étaient une même chose ; j'ai parlé avec simplicité. — D'où vient que vous ne vous servez pas plutôt du mot *chair*, pour signifier le corps ? D'où vient que vous n'employez pas indifféremment tantôt l'un, tantôt l'autre, pour montrer que, par le mot de *corps* vous entendez la chair, et que, par le mot de *chair*, vous entendez le corps ? Croyez-m'en, votre silence n'est pas si simple, car enfin la chair et le corps n'ont point une même définition. Tout ce qui est chair est corps, mais tout ce qui est corps n'est pas chair. Ce qu'on appelle proprement *chair* est une substance composée de sang, de veines, d'os et de nerfs. Mais le nom de *corps*, bien qu'il convienne aussi à la chair, on le donne quelquefois à une substance éthérée ou aérienne, qu'on ne peut ni voir ni toucher, et qui le plus souvent est visible et palpable. Une muraille est un corps, mais elle n'est pas chair. Voilà pourquoi l'Apôtre distingue des corps célestes et des corps terrestres. Le soleil, la lune, les étoiles ont des corps célestes ; le feu, l'air, la terre, et tous les êtres inanimés, qui sont composés de ces quatre éléments, ont des corps terrestres.

Le voyez-vous ? nous comprenons vos subtilités, et des arcanes que vous ne révélez que dans vos réunions et entre parfaits ; des mystères que le peuple, qui est dehors, ne mérite pas de connaître, nous les dévoilons

reducta ad auriculam manu, et concrepantibus digitis, ridentes dicitis: *Omnia gloria filiae regis intrinsecus* ¹, et: *Introduxit me rex in cubiculum suum* ². Patet quare corporis et non carnis resurrectionem dixeris, scilicet, ut nos rudes carnem te dicere putaremus in corpore, et hi qui perfecti sunt intelligerent carnem in corpore denegari. Denique Apostolus, in epistola sua ad Colossenses, volens corpus Christi carneum et non spirituale, aereum, tenue demonstrare, significanter locutus est, dicens: *Et vos cum essetis aliquando alienati a Christo, et inimici sensus ejus in operibus malis, reconciliavit in corpore carnis suae per mortem* ³. Rursumque in eadem epistola: *In quo circumcisi estis circumcissione non manu facta, in expoliatione corporis carnis* ⁴. Si corpus carnem solum significat, et non est nomen ambiguum, nec ad diversas intelligentias trahi potest, satis superflue *corporeum* et *carneum* dicit, quasi *caro* non intelligatur in corpore. In symbolo fidei et spei nostrae, quod, ab apostolis traditum, *non scribitur* in charta et atramento, *sed in tabulis cordis carnalibus*, post confessionem Trinitatis et unitatem Ecclesiae, omne christiani dogmatis sacramentum, carnis resurrectione concluditur.

(1) Ps. XLIV. 14.—(2) Cant. I. 3.—(3) Coloss. I. 21. 22.—(4) Ibid. 2. 15.

au grand jour. Voilà pourquoi, ramenant la main à l'oreille, et faisant bruit de vos doigts, vous dites en riant : *Toute la gloire de la fille du roi lui vient du dedans.* Et encore : *Le roi m'a fait entrer dans son appartement secret.* On comprend à quel dessein vous parlez de la résurrection du corps, sans parler aucunement de la résurrection de la chair. Car c'est afin que nous, gens simples et grossiers, nous entendions de la chair ce que vous dites du corps, et que les parfaits comprennent, à la manière dont vous employez le mot de corps, que vous ne croyez point la résurrection de la chair. Mais l'Apôtre, voulant faire voir que le Christ avait un corps de chair, et non point un corps spirituel, aérien, subtil, dit expressément, dans son Épître aux Colossiens : *Vous aussi, lorsque vous étiez autrefois éloignés du Christ, et que des œuvres criminelles vous rendaient ennemis de son esprit, il vous réconcilia dans le corps de sa chair, par sa mort.* Et derechef, dans la même Épître : *C'est en lui que vous avez été circoncis d'une circoncision qui n'est pas faite de main d'homme, mais qui consiste dans le dépouillement du corps de la chair.* Si le mot *corps* ne signifie que *chair*, si l'expression n'est point ambiguë et ne peut se prêter à plusieurs sens, il est assez inutile de parler de *corps* et de *chair*, comme si, par le mot *corps*, on pouvait entendre autre chose que de la *chair*. Dans le symbole de notre foi et de notre espérance, que nous avons reçu des apôtres, et qui est écrit, *non point avec de l'encre, ni sur du papier, mais sur des tables de chair, qui sont nos cœurs*, nous finissons, après avoir confessé la Trinité et l'unité de l'Église, nous finissons le mystère de tout le dogme chrétien, en déclarant que nous croyons la résurrection de la chair.

Et tu in tantum in corporis, et iterum corporis et tertio corporis, et usque novies corporis, vel sermone vel numero immoraris, nec semel nominas carnem, quod illi semper nominant carnem, corpus vero tacent. Sed et illud quod argute subnectis, et prudenter præcavens dissimulas, scito nos intelligere. His enim testimoniis veritatem resurrectionis probas, quibus Origenes negat, et, de dubiis incerta confirmans, certam fidei domum, subita tempestate subvertis. *Seminatur, inquit, corpus animale, surget corpus spirituale. Neque enim nubent, neque nubentur, sed erunt sicut angeli in cœlis* ¹. Quæ alia exempla assumeres, si resurrectionem negares? Vis resurrectionem carnis, veritate et non putative, ut loqueris, confiteri? Post illa quibus ignorantium blanditus es auribus, quod in ipsis corporibus, in quibus mortui sumus, et sepulti resurgamus, hoc potius adjunge, et dic: *Quoniam spiritus carnes et ossa non habet, sicut me videtis habere* ²; et proprie ad Thomam: *Infer digitum tuum in manus meas, et manum tuam in latus meum, et noli esse incredulus, sed fidelis* ³. Sic et nos post resurrectionem eadem habebimus membra, quibus nunc utimur, easdem carnes et sanguinem et ossa, quorum in Scripturis sanctis

(1) I. Cor. XV. 44; Matth. XXII. 30, Luc. XX. 35. — (2) Luc. XXIV. 39. — (3) Joan. XX. 27.

Et vous, c'est toujours du corps que vous parlez; vous y revenez une fois, deux fois, trois fois, neuf fois même, sans parler seulement de la chair, dont les Apôtres parlent toujours, ne disant rien du corps. Les motifs qui vous portent à user de tant de subtilité, de tant de prudence et de dissimulation dans votre langage, sachez que nous les connaissons, car vous prouvez la vérité de la résurrection par les passages mêmes dont Origène se sert pour la nier, puis, ce qui est incertain, le confirmant par ce qui est douteux, vous renversez en une tempête subite l'édifice assuré de la foi. *On sème, dit Origène, un corps animal, il se lèvera un corps spirituel; car les hommes n'auront pas de femmes, les femmes n'auront point de maris, mais tous seront comme des anges dans les cieux.* De quels autres passages vous serviriez vous, si vous vouliez nier la résurrection? Mais voulez-vous confesser que nous ressusciterons avec de véritables corps, et non point, comme vous le dites, avec des corps fantastiques? Aux passages, par lesquels vous flattez les oreilles des ignorants, et afin de prouver que nous ressusciterons avec les mêmes corps dans lesquels nous mourons et dans lesquels nous sommes ensevelis, ajoutez plutôt ces paroles, et dites : *Non, un esprit n'a ni chair, ni os, comme vous voyez que j'en ai; ajoutez spécialement ce que le Christ dit à Thomas : Mets ton doigt dans mes mains, porte ta main dans mon côté, et sois désormais non point incrédule, mais fidèle.* Nous ainsi, après la résurrection, nous aurons les mêmes membres dont nous nous servons maintenant, la même chair, le même sang, les mêmes os, toutes choses dont l'Écriture sainte condamne les œuvres et non point la nature. Enfin, il est écrit dans la

opera, non natura damnantur. Denique in *Genesis* scriptum est: *Non permanebit spiritus meus in hominibus istis, quia caro sunt* ¹. Et Paulus apostolus de prava doctrina et operibus Judæorum: *Non acquievi, ait, carni et sanguini* ². Et ad sanctos, qui utique in carne erant, dicit: Vos autem in carne non estis, sed in spiritu, si tamen Dei spiritus habitat in vobis. Negans enim eos in carne, quos in carne esse constabat, non carnis substantiam, sed peccata damnabat.

Hæc est vera resurrectionis confessio, quæ sic gloriam carni tribuit, ut non auferat veritatem. Quod vero dicit apostolus, *corruptibile hoc et mortale*, hoc ipsum corpus, id est, carnem, quæ tunc videbatur, ostendit. Quod autem copulat, *induere incorruptionem et immortalitatem*, illud indumentum, id est, vestimentum, non dicit corpus abolere quod ornat in gloria; sed quod ante inglorium fuit, efficere gloriosum, ut, mortalitatis et infirmitatis viliore veste deposita, immortalitatis auro, et, ut ita dicam, firmitatis atque virtutis beatitudine induamur, *volentes non spoliari carne, sed supervestiri in gloria, et domicilium nostrum, quod de cælo est, superindui desiderantes, ut devoretur mortale a vita* ³. Certe nemo superinduitur, nisi qui ante vestitus est. Sic et Dominus

(1) Gen. VI. 3.—(2) Gal. I. 16.—(3) II. Cor. V. 4.

Genèse : Mon esprit ne demeurera point avec ces hommes , parce qu'ils ne sont que chair. Et l'apôtre Paul dit , au sujet de la mauvaise doctrine et des œuvres des Juifs : Je n'ai consulté ni la chair , ni le sang. Ecrivant à des saints , qui certainement vivaient encore dans la chair , Pour vous , dit-il , vous êtes non point dans la chair , mais dans l'esprit , si toutefois l'esprit de Dieu habite en vous. Quand il dit qu'ils ne sont point dans la chair , tandis qu'il était constant qu'ils y étaient , il fait bien voir que ce sont les péchés et non pas la substance de la chair qu'il condamne.

Voilà en quoi consiste la foi véritable en la résurrection , à croire que la chair sera revêtue de gloire , sans cesser d'être une véritable chair. Lorsque l'Apôtre ajoute : *Ce corps mortel et corruptible* , il montre qu'il parle de ce corps même , c'est-à-dire de la chair qu'il voyait alors. Mais quand il ajoute : *Doit revêtir l'incorruptibilité et l'immortalité* , il veut dire , non pas que ce vêtement doit détruire le corps , qu'il aura dans la gloire , mais qu'il rendra éclatant ce qui auparavant fut inglorieux , si bien que , nous étant dépouillés de cet abject vêtement , nous serons revêtus de l'or de l'immortalité , et , en quelque sorte , d'une béatitude de force et de constance ; *car nous ne désirons point d'être dépouillés de la chair , mais nous désirons d'être revêtus comme d'un manteau , et revêtus de cette gloire , qui est notre maison céleste , de façon que ce qu'il y a de de mortel en nous soit absorbé par la vie. Or , un manteau ne se met que sur d'autres vêtements. Notre Seigneur ne se transfigura point sur la montagne , et ne se montra pas brillant de gloire pour perdre ses pieds , ses mains et les autres parties de son corps , ni pour*

noster in monte transfiguratus est in gloria, non ut manus ac pedes, cæteraque membra perderet, et subito in rotunditate vel solis vel sphæræ volveretur; sed eadem membra solis fulgore rutilantia, apostolorum oculos præstringerent, unde et vestimenta ejus mutata sunt in candorem, non in aerem, ne forte et vestes ejus asserat spirituales: *Et facies ejus, inquit, fulgebat sicut sol* ¹. Ubi autem facies nominatur, existimo quod et cætera membra conspecta sint. Enoch translatus est in carne. Elias carneus raptus est in cælum, necdum mortui et paradisi jam coloni, habent membra cum quibus rapti sunt atque translati. Quod nos imitamur jejunio, illi possident Dei consortio. Vescuntur cœlesti pane, et saturantur omni verbo Dei, eundem habentes Dominum, quem et cibum.

Audi Salvatorem dicentem: *Et caro mea requiescet in spe* ². Et in alio loco: *Caro ejus non vidit corruptionem* ³. Et rursum: *Omnis caro videbit salutare Dei* ⁴. Et tu semper corpus ingeminas? Profer magis Ezechiel, qui, ossa jungens ossibus, et educens ea de sepulcris suis, et super pedes stare faciens, carnibus nervisque constringit, et cute desuper tegit ⁵. Tonet Job tormentorum victor, et testa radens putridæ carnis sa-

(1) Matth. XVII. 29.—(2) Ps. XV. 9.—(3) Act. II. 31.—(4) Luc III. 6 —(5) Ezech. XXXVII. 8.

être emporté dans un mouvement semblable à celui du soleil ou de quelque globe céleste, mais ses membres, sans changer de nature, devinrent éclatants comme le soleil, en sorte que les yeux des apôtres en furent éblouis. Et, de peur que vous ne disiez que ses vêtements étaient spirituels, il est écrit non pas qu'ils furent changés en air, mais bien qu'ils devinrent blancs. *Son visage, dit l'Évangéliste, brillait comme le soleil.* Puisque l'on voyait son visage, on voyait également, je pense, les autres parties de son corps. Enoch fut ravi en la chair, Élie aussi était vêtu d'une chair mortelle, quand il fut enlevé aux cieux. Affranchis jusqu'à présent des lois de la mort, et déjà citoyens du paradis, ils ont le même corps qu'ils avaient lorsqu'ils furent enlevés de la terre. Ce que nous cherchons par le jeûne, ils le possèdent, en la compagnie de Dieu. Ils se nourrissent d'un pain céleste, et se rassasient de la parole du Seigneur; ils n'ont d'autre nourriture que le Seigneur lui-même.

Écoutez le Sauveur, qui dit : *Et ma chair se reposera dans l'espérance*; puis, en un autre endroit : *Sa chair n'a point vu la corruption*; puis encore : *Toute chair verra le salut de Dieu.* Et toujours vous parlez du corps? Citez plutôt Ezéchiël, qui, joignant les ossements aux ossements, et les tirant de leurs sépulcres, les fait tenir debout sur leurs pieds, les lie par des chairs et des nerfs, et les recouvre d'une peau. Que Job élève sa voix tonnante, lui qui, vainqueur de souffrances atroces, et ôtant, avec un têt de pot, la pourriture de ses plaies, consolait son malheur par l'espérance et la certitude de la résurrection : *Qui me donnera, dit-il, que mes paroles soient écrites? Qui me don-*

niem, miserias suas resurrectionis spe et veritate soletur: *Quis mihi det, inquit, ut scribantur sermones mei? Quis mihi det, ut exarentur in libro stylo ferreo, et plumbi lamina, vel celte sculpantur in silice? Scio enim quod Redemptor meus vivit, et in novissimo die de terra surrecturus sum, et rursus circumdabor pelle mea, et in carne mea videbo Deum: quem visurus sum ego ipse, et oculi mei conspecturi sunt, et non alius. Reposita est hæc spes mea in sinu meo*¹. Quid hac prophetia manifestius? Nullus tam aperte, post Christum quam iste ante Christum, de resurrectione loquitur. Vult verba sua in perpetuum durare, et, ut nulla possint vetustate deleri, exarari ea vult in plumbi lamina, et sculpi in silice. Sperat resurrectionem, imo novit et vidit quod vivit Christus Redemptor ejus, et in novissimo die de terra surrecturus sit. Necdum mortuus erat Dominus, et athleta Ecclesiæ redemptorem suum videbat ab inferis resurgentem. Illud vero quod infert: *Et rursus circumdabor pelle mea, et in carne mea videbo Deum*, puto quod non loquatur, quasi amator carniū, quas putridas scætetesque cernebat; sed ex fiducia resurgendi contemnit præsentia, solatio futurorum. *Rursus ait, circumdabor pelle mea. Ubi hic corpus æthereum? ubi æereum, et spiritui et auræ simi-*

(1) Job. XIX.

*nera qu'elles soient retracées dans un livre , gravées sur une lame de plomb , avec un style de fer , ou sur la pierre avec le ciseau ? — Car je sais que mon Rédempteur est vivant , et que , au dernier jour , je dois ressusciter de la terre , et que je serai encore revêtu de cette peau , et que , dans ma chair , je verrai Dieu ; que je le verrai moi-même , que je le contemplerai de mes propres yeux , et que ce ne sera point un autre qui le verra. — C'est là l'espoir qui repose en mon cœur. Qu'y a-t-il de plus formel que cette prophétie ? Personne , depuis l'avènement du Christ , n'a parlé de la résurrection d'une manière aussi claire que l'a fait ce prophète , avant la venue du Christ. Il veut que ses paroles durent éternellement ; et , afin qu'elles puissent échapper à la vicissitude des temps , il veut encore qu'elles soient gravées sur le plomb ou sur la pierre. Il attend la résurrection ; bien plus , il sait , il voit que le Christ , son Rédempteur est vivant , et il est certain de ressusciter de la terre , au dernier jour. Le Seigneur n'était point encore mort , et déjà ce généreux athlète de l'Église voyait son Rédempteur sortir du tombeau. Lorsqu'il dit : *Je serai encore revêtu de cette peau , et , dans ma chair , je verrai Dieu*, il ne parle point , je pense , comme s'il aimait cette chair qu'il voyait couverte d'ulcères et de pourriture , mais c'est que la certitude de sa résurrection et l'espoir des biens futurs lui font mépriser les choses présentes. *Je serai encore revêtu de cette peau* , dit-il ; où est ici le corps éthérée ? où est le corps aérien , le corps semblable à un esprit , à un souffle ? Assurément , là où il y a de la peau et de la chair , là où il y a des os , des nerfs , du sang et des veines , là il y a structure de chair , là il y a propriété de*

mile? Certe ubi pellis et caro, ubi ossa et nervi et sanguis et venæ, ibi carnis structura, ibi sexus proprietas. *Et in carne, inquit, mea videbo Deum.* Quando omnis caro videbit salutare Dei, et Jesum Deum, tunc et ego videbo Redemptorem et Salvatorem et Deum meum. Videbo autem in ista carne, quæ me nunc cruciat, quæ nunc præ dolore distillat. Idcirco Deum in carne conspiciam, quia omnes infirmitates meas sua resurrectione sanavit.

Nonne tibi videtur jam tunc Job contra Originem scribere, et pro carnis veritate, in qua tormenta sustinuit, alterum contra hæreticos habere certamen? Dolet enim, si tanta sit frustra peressus, et, alia spiritualiter resurgente, ista carnaliter cruciata sit. Unde inculcat et exaggerat, et omnia lubricæ confessionis arcana manifesta voce concludit, dicens: *Quem visurus sum ego ipse, et oculi mei conspecturi sunt, et non alius.* Is si non sexu suo resurrecturus est, si non eisdem membris, quæ jacuere in stercore; si non eosdem oculos aperiat ad videndum Deum, quibus tunc videbat vermiculos, ubi erit ergo Job? Tollis ea in quibus substitit Job, et donas mihi inane vocabulum resurgentis, quomodo si navim post naufragium restitutam velis, ac neges singula de quibus navis construitur.

sexe. *Et dans ma chair*, dit-il encore, *je verrai Dieu.* Lorsque toute chair verra le salut de Dieu et le Seigneur Jésus, alors, moi aussi je verrai mon Rédempteur, mon Sauveur et mon Dieu. Mais je le verrai dans cette chair qui me tourmente maintenant, qui maintenant se dissout de douleur. Et je verrai Dieu dans ma chair, parce qu'il a guéri, par sa résurrection, toutes mes misères.

Ne vous semble-t-il pas que Job écrivait dès lors contre Origène, et soutenait un nouveau combat contre les hérétiques, pour défendre la vérité de cette chair dans laquelle il souffrait? Il s'attriste, s'il faut avoir tant souffert en vain, et s'il doit ressusciter un corps spirituel, différent de celui qui a passé par de cruelles douleurs. Pour ruiner donc tous les retranchements d'une confession équivoque et artificieuse, il s'exprime d'une manière bien claire, et insiste fortement sur ces paroles : *Je le verrai moi-même, et je le contemplerai de mes yeux, et ce ne sera point un autre qui le verra.* S'il ne doit point ressusciter avec le sexe qui lui est propre, ni avec le même corps qui a été étendu sur le fumier, s'il ne doit pas, pour voir le Seigneur, ouvrir les mêmes yeux, avec lesquels il voyait les vers fourmiller dans ses plaies, où donc sera Job? Vous détruisez ce qui le constitua, et vous me faites ressusciter à sa place un être fantastique, comme si vous vouliez prétendre qu'un navire a été radoubé après le naufrage, et que vous niassiez l'existence des parties dont ce navire est composé.

Ego libere dicam, et quanquam torqueatis ora, trahatis capillum, applaudatis pede, Judæorum lapides requiratis, fidem Ecclesiæ apertissime confitebor. Resurrectionis veritas, sine carne et ossibus, sine sanguine et membris intelligi non potest. Ubi caro et ossa et sanguis et membra sunt, ibi necesse est ut sexus diversitas sit. Ubi sexus diversitas est, ibi Johannes Johannes, Maria Maria. Noli timere eorum nuptias, qui etiam ante mortem in sexu suo sine sexu opere vixerunt. Quando dicitur: *In illa die neque nubent, neque nubentur*¹; de his dicitur qui possunt nubere, et tamen non nubent. Nemo enim dicit de angelis, *non nubent, neque nubentur*. Ego nunquam audivi spiritualium virtutum in cælo nuptias celebrari; sed ubi sexus est, ibi vir et femina. Unde et tu invitus licet cogente veritate confessus es, et dixisti: aut coronandus in corpore, quod caste egit et juste; aut condemnandus in corpore quod voluptatibus iniquitatisque servivit. Tolle corpus et pone carnem, et virum ac feminam non negasti. Quis enim vivit cum gloria pudicitiae, qui non habet sexum per quem committi potuit impudicitia? Quis enim unquam lapidem coronavit, quia virgo permanserit? Angelorum nobis similitudo promittitur, id est, beatitudo illa, in qua sine carne et sexu sunt angeli,

(1) Matth. XXII. 30.

Quant à moi, je parlerai en toute liberté, et quoique vous vous frappiez le visage, quoique vous vous arrachiez les cheveux, quoique vous frappiez des pieds, quoique vous preniez, comme les Juifs, des pierres pour me lapider, je confesserai hautement la foi de l'Église. Dire que nous ressusciterons sans chair, ni os, ni sang, ni membres, c'est une chimère incompréhensible, qui détruit la vérité de la résurrection. Là où il y a de la chair, et des os, et du sang, et des membres, là aussi il faut qu'il y ait diversité de sexes. Là où il y a diversité de sexes, Jean est Jean, Marie est Marie. Ne craignez pas que ceux qui, avant leur mort, n'ont pas accompli dans leur sexe l'œuvre de ce sexe même, songent au mariage, après la résurrection. Quand il est dit : *En ce jour-là, les hommes n'auront point de femmes, et les femmes point de mari*, il est question de ceux qui peuvent se marier, et qui néanmoins ne se marient pas, car personne ne dit des anges : *Ils n'auront pas de femme, ils n'auront pas de mari*. Je n'ai jamais ouï dire que l'on célèbre, dans les cieux, les noces des Vertus spirituelles, mais là où il y a sexe, là il y a homme et femme. C'est pour cela que, cédant, malgré vous, à la force de la vérité, vous avez dit que : « nous serons, ou couronnés dans le corps qui aura » vécu chastement et selon la justice, ou bien con- » damnés dans le corps qui aura été l'esclave des vo- » luptés et de l'injustice. » Au lieu du mot de *corps*, employez celui de *chair*, et vous n'aurez pas nié la différence de l'homme d'avec la femme ; peut-on mériter la couronne de la chasteté, si l'on n'a point un sexe capable de s'abandonner à l'impudicité ? Couronna-t-on jamais la virginité d'une pierre ? On nous promet de nous rendre semblables aux anges, c'est-à-dire de

nobis in carne et sexu nostro donabitur. Mea rusticitas sic credit, et sic intelligit sexum confiteri sine sexuum operibus, homines resurgere, et sic eos angelis adæquari. Nec statim superflua videbitur membrorum resurrectio, quæ caritura sint officio suo, cum adhuc in hac vita positi, nitamur opera non implere membrorum. Similitudo autem ad angelos, non hominum in angelos demutatio, sed profectus immortalitatis et gloriæ est.

Argumenta vero illa puerorum et infantium et senum et ciborum, et stercoreum, quibus adversum Ecclesias uteris, non sunt tua, de gentilium fonte manarunt. Eadem enim opponunt nobis ethnici. Qui christianum esse te dicis, gentilium arma depone. Discant illi magis a te resurrectionem carnis confiteri, quam tu ab illis negare. Aut si et tu de hostium numero es, ostende te libere adversarium, ut ethnicorum suscipias vulnera. Dono tibi nutriculas tuas, ne vagiant infantes; dono decrepitos senes, ne hiberno frigore contrahantur. Frustra etiam tonsores artificia didicerunt, scientes israeliticum populum per quadraginta annos, nec unguium, nec capillorum incrementa sensisse, et, quod his majus est, non

nous faire jouir , dans notre chair et dans notre sexe , de ce bonheur que les anges , qui n'ont ni chair ni sexe , possèdent dans les cieux . Telle est ma foi , à moi , simple et grossier : Je crois que les hommes ressusciteront avec le sexe qui leur est propre , mais sans en faire usage ; et que c'est en cela qu'ils seront semblables aux anges . Néanmoins , parce que ces membres ne seront pas employés à l'œuvre qui leur est propre , il ne faut pas se hâter de conclure de là qu'ils seront inutiles , puisque , dans cette vie même , nous nous efforçons de ne pas accomplir cette œuvre . Or , quand on dit que nous serons semblables aux anges , on entend dire , non que les hommes devront être changés en anges , mais que nous entrerons en possession de l'immortalité et de la gloire dont jouissent les esprits bienheureux .

Quant aux arguments que vous nous faites sur la condition des enfants et des vieillards , sur le besoin que nous aurons de manger , puis de nous décharger des superfluités de la nature , ils ne viennent pas de vous , ils sont d'origine païenne , car les Gentils nous font les mêmes objections . Vous qui vous dites chrétien , n'employez pas les armes des païens . Qu'ils apprennent de vous à confesser la résurrection de la chair , mais n'apprenez pas d'eux à la nier . Ou , si vous êtes aussi du nombre de nos ennemis , déclarez-vous franchement pour tel , afin que vous receviez les coups portés aux païens . Quant à vos nourrices , je vous les laisse , de peur que les enfants ne vagissent ; je vous laisse vos vieillards décrépits , crainte qu'ils ne gèlent de froid en hiver . Il était encore très-inutile que vos barbiers se missent en apprentissage , car on sait bien que , pendant quarante ans , ni les ongles , ni

sunt attrita vestimenta eorum, nec inveteraverunt calceamenta eorum. Enoch et Elias, de quibus dudum diximus, tanto tempore in eadem permanent ætate, qua rapti sunt. Habent dentes, ventrem, genitalia; et tamen nec cibis nec uxoribus indigent.

Quid potentiam Dei calumniaris? qui potest de medulla illa et de seminario vestro *εὐτερίωνη*, non carnes tantum de carnibus, sed corpus educere, et aliud ex alio facere, et de aqua, id est, de vilitate carniū, pretiosa et aerii corporis vina mutare, potest utique eadem potentia, qua de nihilo cuncta fabricatus est, reddere quæ fuerunt, quia multo minus est restituere quod fuerit, quam facere quod non fuit. Miraris si de infantibus et senibus in perfecti viri ætatem resurrectio fiat, cum de limo terræ absque ullis ætatum incrementis, consummatus homo factus sit? Costa mutatur in feminam, et tertio humanæ conditionis modo, vilia et pudenda nostræ natiuitatis elementa mutantur in carnes, ligantur membris, discurrunt in venas, in ossa durantur. Vis et quartum genus humanæ generationis audire? *Spiritus sanctus superveniet in te, et virtus Altissimi obumbrabit tibi. — Propterea quod nescetur ex te sanctum, vocabitur Filius Dei* ¹.

(1) Luc. I. 35.

les cheveux du peuple d'Israël ne crurent, et, qui plus est, que ni leurs vêtements ni leurs chaussures ne s'usèrent. Énoch et Élie, dont nous venons de parler, ne sont pas plus âgés qu'ils ne l'étaient quand ils furent enlevés de la terre. Ils ont des dents, un ventre et des parties génitales, et pourtant ils n'ont besoin ni de nourriture, ni de femmes.

Pourquoi accusez-vous la puissance du Seigneur? Puisqu'il peut, de votre substance et de votre moelle, former non seulement des chairs avec d'autres chairs, mais tirer même un corps d'un autre corps, et que de l'eau, qui est le plus vil des éléments dont se composent les chairs, il peut former le vin précieux d'un corps aérien, ne peut-il pas aussi, par cette même puissance qui a tiré toutes choses du néant, rendre la vie à celles qui existèrent, car il est plus facile de rétablir une chose en son premier état que de la tirer du néant. Pourquoi vous étonner que les enfants et les vieillards doivent, à la résurrection, avoir l'âge d'un homme parfait, puisque Dieu, quand il forma l'homme du limon de la terre, le créa en cet état, sans le faire passer par les accroissements successifs de l'âge? La femme fut formée d'une des côtes de l'homme. Les vils et honteux éléments de notre génération, — c'est la troisième manière dont notre nature a été faite, ces éléments se changent en chair, puis en nerfs, pour lier les membres; en veines, pour distribuer le sang; en os, pour soutenir le corps. Voulez-vous que je vous parle d'une quatrième espèce de génération? *Le saint Esprit surviendra en toi, et la vertu du Très-Haut te couvrira de son ombre. Voilà pourquoi le saint qui naîtra de toi sera appelé Fils de Dieu.* Autre est l'origine

Aliter Adam, aliter Eva, aliter Abel, aliter homo Jesus Christus. Et in omnibus diversis exordiis, una hominis natura non differt.

Resurrectionem carnis, omniumque membrorum si velim probare, et ad singula testimonia explanationes adjungere, multis libris opus erit; sed præsens causa hoc non desiderat. Proposui enim non Origeni in omnibus respondere, sed fraudulentæ satisfactionis aperire mysteria. At tamen quia longus fui in assertione contraria, et vereor ne, dum fraudes pandere studeo, scandalum lectori reliquerim, acervatim testimonia ponam, cursimque perstringam, ut toto contra venenatam argumentationem Scripturarum pondere dimicemus.

Qui vestem non habet nuptialem, nec servavit illud mandatum: *Candida sint vestimenta tua semper*¹: manibus pedibusque constringitur, ne recumbat in convivio, sedeat in solio, stet ad dexteram Dei, mittitur in gehennam, *ubi fletus oculorum et stridor dentium est*².—*Capilli capitis vestri numerati sunt*³. Si capilli, puto facilius dentes. Frustra autem numerati, si aliquando perituri.—*Veniet hora, in qua omnes qui in monumentis sunt, audient vocem Filii Dei et procedent*⁴. Audient auribus, procedent pedibus.

(1) Matth. XXII. 13; Eccl. IX. 8. — (2) Matth. XXII. 13. — (3) Luc. XII. 7. — (4) Joan. V. 28.

d'Adam, autre celle d'Ève, autre celle d'Abel, autre celle de Jésus-Christ, et néanmoins, dans toutes ces diverses origines, la nature d'homme ne diffère pas.

Si je voulais prouver la résurrection de la chair et de toutes les parties qui composent le corps humain, puis ajouter à chaque passage des explications, il me faudrait écrire plusieurs volumes. Cela n'est point nécessaire à mon sujet, car je me suis proposé, non pas de répondre à Origène sur toutes choses, mais seulement de dévoiler les mystères de votre astucieuse justification. Cependant, comme je me suis arrêté déjà trop long-temps à vous réfuter, et que je crains, tout en voulant découvrir vos supercheries, de causer du scandale au lecteur, j'accumulerai les passages, que je ne ferai pourtant qu'effleurer, et contre votre argumentation empoisonnée je combattrai avec toute la force des Écritures.

Celui qui n'a pas la robe nuptiale, et qui n'a point écouté ce précepte : *Que vos vêtements soient toujours blancs*, on lui lie les mains et les pieds, on l'exclut du festin, on l'empêche de s'asseoir sur un trône, et de se mettre à la droite de Dieu ; on le précipite dans la géhenne, où il y a des pleurs et des grincements de dents. — *Les cheveux de votre tête sont comptés*. Si l'on compte nos cheveux, il est plus aisé, je crois, de compter nos dents ; or, nos dents et nos chevenx seraient comptés en vain, s'ils devaient périr. — *Viendra une heure où tous ceux qui sont dans les sépulcres entendront la voix du Fils de Dieu, et se lèveront*. Ils entendront de leurs oreilles, ils marcheront avec leurs pieds. C'est ce que déjà Lazare avait fait. Ils sortiront de leurs tombeaux, c'est-à-dire que les morts qui étaient ense-

Hoc et Lazarus ante jam fecerat. Procedent autem de monumentis, id est, qui monumentis illati fuerant, venient mortui, et resurgent de sepulchris suis. *Ros enim qui a Deo est, medicina est ossibus ipsorum* ¹. Tunc implebitur quod Dominus loquitur per prophetam: *Populus meus, intra in cellaria tua aliquantulum, donec ira mea transeat* ². Cellaria sepulchra significant, de quibus hoc utique profertur, quod conditum fuerat, et exhibunt de sepulchris suis veluti hinnuli de vinculis soluti. Gaudebit cor eorum, et ossa eorum sicut sol orientur; veniet omnis caro in conspectu Domini, et mandabit piscibus maris, et eructabunt ossa quæ comederant, et faciet compagem ad compagem, et os ad os; *et qui in terræ pulvere dormierunt, resurgent; alii in vitam æternam, alii in opprobrium et confusionem æternam* ³. Tunc videbunt justii impiorum pœnas atque cruciatus, quoniam *vermis eorum non morietur, et ignis eorum non extinguetur, et erunt in conspectu omnis carnis* ⁴.

Quotquot igitur habemus hanc spem, *sicut exhibuimus membra nostra famulantia immunditiæ et iniquitati ad iniquitatem, ita exhibeamus ea famulantia justitiæ ad sanctificationem, ut resurgentes ex mortuis, in novitate vitæ am-*

(1) Is. XXVI. 29, *selon les Septante*. — (2) Ibid. XX. — (3) Dan. XII. 2. — (4) Is. LXVI. 24.

velis dans des tombeaux se lèveront et sortiront de leurs sépulcres, *car la rosée qui vient de Dieu est une médecine pour leurs ossements*. Alors s'accomplira ce que le Seigneur a dit par le prophète : *O mon peuple , entre pour un peu de temps dans tes celliers , jusqu'à ce que ma colère soit passée*. Par ces celliers , d'où l'on tire ce qu'on y avait mis en réserve , on doit entendre les sépulcres , où ils étaient ensevelis. Ils en sortiront comme de jeunes faons , qui sont délivrés de leurs liens. Leur cœur se réjouira, et leurs ossements se lèveront comme le soleil. Toute chair paraîtra devant le Seigneur ; il ordonnera aux poissons de la mer, et ils rejeteront les os qu'ils avaient mangés ; il réunira les membres aux membres, les ossements aux ossements. *Ceux qui dormaient dans la poussière de la terre se lèveront : les uns pour la vie éternelle , les autres pour un opprobre et une confusion sans fin*. Alors les justes verront les peines et les tourments des impies , *car le ver de ceux-ci ne mourra point, leur feu ne s'éteindra point, et ils seront en présence de toute chair*.

Donc , nous qui vivons avec l'espérance de notre résurrection , nous tous , *de même que nous avons fait servir les membres de notre corps à l'impureté et à l'injustice , pour l'iniquité , de même faisons-les servir à la justice pour notre sanctification , afin que , en ressuscitant d'entre les morts , nous cheminions dans une vie nouvelle*. — *Comme la vie du Seigneur Jésus paraît dans notre corps mortel , ainsi celui qui a ressuscité*

bulemus ¹. *Quomodo et vita Domini Jesu manifestatur in nostro mortali corpore, et qui suscitavit Jesum Christum a mortuis, vivificabit et mortalia corpora nostra, propter inhabitantem spiritum ejus in nobis* ². Justum enim est, ut qui semper mortificationem Christi in corpore nostro circumtulimus, vita quoque Jesu manifestetur in corpore nostro mortali, id est, in carne mortali secundum naturam, æterna autem secundum gratiam. Vidit et Stephanus stantem Jesum ad dexteram Patris ⁴, et manus Moysi mutata est in candorem nivis, et deinceps colori pristino restituta ⁵. In utraque diversitate manus fuit. Figulus ille Jeremiæ, cujus per duritiam lapidum vas quod fecerat confractum est, de eadem massa et de eodem luto redintegavit quod ceciderat ⁵. Sed et ipsum *resurrectionis* vocabulum significat non aliud ruere, aliud suscitari, et quod adjicitur *mortuorum*, carnem propriam demonstrat, quod enim in homine moritur, hoc et vivificatur. Vulneratus ille itineris Jericho totus refertur ad stabulum, et delictorum plagæ immortalitate sanantur ⁶.

Aperta sunt et sepulchra in Domini passione, quando sol fugit, terra tremuit, et multa corpora sanctorum surrexerunt, et visa sunt in sancta ci-

(1) Rom. VI. 19.—(2) Ibid. VIII. 41; II. Cor. IV. 8.—(3) Act. VII. 55.—(4) Exod. IV. 6.—(5) Jer. XVIII.—(6) Luc. X.

*Jésus-Christ d'entre les morts , donnera également la vie à nos corps , parce que son esprit habite en nous, car il est juste que , après avoir porté dans notre corps une image de la mort du Christ , nous sentions la vie de Jésus paraître aussi dans notre corps mortel , c'est-à-dire, dans une chair qui est mortelle de sa nature, mais que la grâce rend immortelle. Étienne vit Jésus debout à la droite du Père. La main de Moïse devint blanche comme de la neige , et recouvra ensuite sa couleur première. Dans l'un et l'autre cas, c'était la même main. Le potier dont parle Jérémie , et dont le vase fut brisé par des pierres , où il l'avait laissé tomber , reprit de la même argile et refit le vase. Le mot de *résurrection* indique assez clairement que ce qui ressuscite n'est pas différent de ce qui était mort, et quand on ajoute *des morts* on montre qu'il s'agit de reprendre sa propre chair , car , ce qui meurt en l'homme , c'est cela même qui est rendu à la vie. Ce blessé du chemin de Jéricho est porté tout entier à l'hôtellerie , et le baume de l'immortalité guérit les plaies de ses fautes.*

Les sépulcres s'ouvrirent à la mort du Seigneur , le soleil s'éclipsa , la terre trembla , et beaucoup de corps des saints ressuscitèrent , puis se firent voir dans la cité sainte. *Quel est celui , dit Isaïe , quel est celui qui vient d'Edom , qui vient de Bosor , avec des vêtements éclatants , et qui est si beau dans sa robe blanche ?* Édom

vitate ¹. *Quis est, inquit Isaias, qui ascendit ex Edom: fulgida vestimenta ejus ex Bosor, sic formosus in stola candida* ². Edom aut terrenus interpretatur, aut cruentus. Bosor, aut *caro*, aut in *tribulatione*. Paucis verbis totum resurrectionis mysterium demonstrat, id est, et veritatem carnis et augmentum gloriæ. Et est sensus: Quis est iste qui ascendit de terra, ascendit de sanguine? Cujus vestimenta juxta prophetiam Jacob, qui *alligavit pullum suum ad vitem, et torcular calcavit solus* ³, musto rubentia sunt de Bosor, id est, de carne sive de tribulatione mundi; ipse enim vicit mundum. Ideoque rubra et fulgida sunt vestimenta ejus, quia *speciosus est forma fuit præ filiis hominum* ⁴, propter gloriam triumphantis in stolam candidam commutata sunt; et tunc verè de Christi carne completum est: *Quæ est ista quæ ascendit dealbata, innitens super fratrualem suam* ⁵. — Et quod in eodem libro scribitur: *Fratruelis meus rubicundus et candidus* ⁶. Hunc imitantur, qui vestimenta sua non coinquinaverunt cum mulieribus: virgines enim permanserunt, qui se castraverunt propter regna cælorum ⁷. Itaque in albis erunt vestibus. Eo semper sententia Domini opere perfecta monstrabitur: *Omne quod dedit mihi Pater, non perdam*

(1) Matth. XXVII. 52. — (2) Is. LXIII. 4. — (3) Ibid. 4. — (4) Ps. XLIV. — (5) Cant. VIII. 5. — (6) Ibid. V. 40. — (7) Apoc. XIV. 4.

veut dire qui est *de terre* ou de *couleur de sang*, Bosor signifie *chair*, ou qui est *dans la tribulation*. Ce prophète nous explique en peu de mots tout le mystère de la résurrection, c'est - à - dire, la vérité de la chair et l'accroissement de la gloire. Et le sens est alors : quel est celui qui s'élève de la terre, qui s'élève du milieu du sang et dont les vêtements, — selon cette prophétie de Jacob : *Il a attaché son ânon à la vigne, et il a foulé seul le vin sur le pressoir, — se trouvent rouges de vin nouveau de Bosor, c'est-à-dire de la chair, ou de la tribulation du monde, car il a vaincu le monde, lui; ses vêtements sont rouges et éclatants, parce qu'il surpasse en beauté les enfants des hommes, et l'éclat de ses vêtements est un effet de la gloire de son triomphe. L'on peut véritablement appliquer à la chair du Christ ces paroles : Quelle est celle-ci qui s'élève avec des vêtements blancs, et qui s'appuie sur son bien-aimé. — Puis ces autres paroles du même livre : Mon bien-aimé est rouge et blanc. Ceux-là l'imitent qui n'ont point souillé leurs vêtements avec les femmes, et qui ayant gardé leur virginité, se sont rendus eunuques, afin de gagner le royaume des cieux. Voilà pourquoi ils seront revêtus de robes blanches. Alors, on verra l'accomplissement de ces paroles du Seigneur : De tout ce que m'a donné le Père je ne perdrai rien, mais je ressusciterai tout au dernier jour. C'est-à-dire, qu'il ressuscitera l'homme tout entier, de même qu'il l'avait uni tout entier à sa nature divine. Alors la brebis qui s'était égarée et qui se perdait ici-bas, le Sauveur la portera toute entière sur ses épaules, et elle trouvera dans la clémence de son juge un remède à ses langueurs et à ses faiblesses. Alors ils verront le Christ, ceux qui le firent mourir*

ex eo quidquam, sed resuscitabo illud in novissimo die ¹. Totum videlicet hominem, quem totum nascendo susceperat. Tunc ovis quæ perierat, et in inferioribus oberrabat, humeris Salvatoris tota portabitur, et quæ peccatis languida fuit, clementia judicis sustentabitur. Tunc videbunt illum qui compunxerunt, qui clamaverunt: *Crucifige, crucifige talem* ². Tribus et tribus cædent pectora, ipsi et mulieres eorum. Illæ mulieres, quibus Dominus locutus est crucem portans: *Filiæ Jerusalem, nolite flere super me, sed super vos flete et super filios vestros* ³. Tunc angelorum vaticinium complebitur, qui stupentibus apostolis euntem in cælum dixerunt: *Hic Jesus qui a vobis assumptus est in cælum, sic veniet, quemadmodum vidistis eum euntem in cælum* ⁴.

Quale est autem idcirco dicere Dominum post resurrectionem quadraginta diebus comedis cum apostolis, ne phantasma putaretur, et hoc ipsum quod comedit in carne et in membris visus est in phantasmate confirmare? Aut verum est quod videbatur, aut falsum. Si verum est, ergo vere comedit, et vere membra habuit. Si autem falsum, quomodo res falsas ostendere voluit, ut resurrectionis veritatem probaret? Nemo enim falso verum probat.

(1) Joan. VI. 39. — (2) Ibid. XIX. 6. — (3) Luc. XXIII. 28. — (4) Act. I. 44.

et qui crièrent : *Crucifiez-le , crucifiez-le.* Les tribus se frapperont la poitrine , hommes et femmes , oui , ces femmes , à qui le Seigneur disait , en portant sa croix : *Filles de Jérusalem , ne pleurez point sur moi , mais pleurez sur vous et sur vos enfants.* Alors s'accomplira la prophétie des anges qui dirent aux apôtres , quand ceux-ci le regardaient avec admiration monter au ciel : *Ce Jésus , qui , en se séparant de vous , s'est élevé aux cieux , viendra de la même manière que vous l'y avez vu monter.*

Mais que prétendez-vous , en disant que le Seigneur après sa résurrection , mangea pendant quarante jours avec ses apôtres , de peur qu'ils ne le prissent pour un fantôme , puis en ajoutant que par les apparences d'un corps fantastique , il prouvait la vérité de son corps , et faisait voir qu'il avait mangé pendant le cours de sa vie. Ce que voyaient les apôtres était ou un véritable corps ou un fantôme. Si c'était un véritable corps , le Christ a donc mangé véritablement , et a eu de véritables membres. Si c'était un fantôme , comment a-t-il voulu montrer des choses mensongères pour prouver la vérité de la résurrection , car nul ne prouve la vérité par le mensonge.

Ergo, inquires, et nos post resurrectionem comesuri sumus? — Nescio. Non enim scriptum est; et tamen si quæeratur, non puto comesuros. Legi enim non esse *regnum Dei cibum et potum*¹, repromittens nobis quæ *oculus non vidit, nec auris audivit, nec in cor hominis ascenderunt*². Moises et Elias quadraginta diebus jejunaverunt ac noctibus. Hoc hominum natura non patitur, sed quod homini impossibile est, Deo impossibile non est. Sicut quæ futura prædicit, non interest utrum post decem annos, aut post centum futura pronuntiet, quia una est scientia futurorum, sic qui quadraginta diebus potest jejunare et vivere, imo non potest jejunare, sed vivit virtute Dei, et æterno tempore poterit absque esca et potu vivere. Quare favum comedit Dominus? Ut resurrectionem probaret, non ut tuis faucibus mella permitteret. Piscem in prunis assum petiit, ut dubitantes confirmaret apostolos, qui ad illum accedere non audebant, quod putarent se spiritum videre, non corpus. Archisynagogi filia suscitatur, et cibum accipit. Lazarus quatruiduanus mortuus resurgit, et prandens inducitur, non quia apud inferos esuriebat, sed quia difficultas operis scrupulositatem fidei requirebat. Quomodo veras manus et verum ostendit latus, ita vere comedit cum discipulis, vere am-

(1) Rom. XIV. 17 — (2) 1 Cor. II. 9.

Il s'ensuit donc, me direz-vous, que nous aussi nous mangerons, après la résurrection?—Je n'en sais rien; l'Écriture ne parle pas de cela, mais si l'on me demande mon opinion, je ne pense pas que nous devions avoir besoin de manger, car j'ai lu que *le royaume de Dieu ne consiste ni dans le manger, ni dans le boire, mais on nous promet des choses que l'œil n'a pas vues, que l'oreille n'a pas entendues, et que le cœur de l'homme n'a pas comprises*. Moïse et Élie jeûnèrent quarante jours et quarante nuits. La nature humaine ne saurait supporter une si longue abstinence; mais ce qui est impossible à l'homme, n'est point impossible à Dieu. Comme il importe peu que celui qui prédit les choses à venir les prédise dix ans ou cent ans avant qu'elles arrivent, puisque l'une et l'autre prédiction suppose une égale connaissance de l'avenir; de même celui qui peut jeûner, ou plutôt vivre de la vertu de Dieu, durant quarante jours, car on ne saurait passer par une telle abstinence, pourra bien vivre aussi durant l'éternité, sans manger ni boire. Pourquoi le Seigneur mangea-t-il un rayon de miel? Afin de prouver la résurrection, et non point pour permettre le miel à votre bouche délicate. Il demanda un poisson frit sur la braise, afin de raffermir la foi chancelante des apôtres, qui n'osaient s'approcher de lui, parce qu'ils croyaient voir un esprit, et non point un corps. Il ressuscite la fille du chef de la synagogue, et lui fait donner de la nourriture. Mort depuis quatre jours, Lazare ressuscite et se trouve à un festin. Ce n'est pas qu'il eût faim dans le tombeau, mais c'est qu'il fallait confirmer par une preuve sensible un prodige si merveilleux. De même que le Christ montra à ses disciples de véritables mains et un véritable côté, de même

bulavit cum Cleopha, vere lingua locutus est cum hominibus, vero accubitu discubuit in cœna, veris manibus accepit panem, benedixit ac fregit et porrigebat illis. Quod autem ab oculis repente evanuit virtus Dei est, non umbræ et phantasmatis. Alioquin et ante resurrectionem, cum eduxissent eum de Nazareth, ut præcipitarent de supercilio montis, *transivit per medios* ¹, id est, elapsus est de manibus eorum. Numquid juxta Marcionem dicere possumus, quod ideo natalitas ejus in phantasmate fuerit, quia contra naturam qui tenebatur, elapsus est? Quod Magis licet, hoc Domino non licet? Apollonius Tyaneus scribitur, cum ante Domitianum staret in consistorio, repente non comparuisse. Noli potentiam Domini Magorum præstigiis adæquare, ut videatur fuisse quod non fuit, et putetur comedisse sine dentibus, ambulasse sine pedibus, fregisse panem sine manibus, locutus esse sine lingua, et latus monstrasse sine costis.

Et quomodo, inquires, non cognoscebant eum in itinere, si ipsum habebat corpus quod ante habuit? Audi Scripturam dicentem: *Oculi eorum tenebantur, ne eum agnoscerent* ². Et rursum: *Aperti sunt oculi eorum, et cognoverunt eum* ³. Numquid alius fuit quando non agnoscebatur, et

(1) Luc. IV. 29.—(2) Ibid. XXIV. 46.—(3) Ibid. XXXI.

il mangea véritablement avec eux, il marcha véritablement avec Cléophas, il parla véritablement avec des hommes, il se mit véritablement à table le jour de la cène; il se servit de véritables mains pour prendre le pain, pour le bénir, le rompre et le distribuer à ses apôtres. Que s'il disparut soudain à leurs yeux, ce fut un effet de la puissance de Dieu, et non point une preuve que son corps fût une ombre et un fantôme. Avant même la résurrection, lorsqu'on l'eut entraîné hors de Nazareth, pour le précipiter du haut d'une montagne, *il passa au milieu d'eux*, c'est-à-dire, il s'échappa de leurs mains. Pouvons-nous dire, comme Marcion, qu'il s'est revêtu d'un corps fantastique, parce qu'il s'est échappé, d'une façon miraculeuse, des mains de ceux qui le tenaient? Ce que font les magiciens, le Seigneur ne le peut-il pas faire? On rapporte qu'Apollonius de Tyanes, étant au sénat, en présence de Domitien, disparut tout-à-coup. N'allez pas comparer la puissance du Seigneur aux enchantements des magiciens; ne dites pas qu'il s'est montré sous une forme empruntée, qu'il a mangé sans avoir de dents, qu'il a marché sans pieds, qu'il a rompu le pain sans mains; qu'il a parlé sans avoir de langue; qu'il a montré son côté, sans avoir des côtes.

Mais, allez-vous dire, comment donc les disciples qui se trouvèrent en chemin avec lui ne le connurent-ils pas, s'il avait le même corps qu'auparavant? Écoutez ces paroles de l'Écriture : *Leurs yeux étaient retenus par une force divine, qui les empêchait de le reconnaître. Et encore : Leurs yeux s'ouvrirent, et ils le reconnurent.* N'était-il pas le même, quand on ne le reconnaissait pas, que lorsqu'on le reconnaissait? Assurément, il

alius quando agnitus est? Certe unus atque idem erat. Cognoscere ergo et non cognoscere, oculorum fuit, non ejus qui videbatur, licet et ipsius fuerit. Oculos enim tenebat eorum, ne se agnoscerent. Denique ut scias errorem qui versabatur in medio, non corporis Domini, sed oculorum fuisse clausorum: *Aperti sunt oculi eorum*, inquit, *et cognoverunt eum*. Unde et Maria Magdalene, quamdiu non agnoscebat Jesum, et vivum quærebat inter mortuos, hortulanum putabat. Agnoscit, et Dominum vocat ¹. Post resurrectionem, Jesus stabat in littore, discipuli in navi erant. Cæteris non cognoscentibus eum, *dicit discipulus quem diligebat Jesus, Petro: Dominus est* ². Prior enim virginitas virginale corpus agnoscit. Idem erat, et non idem omnibus videbatur. Statimque subjungitur: *Et nemo audebat interrogare eum, tu quis es, scientes quod Dominus est* ³. Nemo audebat, quia Deum sciebant. Vescabantur cum prandente, quia hominem et carnem videbant, non quod alter Deus, alter homo esset, sed unus atque idem Filius Dei cognoscebatur ut homo, adorabatur ut Deus.

Scilicet nunc mihi philosophandum est, incertos esse sensus nostros, et maxime visum. Carneades aliquis ab inferis excitandus, ut proferat

(1) Joan. XX.—(2) Ibid. XXI. 7.—(3) Luc. XXI.

était bien le même. Donc, le connaître et ne pas le connaître, cela tenait à leurs yeux, et non point à celui qu'ils voyaient. Cela néanmoins tenait aussi au Christ, car il empêchait leurs yeux de le reconnaître. Enfin, pour que vous sachiez que leur erreur venait alors, non point du corps du Seigneur, mais de leurs yeux, qui étaient liés, l'Écriture ajoute : *Leurs yeux s'ouvrirent et ils le reconnurent.* De là vient que Marie-Magdeleine, ne reconnaissant pas Jésus, et le cherchant dans le tombeau, lui qui était vivant, le prit pour un jardinier. Elle le reconnaît et l'appelle Maître. Après sa résurrection, Jésus se tenait sur le rivage de la mer, et ses disciples étaient dans une barque; mais comme ils ne le reconnaissaient pas, *ce disciple que Jésus aimait dit à Pierre : C'est le Seigneur.* L'Apôtre vierge reconnaît, le premier, un corps virginal. Ce Christ apparaissait sous une même forme, et tous ne le voyaient pas de la même manière. L'Évangéliste ajoute aussitôt : *Et nul d'entre eux n'osait lui demander : Qui êtes-vous ? car ils savaient que c'était le Seigneur.* Nul n'osait lui faire cette question, parce qu'ils savaient qu'il était Dieu. Ils étaient à table avec lui, parce qu'ils voyaient un homme revêtu d'un corps de chair; ce n'est pas que le Dieu fût séparé de l'homme, mais c'est que, dans une même personne, ils reconnaissaient le Fils de Dieu comme homme, et l'adoraient comme Dieu.

Est-il nécessaire maintenant que je vienne philosopher sur l'incertitude de nos sens, et surtout de la vue? Faut-il rappeler de la tombe quelque Carnéades, qui nous montre la vérité, et nous dise que, dans l'eau, un aviron semble rompu; que les portiques paraissent plus étroits à l'extrémité dont on est éloigné; que de

remum in aqua fractum videri, porticus longius angustiores, rotundos procul turrium angulos, columbarum colla, ad singulas conversiones, colorem mutantia. Cum Rhode Petrum nuntiaret et apostolis diceret, ob periculi magnitudinem evasisse, non credunt, phantasma suspicantur. Porro quod clausis ingressus est ostiis, ejusdem virtutis fuit, cujus et ex oculis evanescere. Lynceus, ut fabulæ ferunt, videbat trans parietem; Dominus, clausis ostiis, nisi phantasma fuerit, intrare non poterit? Aquilæ et vultures transmarina cadavera sentiunt. Salvator apostolos suos nisi ostium aperuerit, non videbit? Dic mihi, acutissime disputator, quid est majus, tantam terræ magnitudinem appendere super nihilum, et super aquarum incerta librare, an Deum transire per clausam portam, et creaturam cedere Creatori? Quod majus est tribuis; quod minus est calumniaris. Petrus super aquas ambulat gravi et solido corpore. Mollis unda non cedit; paululum fides dubitat, et statim naturam suam corpus intelligit, ut sciamus super aquas non corpus ambulasse, sed fidem.

Oro te, qui tantis contra resurrectionem uteris argumentis, ut simpliciter mecum loquaris? Credis vere Dominum resurrexisse, in eodem quo mortuus, quo sepultus est corpore, an

loin des tours carrées semblent rondes , et que le plumage des colombes paraît changer de couleur, à chaque mouvement que font leurs ailes? Quand Rhodé annonce la présence de Pierre , et dit aux apôtres qu'il s'est échappé , à cause de la grandeur du péril , ils n'en veulent rien croire , et le prennent pour un fantôme. Quand le Seigneur entre , les portes étant fermées , quand il disparaît aux yeux des apôtres , c'est par l'effet de la même puissance. Lyncée , comme nous l'apprenons de la fable , voyait au travers des murailles , et le Seigneur , à moins qu'il n'ait un-corps fantastique , ne pourra entrer dans un lieu dont les portes sont fermées? Les aigles et les vautours sentent l'odeur des cadavres qui sont au delà des mers, et le Sauveur , si on ne lui ouvre la porte , ne pourra pas voir ses apôtres? Dites-moi , subtil raisonneur , lequel est à Dieu le plus difficile ou de suspendre sur rien le vaste globe de la terre , et de le balancer sur les flottants abîmes des eaux , ou bien de passer à travers une porte fermée , et de forcer la créature à céder au Créateur? Vous lui accordez le pouvoir de faire ce qui est le plus difficile , et vous lui refusez celui de faire ce qui est le plus aisé. Pierre , revêtu d'un corps pesant et solide , marchait sur les eaux. L'onde molle ne fléchit point ; la foi chancelle un peu , et le corps aussitôt s'aperçoit de sa pesanteur naturelle ; cela nous montre que ce n'était pas le corps , mais que c'était la foi qui marchait sur les eaux.

Dites-moi , je vous prie , vous qui trouvez tant d'arguments contre la résurrection , est-ce une simple conversation que vous voulez avoir avec moi? Croyez-vous que le Seigneur est véritablement ressuscité , dans le

non credis? Si credis, cur ista proponis, per quæ resurrectio denegatur? Si non credis, quid ita imperitorum lactas animas, et resurrectionem casso nomine ventilas? Audi: nuper de Marcionis quidam schola: « Væ, inquit, ei, qui in hac carne et in his » ossibus resurrexerit »; gaudens animus statim intulit: *Consepulti enim sumus, et consurreximus cum Christo per baptismum. Animæ, an carnis resurrectionem dicis* ¹. — Respondi, non solius animæ, sed carnis, quæ cum anima renascitur in lavacro. Et quomodo peribit, quæ in Christo renata est? — Quia scriptum est, ait: *Caro et sanguis regnum Dei non possidebunt* ². — Attende, obsecro te, quod dicitur: *Caro et sanguis regnum Dei non possidebunt*. Numquid non resurgent? Absit, sed *non possidebunt*. Quare non possidebunt? Quia sequitur, *neque corruptio incorruptionem possidebit*. Tamdiu ergo regnum Dei non possidebunt, quamdiu caro tantum sanguisque permanserint. Cum autem corruptivum induerit incorruptionem, et mortale induerit immortalitatem, et lutum carnis in testam fuerit excoctum, quæ prius gravi pondere premebatur in terram, acceptis spiritus pennis, et immutationis, non abolitionis, nova gloria volabit ad cælum, et tunc implebitur illud quod scriptum est: *Absorpta est mors in victoria. Ubi est,*

(1) Rom. VI 4.—(2) 1. Cor. XV. 50.

même corps qu'il avait quand il est mort, quand il a été enseveli, ou ne le croyez-vous pas ? Si vous le croyez, pourquoi apportez-vous les raisons dont on se sert pour nier la résurrection ? Si vous ne le croyez pas, pourquoi leurrez-vous de la sorte les âmes des simples, et leur jetez-vous le vain mot de résurrection ? Ecoutez : naguère, un disciple de Marcion me disait : « Malheur à celui qui ressuscitera dans cette » chair et dans ces os ! » Je lui répondis aussitôt avec joie : *Nous avons été ensevelis, et nous sommes ressuscités avec le Christ par le baptême* — Entendez-vous parler de la résurrection de l'âme ou de celle de la chair, me répliqua-t-il ? — Je parle, répondis-je, non-seulement de l'âme, mais aussi de la chair, qui renaît avec l'âme dans le baptême ; car, comment périrait-elle, cette chair, qui est née de nouveau dans le Christ ? — Parce qu'il est écrit, répliqua-t-il, que *la chair et le sang ne posséderont point le royaume de Dieu.* — Prenez garde, je vous prie, à ce que dit l'Apôtre : *La chair et le sang ne posséderont point le royaume de Dieu ;* dit-il qu'ils ne ressusciteront point ; non, mais qu'ils ne posséderont point le royaume de Dieu. Et pourquoi ne le posséderont-ils point ? parce que *la corruption, ajoute l'Apôtre, ne possèdera pas l'incorruptibilité.* Ils ne posséderont donc point le royaume de Dieu, tant qu'ils ne seront que chair et sang ; mais, quand la corruption aura revêtu l'incorruptibilité, quand ce corps mortel aura revêtu l'immortalité, quand la boue de la chair aura été cuite en un vase solide, cette chair, que la pesanteur de son poids attachait à la terre auparavant, on la verra, dans une gloire nouvelle, s'élever aux cieux, sur les ailes de l'esprit et de l'immortalité, mais

mors, contentio tua? Ubi est, mors, aculeus tuus ?

Præpostero ordine de animarum statu et carnis resurrectione respondimus, omissisque principiis epistolæ, tota nobis contra egregios tractatus ejus fuit disputatio. Maluimus enim de Dei rebus quam de nostris injuriis dicere: *Si peccaverit homo in hominem, rogabunt pro eo ad Dominum. — Sin autem in Deum peccaverit, quis orabit pro eo* ². Nunc e diverso, super omnia nostros adversarios immortalis odio persequimur, blasphemantibus Deum, clementem porrigimus manum.

Scribit ad Theophilum episcopum apologiam, cujus istud exordium est: « Tu quidem, ut homo » Dei, et apostolica ornatus gratia, curam omnium Ecclesiarum, maxime ejus quæ in Jerolymis est, sustines, cum ipse plurimis sollicitudinibus Ecclesiæ Dei, quæ sub te est, distringaris. » Laudat faciem, ad personam principum trahit. Tu, qui regulas quæris ecclesiasticas, et Niceni concilii canonibus uteris, et alienos clericos, et cum suis episcopis commorantes tibi niteris usurpare; responde mihi: ad Alexandrinum episcopum Palæstina quid pertinet? Ni fallor, hoc ibi decernitur, ut Palæstinæ metro-

(1) I. Cor. XV, 54. (2) I. Reg. II, 25.

non point du néant , et alors s'accompliront ces paroles de l'Écriture : *La mort a été absorbée par la victoire ? Où sont tes combats , ô mort ? ô mort , où est ton aiguillon ?*

Nous avons premièrement répondu aux objections sur l'état des ames et sur la résurrection de la chair , puis , laissant de côté le commencement de la Lettre , nous nous sommes borné à réfuter les excellents traités de notre apologiste , car nous avons préféré les intérêts de Dieu à ceux de notre propre réputation. *Si l'homme pèche contre l'homme , on priera pour lui le Seigneur , — mais s'il pèche contre Dieu , alors qui donc priera pour lui ?* Maintenant c'est le contraire ; nous persécutons en tout nos ennemis , et nous avons contre eux une haine implacable ! A ceux qui blasphèment Dieu , nous tendons une main clémente.

Jean écrit à l'évêque Théophile une lettre , dont voici le commencement. « L'esprit de Dieu et la grâce apostolique dont vous êtes orné vous portent à étendre vos soins sur toutes les Églises , particulièrement sur celle de Jérusalem , quoique déjà vous soyez assez occupé des affaires de l'Église qui vous est confiée. » Il loue la figure , il s'adresse à la personne des chefs. Vous qui cherchez les lois ecclésiastiques , vous qui vous réglez sur les canons du Concile de Nicée , vous qui tâchez de soumettre à votre juridiction des clercs qui demeurent avec leurs évêques et qui ne sont pas de votre obéissance , répondez-moi : L'évêque d'Alexandrie a-t-il quelque droit sur la Palestine ? Si je ne me trompe , il a été arrêté , dans ce Concile , que Césarée serait la métropole de la Palestine , et Antioche celle de tout l'Orient. Vous

polis Cæsaria sit, et totius Orientis Antiochia. Aut igitur ad Cæsariensem episcopum referre debueras, cui spreta communione tua communicare nos noveras. Aut si procul expetendum iudicium erat, Antiochiam potius litteræ dirigendæ. Sed novi cur Cæsariam, cur Antiochiam noveris mittere. Sciebas quid fugeres, quid vitares. Maluisti occupatis auribus molestiam facere, quam debitum metropolitano tuo honorem reddere.

Nec hoc dico, quod præter amicitias, quæ suspicionem generant, quidquam in legatione reprehendam, sed quia apud interrogantes magis et præsentibus te purgare debueris. Misisti religiosissimum hominem Dei Isidorum presbyterum, virum potentem tam ex ipsa incessus et habitus dignitate quam divinæ intelligentiæ, curare etiam eos qui animo vehementer ægrotant, si tamen sensum sui languoris habeant. Homo Dei mittit hominem Dei; nihil interest inter presbyterum et episcopum, eadem dignitas mittentis et missi; hoc satis imperite; in portu, ut dicitur, naufragium. Iste Isidorus, qui in cælum tuis laudibus tollitur, idipsum infamatur Alexandriae, quod tu Jerosolymæ, ex quo non legatus advenisse videtur, sed socius. Alioquin et litteræ manu ejus scriptæ, quæ ante tres menses legationis ad nos directæ erant, portantes errorem, Vincentio presbytero redditæ sunt, quæ usque

deviez donc envoyer vos lettres à l'évêque de Césarée, avec lequel, vous le saviez bien, nous avons communion, ne voulant point l'avoir avec vous. Ou si vous désiriez le jugement d'un siège plus éloigné, vous deviez du moins recourir à l'évêque d'Antioche. Mais je vois bien pourquoi vous n'avez point voulu écrire à Césarée, pourquoi vous n'avez pas voulu écrire à Antioche. Vous saviez ce que vous deviez fuir, ce que vous deviez éviter. Vous avez mieux aimé importuner un pontife déjà surchargé d'affaires que de rendre au métropolitain l'honneur qui lui est dû.

Si je dis cela, ce n'est point que, dans votre ambassade, je blâme quelque chose, excepté votre liaison avec l'ambassadeur, liaison qui m'est suspecte; mais c'est que vous auriez dû vous justifier devant ceux qui vous interrogeaient et qui étaient sur les lieux. Vous avez envoyé le prêtre Isidore, qui est un homme de Dieu, un homme d'une grande piété, un personnage imposant par la dignité de sa démarche et de son air, comme par son intelligence divine; vous l'avez envoyé pour guérir des esprits bien malades, si tant est néanmoins qu'ils aient le sentiment de leurs maux. C'est un homme de Dieu qui envoie un homme de Dieu, car il n'y a point de différence entre l'évêque et le prêtre. L'envoyé est égal en dignité à celui qui envoie, cela est assez inhabile; c'est, comme on dit, faire naufrage au port. Cet Isidore, dont vous élevez le mérite jusque au ciel, se trouve, à Antioche, sous le poids des mêmes reproches que vous à Jérusalem, ce qui montre qu'il n'est point tant votre ambassadeur que le partisan de vos doctrines. Au surplus, une lettre qu'il a écrite de sa propre main, et qu'il nous adressa, trois

hodie ab eo tenentur, quibus cohortatur ducem exercitus sui, ut super petram fidei, stabili persistat gradu, nec nostris nœniis terreatur. Pollicetur se, antequam legationis esset ulla suspitio, venturum Jerosolymam, et ad adventum suum illico adversariorum cuncos proterendos. Et inter cætera his etiam verbis utitur: « Quomodo » fumus in aere dissolvitur, et cæra ad viciniam » ignis liquescit, ita dissipabuntur qui semper ec- » clesiasticæ fidei resistentes, nunc per homines » simplices eamdem fidem inquietare conan- » tur. »

Rogo te, lector, qui hoc scribit, antequam veniat, quid tibi videtur? Adversarius, an legatus? Iste est quem nos piissimum vel religiosissimum, et, ut verbum exprimamus e verbo, deicolam possumus dicere. Iste est homo divinæ intelligentiæ, tam potens et tanta incessus ac habitus dignitate, ut quasi spiritualis Hippocrates, languorem animarum nostrarum, sua potuerit præsentia mitigare, si tamen nos voluerimus suæ medicinæ acquiescere. Curet se tali medicamine, qui etiam alios curare consuevit. Nobis divina illa intelligentia pro Christo stultitia est. Libenter nostra rusticitate languemus, ne collyrio vestro impie videre discamus.

mois avant sa légation , fut remise au prêtre Vincentius, qui la conserve toujours ; cette lettre fait bien connaître ses erreurs , car il exhorte le chef de votre parti à se tenir ferme sur la pierre de la foi , et à ne point s'épouvanter de nos rêveries. Il promet de venir à Jérusalem, avant qu'on soit, le moins du monde, instruit de sa légation , et dit que son arrivée écrasera aussitôt les bataillons ennemis. Voici même quelques-unes des expressions qu'il emploie : « Comme la fumée se dissipe dans » les airs , comme la cire se fond près du feu , ainsi » disparaîtront ceux qui , s'opposant toujours à la foi » de l'Église , s'efforcent , par le moyen d'hommes simples , de troubler cette même foi. »

Dites-moi , cher Lecteur , que vous semble d'un homme qui , avant d'être arrivé , écrit de semblables choses ? Est-ce un ambassadeur , ou un ennemi ? Voilà celui que nous pouvons appeler très-pieux , très-religieux , et , pour rendre les mots par les mots , que nous pouvons nommer *déicole*. Voilà cet homme d'une intelligence divine , cet homme si imposant , cet homme si distingué par la dignité de sa démarche et de son air qu'il devait , Hippocrates spirituel , guérir , par sa présence , les maux de nos âmes languissantes , pourvu néanmoins que nous employassions docilement ses remèdes. Qu'il se guérisse lui-même , avec de tels médicaments , celui qui a coutume de guérir les autres. Cette divine intelligence nous semble , pour le Christ , une folie. Volontiers nous languissons dans notre ignorante simplicité , plutôt que d'user d'un collyre , qui , en nous ouvrant les yeux , nous rendrait impies.

« Tuæ vero sanctimoniæ , pro optima volun-
» tate quasi ad finem usque perducta sit ; depre-
» camur Dominum in sanctis locis nocte ac die ,
» ut ei reddat perfectam mercedem , et coronam
» vitæ largiatur. » Recte gratias agis ; nisi enim
venisset Isidorus , tu in tota Palæstina tam fide-
lem sodalem non invenisses. Nisi ille tibi promissum apportasset auxilium , hæreres in turba rusticorum , quæ sapientiam tuam intelligere non posset. Hæc ipsa apologia , de qua nunc sermo est , Isidoro præsentem , et multum collaborantem , dictata est , ut idem esset et dictator et bajulus litterarum.

Cum ergo huc venisset , et accessisset ad nos tribus vicibus , et admovisset tam divinæ sapientiæ tuæ quam propriæ intelligentiæ habentia medicinam verba , nec profuit alicui , nec profuit ei quisquam. Hic qui ad tres vices dicitur ad nos accessisse , ut in veniendo mysticum numerum conservaret , qui Theophili episcopi mandatum nobis loquebatur , litteras ad nos ab eo missas noluit reddere. Cumque diceremus , si legatus es , redde legationis epistolas ; si epistolas non habes , quomodo legatum te probabis ? Respondit se habere quidem litteras ad nos ; adjuratum tamen ab Jerosolymorum episcopo ne nobis eas redderet. En legati constantia , qui ut pacem faceret et suspicionem in alteram partem favoris exclu-

« Nous prions, dites-vous, pour votre Sainteté, »
» comme si déjà votre zèle avait eu tout le succès »
» qu'il mérite, nous conjurons le Seigneur, jour et »
» nuit, dans les lieux saints, de vous donner une juste »
» récompense, et la couronne de vie. » Vous avez raison de lui rendre grâces, car, si Isidore ne fût pas venu, jamais vous n'eussiez trouvé, dans toute la Palestine, un aussi fidèle compagnon. S'il ne vous eût point apporté le secours promis, vous seriez là au milieu de ces gens grossiers sans qu'ils comprissent la sublimité de votre doctrine. Cette apologie même, dont nous parlons maintenant, a été composée en la présence d'Isidore et avec sa collaboration attentive, de manière qu'il a été et l'auteur et le porteur de la lettre.

Étant donc arrivé ici, il vint chez nous jusqu'à trois fois, et nous présenta ce remède salutaire, cette lettre où vous aviez mis, vous, toute votre divine sagesse; lui, toute sa science; mais il ne put être utile à personne, et personne ne lui fut utile, à lui. — Cet homme qu'on dit être venu chez nous jusqu'à trois fois, nombre mystérieux par lequel il désigne les démarches faites pour nous trouver; cet homme qui nous venait parler, de la part de Théophile, n'a cependant pas voulu nous remettre la lettre que ce pontife nous adressait. Quand nous lui avons dit: Si l'on vous a député vers nous, montrez donc vos lettres de créance; et, si vous n'en avez pas, comment prouverez-vous qu'on vous a député? Il nous a répondu qu'il avait bien une lettre pour nous, mais que l'évêque de Jérusalem l'avait conjuré de ne pas nous la remettre. Voilà quelle a été la fermeté de cet ambassadeur; voilà comment, pour

deret, æquum se utrisque tribuit. Et quia sine emplastro venerat, et medicorum armamenta non habebat, idcirco ejus medicina non profuit.

Hieronimus et hi qui cum eo sunt, et secreto et coram omnibus, frequentissime et sub jurjurandi testificatione satis ei fecerunt, quod nunquam de nobis ambiguitatem aliquam habuerint fidei, dicentes : Quomodo eo tempore quando communicabamus ei, nunc similiter eundem affectum habemus de ratione fidei. — Videte quid faciat concordia dogmatum. Isidorus, qui ut hæc significaret, ejus socius erat, homo Dei et presbyter θεοσεβεστατος, et vir potens, et sacro ac venerabili incessu, et divinæ intelligentiæ, et Hippocrates Christianorum vocatur. Ego misellus dum in solitudine delitescō, a tanto pontifice repente truncatus, presbyteri nomen amisi. Et tamen iste Hieronymus, cum pannosa turba et sordidatis gregibus, quid Isidoro illi fulmineo ausus est respondere? — At ne forte ille non cederet, et opprimeret eos præsentia et mole corporis sui, non semel, non tertio, sed frequentissime juraverunt, se cum de quo quæstio erat scire orthodoxum, nec unquam in suspitione habuisse hæreseos. — O apertum impudensque mendacium ! O testimonium pro se, nec Catoni creditum ! *In ore enim duorum vel trium tes-*

faire la paix et pour empêcher qu'on ne le soupçonnât de favoriser l'un des deux partis, il a su demeurer neutre. Comme il était venu sans emplâtre, et qu'il n'avait pas les instruments des médecins, ses remèdes ont été inutiles.

Jérôme et les siens lui ont souvent protesté, sous la foi du serment, en public et en particulier, que ma foi ne leur avait jamais été suspecte, et ils ont dit : Nous sommes, sous ce rapport, dans les mêmes sentiments où nous étions, quand nous communiquions avec lui. — Voyez ce que c'est que la conformité de doctrines. Isidore, qui s'était joint à lui, pour nous faire ces remontrances, est un homme de Dieu, un prêtre d'une éminente piété, un homme imposant, un homme d'un air saint et vénérable, d'une intelligence divine ; c'est l'Hippocrate des chrétiens. Et moi, pauvre malheureux, tandis que je suis caché dans la solitude, je me vois tout-à-coup frappé d'anathème par ce grand pontife, et déchu du rang de prêtre. Cependant, ce Jérôme, avec sa troupe de moines crasseux et couverts de haillons, qu'a-t-il osé répondre à ce foudroyant Isidore?— Crainte, dites-vous, qu'Isidore ne les crût pas, et qu'ils ne fussent écrasés par sa présence, par la majesté de son corps, ils lui protestèrent, non pas une fois, non pas trois fois, mais bien souvent, qu'ils reconnaissaient pour orthodoxe, celui dont il s'agissait, et que jamais ils ne l'avaient soupçonné d'hérésie. — Oh ! l'insigne et impudent mensonge ! Fût-ce Caton qui parlât de la sorte en sa faveur, on ne l'en croirait pas ; car, tout doit se juger sur la déposition de deux ou trois témoins. Vous a-t-on jamais dit, vous a-t-on jamais écrit que, sans vous demander

tium stat omne verbum ¹. Alicubine dictum ; aut tibi alicubi mandatum est, quod sine satisfactione fidei communionem tuam subiremus ? Quando per virum disertissimum et christianissimum Archelaum Comitem, qui sequester pacis erat, condictus locus fœderis fuit, nonne hoc in primis postulatum est, ut futuræ concordiæ fides jaceret fundamenta ? Pollicitus est esse se venturum. Instabat dies paschæ ; frequens monachorum turba convenerat ; expectabaris in loco, quid faceres, nesciebas. Repente mandasti ægrotare, nescio quam ; illo die te non posse venire. Ludione an episcopus hæc loquitur ? Pone verum esse quod dicis ; propter unius mulierculæ delicias, ne te absente doleat caput, fastidium sustineat, stomacho perfrigescat, Ecclesiæ causam negligis ? tot virorum et christianorum et monachorum contemnis præsentiam ? Noluimus occasionem dare ; videbamus enim stropham : dilationis tuæ injuriam patientia vicimus. Rescribit Archelaus ; monet altero et tertio die manere, si vellet venire. At ille occupatus, muliercula enim vomere non cessavit, dum nauseam evasisset, nostri penitus oblitus est.

Post duos ergo menses tandem expectatus venit Isidorus, qui non, ut tu fingis, pro te testimonium, sed causam postulatæ satisfactionis au-

(1) Dent. XIX. 45.

raison de votre foi, nous étions prêts à communiquer avec vous? Lorsque le Comte Archélaüs, personnage si éloquent et si chrétien, et qui était le médiateur de la paix, nous eut désigné un lieu pour en traiter, ne demandâmes-nous pas, avant tout, qu'on l'établît, cette paix, sur les fondements de la foi? Le comte promit de se trouver au lieu convenu; le jour de Pâques approchait; grand nombre de moines étaient venus au rendez-vous; on vous y attendait, et vous ne saviez que faire. Enfin vous mandâtes que je ne sais quelle femme était malade, et que, ce jour-là, vous ne pouviez venir. Est-ce un bateleur ou un évêque qui parle ainsi? Mais, supposé que cela fût vrai, deviez-vous, pour le bon plaisir d'une femmelette, et de peur que, en votre absence, elle eût mal à la tête, elle pût s'ennuyer, ou avoir froid à l'estomac, deviez-vous négliger les intérêts de l'Église, et mépriser tant de chrétiens, tant de moines qui vous attendaient? Nous ne voulûmes pas donner prise au reproche, quand même nous voyions bien votre détour; nous attendîmes avec patience et dissimulâmes l'affront que vous nous faisiez. Archélaüs nous récrivit, pour nous prier d'attendre deux ou trois jours encore, dans le cas où vous voudriez venir. Mais vous, tout occupé que vous étiez, car votre malade ne cessait de vomir, vous nous oubliâtes tout-à-fait, en attendant qu'elle n'eût plus la nausée.

Après avoir été attendu deux mois, Isidore enfin arriva, mais, loin de lui rendre, ainsi que vous le prétendez faussement, un flatteur témoignage de votre foi; nous lui exposâmes les motifs que nous avons de vous en demander compte. En effet, comme il nous disait :

divit. Cum enim objiceret nobis, quare ei communicastis, si hæreticus erat, audivit ab omnibus, communicavimus nihil de hæresi suspicantes. Postquam vero a beato papa Epiphanio conventus, tam sermone quam litteris respondere contempsit: cunctis monachis ab eodem Epiphanio scripta venerunt, ut absque satisfactione fidei, nullus ei temere communicaret. Præsto sunt litteræ, nec super hac re dubitari potest. Ilæc sunt quæ fratrum turba respondit: non, ut tu argumentaris, ex eo te non esse hæreticum, quia aliquando non dictus sis. Ilæc enim ratione ægrotare non debet, qui ante ægrotationem sanus fuit.

« Quando autem cœptum est de ordinatione
 » Pauliniani, et aliorum qui cum eo sunt, ven-
 » tilari, videntes se reprehendi; cum propter
 » charitatem atque concordiam concederentur
 » eis omnia, hoc autem solum expeteretur, ut
 » licet ab aliis contra regulas ordinati essent,
 » tamen subjicerentur Ecclesiæ Dei, ut non
 » scinderent eam, neque proprium sibi facerent
 » principatum. In hoc non acquiescentes, cœ-
 » perunt proponere de fide, et omnibus notum
 » facere, quod si non arguerentur hi qui cum Ilie-
 » ronymo presbytero erant, nil culparent in no-
 » bis. Sin autem arguerentur erroris et culpæ,
 » cum penitus non queant de istiusmodi quæs-
 » tionibus disputare, satisfactionem errati pro-

Pourquoi avez-vous communiqué avec lui, s'il était hérétique? Nous lui répondîmes tous : Nous l'avons fait, sans nous douter qu'il le fût en rien ; mais, une fois que, pressé par le bienheureux pape Épiphane, il a refusé de s'expliquer soit de vive voix, soit par écrit, alors nous avons reçu du même Épiphane une lettre, par laquelle il nous défend de communiquer avec cet homme, tant qu'il ne rendra pas raison de sa foi. Nous avons la lettre par devers nous, et là-dessus il n'y a aucun doute. — Voilà ce que répondit l'assemblée des frères, mais elle ne répondit pas, comme vous l'avancez, que vous n'êtes point hérétique, parce que autrefois on ne vous avait point accusé de l'être, car, d'après ce raisonnement, un homme ne devra pas être malade, quand il aura été bien portant avant sa maladie.

« Lorsqu'on vint à agiter la question de l'ordination de Paulinianus et de ceux qui sont avec lui, ils s'aperçurent bien que leur conduite en cela avait été irrégulière ; néanmoins, par un esprit de charité et de concorde, on leur passait tout, et l'on exigeait seulement d'eux que, bien qu'ils eussent été ordonnés contre toutes les règles de la discipline, ils voulussent pourtant se soumettre à l'Église de Dieu, ne point la déchirer, ni se faire un pouvoir à eux-mêmes. Tout cela ne les accommodant point, ils se mirent à parler des matières de foi, et déclarèrent devant tout le monde que, si l'on ne blâmait pas ceux qui étaient avec le prêtre Jérôme, ils ne nous blâmeraient pas non plus ; mais que, si l'on prétendait les convaincre d'erreur et de crime, alors, comme ils ne pouvaient pas discuter ces sortes de

» prii non inuenientes ad ista confugerent; non
 » quo sperarent nos posse convinci, sed famam
 » nostram lædere niterentur. » Quod perplexa
 oratio est, nemo vitium interpretationis putet.
 Talis enim et græca est. Interim ego gaudeo,
 quod qui me decollatum putabam, subito mihi
 presbyteri caput video repositum.

Dicit nos omnino convinci non posse, et venire
 ad prælium perhorrescit. Si causa discordiæ, non
 ex dissensione fidei est, sed ex Pauliniani, ut di-
 cis, ordinatione descendit, quæ tanta stultitia est
 volentibus occasionem dare, nolle respondere?
 Confitere fidem, sed tamen responde quod quæ-
 reris, ut omnibus luceat non de fide, sed de or-
 dinatione esse certamen. Quamdiu enim interro-
 gatus de fide tacueris, potest tibi adversarius di-
 cere. Non est ordinationis causa, sed fidei. Si
 ordinationis causa est, stulte facis de fide inter-
 rogatus, tacere. Si fidei, stulte prætendis ordi-
 nationem.

Porro quod dicis te petisse ut subicerentur Ec-
 clesiæ Dei, et non scinderent eam, neque pro-
 prium sibi facerent principatum, de quibus dicas
 non satis intelligo. Si de me et de presbytero Vin-
 centio, satis multo dormisti tempore, qui post
 annos tredecim, nunc excitatus hæc loqueris. Ob

» choses , ni justifier l'irrégularité de leur conduite ,
 » ils se rejetteraient sur les dogmes de la foi , non point
 » dans l'espérance de pouvoir me convaincre d'hé-
 » résie , mais dans le dessein de nuire à ma réputa-
 » tion. » Si ce passage est confus et embarrassé , qu'on
 ne s'en prenne point à la traduction ; il est tel dans le
 grec. Au reste je suis bien aise , moi qui me croyais
 dépouillé de la dignité de prêtre , de m'en voir ici re-
 vêtu tout-à-coup.

Il dit que nous ne pouvons le convaincre d'hérésie ,
 et il a peur d'entrer en lice. Si la cause de la lutte ne
 vient point de la différence de foi , mais dérive , comme
 vous le dites , de l'ordination de Paulinianus , quelle
 folie n'est-ce pas de refuser une réponse à qui vous
 donne l'occasion de vous expliquer ? Faites une confes-
 sion de foi , mais cependant répondez aux questions
 que l'on vous adresse , afin que chacun voie claire-
 ment , alors qu'il s'agit , non pas de foi , mais d'ordina-
 tion ; car , tant que vous vous tairez sur la foi , votre
 adversaire pourra vous dire : Il est question , non
 point de l'ordination , mais bien de la foi. S'il s'agit
 de l'ordination , c'est une folie , quand on vous interroge
 sur la foi , de ne pas répondre. S'il s'agit de la foi ,
 c'est encore une folie de prétendre qu'il s'agit de l'or-
 dination.

Quant à ce que vous dites que vous les priâtes de se
 soumettre à l'Église de Dieu , de ne pas la scinder , et
 de ne pas se faire un pouvoir à eux - mêmes , je ne
 vois pas trop de qui vous voulez parler. Si c'est de moi
 et du père Vincentius , vous avez dormi assez long-
 temps , puisque c'est au bout de treize années que vous
 vous réveillez pour dire cela ; car nous avons quitté ,

id enim et ego Antiochiam , et ille Constantino-
 polim urbes celeberrimas deseruimus , non ut te
 in populis prædicantem laudaremus , sed ut in
 agris et in solitudine adolescentiæ peccata de-
 flentes , Christi in nos misericordiam deflectere-
 mus. Sin autem de Pauliniano tibi sermo est , vi-
 des eum episcopo suo esse subjectum , versari Cy-
 pri ad visitationem nostram interdum venire , non
 ut tuum , sed ut alienum , ejus videlicet a quo or-
 dinatus est. Quod si hic etiam esse voluerit , et in
 exilio nostro quietus in solitudine vivere , quid
 tibi debet , nisi honorem quem omnibus debe-
 mus episcopis ? Fac a te ordinatum ; idem ab eo
 audies , quod a me misello homine sanctæ me-
 moriæ episcopus Paulinus audivit : « Num ro-
 » gavi te , ut ordinarer ? Si sic presbyterium tri-
 » buis , ut monachum nobis non auferas , tu vi-
 » deris de judicio tuo. Sin autem sub nomine
 » presbyteri tollis mihi , propter quod seculum
 » dereliqui ; ego habeo quod semper habui : nul-
 » lum dispendium in ordinatione passus es. »

Ut non scinderent , inquit , eam ; neque pro-
 prium sibi facerent principatum. Quis scindit Ec-
 clesiam ? Nos quorum omnis domus Bethlehem
 in Ecclesia communicat ? an tu qui aut bene cre-
 dis , et superbe de fide taces ; aut male , et vere
 scindis Ecclesiam ? Nos scindimus Ecclesiam ,
 qui ante paucos menses circa dies Pentecostes ,
 cum obscurato sole omnis mundus jamjamque

lui Antioche, et moi Constantinople, villes très-célèbres, non point pour venir applaudir vos discours au peuple, mais pour pleurer dans les champs et la solitude les péchés de notre jeunesse, puis nous rendre propice la miséricorde du Christ. Que si vous voulez parler de Paulinianus, vous savez bien qu'il est soumis à son évêque, qu'il demeure dans l'île de Chypre, qu'il vient nous voir de temps en temps, non pas comme étant votre diocésain, mais comme prêtre étranger, c'est-à-dire, dépendant de celui qui l'a ordonné. S'il veut demeurer avec nous, et vivre paisible dans notre exil, au sein de la solitude, que vous doit-il si ce n'est le respect que nous devons à tous les évêques? Supposez qu'il ait été ordonné par vous; il vous dirait ce que moi, homme tout misérable, je disais à l'évêque Paulinus, de sainte mémoire : « Vous ai-je » prié de m'ordonner? Si vous me conférez la dignité » de prêtre, sans m'ôter la qualité de moine, c'est à » vous à répondre de votre choix; mais si vous ve- » nez, sous prétexte que je suis prêtre, m'enlever à » l'état pour lequel j'ai quitté le siècle, je veux rester » ce que j'ai toujours été, mon ordination ne vous » porte aucun préjudice. »

Vous les priâtes, dites-vous, de ne pas scinder l'Église, et de ne point se faire un pouvoir à eux-mêmes. — Eh! qui donc scinde l'Église? Est-ce nous, qui tous, en notre maison de Bethléhem, ou bien vous qui refusez de confesser votre foi, si elle est orthodoxe, et qui divisez véritablement l'Église, si vous êtes dans l'erreur? — Nous divisons l'Église, nous qui, il y a quelques mois, aux environs de la Pente-

venturum Judicem formidaret, quadraginta diversæ ætatis et sexus, presbyteris tuis obtulimus baptizandos? Et certe quinque presbyteri erant in monasterio, qui suo jure poterant baptizare, sed noluerunt quidquam contra stomachum tuum facere, ne et hæc tibi de fide reticendi daretur occasio. An non tu potius scindis Ecclesiam, qui præcepisti Bethlehem presbyteris tuis, ne competentibus nostris in Pascha baptismum traderent, quos nos Diospolim ad confessorem et episcopum misimus Dionysium baptizandos? Ecclesiam scindere dicimur, qui extra cellulas nostras locum Ecclesiæ non habemus? An non tu scindis Ecclesiam, qui mandas clericis tuis, ut si quis Paulinianum ab Epiphanio episcopo consecratum presbyterum dixerit, Ecclesiam prohibeatur intrare? Ex quo tempore usque in præsentem diem videmus tantum specum Domini, et hæreticis intrantibus procul positi suspiramus.

Nosne sumus, qui Ecclesiam scindimus, an ille qui vivis habitaculum, mortuis sepulcrum negat, qui fratrum exilia postulat? Quis potentissimam illam feram, totius orbis cervicibus imminentem, contra nostras cervices spiritualiter incitavit? Quis ossa sanctorum, et innoxios cineres, hucusque verberari ab imbribus sinit? His nos blandimentis bonus pastor invitat ad pacem, et proprium arguit facere principatum, qui omnibus episcopis, rectam duntaxat fidem tenenti-

côte, lorsque, le soleil s'étant obscurci, tout le monde appréhendait l'arrivée du Juge futur, présentâmes à vos prêtres quarante personnes d'âge et de sexe différents, pour qu'elles fussent baptisées? Il y avait alors, dans notre monastère, cinq prêtres qui étaient en droit de les baptiser, mais ils ne voulurent rien faire qui pût vous être désagréable, et vous donner occasion de vous taire sur votre foi. N'est-ce pas vous plutôt qui déchirez l'Église, en défendant à vos prêtres de Bethléhem de baptiser, à Pâques, nos catéchumènes, si bien que nous avons été obligés de les envoyer à Diospolis, pour qu'ils fussent baptisés par Dionysius, confesseur et évêque? On dit que nous scindons l'Église, nous qui, hors nos cellules, n'avons dans l'Église aucune place? N'est-ce pas vous plutôt qui la scindez, en ordonnant à vos clercs d'interdire l'entrée de l'église à quiconque dira que Paulinianus, ayant été consacré par l'évêque Épiphane, est véritablement prêtre? Depuis ce temps-là, jusqu'à ce jour, nous ne voyons que de loin la crèche du Seigneur, et, tandis que les hérétiques y entrent, nous avons la douleur d'en être bannis.

Est-ce nous qui divisons l'Église, ou bien celui qui refuse aux vivants une habitation, aux morts un sépulcre, et qui sollicite l'exil de ses frères? Cette bête puissante, qui menace toute la terre, qui donc l'a déchainée contre nous? Les cendres innocentes et les ossements des Saints, qui donc jusqu'à présent les abandonnés aux injures du temps? C'est par de telles marques de tendresse que ce bon pasteur nous engage à la paix; il nous accuse de nous faire un pouvoir à nous-mêmes, nous qui sommes unis par les liens de la communion et de la charité avec tous les évêques

bus , et communione et charitate sociamur. An tu solus Ecclesia es , et qui te offenderit , a Christo excluditur ? Si proprium defendimus principatum ; ostende nos in paræcia tua habere episcopum. Quod tibi non communicavimus , fidei est ; responde , et ordinationis erit.

« Occasionem quoque fingunt aliarum litte-
 » rarum , quas dicunt sibi scripsisse Epipha-
 » nium. Quamquam dabit ille rationem pro om-
 » nibus quæ gesta sunt ante tribunal Christi ,
 » ubi major et minor absque ulla personarum
 » acceptione judicabitur. Attamen quomodo
 » possunt illius niti epistola , quam de ordina-
 » tione Pauliniani illicita , et illorum qui cum eo
 » sunt a nobis coargutus scripsit ; sicut et ipsa
 » epistola ejus in exordio suo significat. » Rogo
 quæ tanta est cæcitas , et Cimmeriis , sicut aiunt ,
 tenebris involuta ? Dicit nos occasionem fingere ,
 et Epiphaniæ adversus se litteras non habere , sta-
 timque subjungit. Quomodo possunt illius niti
 epistola , quam de ordinatione Pauliniani illicita ,
 et eorum qui cum eo sunt , a nobis coargutus
 scripsit , sicut et ipsa ejus epistola in exordio suo
 significat ? Non habemus epistolam. Et quæ est
 illa epistola quæ in exordio suo de Pauliniano lo-
 quitur ? Est aliquid post exordium , cujus tu ti-
 mes facere mentionem. A te est coargutus ætatis
 qua Paulinianus erat : presbyterum ordinas et le-
 gatum mittis ac socium , tantamque habes fidu-

orthodoxes. Êtes-vous seul toute l'Église; et, pour vous avoir offensé, est-on séparé du Christ? Si nous cherchons notre indépendance, montrez-nous que nous avons un évêque dans votre diocèse. Nous ne communiquons point avec vous, mais c'est qu'il s'agit de foi; justifiez-vous, et il s'agira de l'ordination.

« Ils se prévalent encore d'une lettre qu'Épiphane leur a écrite, disent-ils. Quoiqu'il en soit, il rendra compte de tout ce qui s'est fait, et en répondra devant le tribunal du Christ, alors que le grand et le petit seront jugés, sans acception de personnes. Néanmoins, comment peuvent-ils faire quelque fondement sur cette lettre, qui n'a été écrite qu'au sujet de l'ordination irrégulière de Paulinianus et des siens, ordination que je lui ai reprochée, ainsi qu'il le fait connaître lui-même, au commencement de sa lettre. » Est-il, je vous le demande, un plus grand aveuglement; est-il, comme on dit, des ténèbres plus cimmériennes? Il dit que nous nous prévalons d'une lettre d'Épiphane contre lui, et que néanmoins nous n'en avons aucune que ce pontife eût écrite dans ce sens; puis il ajoute aussitôt : « Comment peuvent-ils faire quelque fondement sur cette lettre, qui n'a été écrite qu'au sujet de l'ordination irrégulière de Paulinianus et des siens, ordination que je lui ai reprochée, ainsi qu'il le fait connaître lui-même, au commencement de sa lettre? » Nous n'avons point cette lettre. Eh! quelle est donc la lettre qui, dès le commencement, parle de l'ordination de Paulinianus? Après le début, il y a quelque chose dont vous craignez de faire mention. Vous l'avez blâmé de

ciam, ut ubi Paulinianum mentitus es puerum : illuc puerum mittas presbyterum. Itemque Theosebam Thiriæ Ecclesiæ diaconum facis presbyterum, et contra nos armas, illiusque in nos abuteris eloquentia. Tibi soli licet Ecclesiæ jura calcare : tu quidquid feceris, norma doctrinæ est, et non erubescis ante tribunal Christi judicandum tecum Epiphanium provocare.

Quæ sequuntur post hoc capitulum, hæc sunt: Mensæ suæ et domus contubernium imputat Epiphanio, scribitque eum nunquam esse secum de Origenis dogmatibus locutum, et sub jurisjurandi testificatione confirmat, dicens : Ne suspicionem quidem, sicut Deus testis est, perversæ in nos fidei se habere monstravit. Nolo respondere et arguere acriter, ne perjurii episcopum convincere videar. Præsto sunt plures epistolæ Epiphanii : una ad ipsum, aliæ ad episcopos Palestinos, et nuper ad romanæ urbis pontificem, in quibus dicit se eum coram multis, de dogmatibus arguentem non meruisse responsum, totumque nostræ parvitas testis est monasterium.

ce que Paulinianus avait été ordonné , avant qu'il fût en âge de l'être ; et vous-même , vous ordonnez un prêtre que vous députez comme partisan de vos doctrines ; puis ensuite , un prêtre qui n'est qu'un enfant , vous avez l'audace de l'envoyer dans le lieu où vous supposez qu'on a promu un enfant au sacerdoce. Vous élevez encore à la prêtrise Théosébas , prêtre de l'Église de Thiria ; vous l'armez contre nous , contre nous vous employez son éloquence. A vous seul il est permis de fouler aux pieds les droits de l'Église ; tout ce que vous faites doit être une règle de conduite , et vous n'avez pas honte de citer Épiphanus à comparaître avec vous devant le tribunal du Christ.

Voici maintenant ce qui vient après ce chapitre. Il dit qu'Épiphanus a logé et mangé chez lui , et que pourtant ce pontife ne lui a jamais parlé des dogmes d'Origènes ; c'est ce qu'il affirme avec serment. « Épiphanus, » dit-il , et Dieu nous en est témoin , n'a pas même » paru avoir le moindre soupçon contre notre foi. » Je ne veux pas répliquer ni presser avec rigueur , crainte de sembler convaincre de parjure un évêque. J'ai à ma disposition plusieurs lettres d'Épiphanus , qui sont adressées , l'une à notre apologiste , les autres aux évêques de Palestine , et une , toute récente , au pontife de Rome. Dans ces lettres , il dit que , en présence de plusieurs personnes , ayant reproché à Jean ses erreurs , celui-ci n'avait pas daigné lui répondre , et tout notre monastère en est témoin.

EPISTOLA XXXIX.

AD THEOPHILUM.

Adversus Joannem Jerosolymitanum.

Epistola tua hæreditatis dominicæ te indicans possessorem, qui pergens ad Patrem apostolis loquebatur: *Pacem meam do vobis, pacem meam relinquo vobis*¹, illius quoque felicitatis compotem te esse testata est, in qua *beati pacifici*² nuncupantur. Blandiris ut pater, erudis ut magister, instituis ut pontifex. Venisti ad nos non in austeritate virgæ, sed in spiritu benignitatis et lenitatis et mansuetudinis, ut humilitatem Christi, primo statim sermone resonares, qui mortalium genus non fulminans et tonans, sed in præsepi vagiens, et tacens salvavit in cruce. Legebas enim in typo illius ante prædictum: *Memento, Domine, David, et omnis mansuetudinis ejus*³; et in ipso postea præsentatum: *Dis-*

(1) Joan. XIV. 27.—(2) Matth. V.—(3) Ps. XXXI. 4.

LETTRE XXXIX.

A THÉOPHILE.

Contre Jean de Jérusalem.

Votre lettre, en nous apprenant que vous êtes en possession de l'héritage du Seigneur, qui, près de monter vers le Père, disait aux Apôtres : *Je vous donne ma paix, je vous laisse ma paix*, nous a fait connaître que vous êtes aussi en possession de cette félicité dans laquelle les *pacifiques* sont appelés *bienheureux*. Vous caressez en père, vous instruisez en maître, vous ordonnez en pontife. Vous êtes venu à nous, non pas avec une verge terrible, mais dans un esprit de charité, de douceur et de paix, afin de montrer, dès le premier de vos discours, l'humilité du Christ, qui, voulant sauver le genre humain, n'est pas venu armé de foudres et de tonnerres, mais a vagi dans une étable et souffert en silence sur la croix. Vous aviez lu ce qui est écrit touchant le Christ, dans la personne de celui qui en était la figure : *Seigneur, souvenez-vous de David, et de sa mansuétude extrême*. Vous saviez ce qu'il disait ensuite de lui-même : *Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur*. C'est pour cela que, pui-

cite a me , quia mitis sum et humilis corde ¹. Unde et multa de sacris voluminibus super pacis laude perstringens , ac per varios Scripturarum campos more apum volans , quidquid dulce et aptum concordiae fuit , artifici eloquio messuisti. Currentes igitur ad pacem incitati sumus , exposita ad navigandum vela , crebrior exhortationis tuae aura complevit , ut non tam retrectantibus et fastidiosis , quam ut avidis et plenis faucibus , dulcia pacis fluenta biberemus.

Verum quid facimus , in quorum potestate voluntas tantum pacis est , non effectus ? Et quamquam voluntas quoque apud Deum propositi sui mercedem habeat , tamen imperfectum opus etiam volentes mœrore contristat. Quod sciens et Apostolus , perfectissimam videlicet pacem in utriusque partis voluntate consistere : *Quantum , inquit , ex vobis est , cum omnibus hominibus pacem habentes* ². Et propheta : *Pax , pax , et ubi est pax* ³. Nihil enim grande est , pacem voce præterdere , et opere destruere. Aliud niti , aliud demonstrare , verbis sonare concordiam ; re exigere servitatem. Volumus et nos pacem. Et non solum volumus , sed et rogamus. Sed pacem Christi , pacem veram , pacem sine inimiciis , pacem in qua non sit bellum involutum , pacem

(1) Matth. XI. 29.—(2) Rom. XII. 18.—(3) Jer. IV. 10.

sant dans les volumes sacrés plusieurs choses sur l'excellence de la paix, et parcourant, comme une abeille, le vaste champ des Écritures, vous avez su ramasser en un discours plein d'éloquence tout ce qu'il y avait de plus doux et de plus capable d'inspirer l'amour de la concorde. Cette paix étant déjà le but où nous tendions, vos paroles nous ont excité davantage; les voiles étant déjà déployées, le souffle de vos fréquentes exhortations est venu les enfler, en sorte que, loin d'avoir eu de la répugnance et du dégoût pour les flots suaves de la paix, nous les avons bus avec empressement et avidité.

Mais que faisons-nous, si nous pouvons seulement désirer la paix, sans être en état de nous la procurer? car, quoique la simple volonté ne laisse pas d'avoir auprès de Dieu sa récompense, néanmoins c'est toujours pour nous un sujet de tristesse de laisser imparfait un ouvrage. Sachant bien que l'accord des deux partis est nécessaire à l'accomplissement d'une paix solide, l'Apôtre disait : *Autant qu'il est en vous, ayez la paix avec tous les hommes.* Et le prophète nous dit : *La paix, la paix, mais où est la paix?* Car, ce n'est rien que de bouche on la désire, si par les œuvres on la détruit. Autre chose est de chercher la concorde, autre chose est de l'établir; autre chose de déclarer qu'on la veut, autre chose d'exiger une servitude absolue. Nous aussi nous voulons la paix; et non-seulement nous la voulons, mais encore nous la demandons avec instance. Toutefois nous désirons la paix du Christ, une paix véritable, une paix sans inimitiés, une paix sous laquelle ne soit pas cachée la

quæ non ut adversarios subjiciat, sed ut amicos jungat.

Quid dominationem pacem vocamus, et non reddimus unicuique rei vocabulum suum? Ubi odium est, appellentur inimicitiae; ubi charitas, ibi tantummodo pax vocetur. Nos nec Ecclesiam scindimus, neque a patrum communione dividimur, sed ab ipsis, ut ita dicam, incunabulis catholico sumus lacte nutriti. Nemo namque magis ecclesiasticus est, quam qui nunquam hæreticus fuit. Sed ignoramus absque charitate pacem, sine pace communionem. Legimus quoque in Evangelio: *Si offers munus tuum ad altare, et ibi recordatus fueris, quia frater tuus habet aliquid adversum te, dimitte ibi munus tuum coram altari, et vade prius reconciliari fratri tuo, et tunc veniens offer munus tuum*¹. Si munera nostra absque pace offerre non possumus, quanto magis et Christi corpus accipere? Qua conscientia ad eucharistiam Christi accedam, et respondebo *amen*, cum de charitate dubitem porrigentis?

Quæso te, ut patienter me audias, nec veritatem adulationem putes. Quisquamne tibi invitus communicat? Quisquamne extenta manu vertit faciem, et inter sacras epulas, Judæ osculum porrigit? Ad adventum, ut reor, tuum, non pavet monachorum turba, sed gaudet cum certatim

(1) Matth. V. 23. 24

guerre ; une paix qui n'écrase pas des ennemis , qui unisse des amis au contraire.

Pourquoi appeler concorde ce qui n'est que domination ? Pourquoi ne pas donner à chaque chose le nom qui lui convient ? Là où il y aura haine , qu'on dise qu'il y a inimitié ; que là seulement où il y aura charité , l'on dise qu'il y a paix. Nous autres , nous ne divisons pas l'Église ; nous ne nous séparons point de la communion de vos pères , mais dès le berceau , pour ainsi parler , nous avons été nourris d'un lait catholique. Nul n'est plus uni à l'Église que celui qui ne fut jamais hérétique. Mais nous ne savons ce que c'est qu'une paix sans charité , qu'une communion sans paix. Nous lisons ensuite dans l'Évangile : *si tu offres ton présent à l'autel , et que là tu te souviennes que ton frère a quelque chose contre toi , laisse ton présent devant l'autel , va te réconcilier avec ton frère , puis tu reviendras offrir ton présent.* Si nous ne pouvons , sans avoir la paix , offrir nos dons à l'autel , nous sera-t-il donc permis d'y recevoir le corps du Christ ? En quelle conscience m'approcherai-je de l'Eucharistie du Christ , et répondrai-je *Amen* , si je doute de la charité de celui qui me la présente ?

De grâce , écoutez-moi patiemment , et ne prenez pas la vérité pour une flatterie. A-t-on jamais eu la moindre répugnance à communiquer avec vous ? A-t-on jamais étendu la main , en détournant le visage , et , au milieu du banquet sacré , vous a-t-on donné le baiser de Judas ? Nos moines , je pense , n'appréhendent pas votre arrivée ; ils s'en réjouissent , au contraire , puisqu'ils accourent à l'envi au-devant de vous , et que , sortant du fond de leurs déserts , ils désirent rivaliser

tibi procedunt obviam, et de eremi latibulis exeuntes, sua te cupiunt humilitate superare. Quis eos compellit exire? Nonne amor tui? Quis per eremum separatos in unum cogit? Nonne tua dilectio? Amare enim parens debet. Amari parens et episcopus debet, non timeri. Antiqua sententia est: quem metuit quis, odit; quem odit, perissequi cupit. Unde et in nostris litteris cum initia parvulorum in timore consistant, *perfecta dilectio foras mittit timorem* ¹. Non quæris monachos tibi esse subjectos, ideo magis subjectos habes. Tu offers osculum, illi colla submitunt. Exhibes militem, et ducem impetras, quasi unus in pluribus es, ut sis unus ex pluribus. Cito indignatur libertas, si opprimitur. Nemo plus impetrat a libero quam qui servire non cogit. Novimus canones ecclesiasticos. Non ignoramus ordines singulorum, et lectione et quotidianis exemplis, usque ad hanc ætatem multa didicimus, multa experti sumus. Qui scorpionibus cædit, et lumbis patris habere se putat digitos grossiores, cito regnum mansueti David dissipat ². Certe romanus populus, ne in rege quidem superbiam tulit. Dux ille israelitici exercitus, qui decem plagis afflixerat Ægyptum, et ad cuius imperium cælum et terra et maria serviebant, inter cunctos homines, quos tunc terra generavit, mansuctis-

(1) Joan. IV. 18.—(2) III. Reg. XII. 14.

d'humilité avec vous. Qu'est-ce qui les force à quitter leur retraite? N'est-ce pas l'affection qu'ils ont pour vous? Qu'est-ce qui réunit cette foule de moines dispersés dans le désert? n'est-ce point encore cette affection? Un père doit aimer ses enfants; un père et un évêque doivent être aimés, et non pas craints. Suivant un ancien proverbe, on hait celui que l'on craint, et celui que l'on craint, on désire qu'il meure. Aussi voyons-nous dans nos Livres saints que *l'amour parfait bannit la crainte*, la crainte qui est la vertu de ceux qui commencent. Vous ne cherchez point à vous assujettir les moines, mais c'est cela même qui vous les rend plus soumis. Vous leur offrez le baiser; ils courbent la tête sous le joug. Vous ne voulez être que simple soldat, et ils vous prennent pour chef. Vous êtes au milieu de tous ces moines comme un d'entre eux, et voilà pourquoi ils vous distinguent de la foule. La liberté se révolte, dès qu'on l'opprime. Nul n'obtient davantage d'un homme libre, que celui qui ne le traite point en esclave. Nous connaissons les canons de l'Église. Nous n'ignorons pas quel rang chacun doit tenir, et nous sommes d'un âge à avoir appris bien des choses par les lectures et les exemples de chaque jour, bien des choses par l'expérience. Le roi qui frappe ses sujets avec des verges de fer, et qui croit avoir les doigts plus gros que n'était le dos de son père, a bientôt démembre le royaume d'un prince aussi doux que David. Le peuple romain ne put pas souffrir même l'orgueil dans un de ses rois. Ce chef de l'armée d'Israël, qui avait frappé l'Égypte de dix plaies, aux ordres de qui obéissaient et le ciel, et la terre et les mers, passait pour le plus doux de tous les hommes qu'il y eût alors

simus prædicatur. Et ideo per quadraginta annos obtinuit principatum, quia potestatis superbiam, lenitate et mansuetudine temperabat. Lapidabatur a populo, et pro lapidantibus rogabat ¹, quia potius deleri ipse vult de libro Dei, ne commissus sibi grex pereat. Cupiebat enim illum imitari pastorem, quem sciebat etiam errantes oves suis humeris portaturum. *Pastor, inquit, bonus ponit animam suam pro ovibus suis* ². Boni quippe pastoris discipulus, optat anathema esse pro fratribus suis atque cognatis, qui sunt Israelitæ secundum carnem. Et si ille perire cupit, ne periti pereant, quanto magis bonis parentibus providendum est; ne ad iracundiam provocent filios suos, et nimietate duritiæ, etiam lenissimos, asperos esse compellant?

Epistola cogit me brevius loqui, dolor longius. Scribit in suis illis, ut ille vult, pacificis, ut ego sentio, mordacissimis litteris, quod nunquam a me læsus sit, nec dictus hæreticus. Quonam igitur modo, me ipse lædit, ægrotantem morbo pessimo, et rebellem Ecclesiæ ventilans? Ab aliis laceratus, accurrit adversariis parcere, lædere non lædentem? Antequam ordinaretur frater meus, nunquam dixit fuisse inter se et sanctum papam Epiphanium de dogmatibus quæstionem. Et quæcum ratio compellebat, sicut ipse tandem scribit, inde inter populos disputare, unde nemo quære-

(1) Exod. XVII.—(2) Joan. X. 11.

au monde , et si , pendant quarante ans , il garda le pouvoir suprême , c'est qu'il tempérerait par la douceur et la bonté ce que la puissance a de hauteur. Le peuple le lapidait , et il priait pour le peuple , car il aimait mieux être effacé du livre de Dieu que de voir périr un troupeau confié à ses soins , car il désirait imiter ce Pasteur qu'il savait bien devoir porter sur ses épaules les brebis même égarées , et qui a dit : *Le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis*. Aussi le disciple du bon Pasteur souhaite-t-il d'être anathème pour les Israélites , ses frères et ses parents selon la chair. Que si cet apôtre veut périr , pour sauver ceux qui déjà sont perdus , que ne doit pas faire un bon père pour ne point aigrir l'esprit de ses enfants , et pour ne point rendre intraitables , par une excessive rigidité , ceux mêmes qui sont les plus doux ?

Les bornes d'une lettre me forcent à parler en peu de mots ; la douleur , à parler longuement. L'évêque de Jérusalem avance , dans ses lettres , suivant lui , très-pacifiques , et selon moi , fort aigres , que je ne l'ai jamais offensé ni traité d'hérétique. Pourquoi donc me blesse-t-il lui-même , en me faisant passer pour un homme attaqué d'une maladie très-dangereuse , et en me disant rebelle à l'Église ? Il épargne ses adversaires , ceux qui lui font du mal , et s'en prend à moi , qui ne lui en fais point. Avant l'ordination de mon frère , il n'a jamais dit qu'il y eût eu , entre lui-même et le saint pape Épiphane , le moindre différend sur les dogmes. Alors , quel motif l'a engagé , comme il le dit enfin , à disputer aux yeux de tout le peuple , sur une matière que personne ne mettait en avant ? Vous êtes assez

bat? Scit enim prudentia tua periculosas esse huiusmodi quæstiones, et nihil esse tutius quam tacere; nisi forte necesse est loqui de grandibus. Certe quod illud tantum ingenium flumenque eloquentiæ fuit, ut in uno Ecclesiæ tractatu, cuncta comprehendisse se dicat, de quibus singulis novimus eruditissimos viros infinita versuum millia conscripsisse? Sed hoc quid ad me? Noverit ille qui audivit, sciat ipse qui scripsit, meque ab accusatione sui ipse etiam liberet. Ego nec interfui, nec audivi. Unus e populo sum, imo ne unus quidem, quia multis clamantibus tacui.

Conferamus arguentis accusatique personas, et cuius vel meritum, vel vita, vel doctrina præcesserit, illi magis accommodemus fidem. Videsne, quod clausis, ut dicitur, oculis summa quæque perstringam, non tam eloquens quod mente concepi, quam indicans quid reticeam. Intellexi te, et probavi dispensationem tuam, quod ecclesiasticæ paci consulens, quasi sireneos cantus obturata aure pertransis. Alioqui quia a parva ætate sacris litteris eruditus es, nosti quo sensu unumquodque dicatur, quomodo in ambiguis sententiis, tuus sermo libratus, et aliena non damnet, et nostra non deneget. Sed fides pura et aperta confessio non quærit strophas et argumenta verborum. Quod simpliciter creditur, simpliciter confitendum est. Poteram quidem libere proclamare, et inter gladios quoque ignesque babilonios di-

éclairé pour savoir que ces questions sont très-délicates , et que le parti le plus sûr est de se taire , à moins qu'on ne soit obligé de parler de sujets relevés. Quel merveilleux génie ! quels flots d'éloquence ne lui a-t-il pas fallu pour embrasser, dans un seul discours, toutes les questions sur chacune desquelles nous savons que des hommes fort doctes ont écrit des milliers de livres? Mais que m'importe? C'est l'affaire de ceux qui ont entendu , l'affaire de celui qui s'est vanté ; qu'il cesse de m'accuser. Je n'étais pas présent , je n'ai rien entendu. J'en parle comme les autres , ou plutôt je n'en parle pas même comme eux ; car je les ai laissés crier, et j'ai gardé le silence.

Comparons la personne de l'accusateur avec celle de l'accusé , et celui dont le mérite, les mœurs et le savoir l'emporteront, croyons-le davantage. Vous le voyez bien, j'effleure chaque chose, les yeux fermés, comme on dit, et je ne vous exprime point tant ma pensée par mes paroles que je ne l'explique par mon silence. J'ai compris et admiré votre merveilleuse sagesse ; car, voulant travailler à la paix de l'Église , vous passez devant les chants des sirènes , en quelque sorte les oreilles bouchées. En effet , versé , comme vous l'êtes , dès le bas âge , dans l'étude des saintes Lettres , vous savez quel sens doit avoir chaque chose , et vos paroles sont tellement mesurées, dans des matières douteuses, qu'on ne saurait voir si vous rejetez nos sentiments, ou si vous condamnez ceux des autres. Une foi pure cependant , une profession ouverte de cette foi ne cherche point de détours , n'invoque point de sophismes. Ce que l'on croit simplement, on le confesse. Je pouvais , sans doute, me récrier hardiment, et dire, au milieu même

cere : cur aliud respondetur quam quæritur ? cur non simplex est , nec aperta confessio ? Totum timet , totum temperat , totum relinquit ambiguum , et quasi super aristas graditur . Verum studio et expectatione pacis , fervente stomacho , verba non quomodo quæruntur , respondet . Lædunt libere alii , quos lædere læsus ipse non audet . Ego interim sileo , nunc et dispensationem meam vel imperitiam simulabo , vel metum . Quid mihi accusanti facturus est , qui , ut ipse testatur , laudanti detrahit ? Tota ejus epistola , non tam expositione quam nostris plena est contumeliis . Nomen meum absque ullis officiis , quibus nos invicem palpare solemus homines , frequenter assumitur , carpitur , ventilatur , quasi de libro viventium deletus sim . Quasi illius me litteræ sugillaverint , aut istiusmodi nugas unquam quæsierim , qui ab adolescentia in monasterii clausus cellulis , magis esse voluerim aliquid quam videri . Quosdam ex nobis sic cum honore appellat , ut laceret , quasi et nos non possimus dicere , quæ nemo tacet . E servo clericum factum criminatur , cum et ipse nonnullos ejuscemodi clericos habeat , et Onesimum legerit inter Pauli renatum vincula , diaconum cœpisse esse de servo ?

des glaives et des flammes de Babylone : Pourquoi répondre autre chose que ce que l'on vous demande ? pourquoi ne pas faire une confession simple et franche ? Il craint tout, il calcule tout, il balance à propos de tout, et marche comme sur des épis. Mais c'est l'amour qu'il a de la paix, l'ardeur avec laquelle il la désire, qui l'empêche de répondre d'une manière catégorique. Les autres l'offensent librement, et il n'ose pas rendre injure pour injure. Moi, cependant, je me tais, et je consens à ce que ma retenue soit traitée d'impéritie ou de faiblesse. Que ne m'aurait-il pas fait, si j'avais été son accusateur, puisque, de son propre aveu, il me diffame, quand je le loue ? Sa Lettre tout entière n'est pas tant une exposition de sa croyance qu'un tissu d'injures contre moi. Souvent mon nom y revient, sans aucune de ces politesses dont les hommes ont accoutumé d'user les uns envers les autres : il me déchire, il me bafoue, comme si j'étais effacé du livre des vivants ; comme si encore j'avais cherché à me faire connaître par ses réponses, comme si j'avais couru après de telles niaiseries, moi qui, dès mon adolescence, renfermé dans l'obscurité d'un monastère, me suis efforcé plutôt d'être que de paraître quelque chose. Il y a aussi quelques-uns de nous qu'il cite honorablement, pour les déchirer ensuite, comme si nous ne pouvions pas également rappeler des choses que nul n'ignore. Il fait un crime à l'un des nôtres d'avoir été esclave, avant d'arriver à la cléricature, tandis que lui-même a quelques clercs de ce genre, tandis qu'il sait bien qu'Onésime renaquit dans les chaînes de Paul, et, d'esclave qu'il était fut ordonné diacre.

Sycophantam jactitat, et ne probare cogatur, audisse se dicit. O si et mihi liberet dicere, quæ multi clamitant, et aliorum maledictis acquiescerem; jam et nos intelligeret scire quæ omnes sciunt, et me quoque audire, quæ nullus ignorat. Dicit ei velut præmia pro calumnia restituta. Quis tam argutum et callens non perhorrescat ingenium? Quis tanto possit eloquentiæ fulmini respondere? Quid est plus, sustinere calumniam, an facere? Accusare quem postea diligas, an peccanti veniam tribuere? Quid minus ferendum, de sycophanta ædilem fieri, an consulem? Scit et ipse quid taceam, quid loquar, quid et ego audierim, quid pro Christi metu fortasse non credam.

Origenem me arguit vertisse in Latinum. Hoc non solus ego feci, sed et confessor Hilarius fecit; et tamen uterque nostrum noxia quæque detruncans, utilia transtulit. Legat ipse si novit, arbitrator enim eum assidua confabulatione et quotidiano Latinorum consortio romanum non ignorare sermonem, aut si certe penitus non imbibit, interpretentur ei qui solent, et tunc ciet me in hoc ipso laudandum esse quod detrahit. Sicut enim interpretationem et idiomata Scripturarum Origeni semper attribui, ita dogmatum constantissime abstuli veritatem. Numquid ego in turbam mitto Origenem? Numquid cæteros

Il traite notre frère d'imposteur, et, crainte d'être forcé de prouver ce qu'il avance, il dit l'avoir appris par ouï-dire. Oh ! si je voulais répéter ce que disent beaucoup de gens, et ajouter foi à toutes les médisances, alors il verrait que je sais des choses connues de tout le monde, et que je ne puis ignorer ce qui est public. Il dit encore que notre frère a obtenu la cléricature, en récompense de ses impostures. Qui ne redouterait point un esprit si subtil et si pénétrant ? Qui donc pourrait résister à ce foudre d'éloquence ? Qu'est-ce qu'il y a de plus fort, ou d'avancer une calomnie, ou de la soutenir, ou d'accuser quelqu'un que l'on feint ensuite d'aimer, ou de lui pardonner une injure ? Qu'est-ce qu'il y a de plus supportable, ou de voir un imposteur devenu édile, ou de le voir devenu consul ? Il sait bien ce que je passe sous silence, ce que je dis, ce que j'ai entendu, ce que, par crainte du Christ, je ne crois pas tout-à-fait.

Il me reproche d'avoir traduit Origène en latin. Je ne suis pas le seul qui ait fait cela ; le confesseur Hilaire l'a fait aussi, et, l'un et l'autre, supprimant ce que ses écrits présentaient de dangereux, nous n'avons traduit que les choses utiles. Qu'il lise lui-même ma version, s'il connaît le latin, — et je pense que, par ses entretiens continuels, par ses rapports journaliers avec des Latins, il a appris leur langue ; — ou, s'il ne l'entend pas bien, qu'il se la fasse expliquer par ses interprètes, et il verra qu'il devait me louer des choses précisément dont il me blâme. De même que j'ai toujours reconnu dans Origène une grande habileté pour l'interprétation des Écritures, de même j'ai toujours condamné la fausseté de sa doctrine. Est-ce

tractatores ? Scio me aliter habere apostolos , aliter reliquos tractatores. Illos semper vera dicere, istos in quibusdam ut homines aberrare. Novum defensionis genus, sic Origenis vitia non negare, ut cum illo cæteros crimineris. Videlicet cum aperte defendere non audeas, multorum simili errore tuearis. Sex millia Origenis tomos non poterat quisquam legere, quos ille non scripsit, faciliusque credo testem hujus sermonis quam auctorem esse mentitum.

Fratrem meum causam dicit esse discordiæ, hominem, qui quiescit in monasterii cellula, et clericatum non honorem interpretatur, sed onus. Cumque nos usque ad præsentem diem ficta pacis ostensione lactaverit, occidentalium sacerdotum commovit aures, dicens eum adolescentulum et pene puerum in paræcia sua Bethlehem presbyterum constitutum. Si hoc verum est, cuncti palæstini episcopi non ignorant. Monasterium enim sancti papæ Epiphaniï nomine vetus dictum, in quo frater meus ordinatus est presbyter, in eleuteropolitano territorio, et non in heliensi situm est. Porro ætas ejus, et beatitudini tuæ nota est; et cum ad triginta annorum spatia jam pervenerit, puto eam in hoc non esse

que jè mets Origène aux mains du peuple ? Est-ce que j'approuve tous les autres docteurs ? Je sais qu'il y a une différence entre les apôtres et les divers écrivains ecclésiastiques ; je sais que ceux-là disent toujours vrai , que ceux-ci , en qualité d'hommes , se trompent quelquefois. Ce serait un genre de défense tout nouveau que de publier ce qu'il y a de défectueux dans Origène , pour en faire un crime à tous les autres docteurs ; c'est-à-dire , en n'osant pas le défendre ouvertement , de l'excuser néanmoins par une confraternité d'erreurs. Il est impossible que personne ait lu les six mille tomes d'Origène , puisque cet écrivain n'en a pas tant composé , et celui qui a entendu quelqu'un se vanter d'en avoir lu en pareil nombre me semble plutôt un menteur que celui qui aurait controuvé la chose.

Il dit que mon frère est l'auteur de notre division , lui qui demeure tranquillement dans sa cellule , et qui regarde la cléricature non pas comme un honneur , mais comme un fardeau. Après nous avoir , jusqu'à ce jour , bercé d'un faux espoir de paix , il va soulever les prêtres occidentaux , en leur disant que mon frère , jeune homme encore et presque enfant , n'en a pas moins été ordonné prêtre dans Bethléhem , qui est de sa paroisse. Si cela est vrai , tous les évêques de la Palestine ne l'ignorent point , car le monastère du saint pape Épiphanus , monastère qu'on nomme l'Ancien , et où mon frère a été ordonné prêtre , est situé sur le territoire d'Éleuthéropolis , et non pas sur celui d'Élia. Or , votre Béatitude sait quel est l'âge de mon frère , et , puisqu'il est déjà parvenu à sa trentième année , je ne pense pas qu'on puisse trouver à redire sur ce point , car le mystère de l'incarnation nous montre que cet âge

reprehendendam, quæ juxta mysterium assumpti hominis in Christo perfecta est. Recordetur legis antiquæ, et post viginti quinque annos a levitica tribu, eligi in sacerdotium pervidebit. Aut si in hoc testimonio solo hebraicam sequitur veritatem noverit triginta annorum fieri sacerdotem. Ac ne forsitan dicat, vetera transierunt, et facta sunt omnia nova, audiat cum Timotheo: *Adolescentiam tuam nemo contemnat* ¹. Certe ipse quando episcopus ordinatus est, non multum ab ea, in qua nunc frater meus est, distabat ætate. Vel si hoc in episcopis licet, in presbyteris non licet, ne per antiphrasim a suo nomino discrepare videantur, cur ipse aut ejus, aut minoris ætatis, et quod his amplius est, ministrum alterius Ecclesiæ ordinavit presbyterum? Quod si non potest pacem habere cum fratre, nisi cum subdito et ordinationis suæ episcopo renuntiante, ostendit se non tam pacem cupere quam sub pacis occasione vindictam; nec aliter quietis et pacis otio esse contentum, nisi integrum habeat quod minatur. Etiam si ipse eum ordinasset, et sic secreti amator quiescere vellet, ne quidquam exerceret. Quod si Ecclesiam scinderet, nihil ei deberet præter honorem cunctis sacerdotibus debitum.

Illicusque apologia ejus, imo categoria et laci-

(1) 1. Tim. IV. 12.

est un âge parfait dans le Christ. Que l'évêque de Jérusalem lise l'ancienne loi et il y verra que ceux de la tribu de Lévi étaient élevés au sacerdoce, dès leur vingt-cinquième année. S'il veut ici seulement ne suivre que le texte hébreu, il verra que le prêtre était ordonné à l'âge de trente ans. Et pour qu'il ne dise pas que les choses anciennes sont passées, que tout a été renouvelé, qu'il écoute ces paroles de Paul à Timothée : *Que personne ne méprise ta jeunesse.* Lui-même, quand il fut ordonné évêque, n'était certes pas beaucoup plus âgé que mon frère ne l'est maintenant. Si cela est permis pour un évêque, mais non pas pour un prêtre, car son âge ne répondrait pas à son nom, d'où vient que lui-même a ordonné un prêtre qui n'était pas plus âgé, ou qui était plus jeune que mon frère, et qui, chose plus irrégulière encore, était d'une autre Église que la sienne? S'il ne veut pas vivre en paix avec mon frère, à moins qu'il ne se soumette à lui et ne se dérobe à la juridiction de l'évêque qui l'a ordonné, il fera voir qu'il ne cherche la paix que comme un moyen de se venger, et qu'il n'aura ni repos ni contentement, tant qu'il ne nous aura pas fait le mal dont il nous menace. Eût-il été ordonné par l'évêque de Jérusalem, mon frère aime si fort la retraite qu'il ne voudrait pas exercer les fonctions de son Ordre; et si, pour cela, ce pontife divisait l'Église, il ne lui devrait que l'honneur qui est dû à tous les prêtres.

Voilà jusqu'où vient son apologie, ou plutôt son accusation et sa satire contre moi. Je lui ai répondu, dans ma lettre, en peu de mots et en passant, pour lui

niosus contra nos sermo protractus est. Cui ego quidem in epistola breviter præteriensque respondi, ut ex his quæ dixi intelligat quid tacuerim, et noverit nos homines esse rationale animal, et prudentiam suam posse intelligere, nec ita obtusi cordis, ut instar brutorum animalium verborum tantum sonum et non sententias audiamus. Nunc, quæso te, ut veniam tribuas dolori meo. Et si superbum est respondisse, multo sit superbius accusasse. Quamquam ita responderim, ut silentium potius meum indicaverim quam sermonem. Quid procul pacem quærunt, et volunt eam nobis ab aliis imperari? Sint pacifici, et illico pax sequetur. Cur nomine sanctitûdinis tuæ contra nos terrore abutuntur, cum epistola tua pacem et mansuetudinem sonet: illorum verba duritiem comminentur? Denique quam pacificas et ad concordiam pertinentes per Isidorum presbyterum litteras nobis miseris, hinc probamus, quod illas quæ pacem falso jactant, reddere noluerint. Eligant itaque quod volunt. Aut boni sumus, aut mali. Si boni, dimittant quiescere. Si mali, quid malorum expetunt societatem? Quantum valeat humilitas, experimento didicit. Qui nunc dissuit, quæ suo consilio olim disjuncta sociavit, probat se nunc ad alterius voluntatem, tunc copulata discerpere.

Nuper nobis postulavit et impetravit exilium, atque utinam implere potuisset, ut sicut illi vo-

faire sentir, par ce que j'ai dit, que j'en aurais pu dire davantage ; que je suis un homme, un animal raisonnable, que je sais comprendre ses ruses, et que je n'ai pas l'esprit si obtus, que, à l'instar des brutes, j'entende seulement les sons des paroles, et n'en pénètre point le sens. Maintenant, je vous prie de pardonner à ma douleur. S'il y a de l'orgueil à avoir répondu à ses accusations, il y en a plus encore à m'avoir accusé. Du reste, j'ai répondu avec assez de retenue, de manière à ce qu'il sente que j'en ai laissé beaucoup plus à dire que je n'en ai dit. Pourquoi chercher la paix si loin, et vouloir que les autres nous forcent à l'accepter ? Qu'ils soient pacifiques, et aussitôt régnera la paix. A quoi bon, pour chercher à nous effrayer, usent-ils contre nous du nom de votre Béatitude, puisque votre lettre respire la paix et la douleur. D'où vient que leurs paroles sont pleines de rudes menaces ? Enfin, une preuve sensible que les lettres que vous nous aviez envoyées par le prêtre Isidore, tendaient à l'union et à la concorde, c'est que ceux qui parlent faussement de paix n'ont pas voulu nous les remettre. Qu'ils choisissent donc ce qu'ils voudront. Ou nous sommes bons, ou nous sommes méchants. Si nous sommes bons, qu'ils nous laissent en repos ; si nous sommes méchants, pourquoi recherchent-ils la société des hommes méchants ? Ce que vaut l'humilité, il l'a appris par expérience. En séparant deux choses que lui-même, dans sa sagesse, avait autrefois unies, il prouve que maintenant il disjoint, par la volonté d'un autre, ce qu'il unissait jadis.

Dernièrement, il sollicita et obtint mon exil. Plût à Dieu qu'il eût usé du pouvoir qu'il avait ; car, de même

luntas imputatur pro opere, ita et nos non solum voluntate, sed et effectu coronam habebimus exilii. Fundendo sanguinem, et patiendo magis quam faciendo contumelias, Christi fundata est Ecclesia. Persecutionibus crevit, martyriis coronata est. Aut si isti soli juxta quod legimus amant rigorem, et non noverunt persecutionem sustinere, sed facere, sunt et hic Judæi; sunt variorum dogmatum hæretici, et maxime impurissimi manichæi, cur eorum ne verbo quidem quempiam audent lædere? Nos solos expellere cupiunt? Nos soli qui Ecclesiæ communicamus, Ecclesiam scindere dicimur? Oro te, nonne æqua est ista postulatio, ut aut illos nobiscum expellant, aut nos cum illis teneant? Nisi quod in eo magis honorant, quos saltem exilio ab hæreticis separant. Monachus, prohi dolor! monachis et minatur et impetrat exilium, et hoc monachus apostolicam cathedram habere se jactans. Non novit terrori natio ista succumbere, et impendenti gladio magis cervices quam manus subjicit. Quis enim monachorum exul patriæ, non exul est mundi? Quid opus est auctoritate publica, et rescripti impendiis, et toto orbe discursibus? Tangat saltem digitulo, et ultro exhibimus. *Domini est terra, et plenitudo ejus* ¹. Christus loco non tenetur inclusus.

(1) Ps. XXIII.

que sa volonté lui est ici réputée pour le fait, de même j'aurais, non-seulement de désir, mais encore d'effet, la couronne de l'exil. C'est en répandant son sang, et en souffrant, plutôt qu'en faisant des outrages, que l'Église du Christ a été fondée. Elle s'est accrue par les persécutions, elle a été couronnée par les martyres. Si nos ennemis, comme le prouvent assez leurs lettres, aiment tant la rigidité; s'il leur va mieux de persécuter les autres que d'être persécutés, il y a ici des Juifs, il y a plusieurs sortes d'hérétiques, et spécialement d'infâmes manichéens; pourquoi n'osent-ils, par la moindre parole, s'attaquer à quelqu'un d'eux? N'y a-t-il que nous qu'ils veulent exterminer? N'y a-t-il que nous qu'ils accusent de scinder l'Église, nous qui lui sommes étroitement unis par une même communion? De grâce, n'est-il pas juste de demander ou qu'ils les chassent avec nous, ou qu'ils nous souffrent avec eux, à moins peut-être qu'ils ne songent à nous honorer davantage, en nous séparant des hérétiques par l'exil? Un moine, ô douleur! menace d'autres moines, obtient qu'ils soient exilés, et ce moine encore c'est un homme qui se vante d'occuper un siège apostolique! Mais ils ne sont pas gens à se laisser épouvanter, et ils présentent plutôt leur tête au tranchant de l'épée qu'ils ne cherchent, avec leurs mains, à en détourner les coups. Et quel moine, puisqu'il est exilé de la patrie, ne se croirait pas aussi exilé en ce monde? Qu'est-il besoin d'autorité publique, de frais, de rescrits, et de courses dans tout le globe? Que le prince nous touche seulement du petit doigt, et nous partirons aussitôt. *La terre appartient au Seigneur, aussi bien que tout ce qu'elle renferme.* Le Christ n'est renfermé dans aucun lieu.

Præterea quod scribit nos pergere tecum Romam et Ecclesiæ communicare ei, a qua videmur communionem separati, non necesse est ire tam longe, et hic in Palæstina eodem modo ei jungimur. Et ne hoc quod procul sit, in viculo Bethlehem presbyteris ejus, quantum in nobis est, communionem sociamur. Ex quo perspicuum est, dolorem proprium causam Ecclesiæ non putandum, nec stomachum unius hominis, imò per illum aliorum generali Ecclesiæ vocabulo nuncupandum. Quapropter quod in principio epistolæ dixi, etiam nunc repeto, nos velle pacem Christi, optare concordiam, et te rogare, ut illos moneas, pacem non extorquere, sed velle. Sit præteritarum nostrarum contumeliarum dolore contentus. Veterata vulnera, saltem nova oblitteret charitate. Sit talis qualis ante fuit, quando nos suo arbitrio diligebat. Verba ei de alieno stomacho non fluant. Faciat quod vult, et non quod velle compellitur. Aut quasi pontifex cunctis æqualiter imperet, aut quasi imitator Apostoli, universorum saluti ex æquo serviat. Si talem se præbuerit, ultro præbemus manus, extendimus brachia, amicos et parentes habeat, et sentiat in Christo, sicut omnibus sanctis, ita et sibi nos esse subjectos. *Charitas patiens est, charitas benigna est, charitas non amulatur, non inflatur; omnia sustinet, omnia*

Quant à ce que dit Jean, que nous allons avec vous à Rome, et que nous communiquons avec cette Église, de laquelle nous semblons séparés, nous n'avons que faire d'y aller, car ici, en Palestine, nous lui sommes unis de la même manière, et, sans courir si loin, nous communiquons, autant qu'il est en nous, avec les prêtres de cette Église qui sont dans le petit bourg de Bethléhem. Tout cela fait bien voir que c'est la passion seule qui l'anime, et non point l'intérêt de l'Église; que sa colère contre nous, comme celle qu'il inspire aux autres, ne doit point être imputée à l'Église en général. Ainsi donc, ce que j'ai dit au commencement de la Lettre, je le répète encore, nous voulons la paix du Christ, nous désirons la concorde; et je vous prie de lui dire qu'il doit aussi, non pas nous l'extorquer, mais la désirer sincèrement. Qu'il se contente de nous avoir tant affligés jusqu'ici par ses outrages; nos vieilles plaies, qu'il les guérisse du moins par la charité; qu'il soit tel qu'il était, lorsque son propre penchant le portait à nous aimer. Qu'il n'agisse point d'après les conseils d'une passion étrangère; qu'il fasse ce qu'il veut lui-même, et non pas ce qu'on le force à vouloir. Comme pontife, qu'il commande également à tous; ou, comme imitateur de l'Apôtre, qu'il travaille avec une égale ardeur, au salut de tous ses frères. S'il en use de la sorte, nous présentons volontiers les mains, nous tendons les bras; il aura en nous des amis et des proches, et nous trouvera soumis à lui, dans le Christ, comme nous le sommes à tous les autres Saints. *La charité est patiente, la charité est douce; la charité n'est point envieuse, elle ne s'enfle point, elle endure tout, elle croit tout.* La charité est la mère de toutes les vertus; elle a la

credit ¹. Cunctarum virtutum mater est charitas, et quasi spartum triplex ² Apostoli sententia roboratur dicentis, *fides, spes, charitas*. Credimus, speramus, atque ita per fidem et spem dilectionis vinculo copulemur. Idcirco enim et nos patrias nostras dimisimus, ut quieti absque ullis simultatibus in agris et in solitudine viveremus, ut pontifices Christi, qui tamen rectam fidem prædicant, non dominorum metu, sed patrum honore veneremur, ut deferamus episcopis ut episcopis, et non sub nomine alterius, aliis quibus nolumus, servire cogamur. Non sumus tam inflati cordis, ut ignoremus quid debeat sacerdotibus Christi. Qui enim eos recipit, non tam eos recipit, quam illum cujus episcopi sunt. Sed contenti sint honore suo. Patres se sciant esse, non dominos, maxime apud eos qui spretis ambitionibus seculi, nihil quieti et otio præferunt. Tribuat autem orationibus tuis Christus Deus omnipotens, ut pacis non ficto nomine, sed vero et fideli amore sociemur, *ne mordentes invicem, consummamur ab invicem* ³.

(1) I Cor. XII. 14.—(2) Eccl. IV.—(3) Galat. VI 15.

force d'une triple corde, suivant ces paroles de l'Apôtre: *La foi, l'espérance et la charité*. Nous croyons, nous espérons; la foi et l'espérance nous unissent par les liens de la charité. Car, si nous avons quitté notre patrie, c'est afin de vivre en paix dans les champs et la solitude, sans aucune inimitié; c'est afin de vénérer les pontifes du Christ, ceux néanmoins qui enseignent la véritable foi, de les vénérer non point par la crainte que l'on a pour un maître, mais par les égards que l'on porte à un père; c'est afin d'honorer les évêques comme on honore des évêques, mais non point pour nous plier sous la domination de ceux qui, abusant du nom d'évêque, veulent nous asservir malgré nous. Nous n'avons pas une ame assez orgueilleuse pour ignorer ce que l'on doit aux prêtres du Christ, car quiconque les reçoit, les reçoit bien moins, eux, qu'il ne reçoit celui dont ils sont les évêques. Mais qu'ils se contentent de l'honneur qui leur est dû; qu'ils sachent qu'ils sont pères, et non pas maîtres, spécialement de ceux qui, ayant rejeté les ambitions du siècle, ne trouvent rien de préférable au calme et au repos de la solitude. Daigne le Christ Dieu tout-puissant exaucer vos supplications, et faire que nous soyons unis, non point par une fausse paix, mais par un amour véritable et fidèle, *de peur que, nous mordant les uns les autres, nous ne nous dévorions mutuellement*.

Notes.



NOTES

SUR LES LETTRES DE SAINT JÉRÔME.



LETTRE XXV.

Page 1. — Ligne 3:

Cette lettre se trouve parmi les *Lettres* critiques , et commence ainsi : *Nuper* , etc.



Page 6. — Ligne 24.

On lit dans l'*Aulularia* de Plaute , act. III. sc. VI , 20-21.

Ego faxim muli , pretio qui superant equos ,
Sient viliores gallicis cantheriis.

« Je ferai si bien que les mulets , qui sont plus chers que
» des chevaux , seront à plus bas prix que les hongres de
» la Gaule. »

L'espèce de chevaux appelée *Gallici cantherii* venait des Gaules jusqu'en Italie ; il arrivait un grand nombre de ces chevaux ; ils étaient coupés, et se vendaient à bon marché.



LETRE XXIV.

Page 10. — Ligne 1.

EZÉCHIEL STERCORE PRIMUM HUMANO, etc. — Ce latin-là est fort équivoque, ce nous semble. Quant à la dégoûtante plaisanterie que le texte d'Ezéchiél a fournie à Voltaire, elle est spirituellement combattue par l'abbé Guénéc.

« *Il couvre son pain d'excréments.* Cette action, liée par la suite du récit avec les précédentes, se passa de même en vision. C'est sur quoi il ne peut y avoir de doute.

» Quoi qu'il en soit, les mots hébreux que vous rendez par *couvrir son pain d'excréments*, ne signifient que *cuire son pain sous des excréments desséchés*, auxquels on mettait le feu. La coutume d'employer à cet usage les excréments des animaux, surtout des bœufs, des chameaux, etc., était commune dans les pays pauvres de l'Orient, et les voyageurs modernes nous apprennent qu'elle se conserve encore parmi les Arabes voisins de l'Euphrate (1), et en d'autres endroits. On étend sur une pierre une pâte sans levain, et peu épaisse ; on la couvre d'excréments d'animaux, on les allume, et le pain cuit assez promptement sous ces cendres. C'est à cet usage qu'Ezéchiél fait allusion, et c'est

(1) *Voisins de l'Euphrate*, etc. On en trouve même quelque chose en France, en Bretagne et autres provinces. On y ramasse les excréments des animaux, qu'on fait sécher au soleil, en les appliquant contre les murs des maisons, et, au défaut d'autres matières combustibles, on les emploie pour chauffer les fours et cuire les aliments.

par là qu'il annonce l'indigence à laquelle les Juifs devaient être réduits.

» Quand on se rappelle ces coutumes, que peut-on penser des grosses plaisanteries de quelques écrivains, et même des vôtres, monsieur? Reconnaissez-les.

« Le Seigneur (1), dites-vous, lui ordonna de manger pendant trois cent quatre-vingt-dix jours du pain d'orge, de fèves et de millet, couvert d'excréments humains. Le prophète s'écria : Pouah ! pouah ! pouah ! mon ame n'a point été jusqu'ici polluée ; et le Seigneur lui répondit : Eh ! bien, je vous donne de la fiente de bœuf au lieu d'excréments d'hommes, et vous pétrirez votre pain avec cette fiente. Comme il n'est point d'usage de manger sur son pain de telles confitures, etc. »

» Ainsi, monsieur, à un pain cuit sous la cendre de bouze allumée, vous substituez un pain *pétri* avec cette fiente ; voilà de la sincérité philosophique ! Vous couvrez ce pain *de ces confitures* ; voilà du bel esprit ! une fine et délicate raillerie !

» *Mirror et item indignor !* Oui, monsieur, nous vous estimons trop, nous avons de vous de trop hautes idées pour vous voir, sans étonnement, vous abaisser à ces fades et plates bouffonneries : *Mirror !* Quoi ! c'est M. de Voltaire, c'est un écrivain de ce mérite, un homme d'un esprit si délicat et d'un goût si épuré, qui salit, qui déshonore ainsi ses écrits ! On souffre, quand on y pense : *Indignor !*

» Mais si la platitade et la grossièreté choquent, le faux révolte encore davantage. Ici, monsieur, l'attachement et le respect dont nous faisons profession pour vous, nous tiennent dans une alternative qui nous afflige. Quand vous représentiez en propres termes, ce n'est point à nous d'en rougir, Ezéchiel *mangeant de la merde à déjeuner*, et que, par la plus dégoûtante plaisanterie, vous étendiez sur son

(1) *Le Seigneur, etc.* Philos. de l'hist. *; Dict. philos., art. Ézéchiel, etc.

* Voyez Introd. à l'Essai sur les mœurs ; art. des prophètes juifs, page 194 et 195.

pain de *telles confitures*, si vous ne connaissiez ni le sens de son texte, ni l'usage auquel il fait allusion, quel savoir dans un critique ! Si vous en étiez instruit, quelle bonne foi ! Si, pour apprêter à rire à quelques ignorants, vous vous êtes fait un jeu d'imputer, de gâté de cœur et contre toutes vos lumières, à un homme respecté, des saletés qui révoltent, quel caractère !

» Nous terminerons cet article, monsieur, par une des plus ingénieuses saillies du ci-devant Dictionnaire philosophique, maintenant Raison par alphabet.

» *Quiconque*, y dites-vous (1), *aime les prophéties d'Ezéchiel, mérite de déjeuner avec lui*. Que cela est bien dit, monsieur ! Et que certains lecteurs ont dû être contents de cette saillie !

» *Mérite de déjeuner avec lui* ! En déjeunant avec Ezéchiel, on ferait un mauvais déjeuner, assurément. On mangerait de mauvais pain cuit sous la cendre de bouze, selon l'usage des peuples pauvres, voisins des lieux qu'il habitait.

» Mais en déjeunant avec vous, on en ferait un plus mauvais encore. On mangerait sur son pain *pour confitures*.... fi ! Ce n'est pas là le déjeuner d'Ezéchiel, c'est le vôtre, monsieur ! c'est vous qui l'avez apprêté, et qui en régalez vos lecteurs.... fi ! encore une fois.

» *Qui aime Ézéchiel mérite de déjeuner avec lui* ! Qui ne craint point de descendre à ces plates et grossières railleries, que mérite-t-il ?..... O grand homme, que vous vous abaissez, et que nous vous plaignons !

» Ainsi, monsieur, des expressions libres dans vos idiomes modernes, mais honnêtes dans les langues des anciens peuples ; des visions que vous prenez pour des réalités ; des actions réelles auxquelles vous prêtez d'odieuses et fausses couleurs, etc ; ce sont là les grandes difficultés que vous nous opposez sur nos prophètes ? Est-ce sérieusement qu'un homme *familiarisé* comme vous avec *l'antiquité* nous fait de pareilles objections ? Comme s'il n'était pas injuste de détacher de ces expressions, ces types, etc., des circonstances, des temps où nos prophètes vivaient,

(1) Voyez *Dict. phi.* tome IV, art. Ézéchiel, tome XL des Œuvres.

des climats qu'ils habitaient , des mœurs du peuple au quel ils parlaient , de la vie sainte qu'ils menaient , de la beauté de leur génie , de leur désintéressement , de leur courage , etc. ! Comme s'il n'était pas ridicule de juger de leur temps par le vôtre , et d'exiger d'eux votre langage , vos habillements et vos manières ! Rien de si ridicule , en effet. Vous l'avez dit vous-même tant de fois , monsieur ; quand le direz-vous sincèrement ? » Guénée , *Lettres de quelques Juifs à M. de Voltaire* , tome II , page 270 , édition de Perisse frères ; Lyon , 3 vol. in-12 , 1821.

Voyez aussi l'abbé Du Clot , *Bible vengée* , tome V , page 168-172 ; Lyon , 1816 , in-8.°



Page 10. — Ligne 16.

TRUNCAS INHONESTO VULNERE NARES. Ceci est un hémistiche de Virgile , *Enéide* , VI , 497.



Page 11. — Ligne 19.

ONASUS DE SÉGESTE. — Erasme et Marianus Victorius pensent qu'il faudrait peut-être lire *Bonasmus* , attendu qu'il est dit , à la fin de la lettre : *que l'on ne voie pas ton nez au milieu de ton visage* , et un peu avant la fin : *Te semble-t-il que tu sois beau , parce que tu as un nom qui porte quelque chose d'heureux ?* Martianay veut qu'on lise *Onasus* , d'après les manuscrits ; ce nom avait , suivant lui , quelque chose d'heureux , puisque *Onasus* , ou autrement *Onasimus* , *Onesimus* signifie *utile* ; et dans le livre des noms hébraïques , veut dire *beau*.

Ségesta est une ville de Sicile.



LETTRE XXVII.

Page 15. — Ligne 6.

LE PARACLET. — Mot grec , qui signifie *consolateur* , et qui désigne l'Esprit saint. Παράκλητος.



Page 17. — Ligne 22 , 28.

LES MONTANISTES , SUIVANT LA DOCTRINE DE SABELLIUS. — Saint Épiphane , *Hæret.* II , 48 , dit que les Cataphryges , ou Montanistes , avaient les mêmes sentiments que les Catholiques , touchant le mystère de la Trinité : *De Patre et Filio , et Spiritu sancto , eadem cum Ecclesia catholica sentiunt.* Pour accorder ce Père avec saint Jérôme , il faut savoir que les Cataphryges se divisèrent en deux sectes ; l'une s'appelait de *Proclus* , l'autre d'*Æschinès*. Ceux-là admettaient , dans la Trinité , une nature en trois personnes , mais ceux-ci disaient que Jésus-Christ est tout à la fois le Père et le Fils , dans la Trinité.



Page 19 — Ligne 13.

PÉPUSA. — Pépusa fut jadis un bourg de Phrygie , qui , du temps de saint Jérôme , était entièrement ruiné ; les disciples de Montanus y tenaient leurs assemblées , et voilà pourquoi on les appela *Cataphryges* ou *Phrygiens*.



Page 21. -- Ligne 16.

PRISCA et **MAXIMILLA**. — Femmes de qualité , que Montanus avait séduites , et qui , d'élèves qu'elles étaient , devinrent bientôt doctresses.



LETTRE XXVIII.

Page 29. — Ligne 18.

DE L'ESTURGEON. — Il y a , dans le texte , *de comeso acipensere gloriaris* , et nous aurions dû faire passer dans le français le mot *acipenser* , car au lieu de désigner l'esturgeon en général , peut-être désigne-t-il particulièrement l'espèce de petit esturgeon à museau pointu , si estimé des Russes , sous le nom de *sterlet*. Ce poisson habite dans la mer Noire et dans les fleuves qui s'y rendent. On l'a transporté avec succès dans le lac Ladoga , et dans le lac Méler , en Suède. C'est le plus petit et le plus délicat des esturgeons , et Pallas assure qu'on le vend à Pétersbourg des prix fous , *insano pretio* , quand il passe deux pieds de longueur. Rien n'empêcherait qu'il n'y en eût dans les rivières de l'Asie Mineure , et par conséquent dans le voisinage de Rhodes , d'où l'on en portait quelquefois à Rome , surtout quand la mode et le luxe le demandaient. Au reste , les noms n'étaient point assez fixes chez les anciens , pour que celui d'*acipenser* n'ait pas pu être donné aussi à l'esturgeon commun. Voyez Pline , *Hist. Nat.* , IX , 27 , et les notes qui accompagnent cet endroit , dans l'édition de Panckoucke.



LETTRE XXIX.

Cette lettre est empruntée au second livre des *Invectives* de Rufin contre saint Jérôme. Tome IV , pag. 428 et 430 , édition de Martianay.



Page 33. — Ligne 12.

MARCUS TERENTIUS VARO naquit à Rome , l'an 116 avant l'ère vulgaire , et mourut âgé de quatre-vingt-dix ans. Ce qui subsiste des œuvres d'un si laborieux et si fécond écrivain , tiendrait en un seul volume. Peut-être quelques-uns de ses écrits avaient-ils disparu , de son vivant , il en a péri bien davantage dans le cours des siècles , et par les causes assez mal connues qui nous ont ravi tant d'autres monuments de l'antiquité littéraire.



Page 33. — Ligne 15.

CHALCENTÉRUS. — Dans sa XXXII^e lettre , saint Jérôme parle de la multitude de livres , *multitudine librorum* , que cet auteur avait publiés. Son nom , aujourd'hui , est à peine connu des savants , et ne se trouve pas même dans les biographies.



Page 33. — Ligne 20 , 21.

ÉPIMÉNIDES. — Epiménides¹, de la ville de Gnosse , dans la Crète , se retira , dès sa première jeunesse , dans une solitude , et , lorsqu'il se crut parfaitement oublié , reparut tout-à-coup dans sa patrie , avec la barbe et les cheveux longs et négligés , et fit répandre le bruit qu'il avait dormi cinquante ans. Epiménides mourut dans un âge très-avancé , vers l'an 598 avant Jésus-Christ. *Le Réveil* d'Épiménides fut mis sur la scène , par Poisson , en 1735 , et plusieurs fois depuis , toujours servant de cadre aux divers évènements politiques.



Page 34. — Ligne 6.

ADAMANTIUM CHALCENTERUMQUE NOSTRUM. — En grec , le mot Χαλκιντερος signifie qui est de bronze , qui est dur , insensible , patient , infatigable. *Adamantius* , en latin , ou *Admantinus* présente le même sens.



Page 35. — Ligne 22.

DÉMÉTRIUS , patriarche d'Alexandrie.



Page 36. — Ligne 1.

SACERDOTIBUS. — Saint Jérôme emploie souvent le mot *Sacerdos*, prêtre, dans le sens d'*évêque*; nous avons dû néanmoins traduire fidèlement, pour conserver cette particularité,



LETTRE XXX.

Page 29. — Ligne 6.

VOTRE COMPATRIOTE. — Il y a, dans le texte, *Tullius tuus*, et nous aurions dû traduire simplement votre Tullius, car *vester* peut signifier ou bien que Pamphilius était Romain, comme Cicéron, ou bien qu'il aimait les œuvres de cet orateur. Ce dernier sens n'est peut-être pas fort probable, si l'on fait attention à ce que Jérôme dit ailleurs, lettre XXXI. page 122.

Quant au passage de Cicéron, nous ne croyons pas qu'il soit cité textuellement. Dans le Traité de l'*Orateur*, II, 21, on trouve quelque chose de semblable: *Quascumque causas erit acturus, ut eas diligenter penitusque cognoscat.*



Page 41. — Ligne 28.

ENCRATITES. Mot grec, qui signifie *continents* ou *abstinents*. *Ἐγκρατισμοί*. Les Encratites eurent pour chef

Tatianus , disciple de saint Justin , martyr , homme éloquent et savant , qui , avant son hérésie , avait écrit en faveur du christianisme. Son *Discours aux Grecs* se trouve à la suite des ouvrages de saint Justin. Après la mort de son maître , Tatianus tomba dans les erreurs des Valenti niens , de Marcion , de Saturninus et des Gnostiques. Il soutint qu'Adam n'est pas sauvé , que le mariage est une débauche , etc. Ses disciples s'abstenaient non-seulement de la chair des animaux , mais encore du vin.



Page 43. — Ligne 21.

LE NOMBRE TRENTE , etc. — Saint Jérôme fait allusion à la manière de compter usitée chez les anciens , qui désignaient les nombres par les différentes pauses de leurs doigts. Pour marquer le nombre trente , qui se rapporte aux personnes mariées , on joignait l'ongle de l'index à celui du pouce , et c'était là , suivant saint Jérôme , un symbole de l'union conjugale; pour marquer le nombre soixante , qui se rapporte aux veuves , on mettait l'index sur le pouce ; enfin , quand on avait compté jusqu'à quatre-vingt-dix-neuf , sur la main gauche , on passait à la main droite , pour compter cent , et l'on désignait ce nombre en mettant l'ongle de l'index dans la jointure du pouce , ce qui faisait un cercle et une espèce de couronne , que saint Jérôme applique aux Vierges.

Dans la lettre **XCI^e** , on retrouve cette même particularité.



Page 45. — Ligne 14.

Voyez , entre autres , saint Cyrien , dans son *Traité de Disciplina Virginum*.



Page 105. -- Ligne 23.

DIEU VIT QUE CELA ÉTAIT BON. Ces paroles ne se trouvent que dans les LXX et dans la version arabe.



LETTRE XXXII.

Page 125. — Ligne 12.

CE GRAND DIALECTICIEN. — C'est une ironie , car la ville de Rome avait des orateurs , et les ergoteurs venaient de la Grèce.



Page 125. — Ligne 13.

CET APPUI DE LA FAMILLE DE PLAUTE. — C'est-à-dire , qui mérite d'avoir le premier rôle parmi les comédiens que Plaute produit sur la scène.



Page 125. — Ligne 2.

ALEXANDRE. — Alexandre, né vers la fin du 2^e siècle ; à Aphrodisée, ville de la Carie, se livra à l'étude de la philosophie péripatéticienne, fut un de ceux qui connurent le mieux la doctrine d'Aristote, et qui ont le mieux expliqué ses ouvrages. Nous avons encore ses commentaires. Voyez la *Biog. univ.*, art. **ALEXANDRE D'APHRODISÉE.**



Page 127. — Ligne 14.

CENTUMVIRS. — Les Centumvirs étaient des magistrats établis pour juger les différends du peuple. On tirait de chacune des trente-cinq tribus qu'il y avait à Rome, trois personnes qui composaient ce tribunal.



Page 131. — Ligne 28.

ATTILIUS. — Marius Attilius Régulus, étant censeur s'acquitta de sa charge avec beaucoup de sévérité. Valère Maxime, II, 9, rapporte que, après la bataille de Cannes, il dégrada plusieurs chevaliers romains.



Page 133. — Ligne 30.

GNATHONICIENS , PHORMIONICIENS. — *Gnathoniciens*, du nom de Gnatho, fameux parasite, que Térence, dans son *Eunuque*, introduit sur la scène. *Phormioniciens*, du nom de Phormio, autre parasite, qui a fourni au même poète le titre d'une de ses comédies.



Page 134. — Ligne 14.

Il y a dans Juvénal :

Et nos ergo manum ferulæ subduximus

Tandis que saint Jérôme dit ici :

Et nos sæpe manum, etc.

pour faire voir qu'il avait étudié sous plusieurs maîtres. Ce vers, qui était devenu proverbial chez les Latins, signifie mot à mot : *Et nous aussi, nous avons dérobé notre main à la férule.*



Page 134. — Ligne 17.

Fœnum habet in cornu. — « Un certain Sicinnius, qui » n'avait d'autre métier, à Rome, que de tourmenter et » de harasser ceux qui se mêlaient du gouvernement, ne » s'attaqua jamais à Crassus. Quelqu'un lui ayant demandé

» d'où venait que Crassus était le seul qu'il laissât en re-
 » pos , il répondit : *C'est qu'il a du foin à la corne.* Cette
 » réponse , dont la figure était agréable et sensible , passa
 » ensuite en proverbe , et on s'en servit pour dire qu'un
 » homme n'était pas endurant , qu'il était dangereux. La
 » métaphore était tirée de la pratique ordinaire des pay-
 » sans , qui , ayant des bœufs sujets à frapper , leur at-
 » tachaient du foin aux cornes , pour avertir les passants ,
 » et pour s'empêcher de porter la peine ordonnée par la
 » Loi des douze Tables , si les bœufs avaient fait quelque
 » mal. Car , cette Loi voulait que le maître du bœuf payât
 » le dommage , ou qu'il livrât la bête entre les mains de
 » celui qui l'avait souffert. *Si quadrupes pauperiem faxit ,*
 » *dominus sarcito , noxæ dedito.* La loi que Dieu avait
 » donnée à son peuple était beaucoup plus rigoureuse ,
 » car , si un homme avait laissé sortir un bœuf qu'il au-
 » rait connu vicieux , et que ce bœuf eût tué quelqu'un ,
 » cette loi voulait que le maître et le bœuf fussent lapidés.»
 Dacier , *Remarques sur Horace.*

Le vers latin que nous avons remplacé par un vers dont
 l'image n'est pas la même , signifie à la lettre : *Il a du foin*
à la corne , fuyez-le.



Page 139. — Ligne 2.

EPICURE , ARISTIPPE. — Ces philosophes faisaient con-
 sister le bonheur dans les plaisirs , et leur doctrine , en
 cela , s'accordait avec celle de Jovinianus.



Page 139. — Ligne 3.

LES PORCHERS. — C'est-à-dire, les sectateurs de Jovinianus et les partisans du mariage.



Page 139. — Ligne 4.

LA TRUIE. — Jovinianus, ennemi déclaré de la chasteté.



LETTRE XXXIII.

Page 150. — Ligne 1.

FACIUNT NÆ INTELLIGENDO UT NIHIL INTELLIGANT. — C'est un vers du *Prologue* de l'*Andria* de Térence. Nous n'avons pas lu, comme les Bénédictins, *faciunt ne*, mais nous avons lu *faciunt næ*, avec les éditeurs de Térence. *Næ* « dittongato significa certo e troppo; senza dittongo, dice » no, » ainsi que le remarque la glose du Térence édité à Venise, en 1575.



Page 151. — Ligne 12.

LE PROTAGORAS DE PLATON. — « Il nous reste trop peu de chose de ce travail, pour juger comment Cicéron

» l'avait exécuté. Le dialogue de Platon est dirigé contre
 » les sophistes ; peut-être le philosophe romain , qui vou-
 » lait combattre Épicure , a-t-il travaillé sur cet ouvrage
 » pour s'exercer à défendre, contre les systèmes faux ou
 » dangereux , la raison et la vertu.

» Il paraît que l'*Economique* de Cicéron n'était souvent
 » qu'une imitation de celui de Xénophon ; la division en
 » trois livres , et surtout quelques-uns des passages con-
 » servés nous engagent à le croire. Ce traité est fort sou-
 » vent cité par les anciens , et les interprétations adoptées
 » dans le texte latin , étaient de quelque poids en agricul-
 » ture, car Pline dit , XVIII , 25 : *Hoc Cicero noster imbre*
 » *scrii interpretatus est.* Ce n'était cependant qu'un des
 » premiers essais de la jeunesse de l'auteur. Saint Jérôme
 » s'exprime ainsi , dans la préface de la *Chronique* d'Eu-
 » sèbe : *In Xenophontis OEconomico lusit*, et Cicéron nous
 » apprend lui-même , *de Offic.* , II , 24 , qu'il l'écrivit au
 » même âge qu'avait le jeune Marcus , lorsque son père
 » lui adressa son traité *des Devoirs* , c'est-à-dire , vingt et
 » un ou vingt-deux ans : *Has res commodissime Xenophon*
 » *Socraticus persecutus est, in eo libro qui OEconomicus ins-*
 » *cribitur ; quem nos, fere ista ætate cum essemus qui es tu*
 » *nunc , e græco in latinum convertimus.* Le choix d'un tel
 » ouvrage annonçait déjà cet esprit d'ordre et cette pru-
 » dence qui régla toute la conduite de sa vie.

» Quintilien , exhortant les jeunes Romains à se former
 » l'esprit et le goût par la traduction des auteurs grecs ,
 » leur citait , comme d'illustres exemples , ces travaux de
 » Cicéron : *Quin etiam libros Platonis atque Xenophontis*
 » *edidit hoc genere translatos* , X , 5. Aujourd'hui , chez
 » tous les peuples sensibles à la gloire des lettres , ces
 » conseils n'ont rien perdu de leur sagesse , ni ces exem-
 » ples , de leur autorité. » Le Clerc . *Œuvres complètes*
de Cicéron , tom. XII , pag. 306.

Page 151. — Ligne 13, 14.

ESCHINE ET DÉMOSTHÈNE. — Ce fut vers l'an 708 que Cicéron traduisit ces deux harangues. « *L'Économique* est » bien antérieur à cette époque ; mais dans le *Timée* , il » suit le même système ; il paraphrase souvent plutôt qu'il » ne traduit ; il prodigue les mots avec une riche fécon- » dité ; il ne renonce jamais à la pompe ni à la majesté » de son style , et on s'aperçoit que le grand orateur , qui » eut toute sa vie devant les yeux le sénat et le peuple » romain , ne veut pas plier son orgueilleuse période aux » tournures simples et suivies des disciples de Socrate. » Le Clerc , *ibid.* , pag. 303.



Page 151. — Ligne 27 . 28.

Il y a dans le texte du Cicéron de M. Le Clerc une petite différence , qui fait que la phrase n'est point aussi intelligible que dans saint Jérôme. Nous avons , en effet , *tam figuris quam verbis* , et on lit dans Cicéron : *tanquam figuris , verbis* , etc.

Les arguments que Jérôme veut puiser dans la manière dont Cicéron traduisait , sont dénués de force et de logique. Cicéron paraphrasait ; cela ne prouve rien contre une bonne et fidèle version. Ce qu'il ajoute , page 155 , sur une traduction d'Homère , qui serait faite mot à mot , nous semble passablement ridicule. Défigurez un auteur ; il est clair qu'il sera défiguré. Bâtir un argument sur des niaiseries , qu'est-ce autre chose que jouer pauvrement avec les mots ?

Cette lettre est d'une longueur démesurée , et saint Je-

rome s'y perd en des raisonnements tout aussi peu concluants les uns que les autres.



Page 152. — Ligne 20.

Χρηνεντα; lisez *Χρηνενου*.



Page 159. — Ligne 9.

Cette Vulgate était une version latine faite sur celle des Septante, et qui était en usage du temps de saint Jérôme.



Page 160. — Ligne 12.

Ιτιβ)φεντα..... αυθου; lisez : *Επιβ)φεντα..... αυθου*.



Page 172. — Ligne 4.

Ηαφατιω; lisez : *Ηαφαφουτιω*.



Page 177. — Ligne 5.

Un obèle est un signe en forme de petite broche ; Origène et saint Jérôme s'en servirent pour indiquer ce que les Septante avaient ajouté dans leur version. Ce mot , qui est purement grec , a été oublié dans la récente édition du *Dictionnaire de l'Académie*.

Un astérisque est une marque dont les mêmes Pères se servirent pour indiquer ce qui se trouvait omis par les interprètes. L'astérisque des anciens avait la forme de la lettre X , avec un point à chacun des quatre angles , au lieu que notre astérisque est en forme d'étoile *.



Page 179. — Ligne 11.

Saint Jérôme reproche ici à Aquila la manière dont il affectait de traduire mot à mot , lettre à lettre , syllabe pour syllabe , et il veut dire : Fallait-il , parce que les Hébreux ont des articles et des particules connexives , qu'Aquila rendit mot pour mot ce texte hébreu : *Eth hasschaim veeth haarets* , par ces mots grecs : *Εν ταυ ορηματω αυτην εν ταυ ηρη γη* , ce que ne saurait souffrir ni la construction grecque , ni la construction latine , car les Latins ne disent pas : *Movebo* , ou *creavit cum hoc caelum et cum hanc terram*.

Page 180. — Ligne 26.

TE IPSUM INTELLIGE. — C'est le *γνωσι τιαντω* des Grecs. On attribue cette maxime à Chilon , de Lacédémone.

Voyez le tome III^e de notre édition des *Œuvres de Sido-nius*, pag. 223, 240.



Pag 182. — Ligne 4.

CHRYSIPPUS. — Philosophe stoïcien, qui attachait beaucoup d'importance à enlacer ses adversaires dans des arguments captieux, tels que ceux-ci : « Vous avez ce que » vous n'avez pas perdu ; vous n'avez pas perdu de cor- » nes, donc vous avez des cornes. — Ce qui est à Mégare, » n'est point à Athènes ; il y a des hommes à Mégare, donc » il n'y en a point à Athènes. » Chrysippe cependant ne put jamais résoudre l'argument nommé *Sorites*, que l'on présentait ainsi. On demandait si trois grains de blé formaient un monceau ? réponse négative. On augmentait ce nombre toujours un à un, jusqu'à ce qu'il y eût nécessité de convenir que le monceau était formé.



Page 183. — ligne 29.

Telles que sont les oraisons de Démosthènes contre Philippe, roi de Macédoine, et celles de Cicéron contre Marcus Antonius.



LETTRE XXXIV.

Nous avons déjà publié cette lettre dans un ouvrage traduit de l'italien de l'abbé del Monte, et intitulé : *Jésus-Christ parlant au cœur du Prêtre* ; Lyon , Sauvignet , 1836, in-18.



Page 186. — Ligne 2.

PALÉARIUS. — Virgile a dit ,

Et erurum tenus a mento palcaria pendent.

GEOR. III. 53.



Page 187. — Ligne 20.

ATELLANES. — « Certaines satires , assez semblables à » celles des Grecs, non-seulement par le choix des sujets , » mais encore par les caractères des auteurs , des danses » et de la musique , furent appelées *Atellanes* , d'*Atella* , » ville du pays des Osques , ancien peuple du Latium ; » genre d'abord sérieux , elles dégénérent en farces » ridicules.

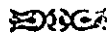
» Les *Atellanes* que l'on a quelquefois confondues avec » les *Mimes* , en différaient sous plusieurs rapports. Les » *Atellanes* étaient jouées par plusieurs acteurs et par des » personnes libres ; les *Mimes* , par un seul , et par des » esclaves , des affranchis ou des étrangers. Ordinairement » gaies , les *Atellanes* n'excluaient pas tout sujet noble ou » sérieux. Les acteurs se nommaient *Atellanes* , ou *Exo-* » *diaries* , parce que , dit-on , ils n'entraient qu'à la fin

» des jeux , afin que les émotions pénibles de la tragédie
 » fussent tempérées par la joie qu'inspiraient les *atellanes*,
 » appelées aussi *exodia* , issue , fin du spectacle. Le prin-
 » cipal personnage de ces pièces était le *Manducus* , nom
 » que l'on présentait sur la scène , pour faire rire les uns ,
 » et pour épouvanter les autres. Dans la suite , la licence
 » des *Atellanes* les fit reléguer à Atella , d'où elles étaient
 » sorties , et le sénat finit même par en interdire les re-
 » présentations.

« On a , dans des fouilles récentes , reconnu dans une
 » peinture antique représentant une scène des *atellanes* ,
 » une figure de Polichinelle. Polichinelle se voit aussi sur
 » plusieurs de ces vases grecs en terre , auxquels on don-
 » ne vulgairement le nom d'Étrusques. Enfin , on a recon-
 » nu cette figure de Polichinelle , parfaitement ressem-
 » blante , dans les peintures à fresque de Pompéïa ; de
 » même , dans les marionnettes de l'Italie actuelle , on en-
 » trevoit les coutumes de Rome et son génie antique , mais
 » dégradé , mais avili. On peut saisir dans les pantomi-
 » mes le premier germe de la *comedia dell'arte* , parade
 » jouée impromptu par des personnages masqués , et où
 » les dialectes populaires , pareillement employés pour ex-
 » citer la gaité , offrent un trait de ressemblance bien frap-
 » pant avec les *atellanes*. » Charpentier, *Études morales et*
hist. sur la litt. rom. page 54.

Nous avons rendu par *contes de bateleur* ces expressions latines : *Figmentum esse de mimo* , qui veulent dire *une fiction de mime*. « Les *mimes* grecs , dit encore M. Charpentier , étaient de petites pièces de vers qui contenaient une fable , dont la durée ne suffisait pas pour une comédie. Les *mimes* romains , au contraire , tenaient à la fois du ballet , ou plutôt du jeu mimique et de la poésie dramatique ; ils se composaient de simples scènes détachées. Les *mimes grecs* , toujours écrits en prose , n'étaient point destinés à la scène ; les pièces latines , au contraire , constamment versifiées , soit qu'elles fussent improvisés ou composés d'avance n'avaient d'autre but que la représentation. Sous cette dénomination de *mimes* , il faut comprendre et les pièces de ce genre , et les

» acteurs et les actrices. Une plaisanterie plus forte et
 » plus mordante, beaucoup d'indécences et de pensées et
 » d'expressions, beaucoup d'incohérence et de liberté :
 » tel était le caractère de ces pièces. On pourrait retrouver
 » dans nos mélodrames, à part la poésie, et dans nos pe-
 » tits théâtres, une image assez exacte de cette espèce de
 » comédie. Les farces grossières, qui avaient d'abord rem-
 » placé les *atellanes*, et ensuite toute espèce de spectacle
 » dramatique, prirent elles-mêmes une forme plus régu-
 » lière, peu avant le temps de Jules-César. Le plus célè-
 » bre auteur de *mimes* fut Décimus Labérius. Dans ses
 » pièces, il châtiât, par une satire mordante, les vices
 » et les ridicules de ses contemporains. Les *mimes*
 » que composa Publius, surnommé *Syrus*, se distinguent
 » par la justesse des sentences morales, plus que par leur
 » finesse ou leur profondeur. Il nous reste de cet auteur
 » cent cinquante sentences morales.» *Études, etc. pag. 87.*



Page 190. — Ligne 3.

CHAMEUNIÆ, de deux mots grecs, *χρημι*, par terre, et
ευνη, lit.



Page 195. — Ligne 15.

LES DEUX PEUPLES. — Ces deux peuples sont les Juifs et
 les Gentils. C'est ainsi que saint Jérôme lui-même l'ex-
 plique dans ses commentaires sur le 2^e chapitre de Mi-
 chée, sur le chapitre 2^e de l'*Épître aux Éphésiens*, et le
 chapitre 3^e de l'*Épître aux Galates*.



Page 197. — Ligne 20.

Héliodore fut évêque d'Altino, en Italie, évêque suffragant d'Aquilée. Il se trouva, en cette qualité, au concile d'Aquilée, célébré l'an 381, sous le pontificat du pape Damase.



Page 204. — Ligne 23, 24.

IN QUO LITTORE, etc. — C'est une imitation de ces vers de Juvénal, *Sat. IV*, 140 et suiv.

Circeis nata forent, au
 Lucrinum ad saxum, Rutupinove edita fundo
 Ostrea, callebat primo deprendere morsu,
 Et semel aspecti littus dicebat echini.

« Il distinguait, du premier coup de dent, l'huitre de
 » Circé de celle des rochers de Lucrin, ou du promontoire
 » de Rutupe; du premier coup-d'œil, il pouvait dire de
 » quels parages venait un hérisson de mer. »



Page 204. — Ligne 25.

DAMNA IPSA DELECTANT. — Encore une imitation de Juvénal, *Sat. XI*, 16 :

Magis illa juvant quæ pluris emuntur.

« Les choses qui font le plus de plaisir, ce sont celles qui » ont le plus coûté. » Au lieu de traduire le passage de saint Jérôme comme nous l'avons traduit, peut-être devrions-nous mettre : « Le prix même qu'ils vous coûtent de » vient, etc. »



Page 205. — Ligne 5.

AURIGES. — Les *Aurigæ*, ou conducteurs de chars, étaient ceux qui, dans les jeux publics du Cirque, disputaient, avec leurs concurrents, à qui remporterait le prix de la course des chars.



Page 205. — Ligne 7.

Cette loi se trouve dans le Code Théodosien. Elle fut faite par les empereurs Valentinien, Valens et Gratien, qui l'adressèrent au pape Damase; elle fut publiée, dans les églises de Rome, le 29 juillet, sous le troisième consulat de Valentinien et de Valens, c'est-à-dire vers l'an 370.



Page 206. — Ligne 7.

MATHUSALE. — Martianay écrit *Mathusalæ*, et, dans la Lettre XXXV^e, *Mathusalem*, bien que ce nom soit encore au génitif. Nous avons écrit d'après l'hébreu.



Page 209. — Ligne 10.

Le mot que saint Jérôme attribue ici à l'orateur Domitius, est attribué à L. Crassus, par Valère Maxime, VI, 2 : « Le consul L. Philippus ne craignit pas d'user de liberté » contre une auguste compagnie, l'accusant de lâcheté, du » haut de la tribune; il alla jusqu'à dire qu'il lui fallait un » autre sénat, et, loin de rétracter cette parole, quand » L. Crassus, personnage considérable par son rang et par » son éloquence, lui en fit de vifs reproches dans le sénat, » il donna ordre de le saisir. Crassus, repoussant le lieteur : » *Philippus*, dit-il, *je ne te reconnais point pour consul,* » *puisque tu ne me reconnais pas pour sénateur.* Non es, » inquit, mihi, Philippe, consul, quia nec ego quidem tibi » senator sum. »



Page 209. — Ligne 24, 26.

Cette coutume, que saint Jérôme condamne ici, était particulièrement établie dans les églises d'Afrique. Valérius, évêque d'Hippone, sut l'abolir, en obligeant saint Augustin, alors prêtre de son Église, à prêcher en sa présence. Aurélius, évêque de Carthage, en usa de même dans son église, et saint Augustin et Alypius lui écrivirent pour l'en féliciter.



Page 211. — Ligne 20.

SABBAT SECOND-PREMIER. — « Cette expression parait d'abord fort extraordinaire, mais on doit observer que

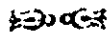
» *δευτεροπρωτερον* est mis , dans le grec de saint Luc , pour *δευτεροπρωτον* ; il signifie un *sabbat* qui en précéda un autre. En effet , dans le verset 6 du chapitre VI^e, saint Luc parle d'un second *sabbat*, dans lequel Jésus-Christ opéra un miracle. » Bergier , *Dict. de théologie*, art. *Sabbat*.

Le mot hébreu *sabbat* signifie *repos*, *cessation* ; d'autres fois il veut dire *semaine*, *fête*, etc.



Page 213. — Ligne 7.

DISCOURS POUR Q. GALLIUS. — Nous n'avons plus ce plaidoyer de Cicéron. Il en reste deux ou trois bribes , que M. Le Clerc a recueillies dans le tome XXIX des *Oeuvres complètes* de l'orateur romain. Ces mots : *Ne his fraudibus iudaris* sont-ils de Cicéron ? Cela n'est pas facile à voir , et M. Le Clerc ne les a pas cités. Il nous semble qu'il a eu tort de mettre un point après *imus* , qui , dans les éditions de saint Jérôme , recommence une phrase.



Page 213. — Ligne 28.

SUAIRE. — C'est la traduction exacte du mot latin *sudarium*, qui signifie un linge pour essuyer la *sueur* du visage. Nous avons pensé qu'il était permis de franciser ce mot.



Page 217. — Ligne 7.

MAMMONA. — Terme syriaque, qui signifie l'argent, la monnaie, les richesses; il est dérivé de *man*, *mon*, compte ou nombre.



Page 221. — Ligne 15.

Voici le vers grec dans lequel se trouve formulée cette maxime :

Παχίη γαστήρ λεπτοῦ οὐ τίθει νόον,

ce que l'on peut rendre par un vers latin de même nature :

Subtile pectus venter obesus non parit.



Page 223. — Ligne 25.

PHYLACTÈRES. — Mot grec qui signifie *gardes*, ou *préservatifs*. Les *phylactères* étaient des bandes de parchemin sur lesquelles les Juifs écrivaient certains passages de l'Écriture sainte, et qu'ils portaient sur leurs fronts, sur leurs bras, afin de s'exciter à garder soigneusement la loi de Dieu. Voici l'origine de cet usage :

Dieu leur avait dit, dans le *Deutéronome*, VI, 6-9.

« Ces paroles, que je te commande aujourd'hui, seront dans ton cœur,

Et tu les rediras à tes enfants, et tu les méditeras assis

» en ta maison , et marchant dans le chemin , et avant
» de dormir , et à ton réveil.

» Et tu les lieras comme un signe dans ta main , et tu
» les suspendras devant tes yeux ;

» Et tu les écriras sur le seuil de ta maison , et sur tes
» portes.

C'était une exhortation à n'oublier jamais la loi du Seigneur ; mais sur la fin de la Synagogue , les Juifs , très-enclins à la superstition , prirent ces paroles à la lettre ; il aurait mieux valu qu'ils prissent le vrai sens du texte , et qu'ils portassent la loi de Dieu *dans leur cœur*.



LETTRE XXXV.

Page 232. — Ligne 14.

Εργεδοκτες, lisez *Εργεδιωκτες*. — En latin , *operis exactor* , qui pousse à l'ouvrage , parce que Népotianus engageait sans cesse Jérôme à écrire.



Page 232. — Ligne 15.

CYGNEO CANORE. — Jérôme compare la voix de Népotianus mourant à celle du cygne , parce que cet oiseau , dit-on , ne chante jamais mieux qu'aux approches de la mort. Vida a jeté cette opinion vulgaire dans la première strophe d'une ode fort belle , où il s'excuse sur sa vieillesse de ce qu'il ne fait plus de vers :

Hoc est olorum dulcius non canant ,
Gilberte , semper , quos senium premit ,
Illisque solis est senectus
Usque adeo potior juventa.

« Gilberti , c'est un privilège du cygne de former des
» sons plus doux sous le poids des années. Pour lui seul, la
» vieillesse est préférable au jeune âge.



Page 235. — Ligne 2.

MON STYLE. — Le mot *style* est pris ici pour l'instrument avec lequel on écrivait autrefois sur des tablettes de cire.



Page 241. — Ligne 22.

BESSI. — Peuples de la Thrace , chez qui semblait s'être perpétué l'esprit féroce de l'un de leurs premiers rois , nommé Diomèdes , et célèbre par ses cruautés , dont Hercule le punit.



Page 241. — Ligne 23 , 24.

ATTESTÉ PAR TOUTE L'ANTIQUITÉ. Virgile a dit :

Viventes rapit inferias , quas immolet umbris.

ÆNEID. X..

Pelloutier , Vossius , Huet , Turretin , etc. , ont recueilli des témoignages relatifs à cette coutume atroce.



Page 243. — Ligne 2 , 3.

ANAXAGORAS ET TÉLAMON. — Pour Anaxagoras , voyez Valère Maxime , V , 10 , et Cicéron , *Tusculanes* , III , 24. — Pour Télamon , père d'Ajax , et à qui les poètes tragiques prêtèrent la sentence d'Anaxagoras , voyez aussi les *Tusculanes*. Outre Ajax , fils de Télamon , il y avait au siège de Troie un Ajax , fils d'Oïlée , qui commandait les Locriens. Il périt dans un naufrage , à son retour du siège. Les Mythologues racontent que Minerve lui suscita ce malheur , en punition de ce que , dans le temple de cette déesse , Ajax avait osé violer Cassandre. Sophocle avait fait sur ce sujet une tragédie , que nous n'avons plus , et qui était intitulée : *Ajax le Locrien*. Cicéron en parle , *Tusculanes* , III , 29 : « C'est ainsi que , dans Sophocle , ce même » Oïlée , qui venait de consoler Télamon sur la perte » d'Ajax son fils , ne put pas tenir à la nouvelle de la mort » du sien. »



Page 243. — Ligne 6.

PLATON , etc. — C'est du *Phédon* qu'il s'agit apparemment. Saint Jérôme passe ici en revue les auteurs qui ont écrit des livres de *Consolation* ; nous sommes surpris qu'il ait oublié Sénèque , dont il reste deux beaux Traités en ce genre.

Nous n'avons rien de Diogènes , mais Diogène-Laerce mentionne de lui un Opuscule sur la mort.

Clitomaque s'appelait Asdrubal ; quand il eut étudié la philosophie grecque , il changea son nom. « J'ai lu , » dit Cicéron , le livre qu'écrivit autrefois Clitomaque aux » Carthaginois , ses concitoyens , pour les consoler , tant » sur la ruine de leur commune patrie , que sur leur cap-

» tativité. On y trouve une dissertation entière de son maître Carnéades , contre cette proposition : *Que le chagrin a prise sur le sage qui voit sa patrie vaincue* , etc... » *Tuscul. III* , 22.

Carnéades avait écrit à Ariarathes , roi de Cappadoce , des *Lettres* que nous n'avons pas , et parmi lesquelles il devait s'en trouver de consolatrices , puisque saint Jérôme dit *libris* , *vel epistolis*.



Page 243. — Ligne 7.

POSIDONIUS. — Ce philosophe avait écrit plusieurs ouvrages , entre autres cinq livres *De la Nature des Dieux* , et tout a péri. Voyez Diogène Laerce , et Cicéron , *Tuscul. II* , 25 ; *De Nat. Deor. I* , 44.



Page 243. — Ligne 13.

PÉRICLÈS ET XÉNOPHON. — « Périclès , premier citoyen d'Athènes , se vit priver , dans l'espace de quatre jours , de deux fils qui donnaient les plus hautes espérances ; ces jours-là même , il harangua le peuple avec la même sérénité de visage , avec une éloquence non moins ferme , non moins énergique. Malgré son affliction , il se montra , selon l'usage , la couronne sur la tête , ne voulant point , pour des malheurs domestiques , déroger à une ancienne coutume. Aussi n'est-il pas étonnant qu'un homme de ce caractère se soit élevé jusqu'à mériter le surnom de Jupiter Olympien (Av. J.-C. 429.). » Xénophon , qui , dans la philosophie de Socrate , ne cède la palme de l'éloquence et de la fécondité qu'à

» Platon , était occupé à célébrer un sacrifice solennel ,
 » lorsqu'il apprit que l'aîné de ses deux fils , nommé Gryl-
 » lus , avait péri à la bataille de Mantinée. Il ne crut pas
 » que ce fût une raison d'interrompre le culte qu'il rendait
 » aux dieux ; il se contenta de quitter sa couronne. Il
 » demanda comment son fils était mort : *En combattant*
 » *avec la plus grande valeur* , répondit le messager ; et il
 » remit sa couronne , témoignant ainsi , en présence des
 » dieux auxquels il offrait le sacrifice , que la bravoure
 » de son fils lui causait plus de plaisir que sa mort ne lui
 » faisait ressentir d'amertume. Un autre eût laissé la victime,
 » rejeté les objets sacrés , dispersé l'encens arrosé de ses
 » larmes ; Xénophon demeure inébranlable de corps et
 » d'esprit ; il conserve la contenance que la religion lui
 » impose , et son ame suit , sans se déconcerter , le con-
 » seil de la sagesse. Succomber à la douleur lui paraît plus
 » déplorable que le malheur même dont il vient de rece-
 » voir la nouvelle. » (Av. J.-C. 363). Valère Maxime , V ,
 10. Trad. de Frémion.



Page 243. — Ligne 22.

PULVILLUS. — Voyez Valère Maxime , *lieu cité*.



Page 243. — Ligne 25.

L. PAULUS , etc. — L. Æmilius Paulus , qui vainquit le roi Persée , et qui joignit la Macédoine à l'empire romain. Voyez , sur la mort de ses deux fils , Tite-Live , liv. XXIV ; Valère Maxime , V , 10 ; — Cicéron , *Lettres* , IV. 6.

GALLUS était de la famille de Sulpicius. C'est C. Sulpi-

cius Gallus qui vainquit les Liguriens , pendant son consulat , l'an de Rome 527.

CATON le Censeur , dont le *Traité de Senectute* porte le nom , fait lui-même l'éloge de son fils , dans ce livre. Ce n'était point par ce fils que Caton d'Utique était descendu de lui , mais c'était par Saloninus Caton , autre fils qu'il avait eu , après la mort de sa première femme , d'un second mariage avec Salonia , fille de Salonius , greffier public. Voyez Cicéron , *Lettres* , IV, 6. — *Tuscul.* III , 28.

Il y eut plusieurs PRISONS , nous ne savons quel est celui dont saint Jérôme veut parler.

Quant à BRUTUS , voici ce que rapporte Valère Maxime , V, 8 : » La gloire de L. Brutus a égalé celle de Romulus ; » si l'un a fondé la ville de Rome , l'autre y fonda la » liberté. Il apprend que ses fils s'efforcent de ramener la » domination de Tarquin , dont il avait délivré sa patrie. » Revêtu de la souveraine magistrature , il les fait saisir , » et , devant son tribunal , les fait battre de verges , attacher à un poteau , et frapper de la hache. Il dépouille » les sentiments d'un père pour remplir les devoirs de » consul ; il aime mieux vivre privé de ses enfants , que » de manquer à la vengeance publique. »

Mais quel est le SCÉVOLA dont Jérôme parle ici ? Nous ne croyons pas que ce puisse être Mutius Scévola. Ainsi en est-il encore de Métellus , car il y a eu plusieurs personnages de ce nom.

Valère Maxime nous raconte ainsi ce qui regarde Scaurus , V, 8 : « M. Scaurus , dit-il , l'ornement et la gloire » de la patrie , apprenant que les cavaliers romains , repoussés par les Cimbres , auprès de l'Adige , avaient » abandonné le consul Catulus , et repris , tout tremblants , » le chemin de Rome , fit dire à son fils , qui avait partagé » cette épouvante , qu'il aimerait mieux le rencontrer expirant sur le champ de bataille , que de le voir ainsi déshonoré par une fuite ignominieuse ; que s'il lui restait » encore quelques sentiments d'honneur , il eût à éviter » la présence d'un père dont il avait indignement dégénéré. » Scaurus , au souvenir de sa propre jeunesse , jugeait » de ce que devait être son fils pour mériter son estime.

» ou sa réprobation. Cet ordre parvint au jeune homme, et
 » le réduisit à tourner courageusement contre lui-même une
 » épée dont il n'avait pas su faire usage contre l'eunemi. »

Peut-être, au lieu de **MARIUS**, faudrait-il lire **MARCUS** ;
 alors, il s'agirait de **Q. Marcius Rex**, « collègue de Caton
 » dans le consulat, et qui perdit un fils d'une grande es-
 » pérance, modèle de piété filiale, et, pour comble
 » de regrets, son fils unique. Quoique ce coup terrible
 » renversât et anéantit sa famille, il sut néanmoins, par
 » une sagesse profonde, maîtriser tellement sa douleur,
 que, du bûcher de son fils, il se rendit aussitôt au sé-
 » nat, et convoqua cette compagnie, en vertu de la loi
 » qui prescrivait ce jour-là une assemblée. » Valère Maxi-
 me, V, 10. Cette conjecture est d'autant plus probable,
 que ce fait se trouve rapporté dans le chapitre même où il
 est question de Pulvillus, d'Æmilius Paulus, de Périclès,
 de Xénophon et d'Anaxagoras.

Plutarque nous fait admirer le courage de **CRASSUS**, qui,
 voyant fichée au bout d'un pieu la tête de son fils, tué par
 les Parthes, n'en restait pas moins ferme et courageux
 dans sa douleur.

Nous ne savons rien de relatif aux **Marcellus**, ni aux
Aufidius, en ce qui regarde la matière présente.



Page 245. - Ligne 1.

Cicéron avait composé ce livre pour se consoler de la
 mort de sa fille **Tullia**, comme il nous l'apprend dans ses
Tusculanes, IV, 29, mais il ne nous en reste que de très-
 courts fragments. La *Consolation*, qui se trouve dans ses
Oeuvres, n'est pas de lui. Voyez le Cicéron de **Le Clerc**,
 tom. XXVIII, pag. 346 et suiv.



Page 247. — Ligne 10.

EPAPHRAS. — Dans le grec , il y a Epaphrodites.



Page 247. — Ligne 19.

RIEN DE TROP. — Il est peu de maximes aussi célèbres dans l'antiquité que celle-ci. Poèmes et théâtres, philosophes et orateurs , et le Portique , et le Lycée , et l'Académie , tout , depuis Bias , à qui on la rapporte ; depuis Homère lui-même , en qui l'on en trouve le sens , tout a retenti de ce mot , dont les modernes ont bien soutenu la réputation , sans être plus fidèles que leurs pères à l'observer. La Fontaine , IX , 11 , a une fable qui porte le titre : *Rien de trop*.



Page 253. — Ligne 23.

La comparaison que fait saint Jérôme est fondée sur ce que le disciple de saint Paul fut élevé très-jeune à l'épiscopat.



Page 261. -- Ligne 20 , 21.

Saint Jérôme confond ici Fabius , le peintre , avec Fabius, l'historien , et de deux personnes il n'en fait qu'une. Le peintre s'appelait Caius Fabius. Il peignit le temple de

Salus, l'an de Rome 450, comme nous l'apprenons de Pline, XXXV, 7. La réputation qu'il s'acquît dans son art lui mérita le surnom de *Pictor*, que depuis ses descendants conservèrent toujours.

Mais qui pourrait assurer que ce surnom ne fût point un sobriquet? Les Romains avaient pour les maîtres des beaux-arts un extrême dédain. On connaît le célèbre passage de Virgile,

Excudent alii spirantia mollius æra,
Orabunt causas melius.

ÆNEID. VI. 847.

Ce magnifique mépris, qu'exprime le poète, n'est rien près de la plate ironie avec laquelle Valère Maxime conspu Fabius Pictor lui-même. « La gloire, dit-il, on a vu » même des hommes la rechercher jusque dans les plus pe- » tites choses! En effet, pourquoi C. Fabius, citoyen de » la plus haute noblesse, après avoir fait les peintures du » temple de la Santé, édifice consacré par C. Junius Bu- » bulcus, y inscrivit-il son nom? Fallait-il encore cette » distinction à une famille signalée par des consulats, des » sacerdoces, des triomphes? Certes, elle n'en avait pas » besoin; mais Fabius, après s'être livré à un art bien » au-dessous de sa naissance, n'y eût-il acquis qu'un » faible talent, ne voulut pas en laisser effacer la mé- » moire. » VIII, 14. Trad. de Frémion.

Il est vrai que Pline ne partage pas absolument cette aristocratique manière de voir; mais les exceptions ne prouvent rien contre la règle.

L'historien était petit-fils de ce Caius, et il s'appelait Quintus Fabius Pictor. Il vivait au temps de la seconde guerre punique, dont il écrivit l'histoire, et ce fut lui, au rapport d'Appien, que le sénat envoya à Delphes, après la bataille de Cannes, pour consulter l'oracle d'Apollon sur les affaires de la République. Tite-Live nous assure, XXII, 7, que, dans son histoire de la guerre d'Annibal, il a particulièrement suivi les mémoires de Fabius, au

teur contemporain ; *Fabium æqualem temporibus hujusce belli potissimum auctorem habui.*



Page 261. — Ligne 31 , 32.

Le philosophe dont parle Jérôme nous est connu surtout par un curieux passage des *Florides* d'Apulée. « Cet » Hippias, dit-il, appartient à la classe des sophistes , supérieur à eux tous par la multiplicité de ses connaissances, » et n'étant inférieur à aucun par la facilité de son élocution. Il était contemporain de Socrate ; sa patrie était » l'Élide. On ignore sa famille , mais sa gloire est universelle. Sa fortune était modique , mais il avait un génie » élevé , une mémoire immense ; ses études étaient variées ; ses rivaux , nombreux. Cet Hippias vint autrefois » à Pise , pendant qu'on y célébrait les jeux olympiques , » et son costume n'était pas moins curieux que le travail n'en était étonnant. De ce qu'il avait sur lui, rien n'était » acheté ; il avait tout confectionné de ses mains , et les étoffes qui le couvraient , et les souliers qui le chaussaient , et les différents objets qu'il portait. Il avait sur » la peau une chemise du tissu le plus fin, à trame de trois » fils , et deux fois teinte en pourpre ; il se l'était tissée » seul chez lui. Il avait pour ceinture un baudrier avec des » broderies à la babylonienne , parsemé des plus riches » couleurs ; dans ce travail également personne ne l'avait » aidé. Il avait pour se couvrir un pallium blanc , jeté » autour de ses épaules , et il est certain que ce pallium » était aussi son ouvrage. C'était encore lui qui s'était façonné les pantoufles qui couvraient ses pieds , ainsi que » l'anneau d'or de sa main gauche , qui avait un cachet » très-élégant ; et qu'il montrait avec affectation ; lui-même » avait arrondi le cercle de cet anneau , en avait scellé le chaton , en avait gravé la pierre.

» Je n'ai pas encore énuméré tout ce qu'il avait fait de

» ses propres mains , et pourrais-je éprouver de la fatigue
 » à énumérer ce qu'il n'éprouvait pas de honte à montrer
 avec ostentation ? Il se vanta , dans une assemblée nom-
 breuse , de s'être fabriqué le vase à huile qu'il avait cou-
 tume de porter ; c'était un flacon de forme lenticulaire,
 » et arrondi sur ses contours , de manière à figurer une
 « sphère aplatie. Il avait fait , pour servir de pendant au
 » flacon , une charmante petite étrille , surmontée d'un
 manche vertical , et où circulaient intérieurement de
 » petits tuyaux arrondis en forme de rigoles, de telle sorte
 » que la main la retenait au moyen de cette poignée , et
 » que la sueur s'écoulait le long des conduits. Or ,
 » comment ne pas louer un homme habile à tant de mé-
 » tiers , d'une telle magnificence dans ses créations ,
 » d'un savoir si universel , et qui rappelait Dédale par son
 » adresse à façonner tant d'objets utiles ? » Apulée, tom. III,
 p. 27, trad. de M. Bétolaud , dans la *Bibliothèque latine-
 française de Panckoucke*. Voyez encore Cicéron , de *Ora-
 tore* , lib. III.



Page 267. — Ligne 1.

LA VIE DU SAGE , etc.— C'est dans le *Phédon* que cette philosophie se trouve admirablement développée.



Page 267. — Ligne 26.

NÉVIUS , ou *Nævius* , comme on écrit encore , était un poète tragique et comique ; le temps nous a conservé à peine quelques titres de ses tragédies , qui sont imitées des

Grecs ; ce poète écrivait un peu avant Ennius. La sentence que rapporte saint Jérôme est un iambe trimètre :

Pati necesse est multa mortalem mala.



Page 269. — Ligne 2.

Il faut que le texte soit ici corrompu , car il n'y a aucun auteur qui dise que Niobé ait été changée en bête. Aussi , dans sa lettre à Océanus , saint Jérôme , parlant encore de cette métamorphose , dit-il seulement que Niobé fut changée en pierre : *Niobem putares , quæ nimio fletu in lapidem versa est*. Peut-être faudrait-il lire : *in lapidem et alios in diversas bestias commutatas finxit antiquitas*.



Page 269. — Ligne 2.

HÉSIODE. — Nous pensons que le texte est également altéré , car on ne trouve rien de semblable dans les œuvres du poète. Qu'est-ce qui empêcherait qu'on ne lût *Héniochius* ? Strabon , livre XI , compte les Hénioch parmi les nations barbares voisines du Caucase. Or , la coutume dont parle saint Jérôme , existait chez les peuples scythes et chez les peuples thraces. Pour ceux-ci , nous avons l'autorité formelle de Valère Maxime : « Nous ne pourrions raisonnablement , dit-il , refuser le titre de sage à cette » nation thrace qui célèbre les jours de naissance par des » pleurs , et les funérailles par des réjouissances ; elle a » deviné , sans le secours d'aucun philosophe , le véritable » état de notre nature. » II , VI. Solin attesté la même chose dans son chapitre XV^e.

Pour les Scythes , nous avons Pomponius Méla , qui , au commencement de son II^e livre , fait une remarque tout-à-fait semblable , au sujet des *Essedones*. Peut-être alors faudrait-il lire *Heniochus* , ou *Essedo*.



Page 269. - Ligne 4.

ENNIUS A DIT, etc. — Ennius fut le père de la poésie latine ; il était contemporain de Caton l'ancien. Nous n'avons que des fragments de ses ouvrages. Hessélius en a donné une excellente édition ; Amsterdam , 1707 , in-4^o. Les deux vers que cite Jérôme , et qui sont imités d'*Iphigénie en Aulide* , se trouvent écrits de cette manière , pag. 215 :

Plebs in hoc regi antestat loco : licet
Lacrumare plebei , regi honeste non licet.

Les commentateurs observent avec raison qu'il faut lire *plebes*, comme on écrivait anciennement, témoin Lucilius, lib. IV *Sat.* :

Deficit alma Ceres, nec plebes pane potitur.

Pour en revenir à Euripide , voici les paroles qu'il met aux lèvres d'Agamemnon : « Heureux ceux que la fortune a fait
» naitre dans l'obscurité ! elle leur laisse du moins la res-
» source de la plainte et des larmes. Ce triste avantage
» nous est refusé. Esclaves couronnés de nos peuples ,
» nous les avons pour tyrans. Roi , je rougis de verser des
» pleurs , et père déplorable , j'ai honte de n'en pas ré-
» pandre. »

Racine imite ainsi ce passage , dans son *Iphigénie* , act. I , sc. 5 :

Encor si je pouvais, libre dans mon malheur,
 Par des larmes au moins soulager mes douleurs!
 Triste destin des rois ! esclaves que nous sommes,
 Et des rigueurs du sort et des discours des hommes,
 Nous nous voyons sans cesse assiégés de témoins,
 Et les plus malheureux osent pleurer le moins !



Page 271. — Ligne 2 , 4.

Dans la lettre XCVII le même saint docteur a dit :
Felix morte sua , qui non vidit patriam corruentem !



Page 271. — Ligne 4.

CONSTANTIUS , fils et successeur de Constantin , avait perdu plus de la moitié de son empire , lorsqu'il partit d'Antioche pour repousser Julien , qui , après avoir triomphé dans les Gaules , marchait contre lui ; arrivé au pied du mont Taurus , dans une bourgade nommée *Mopsaurenes* , suivant la *Biographie universelle* , il fut saisi d'une fièvre ardente , dont il mourut à l'âge de quarante-quatre ans , le 3 novembre 361.



Page 271. — Ligne 9.

Julien , si diversement jugé par beaucoup d'écrivains haineux ou irréfléchis , l'a été récemment d'une manière neuve et impartiale , dans la belle et savante *Histoire de la*

destruction du Paganisme en Occident, par M. A. Beugnot, tom. I, pag. 177-221.



Page 271. — Ligne 14.

Jovien fut trouvé mort dans la nuit du 16 au 17 février 364, soit qu'il eût été étouffé par la vapeur du charbon, ou frappé d'une apoplexie foudroyante, soit que les eunuques l'eussent empoisonné, comme le soupçonne Ammien Marcellin, qui compare cette mort étrange à celle de Scipion Émilien, au sujet duquel Velléius Paterculus a dit : *De tanti viri morte nulla habita est quæstio*, — et l'on ne fit pas d'enquête sur la mort tragique d'un si grand homme. — On n'en fit pas non plus sur celle de Jovien.



Page 271. — Ligne 17.

Valentinien 1^{er} recevait une députation de Quades; mais tandis que, en leur répondant, il s'abandonnait à toute sa colère, un vaisseau se rompit dans sa poitrine, et le prince expira noyé dans son sang, le 17 novembre 375, à l'âge de cinquante-cinq ans.



Page 271. — Ligne 20.

Valens fut brûlé tout vif dans une chaumière où les Goths avaient mis le feu.





Page 271. — Ligne 22.

Le comte Andragatius assassina Gratien dans Lyon , par l'ordre de Maximus qui s'était révolté contre lui. Saint Ambroise a fait le plus magnifique éloge de cet infortuné prince , qui n'était que dans sa vingt-cinquième année.

Valentinien , frère de Gratien , fut trouvé mort dans son palais , à Vienne , le 15 mai 392. Quoique saint Jérôme dise que ce prince n'était presque qu'un enfant , *pene puer* , il avait néanmoins viugt ans.



Page 271. — Ligne 31.

Procopius prit la pourpre à Constantinople , en l'absence des deux empereurs Valentinien et Valens. Peu de temps après sa révolte , il tomba entre les mains de ce dernier , qui lui fit trancher la tête , et l'envoya à Valentinien.



Page 271. — Ligne 32.

Maxime était général de l'armée romaine dans la Grande Bretagne , où il se fit proclamer empereur. De là il passa dans les Gaules , dont il se rendit maître , après avoir fait assassiner Gratien. Théodose l'assiégea et le prit dans Aquilée , et comme ce prince était sur le point de lui pardonner , les soldats l'arrachèrent à sa clémence , puis lui tranchèrent la tête.

Eugénius était un homme de basse naissance, à qui Arbogastes donna l'empire, après l'avoir ôté, avec la vie, au jeune Valentinien. Théodose se défit encore de ce nouveau tyran, et l'abandonna aux soldats, qui le décapitèrent.

Abundantius avait trempé dans la révolte de Ruffin; Baronius dit qu'il fut exilé à Sidon, en Phénicie. Pitionte était un lieu désert du pays des Tzanes, sur le bord du Pont-Euxin. *Abundantius et egens*, voilà un assez mauvais jeu de mots.



Page 273. — Ligne 15.

Théodose avait élevé Ruffin aux premières charges de l'empire. Tandis que le prince était allé combattre Eugénius, l'ingrat Ruffin trama une conspiration contre Arcadius, fils de Théodose, mais elle lui coûta la vie. Ce que la concision de Jérôme présente de pittoresque, le poète Claudien l'a délayé dans cette longue suite de vers :

*Dextera quin etiam ludo concessa vagatur
Æra petens, fraudesque animi persolvit avari
Terribili lucro, vivosque imitata retentus
Cogitur adductis digitos inflectere nervis....
Illa manus, quæ sceptrâ sibi gestanda parabat,
Cujus se toties submitit ad oscula supplex
Nobilitas, inhumata diu, miseroque revulsa
Corpore, feralem quæstum post fata poposcit.*

In Ruf. II, 436-445.

Vouée à la dérision populaire, sa main erre de porte en porte, implorant une aumône; les dons qu'elle recueillera vengeront les crimes que lui fit commettre l'avarice, et, pour imiter sa rapacité naturelle, on la force, en ramenant les nerfs sur eux-mêmes, à se creuser comme celle d'un mendiant.... Cette main, qui se préparait

» à porter le sceptre , que la noblesse à genoux s'abaissa
 » tant de fois à baiser , long-temps privée de sépulture et
 » détachée violemment d'un corps en lambeaux , mendie ,
 » après la mort , une misérable aumône. » Trad. de
 M. Héguin de Guerle .

Ma s la belle expression de saint Jérôme : *Abscissa manus dextera , ad dedecus insatiabilis avaritiæ , ostiatim stipem mendicavit* , ne se trouve point là.



Page 273. — Ligne 17.

Timasius était l'un des complices de Ruffin. Baronius dit qu'il fut relégué dans l'Oasis , en Égypte. Qu'est-ce que l'*Assa* de saint Jérôme ? Faudrait-il , par hasard , lire *Asca* ? il y avait , dans l'Arabie , une petite ville de ce nom , qui fut prise par les Romains.



Page 273. — Ligne 20-22.

Ce lugubre inventaire des calamités humaines , suivant l'expression de Bossuet , a fourni à M. de Beauvais l'idée d'un de ses plus beaux sermons. Tom. I , *Sur le néant des choses humaines*.



Page 275. — Ligne 18-19.

Saint Jérôme veut parler des Huns , que Ruffin avait fait entrer sur les terres de l'empire , pour soutenir les intérêts de sa révolte. Quand il dit qu'ils ne sont pas des loups d'Arabie , il fait allusion au passage d'Habacuc , où ce prophète , parlant des Chaldéens , dit , selon la version des Septante : *Felociores erant lupis Arabiae*. Cap. I.



Page 277. — Ligne 31-32.

Jornaudès , chap. XXIV , écrit que les Huns étaient sans cesse à cheval , même durant la nuit. C'est ce qui fait dire à saint Jérôme qu'ils n'osaient toucher la terre.



Page 279. — Ligne 9.

XERXÈS , etc. — Ceci est un souvenir d'un passage de Sénèque , mais quelle sublime leçon , quel lugubre enseignement le philosophe chrétien sait trouver là !

« Cum per magna camporum spatia porrigeret exercitum , nec numerum ejus sed mensuram comprehenderet Persarum rex insolentissimus , lacrymas profudit quod intra centum annos nemo ex tanta juventute profuturus esset. At illis erat adnoturus fatum ipse qui flebat , perditurusque alios in terra , alios in mari , alios in prælio , alios in fuga , et intra exiguum tempus consumpturus illos

quibus centesimum annum timebat ! » *De Brevitate Vitæ* , cap. XVI.

« Lorsque , dans des plaines immenses , Xerxès déployait son armée tellement nombreuse que , ne pouvant en faire le dénombrement , il la mesurait par l'étendue du terrain qu'elle couvrait , ce monarque si orgueilleux ne put retenir ses larmes , en songeant que de cette multitude d'hommes à la fleur de l'âge , aucun n'existerait dans cent ans. Mais lui , qui pleurait ainsi , allait , dans un bien court intervalle , faire périr soit sur terre , soit sur mer , dans le combat ou dans la fuite , ces mêmes hommes pour lesquels il redoutait la révolution d'un siècle ! » *Trad.* de Ch. Du Rozoir , dans les *Classiques latins* de Panckoucke.

Sénèque s'exprime ici d'une manière très-exacte ; mais , pour bien entendre ce passage , il faut y joindre le récit d'Hérodote , qui peut seul l'éclaircir. Après avoir dit que l'armée de terre de Xerxès se montait au total à dix-sept cent mille hommes , cet historien ajoute : « Voici la manière dont on fit le dénombrement. On assembla un corps de dix mille hommes dans un même espace , et , après les avoir fait serrer autant qu'on le put , on traça un cercle à l'entour ; on fit ensuite sortir ce corps de troupes , et l'on environna ce cercle d'un mur à hauteur d'appui ; cet ouvrage achevé , l'on fit entrer d'autres troupes dans l'enceinte , et puis d'autres , jusqu'à ce que , par ce moyen , on les eût toutes comptées. Le dénombrement fait , on les rangea par nations. » Hérodote , livre VII.

Un jour , en présence du peuple romain , auquel il donnait des jeux , Titus versa des larmes provoquées par des réflexions semblables à celles dont parlent Sénèque et Jérôme.

Page 281. — Ligne 5.

NOUS MOURONS CHAQUE JOUR. — « Le présent est très-court, si court que quelques hommes ont nié son existence. En effet, il est toujours en marche, il vole et se précipite; il a cessé d'être, avant d'être arrivé. » Sénèque, *De la Brièveté de la Vie*, chap. X.

Boileau a dit :

Le moment où je parle est déjà loin de moi.



LETTRE XXVI.

Page 285. — Ligne 2.

Il y a, dans saint Paul : *Éprouvez tout, et approuvez ce qui est bon.*



Page 287. — Ligne 13.

Victorinus était évêque de Pétaw, dans la Pannonie supérieure, mais non pas de Poitiers, comme disent quelques auteurs, et comme portent quelques éditions. Il avait fait, sur l'Écriture, plusieurs commentaires, dont saint Jérôme parle dans son *Catalogue des Écrivains ecclésiastiques*. Il fut martyrisé vers l'an 303, sous l'empire de Dioclétien.



Page 289. — Ligne 28.

Saint Jérôme parle de la sorte, parce que Vigilantius était fils d'un cabaretier de Calahorra, en Espagne, comme il le lui reproche, dans un Traité qu'il a fait contre lui. *Iste caupo Callaguritanus*, dit-il, *miscet aquam vino, et de artificio pristino sua venena perfidia catholicæ fidei sociare conatur*. Ce qui fait voir que le Vigilantius, auquel Jérôme adresse cette lettre, est bien le même que celui dont il a combattu les erreurs, quoique Marianus soit d'un autre sentiment.



Page 292. — Ligne 4.

Dans les différentes éditions, il y a *Onos προς λυραν*, *asinus ad lyram*, l'âne devant la lyre.



LETTRE XXVII.

Page 297. — Ligne 23.

SELON LA VÉRITÉ HÉBRAÏQUE. — C'est-à-dire, suivant le texte hébreu, car la version des Septante porte que Moïse fut enseveli par les Juifs.



Page 300. — Ligne 16.

ABIT , EXCESSIT , etc. — Expressions de Cicéron , dans sa première Catilinaire.



Page 305. — Ligne 12 , 13.

Saint Jérôme , ayant reçu de Riparius le livre de *Vigilantius* , y répondit plus au long , deux ans après cette lettre , c'est-à-dire en 406.



LETTRE XXXVIII.

Page 319. — Ligne 18.

Cet *Eurichus* fut évêque d'Eleuthéropolis , et *Acacius* de Césarée lui laissa l'administration de l'Église de Jérusalem , après avoir déposé saint Cyrille , l'an 358. L'inimitié qu'*Eutychius* avait contre saint Cyrille l'engagea dans le parti d'*Acacius* et des purs ariens , quoiqu'il fût catholique dans le fond du cœur , suivant saint *Épiphane*. C'est ce même *Eutychius* qui traita avec tant de barbarie *Lucifer* , évêque de Cagliari , exilé à Eleuthéropolis.



Page 321. — Ligne 20.

C'est l'histoire de bien des pérorateurs , passés , présents et futurs. On connaît l'épigramme de Martial , VI, 19 :

Non de vi , neque cæde , nec veneno ,
Sed lis est mihi de tribus capellis.
Vicini quæror has abesse furto.
Hoc judex sibi postulat probari :
Tu Cannas mithridaticumque bellum ,
Et perjuria punici furoris ,
Et Scyllas , Mariosque , Muciosque
Magna voce sonas , manaque tota.
Jam dic , Posthume , de tribus capellis.

Cette épigramme a été souvent traduite ou imitée. Nous citerons , entre autres imitateurs , La Monnoye et La Harpe :

Pour trois moutons qu'on m'avait pris ,
J'avais un procès au baillage.
Guy , le phénix des beaux esprits ,
Plaidait ma cause et faisait rage.
Quand il eut dit un mot du fait ,
Pour exagérer le forfait ,
Il cita la fable et l'histoire ,
Les Aristotes , les Platons ;
Guy , laissez-là tout ce grimoire ,
Et revenez à vos moutons.

LA MONNOYE.

On m'a volé ; j'en demande raison
À mon voisin , et je l'ai mis en cause
Pour trois chevreaux , et non pour autre chose.
Il ne s'agit de fer ni de prison ;
Et toi , tu viens d'une voix emphatique ,
Parler ici de la guerre punique ,
Et d'Annibal et de nos vieux héros ,
Des triumvirs , de leurs combats funestes.

Eh ! laisse là tes grands mots , tes grands gestes ;
Ami , de grâce , un mot de mes chevreaux.

LA HARPE.

Les *Plaideurs* de Racine sont une merveilleuse satire contre ces hommes dont la parole ne recule jamais devant l'absence de la pensée.



Page 321. — Ligne 25.

De là encore cette épigramme de Martial contre un mauvais médecin , VIII , 74 :

Hoplomachus nunc es , fueras ophthalmicus ante ;
Fecisti medicus quod facis hoplomachus.

De méchant médecin , Clitandre
Est devenu bon spadassin ,
Et soldat , il fait dans la Flandre
Ce qu'en France il fit médecin.



Page 329. — Ligne 17.

Jean de Jérusalem avait suivi les erreurs de Macédonius , qui niait la divinité de l'Esprit saint.



Page 329. — Ligne 26 , 30.

Ce que Jérôme dit ici de Prætextatus est un reproche tacite qu'il fait à Jean de Jérusalem de ne s'être converti

que par intérêt , parce que , après avoir abjuré l'hérésie de Macédonius , il fit si bien par ses menées , qu'il parvint à la chaire épiscopale de l'Église de Jérusalem.



Page 333. — Ligne 30.

EUNOMIUS était évêque de Cyzique. Il soutenait qu'il connaissait Dieu aussi parfaitement que Dieu se connaît lui-même ; que le Fils de Dieu n'est pas véritablement Dieu , et ne s'est uni à l'humanité que par sa vertu et ses opérations ; que la foi seule peut sauver , malgré les plus grands crimes , malgré l'impénitence , etc.



Page 333. — Ligne 31.

ÆRIUS , prêtre d'Arménie , donna son nom à une secte , qui avait à peu près sur la Trinité les mêmes sentiments que les ariens , mais qui prétendait , par exemple , que l'épiscopat n'est point un ordre différent du sacerdoce , et qu'il ne donne aux évêques le pouvoir d'exercer aucune fonction qui ne puisse être remplie par les prêtres. Les ariens soutenaient encore que les prières pour les morts sont inutiles , que les jeûnes établis par l'Église sont superstitieux , etc. Les protestants ont renouvelé la plupart de leurs erreurs.



Page 341. — Ligne 10.

ANTHROPOMORPHITES, du grec *ανθρωπος*, homme, et *μορφη*, forme. Les anthropomorphites attribuaient à Dieu une figure humaine, un corps humain; ils avaient pris à la lettre les anthropologies de l'Écriture, qui nous dit que Dieu créa l'homme à son image et à sa ressemblance.



Page 343. — Ligne 9.

LEONTIUM, ville de Sicile. Il y a, sur Gorgias, un bon article dans *l'Histoire critique de l'éloquence chez les Grecs*, par Belin de Ballu, tom. I, pag. 100--108.



Page 343. — Ligne 32.

Nous n'avons plus que de petits fragments du discours pour C. Cornélius : *Œuvres complètes de Cicéron*, tom. XXIX. Voyez ce que M. Le Clerc en a dit, pag. xij et xiiij de l'*Introduction*.



Page 345. — Ligne 6.

Le débit précipité de Q. Haterius est un défaut que doit éviter tout homme sensé. Jamais on ne le vit s'arrêter ni

» hésiter ; il commençait et finissait d'une seule traite. »
Sénèque, *Lettre XL*.



Page 359. — Ligne 12.

PRIMICIER, nom formé de *primus*, premier, et *in cera*, sur la cire ; en d'autres termes, celui qui est inscrit le premier.



Page 359. — Ligne 13.

Le **DUCENARIUS**, officier qui commandait deux cents hommes.



Page 359. — Ligne 13.

BIARCHUS, nom formé du grec, *βίος*, vivre, et *αρχος*, chef, officier chargé des vivres. Les Latins ont encore le nom de *præfectus annonæ*.



Page 359. — Ligne 13.

Le **CIRCITOR** était un officier qui faisait la ronde autour du camp, pour voir si tout était en ordre.





Page 359. — Ligne 14.

Pour le nom de *simple soldat* ou *tiro*, consultez le *Voyage à Rome sous Auguste et Tibère*, par Dezobry.



Page 358. — Ligne 25.

PELUSIOTAS, c'est-à-dire des hommes de rien, du mot grec *πηλος*, qui signifie *boue*.



Page 367. — Ligne 20.

Au lieu d'*Isaïe*, il faut lire *Zacharie*, car ces paroles sont tirées de ce dernier prophète, XII, 1.



Page 379. — Ligne 9.

Manès est un nom persan, qui signifie *disputeur*, mais saint Jérôme fait ici allusion au mot grec *μανια*, qui veut dire *manie*, *fureur*, *extravagance*, *folie*.



Page 383. — Ligne 1.

Le mot grec *σπέρματισμος*, *seminis emissio*, est la même chose que *ratio seminis*.



LETTRE XXXIX.

Page 459. — Ligne 25.

Saint Jérôme fait allusion à la réponse de Roboam à ses sujets, qui se plaignaient de la dureté avec laquelle il les traitait.



Page 459. — Ligne 28.

Tarquin, surnommé le Superbe.



Page 463. — Ligne 22.

Les sirènes étaient des nymphes, que la fable disait filles du dieu-fleuve Achéloüs. Elles sont liées aux mers d'Italie. On les place dans les îlots de Licosa, San Pietro et Galetta, dont nous ignorons les noms anciens, mais

qui se trouvaient dans la mer thyréniennne , et vis-à-vis du cap de Minerve. Ces îles étaient hérissées de brisants. Quoique au sein des eaux , les nymphes ont des ailes. Nues , mais invisibles , elles ne décèlent leur présence que par un murmure harmonieux ; leurs voix ravissantes vont au cœur des matelots , qui , pour les mieux entendre , se penchent , s'approchent insensiblement de la surface des eaux , s'y plongent et ne reviennent plus. On connaît l'histoire d'Ulysse et de ses compagnons.



Page 466. — Ligne 1.

Sycophantam, *calomniateur*, *dénonciateur*, du grec *συκοφάντης*, qui signifiait primitivement : Dénoncer ceux qui transportaient des figues hors de l'Attique. La raison de cette dénomination vient de ce que les Athéniens , dont le territoire sec et aride ne produisait guères que des olives et des figues , défendirent , par une loi , de transporter des figuiers hors du territoire d'Athènes , ce qui autorisa à déférer en justice les infracteurs de la loi. Mais , comme souvent ces sortes de dénonciations étaient de pures calomnies , l'on se servit du mot *συκοφάντης* , pour désigner un *calomniateur*. Origine : *συκος* , *figue* , et *φάνω* , *je montre*.



Page 467. — Ligne 13.

Saint Jérôme compare ici , quoique d'une manière un peu enveloppée , un simple prêtre avec un édile , et un évêque avec un consul. Par là , il fait à Jean de Jérusalem un reproche très-délicat , mais aussi très-piquant. C'est

comme s'il lui disait : Pouvez-vous trouver mauvais qu'on ait admis à la cléricature celui que vous traitez d'imposteur, puisque vous-même on vous a bien élevé à l'épiscopat, tout imposteur que vous êtes ?



Page 469. — Ligne 11.

C'est le reproche que Rufin et Jean de Jérusalem faisaient à saint Épiphane, comme saint Jérôme nous l'apprend, dans le second livre de son apologie contre Rufin. *Nec me mittas*, di-t-il, *ad sex millia librorum ejus — Origenis —, quos legisse beatum papam Epiphanium criminarius.*



Page 471. — Ligne 13.

Allusion au mot grec *πρεσβυτερος*, d'où celui de prêtre, *presbyter*, est dérivé, et qui signifie *ancien*.





VARIANTES.

—

LETTRE XXVI.

Page 10. — Ligne 25.

NON DIVES. — Dans Martianay : *Dives*. Évidemment c'est un contre-sens.



LETTRE XXVIII.

Page 22. — Ligne 20.

QUIDAM. — Dans Martianay : *Quidem*.



Page 26. — Ligne 19.

MELANIA. — Dans Martianay : *Melanius*. Voyez les *Notes* du tome I, pag. 316.



LETTRE XXX.

Page 44. — Ligne 13.

QUIS UNQUAM. — Dans Martianay : *Quisquam*.

Page 74. — Ligne 21.

DICUNT ADVERSUS EA QUÆ DICUNT GENTILES — Dans Martianay : *Dicunt adversus eos qui dicuntur esse Gentiles*, ce qui ne nous semble pas aussi intelligible que la version d'Erasme que nous adoptons.



Page 76. — Ligne 5.

NEC FACERE, NEC DECLINARE. — Le premier *nec* est ici ajouté d'après les éditions antérieures à celle des Bénédictins.



Page 94. — Ligne 20.

DICO. — Dans Martianay, il y a *dicat*, ce qui est évidemment une faute.



Page 100. — Ligne 15.

ABORTIA. — Dans Erasme : *Divortia*.



Page 108. — Ligne 22-23.

PRIMA. — Ce mot n'est point dans Martianay, et nous semble pourtant nécessaire, à cause de *secunda*, qui vient ensuite.



LETTRE XXXI.

Page 116. — Ligne 5.

PRO LIBRIS SUIS CONTRA JOVINIANUM, ne se trouve point dans Martianay.



LETTRE XXXII.

Page 126 — Ligne 18.

TORNASSET. — Dans Erasme, il y a *tonasvet*, ce qui peut-être va mieux avec l'ensemble de la phrase.



Page 132. — Ligne 10.

CLAMAVIT. — Dans Martianay, il y a *clamavimus*, ce qui nous paraît un contre-sens.



LETTRE XXXIII.

Page 144. Ligne 19-20.

CELARE. — Érasme et Martinay, *cœlare*.



Page 148. — Ligne 7.

ALIUS TE. — Ce dernier mot n'est pas dans Martianay.



Page 150. — Ligne. 1.

NÆ. — Dans Martianay, il y a *ne*, par un *e* simple.



Page 150 — Ligne 6.

Avant *Mysterium*, le P. Martianay répète la particule *et*.



LETTRE XXXIV.

Page 222. — Ligne 16, 17.

NE IN OFFENSAM DEI, etc. — Il y a dans Erasme : *Ne offensam Dei populorum laude commutes.*



Page 224. — Ligne 7.

SACRA ET APOSTOLICA. — *Et* ne se trouve pas dans Martianay.



LETTRE XXXV.

Page 258. — Ligne 21.

TOTUM ANIMÆ. — Dans Martianay : *Totum Ecclesiæ*. Le sens d'Érasme, que nous suivons, ne serait-il point meilleur, et le mot *animæ* ne se place-t-il pas naturellement

en regard de *carne* ? Au reste, le sens de Martianay est aussi fort soutenable.



Page 260. — Ligne 13, 14.

UBICUMQUE. — Dans Martianay il y a : *Ubicumque eum in Ecclesia quærereres invenires*. Ce devait être assez difficile.



Page 268. — Ligne 7.

MINUS EPISCOPO QUAM REGI. — Martianay porte : *Minus regi quam episcopo*, et s'étaie sur l'autorité des manuscrits, pour condamner la leçon contraire.



Page 276. Ligne 5.

QUI HÆC NON AUDIT. — Dans Martianay : *Ita non audit*.



Page 280. — Ligne 10.

TRANSEUNT MARIA. — Dans Martianay : *Transcunt mare*.



LETRE XXXVI.

Page 290. — Ligne 26.

SCRIBENDO. — Il y a , dans Martianay , *scribendis*.



LETRE XXXVII,

Page 300. — Ligne 1.

CORPORI. — Ce mot n'est pas dans Martianay, et semble néanmoins indispensable au sens de la phrase.



LETRE XXXVIII.

Page 316. — Ligne 14.

TOLLE OCCASIONEM VOLENTIBUS.— Martianay ajoute *occasionem* après le dernier mot.



Page 346. — Ligne 26.

ABUNDES. — Martianay , *abundans*.



Page 348. — Ligne 6.

PARUM. — Martianay : *Parvum*.



Page 376. — Ligne 8.

DE RESURRECTIONE.—Dans Martianay : *De resurrectionis*.



Page 380. — Ligne 28.

Jean le Clerc , *Bibliothèque choisie* , tom. XVII , pag. 133 ; propose avec raison de lire *quancquam* , au lieu de *quomodo* ; puis , au sujet de *σπερματισμεν* , que Martianay a mis dans le texte , tandis que les différentes éditions présentaient une leçon plus ou moins différente , il ajoute : « Les Grecs nommaient ce principe *σπερματικον λογον* , et il ne fallait que traduire *rationem seminis* en grec , pour trouver le rétablissement de ce passage. On n'a qu'à voir Diogène » Laerce , VII , 136 , et Origène , tom. XX , sur saint Jean , où l'on trouvera ces mots employés dans le sens auquel ils sont ici. »



TABLE.

SUITE

DE LA DEUXIÈME CLASSE,

Comprenant les Lettres écrites à Rome, depuis l'an du Christ 380 jusqu'à l'année 385.

LETTRE	XXV. A Marcella ,	page	3
—	XXVI. A Marcella , <i>au sujet d'Onasus</i> ,		9
—	XXVII. A Marcella ,		15
—	XXVIII. A Asella ,		23
—	XXIX. A Paula ,		33

TROISIÈME CLASSE.

—	XXX. A Pammachius, <i>apologétique de Jérôme, prêtre, à Pammachius, pour les livres contre Jovinianus</i> ,		37
—	XXXI. A Pammachius, <i>pour les livres contre Jovinianus</i> ,		117
—	XXXII. A Donnion , <i>apologétique</i> ,		123
—	XXXIII. A Pammachius, <i>sur la meilleure manière de traduire</i> ,		141

LETTRE	XXXIV. A Népotianus. <i>De la vie des prêtres et des religieux,</i>	page 485
—	XXXV. A Héliodore. <i>Éloge funèbre de Népotianus,</i>	233
—	XXXVI. A Vigilantius,	283
—	XXXVII. A Riparius, prêtre de Tarragone,	295
—	XXXVIII. A Pammachius. <i>Contre les hérésies de Jean, évêque de Jérusalem,</i>	307
—	XXXIX. A Théophile. <i>Contre Jean de Jérusalem,</i>	453
Notes,		471

FIN DU SECOND VOLUME.